

Les Témoins de Jéhovah

Essai critique d'histoire
et de doctrine

par Gérard HÉBERT, S. J.
de l'Institut Social Populaire



Édition complète



LES ÉDITIONS BELLARMIN
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal-11

1 9 6 0

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2018.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

Les Témoins de Jéhovah

Imprimi potest : Gérard GOULET, S. J.,
prov., Montréal, 30 mars 1959. — *Nihil*
obstat : Georges-Henri D'AUTEUIL, S. J.,
cens. dioc., Montréal, 1^{er} avril 1959. —
Imprimatur : Paul TOUCHETTE, P. A.,
V. G., Montréal, 3 avril 1959.

LETTRE-PRÉFACE

C'est bien volontiers que j'apporte, au seuil de votre ouvrage, le témoignage qu'il mérite.

Que ces lignes soient d'abord l'expression de ma vive sympathie. En effet, depuis des années, nous avons correspondu, par-delà les océans, sur un problème qui nous préoccupe également, celui des « témoins de Jéhovah ».

Qu'elles soient aussi l'expression de ma profonde estime. J'ai pu constater, l'année dernière, lors de mes visites à la Maison Bellarmin, à Montréal, avec quel esprit de méthode et de sérieux vous vous employiez à rassembler et à dépouiller toute la littérature française et américaine concernant les origines des « témoins ».

Vos lecteurs européens, j'en suis persuadé, vous seront reconnaissants de leur livrer sur la secte des documents inédits, irréfutables, et de projeter sur des détails de biographie et de doctrine, jusqu'ici demeurés dans l'ombre, une lumière définitive.

Ce travail, vous l'avez réalisé avec la rigueur de l'historien, la sûreté du théologien, et toute votre âme d'apôtre.

C'est assez dire le service qu'un fils du Canada aura rendu à l'Église et au Vieux Continent, en particulier aux pays de langue française, et le profit que prêtres et laïques tireront de la lecture de ces pages.

Veuillez agréer l'expression de ma fraternelle sympathie et mes vœux pour le succès de votre livre.

Raismes, le 3 juin 1959.

Chanoine HENRI VERRIER,
aumônier des immigrants du diocèse de Cambrai,
auteur de *l'Église devant les Témoins de Jéhovah*.

NOTE LIMINAIRE

Beaucoup de gens cherchent à se renseigner sur les Témoins de Jéhovah: fidèles de toutes conditions contraints de discuter avec eux ou simplement intrigués par leurs publications, hommes de loi intéressés à leurs nombreux procès, prêtres préoccupés par leur propagande intensive, chercheurs désireux de les mieux connaître pour écrire à leur sujet. Songeant à la première de ces catégories, nous préparions un ouvrage de caractère populaire. Des critiques bienveillants nous ont dit que nos recherches et notre documentation rendraient service à d'autres groupes, même aux écrivains. C'est pourquoi, dans l'espoir d'être utile à un plus grand nombre, nous avons opté pour une formule de compromis, malgré les risques qu'elle comporte.

Ceux que la Providence a favorisés de plus longues études nous excuseront de certaines explications qui leur paraîtront superflues; d'un autre côté, ceux qui souhaitent un exposé général sur le sujet nous pardonneront quelques pages plus difficiles et des détails techniques comme les nombreux appels de note qui encombrant le texte. Ces notes, de même que la bibliographie et les appendices, s'adressent aux chercheurs et écrivains qui auraient la patience de nous lire et à tous ceux qui désireraient vérifier nos affirmations*.

Enfin, si quelque Témoin consentait à nous suivre dans notre récit et nos discussions pour y chercher avec nous un peu de lumière, notre travail serait abondamment récompensé.



La substance de cet ouvrage avait déjà paru dans une brochure anonyme, au titre trop ambitieux, *les Témoins de Jéhovah, histoire et doctrine*. La partie historique a été entièrement refaite et considérablement augmentée; la partie doctrinale, mise à jour et complétée par un chapitre sur les moyens de salut.

En racontant l'histoire du mouvement, nous avons tâché de corriger certaines imprécisions presque traditionnelles sur les Témoins de Jéhovah. A cette fin, nous avons puisé nos renseignements dans les dossiers judiciaires, les publications des Témoins eux-mêmes et les ouvrages rapportant une expérience ou une étude de première main. Quant à la doctrine, nous l'avons résumée d'après les principaux manuels des Témoins et discutée à la lumière des études bibliques contemporaines.

Cependant, notre ouvrage demeure une pierre d'attente: l'abondance des problèmes que soulèvent l'histoire et la doctrine des Témoins ne

* Les notes de références, la bibliographie et les appendices se trouvent seulement dans l'édition complète et non dans l'édition populaire. Celle-ci ne contient que le texte.

permet pas de les approfondir tous dans une brève étude générale. De plus, il y faudrait un spécialiste en histoire et en exégèse: puisse le zèle pour l'Église du Christ susciter un tel chercheur le plus tôt possible!

Nous espérons pourtant que notre travail rendra service, vu la carence actuelle d'ouvrages développés remontant aux sources historiques: il permettra une évaluation au moins sommaire des principales affirmations concernant les Témoins, en faisant connaître l'origine de chacune d'elles.

Malgré notre souci d'exactitude, des erreurs ont pu se glisser dans notre texte. Nous serons reconnaissant à qui voudra bien nous les signaler.



Cette étude a été rendue possible grâce à des recherches poursuivies par le R. P. Robert Toupin, S. J., M. A. (histoire), qui a également participé à la rédaction de quelques sections historiques. Le P. Maurice Ruest, S. J., a préparé et rédigé les chapitres VI et VII avec la collaboration du P. Jean-Paul Labelle, S. J. Le P. Jean-Louis d'Aragon, S. J., a revu l'ensemble de l'ouvrage du point de vue biblique. Le personnel de la bibliothèque de la Maison Bellarmin a participé au travail de recherche et de bibliographie; celui des Éditions Bellarmin, à la préparation matérielle du texte. Que chacun veuille bien accepter l'expression de notre plus vive gratitude.

G. H., S. J.

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE-PRÉFACE	5
NOTE LIMINAIRE	7
TABLE DES MATIÈRES	9
ABRÉVIATIONS	13
INTRODUCTION	17

Première partie : HISTOIRE

CHAPITRE I. *Charles Taze RUSSELL : le fondateur du mouvement*

1. Sa « vocation »	21
2. Ses activités	22
3. Ses idées sur la fin du monde	
a. Eschatologie	24
b. Classes d'hommes	27
c. Calculs bibliques: 1914	29
d. Aveu d'échec	32
4. Son caractère et sa vie privée: le témoignage des dossiers judiciaires	
a. Procès en séparation: l'époux Russell	35
b. Procès avec le <i>Washington Post</i>	38
c. Procès avec le <i>Brooklyn Daily Eagle</i> : le blé miraculeux	39
d. Procès avec J. J. Ross: les parjures	40
5. Sa mort	42

CHAPITRE II. *Joseph Franklin RUTHERFORD : l'organisateur de la Théocratie*

1. Premières années	44
2. Attaques et contre-attaques	
a. Réorganisation	47
b. Les propos du « juge »	50
3. Transformations doctrinales et administratives	
a. La fin du monde et le retour des Princes	53
b. Les classes d'hommes	59
c. Un nouveau nom: Témoins de Jéhovah	61
d. Une nouvelle structure: la Théocratie	64
4. Caractère de Rutherford	68

CHAPITRE III. *Nathan Homer KNORR et la situation actuelle*

1. Élection et jeunesse	74
2. Description de l'organisation et du mouvement	
a. L'organisation théocratique	75
b. Vie des groupes locaux	80
c. Membres actifs	85

3. Transformation des techniques de diffusion	
a. L'imprimé.....	89
b. La parole personnelle.....	95
c. L'éducation.....	98
d. Une tactique nouvelle: la politesse.....	101
4. Situation actuelle et position légale	
a. Expansion numérique.....	103
b. Devant les tribunaux américains.....	107
c. Devant les tribunaux canadiens.....	110

CHAPITRE IV. *Après quatre-vingt-dix ans*

1. Rétrospective.....	119
2. D'où vient leur succès?.....	123

Deuxième partie

DOCTRINE

CHAPITRE V. *Croyances*

1. La Bible	
a. La Bible, unique règle de foi.....	133
b. L'Église catholique et la Bible.....	136
2. Dieu	
a. Jéhovah, le nom de Dieu?.....	138
b. La Trinité.....	141
3. Le Christ	
a. Les Témoins nient la divinité du Christ.....	143
b. Quelques erreurs concernant l'Incarnation.....	150
c. Le péché la Rédemption et la vie surnaturelle.....	153
d. La mort et la résurrection de Jésus.....	161
4. L'homme	
a. L'âme humaine ne serait pas spirituelle.....	164
b. L'âme humaine ne serait pas immortelle.....	166
5. Les fins dernières	
a. L'enfer.....	170
b. La résurrection et la vie future.....	176

CHAPITRE VI. *Moyens de salut*

1. Les moyens de salut.....	185
2. Les sacrements	
a. Le baptême.....	188
b. Le mémorial.....	190
c. Le mariage.....	194
d. Mariages mixtes.....	199
3. Les préceptes	
a. La prière.....	202
b. Images et idolâtrie.....	205
c. La charité.....	211
d. Les transfusions de sang.....	215
e. Quelques tabous.....	218

CHAPITRE VII. *Conclusion générale*

1. La foi, la Bible et l'Église.....	222
2. La religion des Témoins.....	223



NOTES DE RÉFÉRENCES

Chapitre I.....	229
Chapitre II.....	232
Chapitre III.....	238
Chapitre IV.....	245
Chapitre V.....	247
Chapitre VI.....	249

BIBLIOGRAPHIE

Notes.....	253
I. Ouvrages de Russell avant l'établissement de la Société Watch Tower.....	254
II. Publications de la Société Watch Tower	
a. Périodiques.....	255
b. Ouvrages de Charles T. Russell.....	257
c. Ouvrages de Joseph F. Rutherford.....	259
d. Ouvrages de la Société, tous anonymes, parus depuis 1942	264
e. Divers (bibles, rapports des congrès.....)	267
III. Ouvrages des Témoins publiés chez d'autres éditeurs.....	269
IV. Ouvrages de caractère scientifique.....	270
V. Publications catholiques	
a. Ouvrages généraux sur les sectes avec section sur les Témoins de Jéhovah.....	271
b. Ouvrages sur les Témoins de Jéhovah	
1. En langue anglaise.....	272
2. En langue française.....	273
VI. Autres ouvrages.....	274
VII. Section légale	
a. Procès de Russell: sources.....	277
b. Procès aux États-Unis sous Rutherford et Knorr.....	278
c. Procès au Canada: sources.....	278
d. Autres publications.....	278

APPENDICES

I. Les trois principales corporations civiles des Témoins de Jéhovah.....	281
II. Tableau de l'histoire du monde selon Russell.....	283
III. Confrontation de certains textes de Russell tels que publiés avant et après 1914.....	284
IV. Déposition de Mme Russell au cours de son procès en séparation concernant la conduite de son mari.....	292
V. Article du journal <i>The Washington Post</i> sur « Russell-la-méduse »	302

VI. Tableaux statistiques

1. Nombre de groupes locaux, nombre annuel moyen de pionniers et de proclamateurs, et nombre d'heures consacrées au ministère, aux États-Unis, au Canada et dans le monde.....	308
2. Production annuelle de livres, brochures et périodiques aux ateliers de Brooklyn.....	310
3. Activités des proclamateurs.....	312
4. Nombre annuel moyen de proclamateurs (pionniers inclus) dans le monde et dans quelques pays.....	313
5. Nombre de Témoins de Jéhovah dans chaque province canadienne selon les recensements de 1901 à 1951.....	316
6. Nombre total de pays faisant rapport à la Société et nombre total de proclamateurs, par continent.....	318
VII. Analyse et discussion du livre de Jean Séguy, <i>les Sectes protestantes dans la France contemporaine</i>	319

INDEX

I. Index des textes d'Écriture sainte	
1. Ancien Testament.....	323
2. Nouveau Testament.....	324
II. Index des matières.....	327

ABRÉVIATIONS

I. ABRÉVIATIONS DES RÉFÉRENCES BIBLIQUES

1. ANCIEN TESTAMENT

(ordre alphabétique)

Dan.	: Daniel.
Deut.	: Deutéronome.
Eccl.	: Ecclésiaste.
Ex.	: Exode.
Éz.	: Ézéchiël.
Gen.	: Genèse.
Is.	: Isaïe.
Lév.	: Lévitique.
I Paral.	: Premier livre des Chroniques ou Paralipomènes.
Ps.	: Psaumes.
I Rois	: Premier livre des Rois, selon la Bible hébraïque, ou troisième livre des Rois selon la Vulgate.
II Rois	: Deuxième livre des Rois, selon la Bible hébraïque, ou quatrième livre des Rois selon la Vulgate.
Sag.	: Livre de la Sagesse.
Zach.	: Zacharie.

2. NOUVEAU TESTAMENT

(ordre des livres)

Mt.	: Évangile selon saint Matthieu.
Mc	: Évangile selon saint Marc.
Lc	: Évangile selon saint Luc.
Jn	: Évangile selon saint Jean.
Act.	: Actes des Apôtres.
Rom.	: Épître de saint Paul aux Romains.
I Cor.	: Première épître de saint Paul aux Corinthiens.
II Cor.	: Deuxième épître de saint Paul aux Corinthiens.
Gal.	: Épître de saint Paul aux Galates.
Éph.	: Épître de saint Paul aux Éphésiens.
Phil.	: Épître de saint Paul aux Philippiens.
I Thess.	: Première épître de saint Paul aux Thessaloniens.
II Thess.	: Deuxième épître de saint Paul aux Thessaloniens.
I Tim.	: Première épître de saint Paul à Timothée.
Héb.	: Épître de saint Paul aux Hébreux.
Jac.	: Épître de saint Jacques.
I Pierre	: Première épître de saint Pierre.

- II Pierre : Deuxième épître de saint Pierre.
 I Jn : Première épître de saint Jean.
 Apoc. : Apocalypse de saint Jean.

II. ABRÉVIATIONS DIVERSES

(ordre alphabétique)

- ch. : chapitre.
 col. : colonne (ou *column*).
 éd. : édition.
ibid. : *ibidem*, c'est-à-dire au même endroit que dans la référence précédente.
 J. F. R. : Joseph Franklin Rutherford.
 J. W. : *Jehovah Witness* ou *Jehovah's Witnesses*, selon le cas.
*Let God*² : deuxième édition de « *Let God Be True* », ouvrage anonyme publié en 1952 par la Société Watch Tower. La première édition datait de 1946.
Make Sure : « *Make Sure of All Things* », ouvrage anonyme publié en 1953 par la Société Watch Tower.
 n. : note.
 n° : numéro.
 N. W. : *New World* ou *Monde nouveau*. Les Témoins de Jéhovah désignent par ces mots 1° l'état de félicité complète qui existera sur terre dans le Royaume de Dieu, 2° leur propre groupement, puisqu'ils se considèrent comme les précurseurs et les prémices de ce Royaume, déjà commencé parmi eux.
 p. : page ou pages, selon le cas.
op. cit. : *opere citato*. Cette formule, qui suit toujours un nom d'auteur, renvoie à l'ouvrage déjà cité de l'auteur en question.
Qualified : *Qualified to Be Ministers*, ouvrage anonyme publié en 1955 par la Société Watch Tower.
Que Dieu : « *Que Dieu soit reconnu pour vrai !* », traduction française de « *Let God Be True* », publiée en 1948 par la Société Watch Tower.
1950 Report : *Report of the Theocracy's Increase Assembly of Jehovah's Witnesses*. C'est le rapport officiel du congrès tenu à New York du 30 juillet au 6 août 1950.
1953 Report : *Report of the New World Society Assembly of Jehovah's Witnesses*. C'est le rapport officiel du congrès tenu à New York du 19 au 26 juillet 1953.
1958 Report : *Report of the Divine Will International Assembly of Jehovah's Witnesses*. C'est le rapport officiel du congrès tenu à New York du 27 juillet au 3 août 1958.
 ss. : et suivant (e) s.
 S. C. R. : Supreme Court Reports (Rapports de la Cour suprême du Canada).
 s. d. : sans date.

- Studies* : *Studies in the Scriptures*, ouvrage en sept volumes dont les six premiers sont de Charles T. Russell.
- T. de J. : Témoin (s) de Jéhovah.
- Tr. fr. : Traduction française. Cette abréviation, utilisée surtout dans la bibliographie, désigne toujours une traduction imprimée, et, s'il s'agit de publications de la Société Watch Tower, de la traduction officielle publiée par la Société.
- v. : versus. Dans les références légales, ce mot suit le nom du demandeur et précède celui du défendeur ou accusé.
- W. : *Watchtower* (ou *la Tour de garde*). C'est le titre du journal officiel des Témoins de Jéhovah. La société légale incorporée dans l'État de New York porte le même nom.
- W. T. : *Watch Tower*. Jusqu'en 1931, on écrivit ainsi, en deux mots, le titre du journal mentionné ci-haut. La raison légale de la Société incorporée dans l'État de Pennsylvanie s'écrit aussi en deux mots*.
- Ybk : *Yearbook of Jehovah's Witnesses (Annuaire des Témoins de Jéhovah)*.

III. RÉFÉRENCES

Dans les références à l'Écriture sainte, les deux points séparent le numéro du chapitre et celui du verset. Ainsi Apoc. 19: 19 - 20: 3 doit se lire comme suit: Apocalypse, du chapitre 19, verset 19 au chapitre 20, verset 3 inclusivement.

Dans les références aux périodiques, on indique, dans l'ordre suivant, le volume, le numéro, la date entre parenthèses et la page. Ainsi W. 76, 1 (Jan. 1, 1955) 7 doit se lire: *Watchtower*, volume 76, numéro 1, 1^{er} janvier 1955, page 7.

Dans les autres références, les chiffres romains indiquent le tome ou le volume, lorsque l'ouvrage en contient plusieurs, et les chiffres arabes, la page. Partout où il pourrait y avoir équivoque, nous faisons précéder le chiffre d'une abréviation facile à comprendre.



Lorsque nous citons nous-même l'Écriture sainte, nous utilisons la traduction de la Bible de Jérusalem. (*La Sainte Bible traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem*. Paris, 29, boulevard Latour-Maubourg. Éditions du Cerf, 1956.)

Lorsque nous citons l'Écriture sainte d'après les Témoins, nous traduisons en français, s'il y a lieu, le texte qu'ils citent eux-mêmes ou leur propre version anglaise, *N. W. Translation of the Hebrew Scriptures*, *N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures*. Brooklyn, N. Y. The Watch Tower Bible and Tract Society, 1950-1960.

* Pour le nom complet du journal et ses variantes, voir la bibliographie, p. 255. Pour les noms complets des principales corporations civiles et leurs variantes, voir l'appendice I, p. 281.

INTRODUCTION

Tout le monde connaît les Témoins de Jéhovah, au moins de nom: on les a vus offrir leurs publications au coin des rues, on a lu dans les journaux leurs procès et leurs refus des transfusions de sang, ils ont sonné à tant de portes. De fait, ils constituent une secte religieuse des plus actives; pourtant, ils se déclarent adversaires de toute religion organisée. Mais qui sont-ils au juste? Comment ont-ils commencé? Quel est leur enseignement?

Le mouvement est d'origine américaine: il doit sa naissance à un prédicant populaire, Charles Taze Russell. Nous expliquerons brièvement la « vocation » de Russell, son activité prodigieuse et ses principales idées sur la fin du monde; de sa vie nous raconterons quelques événements significatifs. Nous exposerons ensuite l'évolution administrative et doctrinale qu'imprima au mouvement son successeur, Joseph Franklin Rutherford. Nous essaierons enfin de décrire l'organisation actuelle de la secte, la transformation de certaines de ses techniques de diffusion et sa situation numérique et légale sous Nathan Homer Knorr, le président actuel. Telle sera notre première partie: l'histoire.

La seconde partie, doctrinale, traitera des croyances et des moyens de salut propres à la secte. Au point de vue du dogme, la doctrine des Témoins de Jéhovah peut se résumer ainsi: il n'y a pas d'autre autorité que la Bible; et la Bible enseignerait que Dieu s'appelle Jéhovah, que Jésus-Christ n'est pas Dieu, que l'âme n'est pas immortelle, qu'il n'y a pas d'enfer. Est-ce vrai? C'est ce que nous discuterons en comparant l'enseignement des Témoins à celui des Livres saints. Nous analyserons ensuite leurs principales idées sur les moyens de salut, ce qu'ils croient et pratiquent concernant le baptême, le mémorial de la Cène, le mariage, la prière et la charité; nous exposerons enfin leurs principaux tabous, en particulier celui qui regarde les transfusions de sang, et nous discuterons les fondements scripturaires qu'ils invoquent à l'appui de leurs diverses prescriptions.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE

Les Témoins de Jéhovah s'appellent ainsi depuis 1931 seulement. Auparavant, ils étaient connus sous différents noms comme les Étudiants de la Bible, les russellistes ou les rutherfordistes. Leur histoire commence avec la « vocation » du jeune Russell lorsque celui-ci, vers 1870, réunit quelques disciples pour poursuivre avec eux son étude de la Bible ¹ *.

* Les notes de références, auxquelles renvoient les chiffres suscrits, ont été groupées à la fin de l'ouvrage; elles ne se trouvent que dans l'édition complète.

Charles Taze Russell

le fondateur du mouvement

I. SA « VOCATION »

Le jeune Russell redécouvre la Bible. D'après lui, celle-ci enseigne qu'il n'y a pas d'enfer et que la fin du monde est proche. Il se met à prêcher.

Charles Taze Russell naît en 1852 d'un mercier prospère de Pittsburgh, aux États-Unis. A quatorze ans, il laisse l'école pour s'adonner au commerce avec son père. Ses parents sont presbytériens ².

Vers l'âge de seize ou dix-sept ans, Russell commence à douter de plusieurs vérités religieuses. On raconte que dans une salle de billard où il se trouvait, quelqu'un aurait nié l'existence de l'enfer; il voulut défendre sa foi chrétienne, mais n'y réussit pas. Un autre jour, il entre dans une réunion adventiste *; fort impressionné par le sermon, il y retrouve la foi en l'inspiration divine des Écritures ³.

Il se met à scruter le texte sacré, en particulier ce qui concerne l'enfer et le second avènement de Notre Seigneur. Il en conclut que la croyance à l'enfer n'est pas fondée sur des textes bibliques et que la fin de notre monde est proche. Il acquiert aussi la conviction que les hommes, en interprétant la Bible, ont faussé le sens de la parole de Dieu et que la plupart des vérités dites chrétiennes sont sans fondement scripturaire ⁴.

Il réunit quelques disciples pour poursuivre avec eux son étude de la Bible. Bientôt associés à un groupe adventiste de Rochester, dirigé par Nelson H. Barbour, ils collaborent à des

* Les adventistes constituent une secte protestante fondée aux États-Unis par William Miller vers 1830. Ils attendent le retour imminent de Notre Seigneur et ils annoncent la fin du monde pour telle ou telle date, qu'ils doivent toujours reculer parce que rien ne s'est encore produit.

publications communes. Des divergences de vues sur un point de doctrine aboutirent à la séparation des deux groupes en 1878 ⁵.

Russell venait de vendre son commerce pour consacrer tout son temps à sa mission de prédicant. C'est peut-être de cette époque que date son nom de « pasteur » Russell, sous lequel il devait passer à l'histoire ⁶.

En 1879, il a vingt-sept ans. Il épouse Maria Frances Ackley, qui, pendant dix-huit ans, collaborera intimement à ses travaux.

2. SES ACTIVITÉS

Russell parle, écrit, publie. Il organise sa Société, parcourt le monde et surveille ses intérêts.

L'année de son mariage, Russell fonde un journal, qu'il appelle *Zion's Watch Tower* et qui a paru sans interruption jusqu'à présent, mais avec de légères variantes dans le titre. Depuis 1939, c'est *The Watchtower Announcing Jehovah's Kingdom*, ou, dans l'édition française publiée en Suisse, *La tour de garde annonce le Royaume de Jéhovah* ⁷.

En 1881, Russell lance ses *Tracts*, brochures dans lesquelles il propose son enseignement. Pour pousser leur diffusion, il fait appel à des volontaires prêts à servir comme *pionniers* ⁸. Depuis lors, tout Étudiant de la Bible a pour premier devoir celui de répandre à profusion les brochures et livres officiels.

Comme les affaires grandissent, Russell constitue une société légale, qu'il fait incorporer en 1884 dans l'État de Pennsylvanie, sous le nom de *Zion's Watch Tower Tract Society*; en 1896, il change son nom pour le nom actuel de *Watch Tower Bible and Tract Society* ⁹. En 1909, après un procès dont nous parlerons, Russell transfère ses quartiers généraux de Pittsburgh à Brooklyn. La même année, il fait incorporer une seconde société légale, cette fois dans l'État de New York. En Angleterre, il demande et obtient, en 1914, l'incorporation de l'*International Bible Students Association* ¹⁰.

Car Russell ne se contentait pas de son propre pays, même si les États-Unis demeurèrent toujours son principal champ d'action. Ainsi, d'après les Témoins, Russell avait commencé à prêcher de ville en ville dès 1877 ¹¹, et il ne cessa de parcourir les

États-Unis et le Canada jusqu'à sa mort, survenue au cours d'un de ses voyages ¹². En 1891, il passait en Angleterre, précédé depuis longtemps par ses publications ¹³; ses séjours dans d'autres pays d'Europe et d'Asie mineure l'auraient incité à faire traduire ses ouvrages ¹⁴.

Russell organise aussi des congrès: à Chicago, en 1893, il aurait réuni 360 personnes ¹⁵. Voici en quels termes les Témoins décrivent ce congrès:

La Bible rapporte que de grandes assemblées des témoins de Jéhovah eurent lieu il y a plusieurs milliers d'années. Toutefois, à cause d'un grand relâchement, tel que prédit par Jésus et ses apôtres, aucun congrès strictement théocratique des serviteurs de Jéhovah n'eut lieu pendant près de deux mille ans. Le premier congrès des témoins de Jéhovah dans les temps modernes se tint à Chicago, du 4 au 20 août 1893 ¹⁶ *.

Russell utilisait également les journaux. Vers 1900, s'il faut en croire un historien, quinze cents journaux américains ou canadiens reproduisaient chaque semaine son sermon hebdomadaire ¹⁷; et en 1914, d'après l'histoire officielle, ce nombre atteignait trois mille, aux États-Unis, au Canada et en Europe ¹⁸. Ces chiffres sont imposants, mais il ne faut pas les surestimer; il y avait alors, aux États-Unis seulement, de quinze à vingt mille journaux, deux fois plus qu'aujourd'hui; et parmi les lecteurs de ces feuilles locales, combien lisaient le sermon du « pasteur »? Pourtant, le fait témoigne des préoccupations publicitaires de Russell: il ne négligeait aucun moyen, y compris les projections lumineuses. Il prépara lui-même, disent les Témoins, un *Photodrame de la création*, avec textes enregistrés de plusieurs heures, au coût de trois cent mille dollars ¹⁹.

Surtout, Russell établit et anima le système caractéristique des Témoins, la propagande de porte en porte. On dit qu'en 1888, il y avait cinquante *pionniers* travaillant ainsi à temps plein; on les appelait alors des *colporteurs*. Ceux qui ne pouvaient donner tout leur temps à ce travail étaient invités à y consacrer au moins quelques heures, comme les *proclamateurs* aujourd'hui ²⁰. Russell fit également distribuer des tonnes de papier à la porte des églises protestantes, ce qui lui attira maints ennuis ²¹.

* On aura remarqué que les Témoins écrivent leur nom avec une minuscule, probablement pour insister sur leur mission universelle de témoins.

Russell surveillait ses intérêts, comme en témoignent ses propres réponses lors d'un procès retentissant qu'il eut contre un journal de Brooklyn. Il avait fait incorporer deux compagnies de gestion, ou *holdings*, la United States Investment Company et la United Cemeteries Company, qui possédaient et administraient financièrement la Société Watch Tower. Par ce truchement, il possédait un grand nombre de propriétés, mobilières et immobilières, mais sans que ce fait soit connu du grand public²². Ainsi, en 1912, il détenait 47,000 des 50,000 actions de la Société Watch Tower, et de la sorte gardait en mains sa direction²³.

3. SES IDÉES SUR LA FIN DU MONDE

3a. ESCHATOLOGIE

Selon Russell, le Seigneur est présent dans le monde, mais de façon invisible, depuis 1874 : il prépare la grande bataille d'Harmaguédon, qui aura lieu au plus tard en 1914. Celle-ci entraînera la chute définitive des pouvoirs existants, civils et ecclésiastiques; elle inaugurerà le véritable Royaume de Dieu et mille ans de bonheur parfait au ciel et sur la terre. 1914 marquera donc la fin de notre monde imparfait.

La préoccupation centrale de Russell, le thème principal de ses discours et de ses écrits furent toujours l'eschatologie, c'est-à-dire l'enseignement de la Bible sur la fin des temps et le second avènement de Jésus-Christ. Ce retour prochain du Christ s'appelle aussi parousie.

Les questions concernant la fin du monde ont toujours passionné l'humanité; il n'est peut-être pas nécessaire de chercher d'autre raison pour expliquer cette préoccupation chez Russell. Toutefois, l'occasion en a pu être cette réunion adventiste où il était entré « apparemment par accident », selon ses propres mots²⁴. Les adventistes avaient essuyé une grosse déconvenue en 1844: ils avaient annoncé le retour du Christ pour cette année-là. Mais trente ans avaient passé; et, si l'on en croit Russell, plusieurs adventistes attendaient maintenant ce retour pour 1873 ou 1874²⁵.

Russell prétend avoir découvert, avec d'autres, que ce retour serait invisible; il l'aurait écrit dans une brochure publiée vers cette époque²⁶. Selon lui, ce retour invisible, survenu en octobre 1874, aurait inauguré une période de quarante ans d'une importance capitale: celle-ci devait se clore en octobre 1914 par la fin de notre monde mauvais et le début de mille ans de bonheur. Résumons les idées de Russell concernant cette période et son dénouement; nous les discuterons ensuite brièvement.



Russell appelle ces quarante années (1874-1914) une *période de moisson*, pendant laquelle le Seigneur, présent mais invisible, achève de rassembler son troupeau²⁷. Le héraut de ce rassemblement, c'est lui-même par sa prédication orale et écrite; il a justement nommé son journal: *la Tour de garde de Sion et le héraut de la présence du Christ*.

Cette période, c'est aussi la *fin du temps des Gentils*²⁸. Le temps des Gentils a commencé lorsque Nabuchodonosor emmena les Juifs en captivité à Babylone²⁹; un des signes que ce temps achève, c'est que le Seigneur commence à manifester de nouveau sa faveur aux Juifs, son peuple élu³⁰. Mais le temps des Gentils, c'est essentiellement l'époque de la domination des méchants, où Dieu laisse aux puissances civiles et ecclésiastiques la liberté de faire l'œuvre du diable³¹. Ce temps tire à sa fin: pendant sa présence invisible, le Seigneur prépare la destruction de tous ces pouvoirs existants, destruction qu'il achèvera de façon spectaculaire et définitive dans la grande bataille d'Harmaguédon³² *.

La Bible appelle cette bataille le combat du « grand jour du Dieu tout-puissant » (Apoc. 16: 14) et elle nomme « Harmaguédon » l'endroit où elle doit avoir lieu. Ce sera, dit Russell, « la plus grande révolution que le monde ait jamais vue³³ »; elle marquera la fin du monde mauvais et le triomphe final du Royaume de Dieu³⁴. Or, pour des raisons que nous résumerons plus loin, tout cela arrivera *au plus tard en 1914*.

Ensuite commencera le millénium, ou mille ans de bonheur³⁵. Le Royaume de Dieu sera solidement établi. Les héritiers du

* Les Témoins épelaient autrefois ce mot Armaguédon. La translittération scientifique serait plutôt, d'après le grec, *Har Magedôn* ou, d'après l'hébreu, *Har Megiddo*. Le mot signifie la montagne de Mégiddo, lieu stratégique de Palestine, où le roi Josias fut vaincu et tué (II Rois 23: 29-30).

Royaume régneront au ciel avec le Christ, et, à la place de la terre actuelle avec ses souffrances, on aura une nouvelle terre ³⁶. Les hommes goûteront ou la joie céleste ou le bonheur sur terre, selon la classe à laquelle ils appartenaient, comme nous l'expliquerons bientôt.



Russell prétendait fonder cette eschatologie sur des textes prophétiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, en particulier sur la vision que l'apôtre saint Jean a consignée dans l'Apocalypse *.

Cette grande prophétie, difficile à interpréter, décrit, dans des récits souvent obscurs, la lutte entre le bien et le mal, entre le Christ et Satan, spécialement dans les derniers temps qui précéderont le retour triomphal de Notre Seigneur et le jugement dernier. Harmaguédon, c'est le lieu symbolique de cette grande bataille spirituelle entre le Christ et ses ennemis, que saint Jean, fidèle au style apocalyptique, a décrite dans de puissantes images (Apoc. 16: 14-16; 19: 19 - 20: 3). Russell entend ce combat comme une bataille réelle, alors qu'il s'agit d'un symbole pour signifier la lutte entre les forces du bien et du mal.

Quant à l'idée du millénium, elle vient d'une fausse interprétation du texte suivant de l'Apocalypse:

Puis je vis un Ange descendre du ciel, tenant à la main la clef de l'Abîme, ainsi qu'une énorme chaîne. Il maîtrisa le Dragon, l'antique Serpent, — c'est le Diable, Satan, — et il l'enchaîna pour mille années. Il le jeta dans l'Abîme, tira sur lui les verrous, apposa des scellés, afin qu'il cessât de fourvoyer les nations jusqu'à l'achèvement des mille années. Après quoi, il doit être relâché pour un peu de temps... Ils (les fidèles du Christ) reprirent vie et régnèrent avec le Christ mille années. (Apoc. 20: 1-4.)

Comme pour un grand nombre de chiffres dans l'Apocalypse, ces mille ans ne désignent pas un nombre précis d'années, mais seulement une durée très longue, indéterminée. Il ne s'agit pas non plus d'un âge d'or qui précéderait la fin des temps, mais

* L'Apocalypse, que Russell et les protestants appellent Révélation, est le dernier livre de la Bible, selon l'ordre du canon, mais non selon l'ordre chronologique: saint Jean l'a composé dans la dernière partie du premier siècle après Jésus-Christ, mais avant son évangile. En parlant de la Bible, le mot *canon* désigne la liste des livres reconnus comme inspirés par Dieu et constituant l'Écriture sainte.

simplement du temps qui doit s'écouler depuis la venue de Notre Seigneur jusqu'à son retour triomphal pour le jugement dernier à la fin du monde. En effet, par sa mort sur la croix, Notre Seigneur a vraiment enchaîné le démon. Avant la fin du monde, Dieu permettra que le démon fasse beaucoup de mal sur la terre (l'Antéchrist): il sera délié pour un temps. Mais, à la fin de tout, le triomphe du Christ sera éclatant: ce sera la victoire symbolique d'Harmaguédon.

Toutes ces prophéties sont obscures et difficiles à comprendre; surtout, il ne faut pas interpréter chaque mot, encore moins chaque chiffre, au sens littéral. Notre Seigneur lui-même, expliquant les prophéties de l'Ancien Testament, nous a montré qu'il faut plutôt y chercher un sens symbolique. Russell, lui, a pris les mots au pied de la lettre et a voulu attribuer tel mot à tel événement de 1780 ou de 1833, et ainsi de suite ³⁷.



Reprenons, pour les expliquer un peu plus longuement, deux points de cette eschatologie, que les Témoins de Jéhovah professent encore aujourd'hui à peu près telle quelle *. Voyons d'abord comment Russell classe les hommes par rapport à leurs fins dernières; nous analyserons ensuite ses calculs bibliques concernant la date de 1914.

3b. CLASSES D'HOMMES

Russell distingue trois classes d'hommes. Les *saints consacrés* connaîtront la joie céleste; les *frères* qui se soumettront aux lois du Royaume goûteront le bonheur sur terre; les *loups déguisés en brebis* subiront la destruction complète.

En simplifiant un peu, on peut dire que Russell distinguait trois classes d'hommes: 1° les saints consacrés: ses propres disciples; 2° les frères ou chrétiens de nom: ceux qui croient au Christ, mais n'ont pas accepté son appel, à lui, Russell; 3° les loups déguisés en brebis: ceux qui se disent chrétiens, mais ne croient pas au Christ rédempteur ³⁸.

* Les Témoins actuels, cependant, ne parlent plus de l'année 1874, ni de la présence invisible du Christ depuis ce moment, et ils rejettent l'idée de faveurs spéciales au peuple juif dans les temps de la fin.

Les *saints consacrés* connaîtront seuls la joie céleste. Engendrés de l'Esprit comme créatures nouvelles, ils ont conclu avec Dieu un traité qui les engage à devenir des sacrifices vivants. C'est la « classe du sanctuaire ³⁹ ». Mais cette classe se subdivise en deux groupes. Ceux qui sont fidèles au traité fait avec Dieu constituent le *petit troupeau*, les vainqueurs, les cohéritiers du ciel; ce sont les 144,000 * qui, dans le Royaume, recevront le trône et la nature divine et formeront le Corps du Christ; ils sont aussi l'Épouse du Christ ⁴⁰. Les autres consacrés, la *grande multitude*, parce qu'ils ont été infidèles à leur traité, seront d'abord châtiés; puis ils comprendront le plan divin et s'y soumettront; ils deviendront des êtres spirituels, mais inférieurs, sans le trône et la nature divine ⁴¹.

Les *frères* devront faire un choix au temps du « rétablissement »; s'ils se soumettent aux lois du Royaume, ils obtiendront la vie humaine parfaite. Ce rétablissement s'accomplira graduellement pendant le millénium ⁴². A la tête de cette humanité et la dirigeant, se trouveront les justes d'Israël de l'Ancien Testament, ressuscités hommes parfaits. Ils communiqueront directement avec le Royaume du Ciel ⁴³ **.

Quant aux *loups déguisés en brebis*, et à tous les autres qui ont rejeté le Christ, c'est la destruction complète, ou « seconde mort », qui les attend ⁴⁴. On peut supposer que Russell rangerait dans

* Ici encore, Russell interprète à la lettre une figure de l'Apocalypse: « Et j'appris combien furent alors marqués du sceau: 144,000, de toutes les tribus des enfants d'Israël. » (Apoc. 7: 4; voir aussi Apoc. 14: 1, 4.) 144,000, c'est le carré de 12, le nombre sacré, multiplié par 1000; ce chiffre symbolique désigne la multitude des fidèles du Christ, l'Israël nouveau, en d'autres termes, le grand nombre des élus (voir plus loin, p. 179).

** Russell a représenté ces diverses catégories en une pyramide semblable à celle-ci.

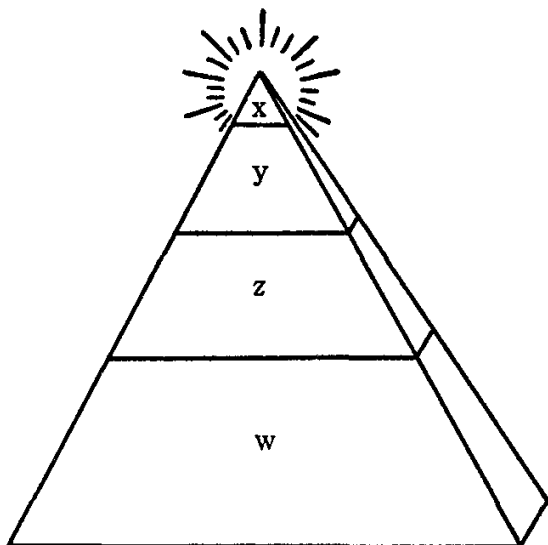
x: le Christ et ses membres

y: la grande multitude

z: Israël restauré

w: le genre humain parfait

(Extrait d'un tableau hors texte qu'on trouve au début de *Studies in the Scriptures*, I.)



cette classe une bonne partie du clergé catholique, en tous cas probablement les papes, si l'on en juge par ce qu'il dit de la papauté⁴⁵. Pour lui, le « système de la papauté », c'est l'Antéchrist; la prostituée qu'est l'Église s'unit à un homme, son chef, le pape, et elle devient ainsi un empire religieux, faussement appelé la chrétienté; c'est là l'Antéchrist, l'homme de péché dont parlent saint Jean et saint Paul (I Jn 2: 18; II Thess. 2: 3).

On montrera, dans la seconde partie de cet ouvrage, comment ces idées d'une destruction complète et d'une récompense purement terrestre contredisent des affirmations très claires de l'Écriture sainte et ne reposent en définitive que sur une fausse interprétation de quelques textes prophétiques.

3c. CALCULS BIBLIQUES : 1914

Par une interprétation fantaisiste des textes sacrés et des événements historiques, Russell conclut, de façon inéluctable, que la fin du monde arrivera en 1914.

Les prédictions que fit Russell concernant l'année 1914 sont capitales. Elles peuvent expliquer un grand nombre d'adhésions à son mouvement et, d'un autre côté, elles donnent une bonne idée de son exégèse. Mais avant de résumer ses calculs bibliques, quelques notes préliminaires s'imposent concernant un verset de l'Évangile qui sert de base à son raisonnement.

Jésus annonça dans une même prophétie la ruine de Jérusalem et la fin du monde; au cours de cette prédiction, Il a dit, d'après saint Luc: « Jérusalem demeurera foulée aux pieds par des païens jusqu'à ce que soient révolus les temps des païens. » (Lc 21: 24.) Notre Seigneur annonçait ainsi la prise de Jérusalem comme châtiment de la nation juive (« Jérusalem foulée aux pieds »); et cette humiliation devait durer aussi longtemps que Dieu le jugerait bon: c'est le sens probable de l'expression « jusqu'à ce que soient révolus les temps des païens * ».

* Cette expression demeure obscure: le sens que nous lui donnons paraît le plus naturel, quoique plusieurs auteurs l'expliquent autrement. D'après eux, Notre Seigneur aurait repris, dans ce verset, une autre prédiction qu'Il avait déjà faite: les Gentils se convertiront et ils remplaceront les Juifs comme peuple élu de Dieu, jusqu'à ce que ceux-ci se convertissent à leur tour. Notre Seigneur annoncerait alors dans ce verset une période de temps

Nous savons que Jérusalem fut prise par les Romains en 70; ainsi se réalisa la prophétie de Notre Seigneur. Quant à la fin du monde, dont Notre Seigneur parle dans le même discours, il n'a pas jugé bon de nous en révéler la date. Russell, lui, va nous l'apprendre, en ajoutant au texte sacré ses propres idées. Notre Seigneur, d'après lui, aurait annoncé que la fin du monde aura lieu à la fin du temps des païens ou temps des Gentils ⁴⁶. Il n'avait alors qu'à étudier le temps des Gentils.



Pour Russell, ce temps a commencé à la chute du royaume d'Israël (le *type*, ou symbole historique du Royaume de Dieu) et il se terminera avec l'établissement du véritable Royaume de Dieu (*l'antitype*), quand le Christ sera glorifié avec ses élus. Il suffira donc à Russell de trouver le début et la durée du temps des Gentils pour en connaître d'avance la fin.

Russell commence par établir que Jérusalem fut prise par Nabuchodonosor en 606 avant Jésus-Christ: c'est le début du temps des Gentils ⁴⁷. Malheureusement, il y eut deux prises de Jérusalem, l'une en 597 et l'autre en 586, mais aucune en 606; et la seconde seulement entraîna la déportation des Juifs à Babylone.

Le temps des Gentils, c'est une période de châtement pour Israël. Au Lévitique, Dieu dit à Israël: « Si malgré cela vous ne m'écoutez point, je continuerai à vous châtier au septuple pour vos péchés » (Lév. 26: 18); mais Russell lisait le texte anglais, et il interprète *seven times (more)* comme sept temps ou périodes, au lieu de sept fois plus ⁴⁸. D'ailleurs, dans un songe prophétique, Dieu avait annoncé à Nabuchodonosor un châtement symbolique qui durerait sept temps (Dan. 4: 13-20) ⁴⁹.

D'autre part, pour Russell, *un temps*, c'est une année, au sens littéral ou au sens symbolique; et une année symbolique, c'est une période composée de 360 années, au lieu de 360 jours (12 mois lunaires de 30 jours = 360 jours), parce que Dieu dit à Ézéchiël: « Je t'ai compté un jour pour une année. » (Éz. 4: 6.) Sept temps,

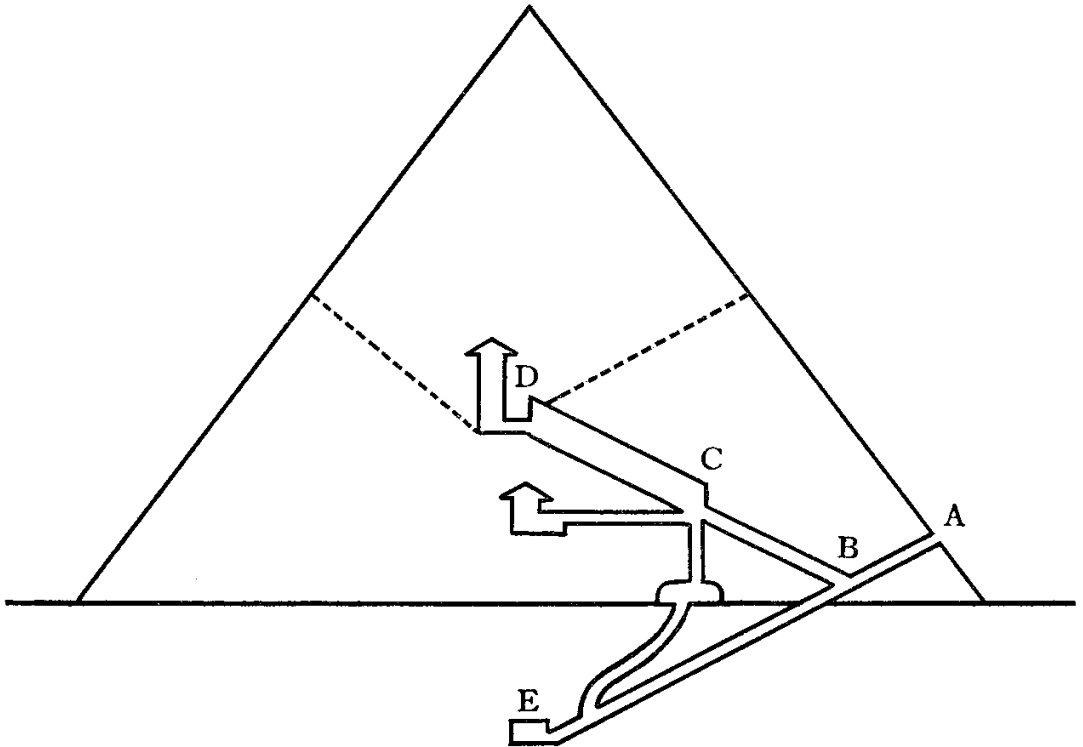
qui dure depuis la ruine de Jérusalem et qui va durer jusqu'à la conversion, en masse, du peuple juif. Avec cette conversion, les temps des Gentils seront révolus, la fin du monde pourra suivre, et le règne final du Christ commencer. Concernant cette conversion tardive des Juifs, saint Paul, un juif devenu l'Apôtre des Gentils, a écrit: « Une partie d'Israël s'est endurcie jusqu'à ce que soit entrée la totalité des païens, et ainsi tout Israël sera sauvé, comme il est écrit. » (Rom. 11: 25-26.)

ou années symboliques, désignent donc, d'après Russell: 360×7 ou 2520 années. Si cette période de 2520 ans a commencé en 606 avant Jésus-Christ, 606 années étaient passées lorsque l'ère chrétienne a débuté et il en restait encore 1914 après la naissance de Jésus-Christ ($2520 - 606 = 1914$). La période doit donc se terminer en l'an 1914 de notre ère ⁶⁰ *.



En plus d'être fantaisiste, ce calcul repose sur une série d'erreurs. Dans la bouche de Notre Seigneur, le temps des Gentils a un sens différent de celui que Russell lui donne. La fin du royaume d'Israël ne date pas de 606 avant Jésus-Christ. Le texte

* Russell appuie sa conclusion sur un autre calcul, la longueur des couloirs de la grande pyramide d'Égypte. Le point C, où commence la grande galerie CD, marquerait la naissance de Notre Seigneur, ou l'an 0 de l'ère



chrétienne; le couloir ascendant BC mesure 1542 pouces: le point B marque donc l'an 1542 avant Jésus-Christ. La chambre souterraine E symbolise, pour Russell, les jours de grands troubles qui vont marquer la fin du temps présent; or, le couloir descendant BE mesure 3457 pouces; il doit donc s'écouler 3457 ans entre l'an 1542 avant Jésus-Christ (point B) et cette période de troubles: celle-ci doit donc arriver en 1915 ($3457 - 1542 = 1915$) ou à la fin de 1914, comme il le dit lui-même. (*Studies in the Scriptures*, III, 341-342.)

du Lévitique ne parle nullement de sept temps pour le châtement annoncé. Et les auteurs sacrés ne donnent pas aux chiffres bibliques la précision arithmétique avec laquelle nous comptons les années aujourd'hui. Pourtant, les publications actuelles des Témoins de Jéhovah reprennent les calculs de Russell à peu près tels quels; ils suppriment seulement la référence au texte du Lévitique: sans doute, l'erreur paraît trop claire; et l'année 606 devient 607. Ils concluent que 1914 marque simultanément « le commencement de la fin du vieux monde et la naissance du nouveau gouvernement théocratique pour notre terre ⁵¹ ». Leur conclusion n'a pas plus de valeur que la prédiction de Russell: elle repose sur les mêmes erreurs.

L'année 1914 a pourtant marqué un événement historique important, le commencement de la première guerre mondiale. Y aurait-il un lien entre ce bouleversement et les anticipations de Russell, et celui-ci aurait-il prédit cette guerre trente ans à l'avance? Voyons.

3d. AVEU D'ÉCHEC

C'est fausser l'histoire que de dire : Russell a prédit la guerre de 1914. Il s'attendait à tout autre chose et il a avoué son échec en corrigeant ses prédictions après coup.

Les Témoins de Jéhovah veulent aujourd'hui transformer en victoire l'échec de Russell en 1914: « La Société Watch Tower, écrivent-ils, ne s'était pas trompée pendant ces trente ans de propagande où elle avertissait les nations des Gentils de cette année fatidique 1914 ⁵². »

Malheureusement, les prédictions de Russell ne peuvent pas s'appliquer à la guerre de 1914. Russell emploie bien des expressions comme celles-ci: un conflit rempli de sang, une tempête sauvage et terrible ⁵³, « la plus grande révolution que le monde ait jamais vue ⁵⁴ »; mais tout cela, dans sa pensée, s'applique à la bataille d'Harmaguédon. Il décrit d'abord les armées des pouvoirs civils existants et annonce que, dans la crise tout proche, elles pourraient bien se tourner contre leurs chefs; puis, cette

possibilité devient une certitude: le Seigneur, « le grand Michel, le Capitaine de notre salut », va prendre leur direction pour la victoire finale et décisive, celle qui renversera l'ordre social actuel ⁵⁵. S'agit-il du Seigneur en personne? Pas nécessairement. Mais la façon vibrante dont Russell parle de lui comme prenant le commandement de sa grande armée en a certainement trompé plusieurs, à commencer peut-être par lui-même, quoiqu'il insiste ailleurs pour dire que le Christ est présent mais non visible ⁵⁶.

Les Témoins de Jéhovah refusent aujourd'hui d'identifier la guerre de 1914 avec la bataille d'Harmaguédon: « Plusieurs ont cru, disent-ils, mais à tort, que la guerre commencée en 1914 se transformerait dans la bataille du « Grand Jour du Dieu Tout-Puissant ⁵⁷ ». » Mais ici, les Témoins trahissent Russell. C'était bien ce grand combat que Russell décrivait ⁵⁸ et dont il disait, en 1897: « Dix-sept années paraissent amplement suffisantes pour la complète réalisation de ces événements ⁵⁹. » Et, selon lui, immédiatement après cette heure d'épaisses ténèbres devait commencer le millénium ⁶⁰. Près de cinquante ans ont passé depuis, et les Témoins de Jéhovah admettent qu'Harmaguédon et l'ère de bonheur sont encore à venir ⁶¹.

Russell s'est donc trompé. Le long article qu'il publia le 1^{er} novembre 1914 manifestait ses hésitations, sinon son embarras: il y formulait l'opinion que le 20 septembre avait « probablement » marqué la fin du temps des Gentils, mais que le renversement complet des nations se ferait graduellement, peut-être dans une année ⁶². Les corrections qu'il fit dans la suite au texte de son principal ouvrage constituent également un aveu d'erreur.

Les six premiers volumes de ses *Études des Écritures* (*Studies in the Scriptures*) avaient paru entre 1886 et 1904. Ils connurent plusieurs réimpressions. Il est révélateur de comparer aux premières éditions celles qui ont suivi 1914: elles contiennent d'intéressants changements. Ainsi Russell avait écrit qu'en 1914, « le Royaume de Dieu... acquerra l'autorité universelle complète et qu'il sera alors... fermement établi sur la terre, sur les ruines des institutions actuelles ⁶³ »; dans l'édition de 1916, cette phrase est devenue: « Le Royaume de Dieu *commencera* à cette date (1914) à assumer l'autorité universelle et il sera alors *en peu de temps*... fermement établi... ⁶⁴ » La glorification du dernier parmi

les membres du Christ se fera « avant la fin de 1914 », avait-il dit; en 1916, il corrige: « avant la fin du *renversement* ⁶⁵ ». Quant à la date de celui-ci, il avoue dans une note ajoutée en 1916: « Nous ne sommes pas informés combien de temps exigera l'exécution de ce renversement, mais nous avons des raisons de croire que cette période sera courte ⁶⁶. » Dans un autre volume, paru en 1897, il avait écrit que le « jour de vengeance », cet espace de quarante ans commencé en octobre 1874, « finira en octobre 1914 »; en 1915, il annonce que la fin viendra *bientôt* ⁶⁷.



Allons-nous croire un prophète qui corrige ses textes? D'ailleurs, les Apôtres avaient déjà demandé à Notre Seigneur: « Dis-nous quand cela aura lieu. » Et Il leur avait répondu: « Quant à la date de ce jour et à l'heure, personne ne les connaît, ni les anges des cieux, ni le Fils, personne que le Père, seul... Veillez donc, car vous ne savez pas quel jour va venir votre Maître. » (Mt. 24: 3, 36, 42.) Russell aura beau dire que cette réponse valait pour les Apôtres, mais qu'elle ne vaut plus, parce que le Seigneur a voulu le lui révéler ⁶⁸ *; il n'a rien pour le prouver.

4. SON CARACTÈRE ET SA VIE PRIVÉE

Revenons à la vie de Russell et essayons de voir un peu, au témoignage de ses nombreux procès, quelle sorte d'homme il fut.

Les Témoins de Jéhovah s'en prennent souvent aux catholiques qui écrivent ainsi sur la vie privée de Russell. Nous n'avons nullement l'intention de juger Russell: Notre Seigneur nous a défendu de porter un jugement sur nos frères humains (Mt. 7: 1). Mais Notre Seigneur nous a dit aussi: « Méfiez-vous des faux prophètes... C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. » (Mt. 7: 15-16.) Celui qui se présente comme l'ange du Seigneur,

* Aujourd'hui, les Témoins sont revenus à une interprétation un peu plus littérale du texte de Mt. 24: 36: « Personne ne connaît la date, disent-ils, mais nous savons que ce sera très bientôt. » (*From Paradise Lost to Paradise Regained*, 205; « *Your Will Be Done on Earth* », 344-345.)

l'envoyé spécial de Dieu ⁶⁹, doit manifester la vérité de sa mission par une vie irréprochable.

Des témoignages nombreux, consignés aux archives de diverses cours de justice, mettent sérieusement en doute la fidélité conjugale de Russell et la droiture de son caractère. De ces dossiers, nous retiendrons le procès en séparation d'avec sa femme et trois procès pour diffamation que Russell intenta ⁷⁰.

Encore une fois, il n'appartient à aucun homme de juger si Russell est coupable ou non aux yeux de Dieu. Nous voulons seulement, devant les faits, poser la question suivante: la conduite *extérieure* de cet homme correspond-elle à la mission qu'il prétend avoir reçue de Dieu ?

4a. PROCÈS EN SÉPARATION :

L'ÉPOUX RUSSELL

Mme Russell demande et obtient la séparation légale d'avec son mari, ainsi qu'une pension alimentaire. Les témoignages du procès mettent sérieusement en question la fidélité conjugale de Russell.

Depuis leur mariage en 1879, Mme Russell s'était vouée corps et âme à l'œuvre de son mari. Mais après plusieurs années d'étroite collaboration, quelques mésententes se firent jour: ils divergeaient d'opinion sur la manière d'administrer les affaires de la Société et de la revue, qu'ils dirigeaient conjointement; surtout, Mme Russell s'opposait aux modifications que son mari voulait faire à ses articles. Peu à peu, une suite d'incidents pénibles changèrent leur estime réciproque en hostilité ouverte.

En 1897, après dix-huit années de mariage, Mme Russell quittait son mari. En 1903, elle demanda la séparation légale *,

* *Divorce from bed and board*, par opposition à *absolute divorce*. Plusieurs publications parlent de *divorce* tout simplement; au sens français du mot, l'expression est inexacte: Mme Russell ne demandait que la séparation de corps et de biens. D'ailleurs, un divorce au sens strict ne lui aurait pas permis d'obtenir de pension alimentaire; et un fin observateur ajoute: elle ne voulait pas permettre à son mari de se remarier.

fondant cette demande non pas sur une accusation d'adultère, mais sur les offenses graves (*indignities*) dont le « pasteur » s'était rendu coupable envers elle. L'affaire fut plaidée seulement en avril 1906; Mme Russell obtint gain de cause. Au mois de janvier suivant, elle demanda une pension alimentaire; la décision, favorable, fut rendue en 1908, mais la pension ne lui fut payée de fait qu'en juin 1909, pour les raisons que nous expliquerons.



Dans sa déclaration à la cour, en date du 9 avril 1906, Mme Russell se plaint des mauvais traitements dont elle a été l'objet de la part de son mari, en particulier durant les années 1896 et 1897. Le « pasteur » manque de respect envers elle, il l'insulte en présence de tierces personnes, il la fait passer pour une déséquilibrée mentale, il ne permet pas qu'elle reçoive; en somme, il entrave sa liberté et il nuit à sa santé. Car ces malveillances continues ont aggravé une maladie pénible, l'érysipèle, dont elle souffrait déjà. Sans appui et sans protecteur, menacée continuellement dans son repos, affaiblie par la maladie que la conduite de son mari aggrave, Mme Russell quitte sa demeure, en 1897, pour mettre fin à une situation intolérable. Dans une lettre subséquente, le « pasteur » lui affirme qu'il n'est pas fait comme les autres, et que personne, sauf le Seigneur, ne s'entend avec lui.

Au cours du procès, Mme Russell est amenée à s'expliquer sur les premières manifestations du désaccord entre elle et son mari, et elle relève quelques incidents antérieurs aux années 1896 et 1897⁷¹. Vers 1894, à son dire, deux de leurs pensionnaires, Rose Ball, secrétaire, et Emily Matthews, servante, étaient l'objet d'attentions spéciales de la part du « pasteur ». Mme Russell reçut de la secrétaire l'aveu que son mari se permettait des familiarités avec elle. Le « pasteur » avait avoué à Rose Ball qu'avec les dames il se comportait comme une méduse (*jellyfish*), saisissant toutes les proies qui s'offraient à lui. Sa femme le surprit même, plusieurs fois, dans la chambre de l'une et de l'autre. Lui faisait-elle des remarques sur l'inconvenance de sa conduite, il trahissait son dépit par sa mauvaise humeur.

Ces faits incriminables, de nature à motiver une accusation d'adultère, furent considérés comme irrecevables lors du procès, parce qu'ils étaient antérieurs aux griefs mentionnés dans la déclaration de la plaignante. Pour cette raison, l'accusation d'adultère, en tant que motif de séparation, fut rejetée par la cour. Cependant, pour l'historien plus intéressé aux faits qu'à la stricte légalité, il ressort clairement des dossiers du procès que les doutes sérieux de Mme Russell sur la fidélité conjugale de son mari n'étaient pas sans fondement.

Quant aux offenses graves et continuelles que nous avons mentionnées, disons seulement qu'elles valurent à la plaignante de gagner sa cause: à la fin du mois d'avril 1906, le jury rendit un verdict en faveur de Mme Russell. La cour ordonna que jugement fût prononcé conformément au verdict.

En janvier 1907, Mme Russell présenta une requête à la Cour des plaids communs pour obtenir une pension alimentaire. Un an plus tard, en janvier 1908, la cour condamnait Russell à payer à son épouse 1,000 dollars à titre de pension déjà due, et 100 dollars par mois dans la suite; les frais de cour s'élevaient à 1,225 dollars. Au mois de mars 1908, un ordre de la cour décréta la séparation de corps et de biens. Le « pasteur » porta la cause en appel devant la Cour supérieure de l'État de Pennsylvanie, qui confirma, en octobre, le jugement déjà rendu. Le « pasteur » demanda ensuite la permission d'en appeler à la Cour suprême du même État, mais sa demande fut rejetée.

D'autres difficultés s'annonçaient pour le « pasteur ». Comme il persistait dans son refus de payer la pension alimentaire et les frais de cour, on engagea des procédures en saisie-exécution de ses biens. Pour échapper à la saisie, le « pasteur » prétendit que les biens en question n'étaient pas sa propriété, mais celle de la Société Watch Tower. Un shérif fut chargé de procéder à la saisie: en décembre 1908, il mit à l'enchère les actions de Russell dans la Société Watch Tower et la United States Investment Company. La vente rapporta la somme de 67 dollars. On devait alors, semble-t-il, se saisir de la personne de Russell. Mais au moment où la justice allait procéder à l'arrestation du « pasteur », des amis intervinrent et, en juin 1909, liquidèrent sa dette, en versant une somme de près de 9,000 dollars. Ainsi Russell sortait-il d'une pénible impasse. Après ces événements malheureux, il transféra à Brooklyn les quartiers généraux de sa Société.

4b. PROCÈS CONTRE LE
WASHINGTON POST

A cause d'un article concernant son procès en séparation, Russell intente une action au journal *The Washington Post*. Des détails techniques de légalité lui permettent de gagner en Cour d'appel.

Faisant écho au procès en séparation, le journal *The Washington Post* avait relevé et joyeusement commenté la conduite de Russell avec sa secrétaire. L'histoire parut, coiffée du titre: « The Reverend Jellyfish Russell », ou « Le révérend Russell-la-méduse »⁷².

En février 1908, le « pasteur » intente au journal une action en dommages pour libelle diffamatoire. Il invoque le tort fait à sa réputation en tant que ministre d'une secte, éditeur d'un périodique religieux et auteur de plusieurs livres et brochures dont il retire des revenus. De son côté, l'éditeur du *Washington Post* prétend avoir agi de bonne foi, se croyant justifié dans son dessein de ne pas laisser le public ignorer une affaire scandaleuse.

Il fut prouvé que le journal avait omis de contrôler ses sources ou de les indiquer, et qu'il attaquait, sans preuves suffisantes, la vie privée d'un ministre du culte.

Au mois de mai 1908, la Cour suprême (*sic*) du District de Columbia rendit un jugement en faveur du « pasteur », et la *Washington Post Company* dut payer un dollar de dommages. Le « pasteur » en appela de ce jugement à la Cour d'appel du même district, qui revisa le procès.

Renversant le jugement rendu par le premier tribunal, la Cour d'appel autorisa une reprise du procès, donnant raison au « pasteur » sur trois points: 1° le tribunal inférieur avait empêché Russell de faire la preuve complète des dommages qui lui avaient été causés; 2° le tribunal avait aussi refusé au plaignant la permission de présenter devant le jury la question des dommages punitifs; 3° la *Washington Post Company* avait eu tort de considérer l'article éditorial comme privilégié, c'est-à-dire comme échappant à toute poursuite pour diffamation. Le procès ne fut pas repris, semble-t-il. Un auteur, sympathique aux Témoins, ajoute que le journal accepta un compromis: il paya les frais de cour, donna au « pasteur » un cadeau substantiel en argent et, par la suite, publia ses sermons⁷³.

Que conclure ? Le *Washington Post* s'était permis un récit et des commentaires un peu trop égrillards « sans preuves suffisantes à l'appui ». D'un autre côté, les faits établis au procès de Pittsburgh ne laissaient pas de doutes sur les faiblesses sentimentales du « pasteur ».

4c. PROCÈS CONTRE LE
BROOKLYN DAILY EAGLE :
LE BLÉ MIRACULEUX

Le *Brooklyn Daily Eagle* accuse Russell de vendre du blé « miraculeux » à 60 dollars le boisseau. Russell le poursuit pour diffamation et perd son procès.

Au mois de septembre 1911, un journal de Brooklyn publia quelques articles relatifs à Russell et une caricature intitulée « Easy Money Puzzle ». Le « pasteur » y était interpellé par le représentant d'une banque, célèbre pour ses transactions douteuses : « Tu perds ton temps, entre ici. » La légende précisait : « Si le pasteur Russell peut obtenir un dollar la livre pour du blé miraculeux, que n'aurait-il pas obtenu, comme directeur de la vieille banque Union, pour des actions et des obligations miraculeuses ? » Le journal dénonçait ainsi la vente à prix exorbitant d'un blé dit miraculeux *.

Dès le mois suivant, Russell intenta au journal une action en dommages pour libelle diffamatoire, engageant la poursuite pour une somme de 100,000 dollars. Les avocats de Russell soutinrent que le directeur du journal avait attaqué la réputation du « pasteur » en associant son nom aux opérations frauduleuses d'une banque mal famée, et en l'accusant d'extorquer l'argent du peuple.

Le *Brooklyn Daily Eagle* appuya sa défense sur les faits suivants : le « pasteur » régentaient plusieurs corporations, dénonçait toutes les autres religions comme fausses et annonçait l'immi-

* Le prix du blé était alors d'environ 1 dollar le boisseau. Russell vendait le sien 60 dollars le boisseau ou 1 dollar la livre : un boisseau de blé pèse à peu près 60 livres.

nence de la fin du monde dans le dessein d'amener les hommes à faire le sacrifice de leurs biens matériels; l'argent ainsi obtenu était investi dans des entreprises que le « pasteur » dirigeait.

Quant au blé miraculeux, des enquêteurs du gouvernement déclarèrent qu'il n'était pas de meilleure qualité que les autres spécimens en circulation. Autre fait: il fut prouvé, contrairement aux renseignements fournis d'abord, que le fermier miraculeux cultivait son blé sur des terres appartenant à la United States Investment Company, compagnie de gestion pour la Société Watch Tower.

A la fin du procès, le jury rendit son verdict en faveur du journal. Une motion demandant la reprise du procès fut rejetée. Le « pasteur » paya 115 dollars de frais. Il porta la cause devant la division d'appel de la Cour suprême de l'État de New York, qui confirma la première décision*.

4d. PROCÈS CONTRE ROSS : LES PARJURES

Russell poursuit un ministre baptiste de Hamilton qui l'avait accusé, dans un feuillet, de tromper les gens. Devant le magistrat, Russell se parjure plusieurs fois.

J. J. Ross, ministre baptiste de Hamilton, en Ontario, avait publié un feuillet dénonçant le « pasteur » Russell et l'accusant de tromper le public⁷⁴. Russell, disait-il, contredit dans ses écrits la plupart des dogmes chrétiens et se proclame l'interprète authentique de l'Écriture; or, il n'a jamais été ordonné et n'a même pas étudié la théologie. De plus, grâce à sa prédication, il s'enrichit aux dépens des ignorants⁷⁵.

Russell avait mesuré les conséquences des affirmations de Ross: en décembre 1912, il lui intenta une action en dommages

* Dans la même veine, on parle aussi de Santonine, remède merveilleux contre l'appendicite et la typhoïde, d'un autre remède contre le cancer, d'une « fève du millénium » et d'une graine à coton extraordinaire; le tout, vendu par la Société et dûment annoncé dans le journal *Watch Tower* (H. H. STROUP, *The J. W.* 37; E. R. PIKE, *J. W.* 16-17).

pour libelle diffamatoire et lui fit délivrer une assignation à comparaître. L'enquête préliminaire eut lieu à la Cour de police de Hamilton, mais le magistrat renvoya la cause aux assises. Le « pasteur » dut verser un cautionnement de 500 dollars en garantie de sa présence lors de la prochaine session de la Cour supérieure de l'Ontario. Une irrégularité dans la procédure entraîna la reprise de la cause. Russell dut revenir à Hamilton: il reprit la même instance et fit délivrer la même assignation ⁷⁶.

Lorsque la cause fut entendue de nouveau, en février 1913, Russell était en voyage. Ross l'invita à se présenter, sans succès. Un ordre de la cour autorisa une commission à se rendre à Brooklyn pour y interroger Russell en présence des parties intéressées. Mis au courant, celui-ci s'empressa de comparaître ⁷⁷.

Devant la Cour de police, il nia d'abord toutes les accusations portées contre lui et contenues dans le feuillet de Ross, sauf celle qui concernait la vente du blé miraculeux. La suite de l'enquête l'entraîna dans une série de parjures. Retenons les principaux. « Savez-vous le grec ? » lui demande l'avocat. « Oh! oui », répond-il. On lui présente alors un texte grec du Nouveau Testament, mais il ne peut même pas reconnaître les lettres de l'alphabet. Se voyant pris, il admet ensuite son ignorance du latin et de l'hébreu, comme de la philosophie et de la théologie, puisqu'il ne les a pas étudiées. Russell avait aussi soutenu qu'il était ordonné, mais l'avocat de Ross lui fait avouer le contraire. Enfin, il avait également nié l'histoire de son divorce et de la pension alimentaire; pourtant, il doit admettre que la cour avait accordé à sa femme la séparation légale et la pension alimentaire ⁷⁸.

A l'issue de cet interrogatoire, le magistrat ordonne de nouveau le renvoi de la cause aux assises. Rendu à Brooklyn, Russell offre à Ross d'abandonner la poursuite s'il consent à lui faire des excuses. Ross répond qu'il préfère s'en remettre à la décision de la justice ⁷⁹.

A la séance de la Cour supérieure de l'Ontario (tribunal de première instance), la cause est soumise à la considération du grand jury, qui rejette la plainte, ne trouvant rien qui motive l'accusation de libelle diffamatoire. Cette décision empêcha la défense de produire ses témoins, parmi lesquels se trouvait Mme Russell; de la sorte, les faits accumulés par Ross contre le « pasteur » ne purent être rendus publics ⁸⁰.

5. SA MORT

Malgré la déconvenue de 1914, Russell continue de prêcher et de publier jusqu'à sa mort, survenue en octobre 1916.

Les procès de Russell diminuèrent-ils le nombre de ses fidèles ? Il n'est pas facile de le savoir ⁸¹ : il ne s'intéressait pas, semble-t-il, au nombre de ceux qui adhéraient à son mouvement. Par contre, il tenait une statistique exacte des brochures et des livres vendus ou distribués. D'après ces chiffres, le mouvement ne cessa de grandir jusqu'en 1914, où on atteignit 71 millions de tracts ou brochures et près d'un million de livres ⁸².

En 1915, diminution d'un tiers. En 1916, les chiffres étaient tombés à moins de la moitié de leur sommet : 30 millions de brochures et 450,000 livres ⁸³. La guerre en Europe pourrait expliquer un certain recul, mais les États-Unis n'y entrèrent activement qu'en 1917. Il semble bien que les échecs de Russell dans ses prédictions et ses procès lui aient fait perdre plusieurs propagandistes et de nombreux acheteurs de ses volumes. D'ailleurs, l'histoire officielle des Témoins attribue le recul de 1915-1916 à l'opposition grandissante dont Russell et ses associés étaient alors victimes et au ridicule dont on les couvrait ⁸⁴.

Russell n'en continuait pas moins à prêcher et à publier. Il rééditait ses *Studies in the Scriptures*, y faisant des retouches, comme nous l'avons indiqué. Et il voyageait toujours. La mort le surprit au cours d'une de ces tournées de conférences, le 31 octobre 1916, dans un wagon de chemin de fer quelque part au Texas ⁸⁵. On raconte, souvent d'un ton ironique, qu'à la veille de mourir Russell demanda à son secrétaire de lui faire une tige romaine avec les draps de lit du wagon-dortoir ⁸⁶. Le malade ne désirait peut-être qu'un vêtement commode ; son compagnon toutefois y a vu aussi le symbole de la victoire et de la paix qui attendaient ce dévoué prophète dans sa réunion prochaine avec le Seigneur ⁸⁷.

Russell avait soixante-quatre ans. Il avait fondé et dirigé une organisation déjà étendue à plusieurs pays. Lui-même avait parcouru, dit-on, plus d'un million de milles (quarante fois le tour de la terre), prêché plus de 30,000 sermons et écrit 50,000

pages de livres et brochures ⁸⁸. Il avait pourvu à l'administration financière de son entreprise en instituant et en faisant incorporer plusieurs sociétés ou compagnies.

Ses fidèles l'avaient considéré comme un prophète, inférieur à aucun Apôtre ou réformateur religieux, sauf peut-être à saint Paul. Par contre, d'autres le prenaient pour le diable en personne ⁸⁹. De toute façon, son successeur, après avoir fait son éloge funèbre ⁹⁰, allait peu à peu le reléguer dans l'ombre pour le faire enfin sombrer dans l'oubli. Jusqu'à ces dernières années, à peu près aucun Témoin de Jéhovah ne connaissait le « pasteur » Russell. Depuis lors, il semble qu'on ait décidé de le réhabiliter, à moins qu'on ait voulu atténuer ou expliquer certains faits embarrassants que d'autres publications avaient mis en lumière.

Joseph Franklin Rutherford

l'organisateur de la Théocratie

I. PREMIÈRES ANNÉES

L'avocat Rutherford, conseiller légal de la Société Watch Tower depuis 1907, en devient le président à la mort de Russell. Il écarte ses rivaux. Vers la fin de la guerre, on le met en prison pour avoir prôné la déloyauté envers son pays et le refus du service militaire.

Joseph Franklin * Rutherford succéda à Russell. Il était né le 8 novembre 1869, dans l'État du Missouri. Ses parents, baptistes, cultivaient la terre d'une petite ferme qu'ils possédaient ¹.

Malgré la condition modeste de sa famille, qui compta huit enfants, Rutherford devint avocat. Quel genre d'études fit-il ? Un auteur, qui a vécu dans le comté où Rutherford a pratiqué le droit, affirme qu'on chercherait en vain son nom dans les registres des écoles de droit du Missouri ². Mais Rutherford fut sténographe à la cour; il aurait sollicité son admission au barreau de Boonville, subi son examen avec succès, et obtenu ainsi son permis de pratiquer le droit, le 5 mai 1892 ³. Jusqu'ici il ne mériterait que des félicitations. Mais il n'est pas sûr que sa conduite professionnelle ait été aussi honorable: il se vit condamné à l'amende pour offense à la cour, en 1894 ⁴, et certain de ses procédés d'avocat reçut le qualificatif de peu honnête (*sharp practice*) dans un jugement prononcé par la Cour d'appel du Missouri, en 1897 ⁵.

Comment put-il alors être nommé juge ? Car il fut surtout connu sous le titre de Juge Rutherford. De fait, il n'eut jamais d'autre nomination officielle que la suivante. Dans l'État du

* On trouve parfois Joseph Frederick au lieu de Joseph Franklin Rutherford. (*Time*, 39, 3 [Jan. 19, 1942] 76; *Saturday Night*, 60, 20 [Jan. 20, 1945] 14.)

Missouri, lorsque le juge régulier de la Cour de circuit est absent, les avocats choisissent un des leurs pour le remplacer ⁶. Rutherford fut ainsi appelé à remplir la fonction de juge quatre fois au cours de sa carrière ⁷. Telle fut, semble-t-il, l'origine du titre dont on le nommera plus tard couramment ^{*}.

Rutherford avait vingt-quatre ans lorsqu'une propagandiste vint lui vendre les livres de Russell: c'était son premier contact avec le russellisme; ces livres lui révélèrent le plan de Dieu et le firent passer, selon ses propres mots, du doute à la joie ⁸. Dix ans plus tard, nouvelle illumination qui l'engage plus à fond: « Un soir, en 1904, a-t-il raconté lui-même, j'entraï comme par hasard dans une réunion de 150 Étudiants de la Bible qui se tenait Grand Boulevard (à Saint-Louis, Missouri); j'en ressortis si fortement impressionné et ravi que je revins à Boonville, où je pratiquais le droit, et y organisai un groupe d'étude de Bible ⁹. »

Pourtant, Rutherford ne fut baptisé qu'en 1906 par Alexander Hugh Macmillan, qui rapporte le fait ¹⁰. Dès 1907, il devint le conseiller légal de la Société Watch Tower, à Pittsburgh, puis à New York ¹¹. C'est lui qui plaidait pour Russell au procès de celui-ci contre le *Brooklyn Daily Eagle* ¹². Sa profession d'avocat n'est peut-être pas étrangère à son succès dans la Société: Russell était toujours en procès et les russellistes ne comptaient guère d'avocats dans leurs rangs ¹³.

On nous apprend que Rutherford fut élu à l'unanimité président de la Société légale Watch Tower, lors de la réunion annuelle tenue à Pittsburgh, le samedi 6 janvier 1917 ¹⁴. Il y avait 600 personnes, dit-on, et 150,000 votes furent donnés, par procuration ou personnellement ^{**}. Mais que s'était-il passé avant

* Cette coutume vint-elle d'un désir qu'il aurait exprimé lui-même ou du libre choix de ses fidèles désireux d'augmenter son prestige? Ses amis soutiennent la deuxième opinion, les autres, la première. On a rapproché de cette appellation plus ou moins usurpée les attaques violentes de Rutherford contre les prêtres qui se font ou se laissent appeler « Père » (les Anglais et les Américains appellent tous les prêtres *Father*); Rutherford les accuse de désobéir à la parole de Notre Seigneur: « N'appellez personne votre Père sur la terre » (Mt. 23: 9); s'il faut ainsi prendre au pied de la lettre chaque mot de l'Écriture sainte, Rutherford a manqué à un ordre formel de Notre Seigneur, puisque celui-ci a dit: « Ne jugez pas, pour n'être pas jugés. » (Mt. 7: 1.) (R. FELIX, *Rutherford Uncovered*, 19.)

** A 10 dollars par action, cela fait une valeur de 1,500,000 dollars pour la seule Société Watch Tower, sans compter les autres compagnies possédées et dirigées par Russell. En 1912, des 50,000 parts de la Société Watch Tower

la réunion? Les difficultés qui suivirent laissent soupçonner de violentes rivalités, malgré l'unanimité du vote.

Contre le nouveau président, les animosités grandirent en 1917 et en 1918. Profitant d'un détail de loi qu'ils ignoraient, Rutherford put renvoyer les chefs des mécontents (*ringleaders*) et reconstituer un nouveau bureau de direction, en juillet 1917. Il fut réélu en janvier 1918 ¹⁶. Des Témoins fidèles ont écrit qu'il devait la présidence au libre choix de ses collaborateurs en même temps qu'à sa force de caractère et à son esprit pénétrant; d'autres attribuent son élection et sa victoire sur ses rivaux au poste qu'il occupait à la mort de Russell et à son art d'accumuler les invectives d'inspiration biblique ¹⁶.

A l'époque même de ces rivalités intérieures et des schismes qui s'ensuivirent ¹⁷, la Société eut maille à partir avec le gouvernement américain. Huit de ses représentants, entre autres, Rutherford, furent arrêtés le 8 mai 1918, puis condamnés à vingt ans de pénitencier pour avoir parlé contre le service militaire et semé l'insubordination et la déloyauté dans la marine et l'armée américaines ¹⁸.

Ils furent internés au pénitencier d'Atlanta, en Georgie. Au printemps qui suivit l'armistice, les accusés obtinrent d'en appeler et ils furent relâchés moyennant caution de 10,000 dollars chacun. Par la suite, le gouvernement retira sa poursuite ¹⁹. Les prisonniers, qui avaient posé au martyre, en furent quittes pour l'honneur aux yeux de leurs adeptes *.

Aussi habile que Russell pour appliquer aux événements courants les textes de l'Écriture, Rutherford soutint que Notre Seigneur avait prédit cet internement lorsqu'Il prophétisa: « On vous persécutera; on vous livrera aux synagogues, on vous jettera

alors émises, Russell en possédait indirectement 47,000 (J. J. Ross, *Some Facts and More Facts*, 32-33). Pour l'époque, c'est une fortune considérable. Aussi, l'affirmation suivante paraît-elle curieuse: « Le pasteur Russell est mort sans le sou, sans compte de banque ni propriété personnelle. » On la trouve dans le livre d'un historien complaisant, à qui la Société semble avoir fourni quelques-unes de ses meilleures photos (M. COLE, *J. W.* 62; cf. H. H. STROUP, *The J. W.* 45).

* W. J. Schnell pense que le « juge » avait monté l'affaire dans ce dessein. D'après lui, Rutherford avait écrit ses articles contre la guerre pour triompher de ses rivaux à l'intérieur du mouvement, grâce à l'auréole d'héroïsme que lui vaudraient ses démêlés avec le gouvernement (W. J. SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 37, 51-52). Russell lui-même avait favorisé, quoiqu'en termes équivoques, l'objection de conscience parmi ses fidèles (*Studies*, VI, 594-595).

en prison, on vous mènera devant des rois et des gouverneurs, à cause de mon nom ²⁰. » (Lc 21: 12.) De la même manière, Notre Seigneur aurait aussi annoncé son triomphe sur ses rivaux à l'intérieur du mouvement: Rutherford et ses partisans immédiats seraient préfigurés par le serviteur fidèle et prudent (Mt. 24: 47) que son maître récompense en lui confiant la charge de tous ses biens: « A ceux qu'Il trouva fidèles, dit-il, et qu'Il appela son « serviteur fidèle et prudent », Il envoya des éclairs du temple pour leur permettre de mieux comprendre ce qu'Il attendait d'eux ²¹. » Et les Témoins d'aujourd'hui confirment en racontant comment le « groupe du serviteur méchant » se désagrègea et comment la « classe du serviteur prudent » reprit vaillamment le travail d'imprimerie et de vente ²² *. Ainsi, dans ces textes très généraux, Notre Seigneur aurait songé non pas à tous ses disciples persécutés et fidèles, depuis sa mort jusqu'à la fin des temps, mais à un certain avocat roublard, du nom de Rutherford, et à ses amis, emprisonnés pour déloyauté envers leurs pays et violemment combattus par un groupe de rivaux!

2. ATTAQUES ET CONTRE-ATTAQUES

2a. RÉORGANISATION

Rutherford relance la propagande et l'intensifie : imprimés, discours, congrès, auxquels il ajoute la radio et le phonographe. Sa propagande intempestive et injurieuse suscite de violentes réactions.

Au centre de Brooklyn, on avait essayé de continuer le travail, malgré la guerre et les difficultés du « juge ». Mais à l'été de 1918, on dut fermer boutique ²³.

A peine sorti de prison, Rutherford se remet à la besogne. Dès septembre 1919, il organise un congrès à Cedar Point, dans l'Ohio; 6,000 personnes, dit-on, en suivent les sessions et 200 y sont baptisées ²⁴. Appliquant à la situation présente un épisode de l'Ancien Testament, le « juge » révèle aux congressistes que

* Le « serviteur fidèle et prudent » représenterait donc la Société Watch Tower, comme nous le dirons plus loin. Voir p. 66.

l'œuvre d'Élie, accomplie par Russell et ses disciples, a pris fin avec la tourmente de 1918 et qu'une nouvelle mission commence, correspondant à celle d'Élisée: Dieu lui-même, en effet, avait choisi le prophète Élisée pour continuer l'œuvre de son prédécesseur (I Rois 19: 16) ²⁵.

Afin de reprendre les publications interrompues et de ranimer la propagande par l'imprimé, Rutherford ramène à Brooklyn les quartiers généraux de l'organisation, temporairement transportés à Pittsburgh. Tout en continuant à publier *la Tour de garde*, il lance, toujours en 1919, un magazine bimensuel, *l'Age d'or*; imprimé d'abord en anglais et bientôt aussi en français, il deviendra, en 1937, *Consolation* et, en 1946, *Réveillez-vous! (Awake!)*. Le « juge » décide que la Société imprimera elle-même ses périodiques et ses brochures, et non plus seulement les feuillets comme au temps de Russell. Le numéro du 1^{er} février 1920 fut le premier numéro du journal *Watch Tower* à sortir des presses du nouvel atelier. Deux ans plus tard, celui-ci produisait également les livres de Rutherford ²⁶.

Plus tard on présentera cette réorganisation de 1919 comme le début de ce Monde nouveau que Jéhovah a promis d'établir à la fin des temps ²⁷. Le thème du Monde nouveau est un de ceux que les Témoins exploitent abondamment; ils se nomment souvent eux-mêmes la Société du Monde nouveau.

En 1922, premier discours du « juge » à la radio. En 1924, il inaugure le poste émetteur des Témoins de Jéhovah, WBBR, établi dans Staten Island, à New York ²⁸, et obtient que d'autres postes, toujours plus nombreux, reproduisent ses sermons. Pendant dix ans, la radio demeure l'instrument de propagande par excellence; ainsi, en 1933, 408 postes auraient transmis dans 6 continents plus de 23,000 conférences, toutes enregistrées par le « juge » ²⁹. Des protestations s'élevèrent; personne ne s'en étonnera, qui a lu le texte de ces causeries: elles regorgent d'insultes contre les gouvernements et les « religions organisées » ³⁰. Aussi, plusieurs postes de radio lui refusèrent-ils l'usage de leurs ondes. En octobre 1937, Rutherford fit savoir qu'il renonçait volontairement à la radio commerciale ³¹: il avait trouvé mieux, le phonographe et le camion à haut-parleurs.

Dès 1934, la Société commençait à produire des phonographes portatifs, qu'on utilisa d'abord dans les études de Bible, puis bientôt dans la propagande de porte en porte; elle les vendait

huit dollars ³². Toujours en mal d'afficher de nouveaux records, les Témoins nous disent qu'en 1938, il y avait 19,000 instruments en service avec 430,000 disques reproduisant une centaine de conférences enregistrées en 16 langues et qui furent entendues par 13 millions d'auditeurs ³³. Mais le système semble être tombé en désuétude pendant la guerre: depuis ce moment, il n'en est plus question dans les rapports annuels ³⁴. Peut-être le successeur de Rutherford a-t-il voulu qu'on oubliât l'unique voix alors connue dans le mouvement ?

Rutherford avait lui-même opéré semblable mise à l'écart dans le domaine de l'imprimé, quoique plus lentement. En 1917, il publia *le Mystère de Dieu accompli* (*The Finished Mystery*) qu'il avait fait préparer par deux loyaux disciples, George H. Fisher et Clayton J. Woodworth. L'ouvrage se présentait sous la forme d'un commentaire détaillé, verset par verset, de l'Apocalypse, du Cantique des cantiques et du livre d'Ézéchiel. Rutherford le fit paraître dans la série des *Studies in the Scriptures* comme l'œuvre posthume du « pasteur ». De fait, une partie considérable du texte reproduit divers passages des écrits de Russell. Pourtant, sur plusieurs points, le volume reflète la pensée du « juge » plutôt que celle de son prédécesseur. Les russellistes qui se sont détachés de la Société pour demeurer fidèles à l'esprit du « pasteur » refusent catégoriquement de reconnaître ce tome VII comme l'œuvre de leur maître ³⁵.

Rutherford réédita plus d'une fois les volumes des *Studies*, au moins jusqu'en 1927. Mais durant ce temps, il avait écrit et publié sous son nom plusieurs livres et quantité de brochures; cependant, il allait en écrire bien davantage, publiant, de 1927 à 1941, souvent plus d'un volume et jusqu'à douze brochures chaque année. Il va sans dire qu'il se répétait fréquemment et même se recopiait à l'occasion ³⁶.

Cette propagande massive, pleine d'insultes contre la religion, le clergé et les gouvernements, suscita de violentes réactions. Catholiques et protestants répliquèrent par des articles et des brochures. Ils tentèrent aussi d'obtenir que les postes de radio cessent de transmettre les causeries de Rutherford ³⁷. Il y eut des cas, semble-t-il, où certains voulurent employer la force contre ce qui semblait alors, plus qu'aujourd'hui, une nuisance publique ³⁸. Rutherford ne manqua pas d'accuser l'Église catholique d'avoir ourdi la campagne contre lui, et donc contre la

vérité. Il écrivit ce qui suit dans une lettre à la presse catholique des États-Unis, le 26 juillet 1933 :

Il est apparent que les membres du clergé catholique n'ont aucune autre arme de défense que le bâillon et le gourdin... De telles méthodes employées pour garder le peuple dans l'ignorance et pour l'aveugler au sujet de la vérité sont celles employées par Satan le diable ³⁹.

Que des chrétiens et d'honnêtes citoyens aient voulu défendre l'autorité ecclésiastique et civile, Rutherford ne songea nullement à une telle explication; il ne pensait pas non plus que de paisibles citoyens puissent en avoir assez de ses incessantes importunités. Tout ce qui s'opposait à la diffusion de sa parole et de ses écrits ne pouvait venir que du diable.

2b. LES PROPOS DU « JUGE »

Rutherford accuse la religion, la politique et le commerce de faire l'œuvre du diable. Ses accusations contre l'Église manifestent une étrange ignorance des faits et des doctrines catholiques.

A grand fracas, Rutherford inaugura, en 1922, une campagne d'attaques ouvertes contre la « chrétienté » ⁴⁰; il la poursuivit jusqu'à sa mort. On pourrait résumer ainsi ses propos: le démon a trois agents principaux, la religion, la politique et le commerce; de toutes les religions, la pire est l'Église catholique: saint Jean l'a décrite dans l'Apocalypse sous les traits de la grande prostituée.

Voici, à titre d'exemples, quelques textes du « juge »: ils donneront une idée de ce qui avait provoqué les réactions mentionnées plus haut. Et ce ne sont pas là des phrases d'exception; on en trouve de semblables dans tous ses écrits.

Sur la religion en général

RELIGION signifie accomplir n'importe quelle action contraire à la volonté de Dieu tout-puissant... Satan le diable a introduit la religion chez les hommes ⁴¹.

Lucifer fut poussé par l'ambition à la rébellion; il devint Satan, l'ennemi de Dieu. Il souhaitait s'élever sur un trône et dominer les autres créatures... Il se mit donc à l'œuvre pour établir son organisation... Sur la terre, il institua les

grands groupements religieux, puis le pouvoir financier qu'il appuya de la puissance militaire et d'un régime politique. Il tissa sur toute l'organisation une trame de religion, et fit des chefs de la politique et de la finance les « principaux du troupeau » de la division religion, reliant par là l'un à l'autre ces trois éléments ⁴².

Sur quelques religions en particulier

Catholiques, Protestants et Juifs, amis dans la même tâche, prétendent apporter aux peuples paix et prospérité... Sans doute invoquent-ils le nom de Jéhovah, mais ils n'ont en réalité que mépris pour sa parole et pour son Royaume ⁴³.

Sur l'Église catholique

Le principal ennemi visible de Dieu et, par suite, le plus grand et le pire ennemi public, est l'organisation religieuse catholique romaine...

N'oubliez pas non plus que la Hiérarchie catholique romaine, en tant que système religieux, est appelée dans la Bible: « la prostituée », la « vieille prostituée », « Babylone », « Babylone la Grande, la mère des impudiques et des abominations de la terre ». Au cours des siècles, elle a chevauché sur le dos des gouvernements, des pouvoirs publics, des chefs militaires...

Il arrive souvent qu'un jeune niais se laisse attirer et surprendre par quelque femme lubrique. Les États-Unis paraissent appartenir à cette sorte d'insensés ⁴⁴.

Sur la Société des Nations et les gouvernements

La « bête » (qui porte la « grande prostituée ») est donc l'organisation satanique constituée par les classes dirigeantes de la « chrétienté » dans leur vaine prétention de lutter contre la guerre. Elle fut créée en 1899, et dura jusqu'à la guerre mondiale, où elle sombra dans l'abîme et disparut. Puis, elle remonta de l'abîme après la guerre mondiale et prit la forme de la Société des Nations...

L'Amérique et la Grande-Bretagne ont joué le rôle principal dans la création de la Cour de La Haye et de la Société des Nations, et c'est là une nouvelle preuve que l'empire anglo-américain constitue la « bête à deux cornes » ⁴⁵.

Sur le gouvernement américain

On dit que le gouvernement des États-Unis d'Amérique approche plus qu'aucun autre de l'idéal. Nulle personne honnête qui connaît les conditions régnant aux États-Unis

ne peut cependant prétendre que le gouvernement y soit satisfaisant ⁴⁶.

Pas un seul officier dans le gouvernement américain n'est pour le Royaume de Dieu sous le Christ Jésus ⁴⁷.

Et comme si ces textes ne suffisaient pas, Rutherford y ajoute la caricature et le dessin. La prostituée portant une mitre (ornée de la tiare et des clés de saint Pierre) chevauche sur la bête à sept têtes ⁴⁸; un gros pape joufflu foule aux pieds la Bible ⁴⁹; un évêque, un financier et un chef d'État ridicules, dirigés par le diable, écrasent des corps humains ⁵⁰; autant de dessins en couleurs — et bien d'autres — qui garnissent l'intérieur de ses livres et la couverture de ses brochures. Dans la page centrale d'une brochure, il coiffe de la façon suivante une annonce pour ses ouvrages: des lettres énormes rejoignent, de chaque côté de la page, le visage de deux prêtres pansus aux yeux bandés:

GUIDES AVEUGLES, Serpents, INSENSÉS, Vipères, HYPOCRITES, SÉPULCRES BLANCHIS, PLEINS D'OSSEMENTS DE MORTS ⁵¹!

Si encore le « juge » était bien informé! Mais, pour lui, l'Action catholique, c'est l'« activité politique du Saint-Siège ⁵² »; les principaux moyens d'action de l'Église, ce sont « les Jésuites (qui accomplissent son œuvre d'espionnage ⁵³), les Fascistes, les Nazis ⁵⁴ ». L'Église catholique dirige la Société des Nations à sa fantaisie ⁵⁵; aux États-Unis, elle régenté la radio et le cinéma ⁵⁶. En 1940, elle a voulu s'emparer du gouvernement canadien par l'entremise du fasciste Adrien Arcand *. Le protestantisme est mort: depuis l'époque de la Grande Guerre, il est passé sous la domination de Rome ⁵⁷. La confession, c'est une autorisation à recommencer ses crimes; et les prêtres sont « convaincus de leur droit à accepter de l'argent en rémunération des absolutions qu'ils accordent ⁵⁸ ».



Les prêtres catholiques ne sont pas sans défaut; ils sont les premiers à l'admettre. Mais les propos du « juge » contre l'Église

* Cette accusation, si invraisemblable, mérite d'être traduite et reproduite au texte: « Les conspirateurs catholiques-fascistes au Canada, conduits par Adrien Arcand et dirigés du Vatican, voulaient saisir le gouvernement canadien en 1940. » (Allocution prononcée à Détroit, en juillet 1940, reproduite dans *Conspiracy against Democracy*, 17, puis dans *End of Nazism*, 17.)

reposent sur tant de faussetés qu'un auteur non catholique a écrit, parlant précisément de ces accusations :

Il n'est jamais tombé d'aucune lèvre humaine mensonge plus impudent ni plus méchante calomnie. Cela nous montre Rutherford sous son vrai jour: champion de l'intolérance... Cela le caractérise comme un menteur et un sectaire gigantesque (*It brands him as a monumental liar and bigot* ⁵⁹).

3. TRANSFORMATIONS DOCTRINALES ET ADMINISTRATIVES

Rutherford opéra de profondes transformations dans le mouvement fondé par Russell. Expliquons brièvement celles qui concernent la fin du monde, les classes d'hommes, le nom de la secte et son organisation interne.

3a. LA FIN DU MONDE

ET LE RETOUR DES PRINCES

Dans ses calculs eschatologiques, Rutherford hésite. Il change plusieurs fois la date de la « moisson » ; 1914 devient le *commencement* de la fin du monde et marque ensuite un événement qui se serait passé au ciel. Le « juge » attendait le retour des Princes pour 1925 : ils ont manqué au rendez-vous. Il renonce à fixer de nouvelles dates.

Nous avons vu comment Russell avait corrigé ses prédictions par rapport à 1914. A Rutherford revenait la tâche délicate d'adapter les doctrines eschatologiques de son prédécesseur aux événements courants, vu que le règne de justice et de paix tardait toujours. Nous résumerons sa pensée sur la présence invisible du Christ, la « période de moisson », les années 1914 et 1918; le retour des Princes de l'Ancien Testament, qu'il annonça pour 1925, nous retiendra plus longtemps.

La présence invisible du Christ

Rutherford maintient fermement la présence invisible du Christ dans le monde depuis 1874. Il lui trouve même de nouvelles

preuves: depuis cette date, les inventions se multiplient, comme la chirurgie antiseptique (*sic*), la pasteurisation, le télégraphe, l'électricité, etc. ⁶⁰; et le premier syndicat ouvrier aurait été fondé précisément en 1874. Il explique ce dernier point: les masses ouvrières, dit-il, ont toujours été asservies à la finance, à la politique et à la religion; l'organisation d'unions ouvrières, qui vont les aider à se libérer, témoigne donc de la présence du Christ ⁶¹. Par malheur, les premiers syndicats ouvriers datent de bien avant 1874: leur fondation remonte à 1827, au Canada, à 1790, aux États-Unis, et au début du XVIII^e siècle (1720), en Angleterre ⁶². Or, ces dates de fondation étaient connues, et depuis longtemps, au moment où écrivait Rutherford. Mais ses appels à l'histoire sont aussi fantaisistes que l'idée d'une seconde présence du Christ datant de 1874: Notre Seigneur n'a-t-il pas dit à ses Apôtres, et à leurs successeurs (autrement la phrase n'aurait pas de sens): « Je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde » (Mt. 28: 20) ?

La « période de moisson »

D'après Russell, le retour invisible du Christ, en 1874, avait inauguré le rassemblement des vrais chrétiens, qui allait se poursuivre quarante ans et se terminer, sans faute, en 1914. Le « pasteur » appelait cette période la moisson chrétienne: elle devait clore l'âge de l'Évangile; d'après lui encore, elle correspondait à une moisson de l'âge judaïque, accomplie entre 30 et 70 après Jésus-Christ, au cours de laquelle Jésus, puis les Apôtres, avaient voulu rassembler les brebis perdues d'Israël ⁶³ *.

Rutherford hérite de cette doctrine. Quant au fait des deux moissons, aucun doute dans sa pensée; mais il hésite sur leur date. Parlant de la moisson chrétienne, celle qui nous intéresse davantage, il commence par la retarder et la fait durer de 1878 à 1918. Les quatre années précédentes, 1874 - 1878, en auraient vu la préparation, correspondant à la vie publique de Notre Seigneur

* Ces élucubrations à propos d'une moisson du peuple juif reposent sur une interprétation contournée d'une comparaison qu'on lit dans l'épisode de la Samaritaine: « Levez les yeux, dit Notre Seigneur à ses Apôtres, et voyez: les champs sont blancs pour la moisson. » (Jn 4: 35.) Le Maître parle ici d'une moisson spirituelle, dont les Samaritains seront les prémices; rien dans le texte ne permet d'en limiter le sens aux Juifs des années 30 à 70, comme le veut Russell.

durant laquelle celui-ci aurait préparé la moisson judaïque. Pour conserver intact le parallélisme entre les deux âges, le « juge » retarde aussi la première moisson et la place entre 33 et 73 ⁶⁴. Mais ici surgit une difficulté; pour lui et le « pasteur », l'âge judaïque se clôt au moment où les Juifs perdent leur liberté, ce qui se réalisa, selon les historiens, quand la Judée devint province romaine, à la prise de Jérusalem, en 70. Qu'à cela ne tienne, le « juge » retardera la perte de la liberté, pour les Juifs, jusqu'à la chute de la forteresse de Masada, trois ans plus tard ⁶⁵ *.

En 1924, Rutherford se corrige lui-même. La moisson de l'âge évangélique a bien commencé en 1874, comme le pensait Russell, mais elle doit durer cinquante ans au lieu de quarante, parce que, dit-il, du commencement de la moisson juive à la Pentecôte, il y eut cinquante jours. Et comme un jour symbolique, c'est une année, alors ⁶⁶... Vous ne saisissez pas? C'est donc signe que Jéhovah ne vous a pas choisi pour vous révéler ses merveilleux calculs ⁶⁷! Hélas! le « juge » s'est encore trompé: il trouvera un peu plus tard que la moisson a commencé en 1918 ⁶⁸.

Les années 1914 et 1918

Plus importante que la « moisson », l'année 1914 constituait, pour Russell, la date par excellence, le moment de la bataille d'Harmaguédon et la fin de ce monde actuel et mauvais. Rutherford corrige la prophétie de Russell en disant que 1914 a vu le *commencement* de la fin du monde.

Dans *le Mystère de Dieu accompli*, paru en 1917, le « juge » annonce que la chute de Babylone se produira au printemps suivant. Le renversement des puissances s'accomplira donc en trois ans et demi (1914 au début de 1918), comme autrefois la chute de l'État juif (70 à 73). Ainsi d'après le texte du volume, la fausse « chrétienté » connaîtra, au temps de la Pâque de 1918, un spasme d'angoisse pire que celui de l'automne de 1914. Mais juste avant cette heure de trouble inouï, le « petit troupeau » doit être glorifié; tous ses membres bénéficieront de la « première

* Hélas! le temps a encore obscurci les souvenirs historiques du « juge »; il écrira, en 1929: « Ce fut en l'an 73 après Jésus-Christ que les Juifs furent chassés de Jérusalem et même bannis de leur pays par les hordes guerrières de Rome. » (J. F. R. *Vie*, 317.)

résurrection » : ils deviendront des créatures spirituelles comme le Christ Jésus. En termes symboliques, la classe d'Élie montera au ciel sur le char de feu du prophète (le char, c'est la Société Watch Tower).

L'année 1918 n'ayant amené ni la glorification, ni le renversement prévus, le « juge » ne précise plus, par la suite, leur date exacte. Il se contente de dire que l'ordre social et politique ancien s'achèvera complètement d'ici quelques années et qu'alors le règne de justice sera tout à fait établi ⁶⁹.

Quant aux années 1914 et 1918, il leur attribuera, plus tard, des événements sensationnels mais invisibles ! Ainsi, au congrès de 1922, il révèle à ses adeptes qu'au printemps de 1918, le Christ est entré dans son Temple pour le purifier ; entendez : le temple spirituel des 144,000 élus. La résurrection céleste avait eu lieu au même moment, mais seulement pour les membres du Corps du Christ qui étaient déjà morts ⁷⁰.

En 1925, nouvelle révélation ! Le journal *Watch Tower* apprend aux fidèles sur terre un événement extraordinaire, que les anges et les saints ressuscités savaient déjà : en 1914, le Christ est monté sur son trône, dans le ciel, et il a déclenché la guerre contre Satan, qui en fut chassé ; le Royaume de Dieu était inauguré au ciel ⁷¹ ! La Société Watch Tower ne s'était donc pas trompée dans ses prédictions concernant 1914, même si la bataille d'Har-maguédon n'a pas eu lieu ; d'ailleurs ça ne tardera pas maintenant. Tel est, encore aujourd'hui, l'enseignement des Témoins ⁷².

Le retour des Princes

Malgré son insuccès concernant 1918, Rutherford risque une nouvelle prophétie. En 1920, dans une brochure au titre indéfiniment répété par la suite, *Des millions de personnes actuellement vivantes ne mourront jamais*, il annonce que les anciens patriarches, Abraham, Isaac, Jacob et les autres justes d'autrefois, ressusciteront en 1925 pour goûter la vie parfaite du Monde nouveau. Pourquoi en 1925 ? Parce que ce sera le commencement de la réalisation du grand Jubilé juif ⁷³.

L'institution du Jubilé, chez les Juifs de l'Ancien Testament, comportait des devoirs et des privilèges exceptionnels. Cette année-là, on ne cultivait pas la terre, et, si celle-ci avait été vendue, elle revenait à ses anciens propriétaires ou à leurs descendants ;

on rendait aussi la liberté aux esclaves et on suspendait, ou même on remettait les dettes (Lév. 25: 8 ss.). Ce Jubilé se célébrait après sept semaines d'années ou quarante-neuf ans, donc à chaque cinquantième année. On le considère comme la figure ou le type de la restauration ou rétablissement universel à la fin des temps (Act. 3: 21) ⁷⁴.

Pour Rutherford, le Jubilé d'autrefois préfigurait la réalisation intégrale, à la fin du monde, de la promesse faite à Abraham (Gen. 22: 18) et aux autres justes d'avant Jésus-Christ (Ps. 45: 16). Cette promesse impliquait, selon le « juge », la complète remise à l'homme de tous les biens qu'il avait perdus, en particulier la vie sur terre dans sa plénitude, comme aussi la santé, la paix, la prospérité et le bonheur. Les premiers à jouir de cette restitution devaient être les Princes ou patriarches du peuple hébreu ⁷⁵.

Restait à fixer la date de cette restauration et donc du retour des Princes. Parce que la captivité babylonienne, symbole de la désolation, avait duré soixante-dix ans, Rutherford conclut qu'il devait y avoir soixante-dix Jubilés, après quoi Dieu établirait un monde meilleur. Il s'écoulerait donc 3500 ans (70 Jubilés de 50 ans) depuis le retour des Juifs en Palestine, lorsqu'ils recommencèrent à cultiver la terre de Canaan, jusqu'au rétablissement final. Comme les Israélites sont rentrés en Canaan en 1575 avant Jésus-Christ (légère erreur, c'est plutôt vers 1200), le grand Jubilé devait arriver sans faute en 1925, puisque $1575 + 1925 = 3500$ ⁷⁶ *.

Fort de ces explications, le « juge » conclut :

Si nous nous appuyons sur le raisonnement expliqué jusqu'ici, prouvant que l'ancien ordre de choses, le vieux monde, s'achève et donc disparaît, et que le nouvel ordre s'introduit, et que 1925 marquera la résurrection des justes fidèles d'autrefois et le commencement de la reconstruction, il est raisonnable de conclure que des millions de gens maintenant sur terre seront encore sur terre en 1925. Nous appuyant donc sur

* Russell avait trouvé 1874 en partant des mêmes textes et des mêmes principes. Il ajoutait un détail: les Juifs ont observé l'année jubilaire, donc la 50^e année, seulement 19 fois. Russell calculait donc ainsi:

19 cycles de 50 ans = 950 ans
51 cycles de 49 ans = 2499 ans

3449 ans, au lieu de 3500 ans (*Studies*, II, 193-194).

les promesses énoncées dans la Parole de Dieu, nous devons en arriver à la conclusion positive et indiscutable que des millions de personnes maintenant vivantes ne mourront jamais ⁷⁷.

Dans un livre qu'il publie en 1925, Rutherford reprend la même prophétie concernant le retour des Princes; il l'appuie sur les mêmes raisonnements ⁷⁸. Il espérait donc les voir ressusciter avant la fin de l'année. Mais, en 1926, il les attend encore: il parle au futur de leur sortie du tombeau et de leur séjour sur notre planète ⁷⁹. Leur retour, écrit-il en 1928, doit se produire « en relativement peu de temps ⁸⁰ ». Pourtant, en 1929, ils ne sont pas encore arrivés, puisqu'il doit prendre possession à leur place de la maison et du terrain qu'il a fait aménager pour eux à San Diego, en Californie.

Cette demeure, qu'il appela *Beth-Sarim* ou Maison des Princes, fit couler beaucoup d'encre. C'était une résidence de dix pièces, à deux étages, valant environ 75,000 dollars, avec jardins, patio et tout l'ameublement moderne de l'époque. Le « juge » fit inscrire dans l'acte officiel qu'il la gardait en fidéicommiss pour les témoins fidèles de l'Ancien Testament, qui devaient revenir bientôt en parfaite condition humaine pour régner avec justice. Les journaux en firent des gorges chaudes ⁸¹.

Rutherford vint l'occuper au début de 1930. Il y demeura jusqu'à sa mort (1942). Par la suite, les Témoins l'ont vendue ⁸².



L'échec de 1925 avait assagi notre prophète. Depuis lors, il n'annonça plus de date précise, tout en continuant jusqu'à sa mort à proclamer l'imminence de la crise finale et du rétablissement universel. Ainsi, en 1941, il écrit qu'Harmaguédon est tout près; il conseille même aux jeunes de remettre leur mariage après cette heure d'épreuve et de trouble ⁸³. Dix ans plus tôt, cependant, il avait publié les lignes suivantes: elles contiennent un aveu à retenir.

Les dévoués serviteurs du Très-Haut furent quelque peu déçus dans leur attente par les années 1914, 1918 et 1925, et cette déception dura un certain temps. Ils apprirent plus

tard que ces dates avaient bien été nettement précisées par les Écritures, mais qu'il ne leur convenait point, cependant, de se livrer à des prédictions sur les événements futurs et qu'il leur suffisait de se confier en la parole de Dieu qui se réalise toujours ⁸⁴.

Que penser d'un chef religieux qui reprend sans cesse ses prophéties pour les adapter au fil du temps ? Sur ce point, Rutherford a suivi Russell et tous ceux qui ont passé leur vie à scruter une chronologie apocalyptique: nombre d'hommes ont ainsi espéré vivre des heures de trouble et d'angoisse, aurore d'une ère de bonheur parfait sur terre. Malgré de multiples échecs, ils continuent de croire à la proximité de l'épreuve finale et du millénium; les dates annoncées (1874, 1878, 1914, 1918, 1925) deviennent les étapes d'une préparation qui peut se prolonger indéfiniment ⁸⁵.

3b. LES CLASSES D'HOMMES

Des 144,000 membres du Corps du Christ, destinés à la joie céleste, seul un « reste » demeure sur terre. Les « autres brebis », ou Jonadabs, constituent la « grande multitude » : ils obtiendront le bonheur sur terre en récompense de leur fidélité.

Concernant les classes d'hommes et leur état dans le monde futur, Rutherford garde le même schéma général que Russell: un groupe céleste, un groupe terrestre et un troisième groupe voué à la destruction. Mais à l'intérieur des deux premiers groupes, il opère des modifications substantielles.

Au début, fidèle à Russell, il parle du groupe céleste comme de la classe de l'Épouse, des nouvelles créatures, des oints de Dieu: ce sont les 144,000 qui suivent l'Agneau partout où il va (Apoc. 7: 4; 14: 1, 4) ⁸⁶. Seuls les disciples fidèles venus après le crucifiement et la résurrection du Christ Jésus peuvent appartenir à cette classe; ainsi préparé depuis dix-neuf siècles, le groupe est maintenant presque complet. Ses membres qui étaient morts avant 1918 sont même ressuscités cette année-là; il s'agit évidemment d'une résurrection céleste, celle qu'on appelle la première résurrection ⁸⁷.

Pour compléter le chiffre précis de 144,000 oints, un petit « reste » demeure encore sur la terre, ceux que le Seigneur a trouvés fidèles quand il vint dans son Temple, en 1918, c'est-à-dire dans le temple spirituel de son Corps⁸⁸. Leur nombre diminuera au fur et à mesure que des membres de ce « reste » mourront et seront changés en créatures célestes⁸⁹.

Rutherford ajoute ici une distinction importante. Parmi ceux qui constituaient le « reste » en 1918, certains ont trahi Dieu (les dissidents qui se sont séparés de la Société). Ces traîtres furent remplacés par d'autres qui purent ainsi accéder au groupe céleste. Ainsi le « reste » se compose maintenant de deux classes, les serviteurs fidèles au moment de la venue au Temple et demeurés fidèles depuis, et ceux qui se convertirent après 1918. Mardochée et Noémi symbolisent la première classe, parce que ces deux justes de l'Ancien Testament instruisirent de leurs devoirs Esther et Ruth, qui représentent la seconde⁹⁰.

Quant au groupe terrestre, le « juge » changera son nom et sa composition au cours des années. Au congrès de 1923, il révèle que les « brebis » dont parle Notre Seigneur (Mt. 25: 32-34) représentent les gens bien disposés envers la justice et qui reconnaissent intérieurement Jésus-Christ, mais n'ont pas été engendrés par l'Esprit⁹¹; si, durant le millénium, ces hommes de bonne volonté obéissent aux lois du juste gouvernement de Dieu, ils connaîtront les privilèges merveilleux du paradis terrestre⁹². En 1932, Rutherford modifie cette définition, trop semblable à celle des frères de Russell: les « brebis » désigneront maintenant les hommes et les femmes qui manifestent une vraie sympathie envers le mouvement et même participent à certaines de leurs activités; un personnage biblique les préfigurait, dont le nom demeurera courant pour désigner cette nouvelle classe de Témoins: Jonadab, en effet, en appuyant Jéhu, roi d'Israël, de bouche et de cœur, avait aidé celui-ci dans sa lutte contre les disciples de Baal; sensible à ce soutien moral, Jéhu le fit monter sur son char, l'associant ainsi à son œuvre (II Rois 10: 15)⁹³. Enfin, en 1935, contredisant une autre interprétation de Russell, le « juge » apprend à la foule réunie au congrès de Washington que la « grande multitude » de l'Apocalypse (7: 9) représente le groupe des Jonadabs, devenus les collaborateurs fidèles de la Société Watch Tower et les futurs bénéficiaires du bonheur parfait sur la terre restaurée; parlant toujours de la même classe, Rutherford

les appellera aussi les « autres brebis » (Jn 10: 16) pour les distinguer du petit troupeau des saints consacrés ⁹⁴.

Cette interprétation de la « grande multitude » arrivait à point. Les adhésions au mouvement se multipliaient. Comme on ne pouvait inclure tous ces nouveaux membres dans la classe du « reste », il fallait leur trouver une situation définie; autrement, on risquait de les perdre. D'un autre côté, un nouveau nom, proclamé en 1931, allait peu à peu rapprocher les deux classes et sceller leur unité face à l'opposition que suscitait leur propagande tapageuse ⁹⁵.

3c. UN NOUVEAU NOM

En 1931, Rutherford trouve enfin pour son mouvement le nom qui fera fortune : **TÉMOINS DE JÉHOVAH**. Comme toujours, il invoque des textes de l'Écriture pour établir que Dieu lui-même leur destinait ce nom privilégié.

Jusqu'en 1931, les disciples de Russell, puis de Rutherford, portèrent plusieurs noms. On les appelait souvent, et eux-mêmes se nommaient habituellement, les Étudiants de la Bible ⁹⁶.

Russell aurait préféré le simple nom de chrétiens ⁹⁷. Dans ses écrits, il parle beaucoup des « soi-disant chrétiens » (*professed Christians*), visant les catholiques et les protestants, ou la « chrétienté » ⁹⁸; par opposition, ses disciples à lui sont donc les vrais chrétiens.

Mais leurs adversaires les appelaient plutôt russellistes, et ensuite rutherfordistes, ou encore Prédicateurs de l'aurore du millénium (*Millennial Dawnites*), à cause de leur doctrine millénariste ⁹⁹. Rutherford, lui, nomme son groupe les chrétiens, les vrais disciples du Christ Jésus, ou encore les Étudiants de la Bible ¹⁰⁰, jusqu'au moment où il trouve le nom qui fera fortune, éclipsant tous les autres, *Témoins de Jéhovah*.

C'est en 1931 que Rutherford annonce la joyeuse découverte ¹⁰¹. De fait, Jéhovah leur aurait donné ce nouveau nom à l'automne de 1922, au début de leur grande campagne de publicité pour le Royaume et contre la « chrétienté »: mais les fidèles ne s'en aper-

çurent qu'en 1931 ¹⁰². Au congrès de Columbus (Ohio), le 26 juillet, le « juge » fait adopter, « à l'intention et à l'adresse des peuples de la terre », une résolution longue de cinq pages, qui explique la grande nouvelle ¹⁰³. En voici le début et la partie principale:

Attendu que, aux environs de 1874, et en accomplissement de la prophétie divine, le Seigneur Jésus-Christ inaugura l'œuvre qui préparait le chemin de Dieu et commença à donner à ses fidèles disciples une compréhension plus claire des vérités fondamentales enseignées par lui et par ses apôtres, vérités qu'avaient obscurcies de fausses doctrines, durant de longs siècles;...

(Attendu) que nous sommes des serviteurs de Jéhovah Dieu, chargés d'accomplir une œuvre en son nom et que c'est par obéissance à son commandement que nous rendons le témoignage de Jésus-Christ et que nous faisons connaître aux hommes que Jéhovah est le Dieu tout-puissant et véritable. C'est pourquoi nous adoptons et porterons dorénavant joyeusement le nom que le Seigneur Dieu nous a donné de sa propre bouche et par lequel nous désirons être connus et appelés, c'est-à-dire le nom de: « Témoins de Jéhovah ». — Is. 43: 10-12; 62: 2; Apoc. 12: 17 ¹⁰⁴.

C'est donc Dieu qui leur aurait donné ce nom. Rutherford attache tant d'importance à cette révélation qu'il la répète par la suite sans se lasser ¹⁰⁵. Arrêtons-nous un moment et tâchons d'évaluer les preuves qu'il invoque: le texte d'Isaïe, l'ordre de témoigner reçu de Dieu lui-même et la prétention de se rattacher aux prophètes d'autrefois et aux Apôtres du Christ *.

Dans le texte d'Isaïe, Dieu, par la bouche de son prophète, s'adressait aux Juifs captifs à Babylone: malgré leurs défauts et leurs imperfections, ils rendaient témoignage au vrai Dieu parmi les peuples païens et leurs idoles; pour les encourager, Dieu leur disait:

C'est vous qui êtes mes témoins — oracle de Yahvé (Jéhovah) — et mes serviteurs que j'ai élus, pour qu'on me connaisse et qu'on me croie sur parole, et que l'on comprenne que c'est moi. Avant moi aucun dieu ne fut formé et il n'y en aura pas après moi. Moi, moi, je suis Yahvé, il n'y a pas d'autre sauveur que moi. C'est moi qui ai révélé, sauvé et proclamé. Pas d'étranger chez vous! Vous êtes mes témoins, oracle de Yahvé, et moi je suis Dieu. (Is. 43: 10-12.)

* Sur le mot Jéhovah comme nom de Dieu, voir plus loin p. 138-141.

A travers les Juifs de la captivité, Dieu adresse cette parole à tous ceux qui, au cours des siècles, rendront témoignage de lui devant les incroyants. Mais plus encore qu'aux individus, le texte s'applique à l'Église du Christ, que le peuple élu préfigurait: « Israël selon la chair » (I Cor. 10: 18) constituait le type, le symbole vivant du nouvel « Israël de Dieu » (Gal. 6: 16; Rom. 9: 6). Aucun groupe ne peut s'attribuer ce texte, sinon cette Église que le Fils de Dieu est venu fonder sur terre et qu'Il a confiée à ses Apôtres et à leurs successeurs légitimes; c'est à eux que s'adressent ces mots du Christ au moment de monter au ciel: « Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux confins de la terre. » (Act. 1: 8.)

Pour légitimer l'interprétation qu'il donne au passage d'Isaïe, Rutherford en appelle au fait que ses disciples rendent témoignage, et qu'ils rendent témoignage pour obéir à un ordre de Dieu. Disons d'abord qu'il ne suffit pas de témoigner pour être témoin de Dieu, c'est trop clair; il faut rendre témoignage à la vérité. Or, nous verrons que Rutherford et nos Témoins ne rendent certainement pas témoignage à la vérité: ils ont déformé les enseignements de la Bible et de Notre Seigneur. Quant au commandement qu'ils auraient reçu de Dieu, les fondateurs devaient en prouver l'authenticité par la sainteté de leur vie et la vérité de leur doctrine. Il ne suffit pas de dire: voici enfin l'explication que Dieu a tenue cachée jusqu'aujourd'hui, pour établir par là qu'on a raison.

Rutherford et les Témoins veulent se rattacher aux prophètes et aux Apôtres. Parmi les grands témoins de l'histoire, ils nomment: les justes de l'Ancien Testament, Jésus, les Apôtres, puis Russell et les fidèles qui l'ont suivi ¹⁰⁶. Entre les Apôtres et 1874, il y eut « un grand relâchement », disent-ils ¹⁰⁷. Mais est-ce possible que, durant les dix-huit siècles qui suivirent la mort des apôtres Pierre et Paul, il n'y ait eu aucun véritable témoin de Dieu et du Christ digne de mention? Non, certes: autrement, Dieu aurait été moins bien servi depuis la venue de son Fils qu'au paravant. Cependant, on comprend pourquoi Rutherford passe sous silence des témoins du Christ tels que saint Ignace d'Antioche, saint Irénée, saint Augustin, saint François Xavier, saint Vincent de Paul et tant d'autres.

Enfin, si c'était vraiment à nos Témoins que Dieu destinait ce nom privilégié, comment se fait-il qu'il ne l'a pas révélé au fondateur? Peut-être fallait-il un « juge » pour saisir pareil

mystère, comme aussi pour établir cette forme d'organisation, la Théocratie, que Rutherford imagina et qui subsiste encore aujourd'hui, comme nous allons voir.

3d. UNE NOUVELLE STRUCTURE

Le « juge » transforme le russellisme démocratique en une théocratie fortement centralisée : la classe du « serviteur fidèle et prudent » dirige le mouvement au nom de Jéhovah Dieu.

Malgré leurs attaques contre le clergé, Russell et surtout Rutherford ont créé dans leur mouvement des classes qui dépasseront en rigidité les structures établies dans les « religions organisées ». On peut distinguer chez eux une double classification, l'une doctrinale et eschatologique, dont nous avons déjà parlé, l'autre pratique, sur le plan de l'organisation. De ce second point de vue, le mouvement a évolué comme suit : par étapes, Rutherford a transformé le système démocratique institué par Russell en une théocratie fortement centralisée.

Au temps de Russell, les diverses congrégations, ou *ecclesia(s)*, n'étaient soumises à aucune régie centrale¹⁰⁸ ; chacune d'entre elles élisait ses propres officiers, les Anciens et les diacres. La fonction des Anciens (ou presbytres) était d'ordre spirituel : ils devaient agir comme prédicateurs et pasteurs. Le soin des choses matérielles relevait des diacres, à qui il appartenait d'annoncer les réunions, de distribuer la littérature, de payer le loyer, et le reste¹⁰⁹.

Dès 1919, Rutherford se met en frais de centraliser le mouvement, peut-être pour évincer les Anciens encore trop épris du « pasteur ». Avec la nouvelle revue *l'Age d'or*, il lance une campagne de publicité ; les groupes désirant y participer doivent adresser leur demande au bureau central de la Société. Celle-ci leur choisira un *directeur*, qui ne sera ni élu, ni soumis aux Anciens dans son travail. C'était la première étape dans l'établissement du nouveau régime¹¹⁰.

L'année suivante, le « juge » exige un rapport hebdomadaire de tous ceux qui font du travail, et non plus seulement, comme autrefois, des pionniers ou propagandistes à temps plein¹¹¹. En 1922, une feuille d'instructions commence à paraître chaque mois,

le *Bulletin*; elle paraît encore, mais s'appelle, depuis 1956, *Notre ministère du Royaume*. En 1923, on décide que tous passeront quelques heures à vendre des livres, chaque premier mardi du mois, sous la conduite du *directeur de service*; à la réunion hebdomadaire du mercredi, il faudra consacrer une demi-heure à discuter de cette activité ¹¹².

En août et septembre 1932, on franchit une étape majeure de la transformation: le journal *Watchtower* déclare qu'il est contraire à l'Écriture d'élire les Anciens. Aussitôt, de tous les coins du monde, nous dit l'histoire officielle, les groupes vigilants écrivent au bureau central de la Société: ils abolissent le poste d'Anciens, témoignent de leur entière confiance au directeur de service, nommé par la Société, et lui adjoignent, pour l'aider, un comité dont les membres seront élus ¹¹³. Un détail: en 1936, le directeur de service devient le *serviteur de compagnie* (*company servant*). Depuis 1953, il s'appelle simplement le *serviteur de groupe* (*congregation servant*) ¹¹⁴. Le dernier pas vers la centralisation totale s'effectue en 1938; depuis lors, aucune élection: toutes les nominations viennent du bureau central de la Société. « Quelle période de paix et de prospérité fut ainsi introduite! » disent les Témoins ¹¹⁵.

Mais cette transformation n'alla pas sans défections. « Certains Anciens s'opposèrent à la nouvelle direction que Dieu accordait », nous dit-on; et on admet que plusieurs quittèrent le mouvement vers 1932 ¹¹⁶ *. Un ancien Témoin, alors haut placé dans l'organisation, renchérit: « Entre 1919 et 1931, la majorité de la classe Mardochée-Noémi laissa le mouvement ¹¹⁷. »

Rutherford décora cette centralisation du nom de *Théocratie* et l'abrita derrière une avalanche de textes scripturaires. Il n'y cherchait pas, disait-il, son propre avancement, mais seulement celui de la Société, l'instrument de Dieu pour exécuter ses desseins et annoncer son Royaume ¹¹⁸.

Dans les livres de Rutherford, sinon dans ses articles, le mot Théocratie apparaît pour la première fois dans *Gouvernement*,

* Nombreux sont les groupes qui se sont détachés des Témoins de Jéhovah depuis la mort de Russell et l'élection de Rutherford. On mentionne, entre autres: The Dawn Bible Students, The Eagle Society, The Elijah Voice Movement, The Laymen's Home Missionary Movement, The Pastoral Bible Institute (Brooklyn), The Paul Johnson Movement, The Servants of Yah, The Standfast Movement.

publié en 1928. Le « juge » y explique longuement que les gouvernements humains sont tous mauvais; celui que Dieu réserve à l'humanité future, et qu'il « commence maintenant à établir », sera une théocratie: elle ne peut être que sans défaut ¹¹⁹.

Une théocratie est un gouvernement dont le chef suprême est Jéhovah Dieu. Ce chef donne et exécute ses lois par sa représentation dûment établie...

Jéhovah Dieu a oint son Fils bien-aimé et lui a délégué le pouvoir afin qu'il règne sur le monde entier...

Il prépare encore le « reste » sur la terre pour une certaine charge dans son royaume ¹²⁰.

Nous avons vu que, du point de vue eschatologique, Rutherford appelle le « reste » ceux des 144,000 membres du Corps du Christ qui demeurent encore sur la terre. Ici, par rapport à l'organisation théocratique, il l'identifie à la classe du « serviteur fidèle et prudent », celui dont Jésus a dit que Dieu l'établirait sur tous ses biens (Mt. 24: 47) ¹²¹. C'était là une innovation: les partisans de Russell, en effet, croyaient que le « pasteur » avait été ce « serviteur fidèle »; lui-même l'avait d'ailleurs clairement suggéré ¹²². Quant au « juge », il établit (peut-être pour mieux effacer le souvenir de son prédécesseur) que le serviteur de l'Évangile préfigurait non un homme, mais une classe, ceux que le Seigneur trouva fidèles lors de sa venue au Temple, en 1918; ce « serviteur fidèle » constitue la partie visible de l'organisation de Jéhovah, c'est-à-dire la Société Watch Tower ¹²³.

Une certaine équivoque demeure entre la classe du « reste », en tant que membres du Corps du Christ, et la classe du « serviteur fidèle et prudent », à qui revient la direction des intérêts du Royaume. Bien que Rutherford affirme leur identité, les fonctions qu'il attribue à celle-ci la font apparaître comme une classe dirigeante, supérieure à toutes les autres: à ce titre, elle pourrait difficilement s'identifier au « reste » tout entier.

Quoi qu'il en soit de cette ambiguïté, il n'y a aucun doute possible concernant le degré d'autorité que le « juge » réclame au nom de la Société: il apparaît clairement, par exemple, dans la résolution suivante, que chaque groupe signa, en 1938, lorsqu'on franchit la dernière étape de la transformation théocratique:

Nous, la compagnie du peuple de Dieu engagée pour son nom, et maintenant établie à..., reconnaissons que le gouvernement de Dieu est une pure théocratie et que le Christ Jésus est au temple, en pleine charge et direction de l'organisation

visible de Jéhovah, autant que de l'indivisible, et que « la Société » est le représentant visible du Seigneur sur la terre; en conséquence, nous demandons à « la Société » d'organiser cette compagnie pour le service et d'en nommer les différents serviteurs (*servants*), pour que nous puissions tous travailler ensemble en paix, justice, harmonie et complète unité. Nous joignons une liste des personnes de cette compagnie qui nous paraissent les plus mûres et donc les plus aptes à remplir les diverses charges indiquées pour le service ¹²⁴.

La Théocratie de la Société Watch Tower commence la théocratie parfaite du millénium. Aussi jouit-elle de prérogatives importantes, comme l'infailibilité dans les nominations et l'inerrance dans la doctrine.

Par rapport aux nominations, le journal *Watchtower* compare la méthode introduite en 1938 à la pratique du temps des Apôtres:

De la même façon, aujourd'hui, le pouvoir de nommer tous les serviteurs (*servants*) dans les groupes appartient à bon droit au corps directeur de la classe du « serviteur fidèle et prudent », lequel se trouve sous la direction immédiate (*direct supervision*) du Christ Jésus au temple ¹²⁵...

Le Roi Christ Jésus est maintenant à la barre de son organisation terrestre, puisqu'il dirige les nominations et guide le gouvernement des assemblées du peuple de Jéhovah. Ce n'est plus un groupement lâche d'individus faisant ce que chacun croit bon à ses propres yeux; au contraire, des hommes aux yeux grands ouverts et fixés vers l'avenir se sont joints à une organisation combative, et ils s'y soumettent joyeusement à une direction royale théocratique ¹²⁶.

Quant aux publications de la Société, c'est la parole même de Dieu. Rutherford écrit, en tête d'un de ses ouvrages: « Ce qui suit n'est pas l'opinion d'un homme ¹²⁷. » Et ailleurs, il explique ainsi le rôle du journal *Watchtower* :

Dieu a gracieusement fourni un moyen de communication entre les membres du « reste ». Depuis plusieurs années, il se sert de *la Tour de garde* comme d'un tel moyen de communication, et ses colonnes sont sans cesse employées dans un effort pour présenter la vérité au « reste ». Ce n'est pas là la vérité d'un homme, mais la vérité de Dieu; et donc le canal, ou l'instrument, est celui de Dieu et non pas celui d'un homme ¹²⁸.

A côté de pareilles exigences de soumission, l'obéissance imposée aux catholiques apparaît bénigne. L'Église est hiérarchique: ses évêques sont nommés, non pas élus, et les fidèles leur

doivent obéissance; mais on n'a jamais demandé à ceux-ci de croire que la nomination de leur évêque procédait d'une action immédiate du Christ Jésus. Quant à l'infailibilité, elle est strictement limitée au pape et à l'ensemble des évêques lorsqu'ils se prononcent, d'autorité, sur des questions de foi et de morale; elle ne s'étend directement à aucun autre domaine; celle que réclament le « juge » et la Société est autrement étendue!

4. CARACTÈRE DE RUTHERFORD

Autoritaire et dictateur, impoli et malcommode, corrigeant sa doctrine et se contredisant volontiers : tel fut, semble-t-il, le second président de la Société Watch Tower.

Quels motifs inspirèrent les paroles et les actions du « juge » pendant les vingt-cinq ans qu'il dirigea la Société Watch Tower? Fut-il un illuminé sincère ou un profiteur habile, ou peut-être un peu des deux? Question passionnante, que l'on pose fréquemment; mais question insoluble aussi, puisqu'elle atteint l'âme même de cet homme énigmatique. Nous ne l'aborderons pas. Plus modestement, en guise de conclusion à ce chapitre, nous tenterons d'esquisser quelques traits extérieurs du caractère de notre « juge ».

Le personnage apparaît, du moins vers la fin de sa vie, plus mystérieux que son prédécesseur. Au début, les adhérents au mouvement le connaissaient assez bien: on lui écrivait même pour lui parler de sa santé ¹²⁹. Plus tard, on ne le vit plus, sinon une ou deux fois par année, à l'occasion des grands congrès internationaux. Il vivait à *Beth-Sarim*, où il mourut le 8 janvier 1942, âgé de soixante-douze ans; il y était malade depuis quelque temps, mais les Témoins ne l'avaient pas su ¹³⁰. Le même mystère entourait sa vie privée. On répétait cependant que les époux Rutherford ne s'entendaient pas très bien, mais qu'ils s'étaient mis d'accord pour ne le point montrer. Leur unique enfant, un garçon, n'exerça pas de rôle important dans le mouvement, et Mme Rutherford n'y prit aucune part active; on ne la vit jamais aux réunions de la Société, et elle n'est mentionnée qu'une fois dans la littérature officielle ¹³¹.

Le « juge » voulait-il, par cette retraite mystérieuse, mieux assurer son autorité? Peut-être; en tout cas, il semblait très

jaloux de celle-ci. A peu près tous ceux qui ont écrit sur lui ont signalé son attitude de dictateur ¹³². Les faits suivants parlent dans le même sens: Rutherford tint à effacer, nous l'avons vu, le souvenir du fondateur *; il transforma le mouvement en une Théocratie solidement articulée; il régenta les corporations civiles de la Société, imposant à tous ses candidats et ses décisions ¹³³; livres et brochures parurent toujours sous son nom; l'unique voix entendue sur les disques et habituellement à la radio fut la sienne ¹³⁴; il posséda même un système d'espionnage contre les insoumis et il chassait sans pitié tous les récalcitrants ¹³⁵.

Même intransigeance sur le plan doctrinal. La Société, c'est lui ¹³⁶; et lui, c'est le porte-parole de Dieu, son ange, sa propre voix. Voici quelques exemples de ce qui semble chez lui une conviction profonde.

Jéhovah fit écrire, il y a plus de 2500 ans, le livre d'Ézéchiél. A travers les siècles, cette prophétie est demeurée impénétrable, mais le temps prévu où elle serait comprise est venu ¹³⁷.

Étudions donc avec soin le dix-septième chapitre de l'Apocalypse et considérons que c'est Dieu qui donna à Jésus la Révélation (l'Apocalypse) et que Christ, étant actuellement dans son temple, a envoyé son ange expliquer à ceux qui l'aiment et le servent fidèlement les événements passés, présents et futurs tels qu'en parle l'Apocalypse ¹³⁸.

AVERTISSEMENT DE JÉHOVAH

AUX GOUVERNANTS ET AUX PEUPLES :

Nous vous faisons savoir: qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu tout-puissant, dont le nom est Jéhovah, etc. ¹³⁹.

Et telle était bien aussi la doctrine reçue parmi les Témoins. L'un d'eux, M. Goux, secrétaire-trésorier de la Peoples Pulpit

* Un jour, en Allemagne, il fit couper la barbe au directeur de la succursale qui la portait à la manière de Russell (W. J. SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 50). En 1940, Rutherford crut bon de répondre à cette accusation d'avoir relégué le fondateur dans l'oubli. L'accusation, dit-il, « est totalement fausse... Le pasteur Russell fut l'organisateur général des trois corporations civiles nommées plus haut, mais il ne fut en aucun sens le fondateur ou l'organisateur des témoins de Jéhovah. Prétendre qu'un homme soit le fondateur ou l'organisateur des témoins de Jéhovah est un blasphème, pour une raison évidente: c'est la prérogative exclusive de Jéhovah Dieu de choisir et d'organiser ses propres témoins, et aucun homme n'a aucune espèce d'autorité pour les choisir et les organiser. » (1941 *Ybk*, 16.)

Association, la seconde corporation légale de la Société ¹⁴⁰, comparut en 1934 devant une Commission fédérale américaine sur la radiodiffusion. M. Brown, de la Commission, l'interroge :

M. BROWN. — Un avis dit que si on lit ces brochures et qu'on les suive, on ne peut se tromper... Qui donc a écrit tous ces pamphlets ?

M. GOUX. — Le juge Rutherford...

M. BROWN. — ... Nommez-moi seulement un credo qui soit plus intransigeant que celui-là...

M. GOUX. — Je vous répondrai, monsieur, en vous rappelant que cette publication n'exprime nullement une opinion humaine.

M. BROWN. — Elle est pourtant écrite par le juge Rutherford, n'est-ce pas ?

M. GOUX. — La Bible aussi a été écrite par l'homme, mais par disposition du Créateur, pour manifester ses desseins ¹⁴¹.

Cependant notre auteur inspiré paraît avoir manqué de distinction : ses longs développements sur la prostituée de l'Apocalypse et les dessins dont il les décorait le montrent suffisamment. De la même manière, ses colères ne semblaient pas marquées au coin de la réserve. Dans la salle à manger de la maison où directeurs et employés de la Société vivaient ensemble *, le « juge » avait fait placer un microphone devant lui pour que tous puissent entendre ses moindres paroles ¹⁴²; il profitait ainsi des repas pour distribuer à sa communauté la « manne de chaque jour » ou pour réprimander les mauvais ouvriers. Ses colères publiques étaient terribles, dit-on : les victimes s'en souvenaient longtemps ¹⁴³.

S'il faut en croire un ancien conseiller légal de la Société, des conversations vulgaires agrémentaient aussi les repas, où la boisson coulait abondamment; selon la même source, on ne pouvait avoir bonne presse auprès des officiers si on ne buvait pas d'alcool ¹⁴⁴. L'affirmation fait contraste avec la réputation des Témoins, dont on dit qu'ils s'opposent à l'usage de l'alcool et du tabac ¹⁴⁵. De fait, Rutherford semblait hésitant sur ces deux sujets. A propos de boisson, il considérait la loi de prohibition aux États-Unis comme l'œuvre du diable, parce qu'elle venait d'un gouvernement humain; lorsque Dieu voudra éliminer l'alcool,

* Les Témoins appellent encore cette résidence commune du nom de Béthel. Béthel, c'est un endroit de Judée où Dieu apparut à Jacob et que celui-ci nomma ainsi; le mot signifie: maison de Dieu (Gen. 28: 18-19; 35: 6-7).

lui-même le fera, disait-il, au moment de son choix ¹⁴⁶. Mais en même temps, le « juge » déclarait fermement que les boissons enivrantes sont un grand mal ¹⁴⁷. Certains de ses adeptes semblaient se guider sur sa conduite plutôt que sur ses paroles: un écrivain affirme que dans telle maison où il assistait aux assemblées des Témoins, on servait de l'alcool presque à chaque réunion ¹⁴⁸.



On trouve dans l'enseignement du « juge » de nombreuses corrections et volte-face ¹⁴⁹. Cela n'est pas sans importance. Car si la réalité humaine change et varie, la vérité qui concerne Dieu et sa loi est immuable: on ne peut imaginer, dans ce domaine, que ce qui était vrai en 1920 ne le soit plus en 1930 et vice versa. Or, nous avons vu comment Rutherford a changé d'opinion par rapport à la prétendue moisson, au retour des Princes et à la classification des humains, sans compter les transformations radicales qu'il a dû faire subir au sens eschatologique de l'année 1914 *; autant de sujets fondamentaux, s'il en est, dans la doctrine des Témoins. On peut changer d'opinion, et c'est même signe de sagesse, quand il s'agit de questions contingentes; mais le prophète infallible qui adapte les vérités divines au fil des années s'expose à ce que d'aucuns mettent en doute son infallibilité.

Faut-il rappeler quelques-unes de ses naïvetés en histoire et en exégèse? Le premier syndicat ouvrier fut fondé en 1874 ¹⁵⁰; la guerre a cessé en 1918 pour permettre aux Témoins de reprendre leur prédication ¹⁵¹; Hitler travaillait pour l'Église catholique ¹⁵². Dans le domaine de l'exégèse, relevons les perles suivantes: Isaïe a prédit les avions, l'auteur de Job, la télégraphie sans fil, et le prophète Nahum a décrit un train en marche, « jusqu'aux voyageurs dans les couloirs des wagons et le contrôleur qui poinçonne les billets ¹⁵³ ».

* Ajoutons un autre exemple. En 1923, Rutherford mentionnait, à la suite de Russell, que les mesures de la grande pyramide d'Égypte confirmaient la chronologie biblique (*la Détresse du monde*, 29); en 1929 et 1930, il condamne et voue à la destruction ceux qui appliquent la Bible à cette pyramide, parce que l'Égypte représente l'organisation de Satan (*Prophétie*, 220, *le Royaume, l'espérance du monde*, 14). Ce changement d'opinion occasionna plusieurs défections (H. H. STROUP, *The J. W.* 15).

Enfin, les attitudes du « juge » contredisent souvent ses principes apparemment les plus chers. Ainsi, pour lui, la religion a été inventée par le diable, et il revendique le droit de répandre ses idées et ses livres au nom de la liberté religieuse¹⁵⁴. Il vitupère contre l'infaillibilité pontificale¹⁵⁵ et il réclame pour lui-même une autorité et une infaillibilité totales. Il proclame que les Témoins de Jéhovah ne sont les serviteurs d'aucune organisation terrestre¹⁵⁶ et il les assujettit à un organisme qui règle tout pour eux et auquel ils doivent rendre un compte minutieux de leurs moindres activités. Il déverse contre les « religions organisées », surtout contre l'Église catholique, les flots de sa rhétorique envenimée, et il emploie lui-même les méthodes qu'il leur reproche.

Développant cette dernière contradiction, W. J. Schnell, un ancien Témoin, « esclave de la Société Watch Tower » de 1921 à 1952 (*Thirty Years a W. T. Slave*), a brossé un parallèle saisissant entre les accusations du « juge » et ses propres méthodes. Il résume d'abord, d'après Rutherford, les crimes de l'Église catholique: celle-ci utiliserait la peur, la tromperie et la structure hiérarchique de son organisation pour s'accroître et s'enrichir; elle a créé un culte officiel, tout rempli d'images. Puis il conclut et résume *:

C'est comme si (les Témoins) avaient adopté comme plan d'action leur liste même d'accusations contre les catholiques romains... Les Témoins de Jéhovah, guidés par la Société Watch Tower, ont utilisé sans cesse la *crainte* de la fin du monde et d'Harmaguédon. Cette crainte leur a servi de gourdin pour garder les Témoins de Jéhovah dans le rang, pendant toutes ces années, et elle en a effrayé plusieurs autres au point de les faire entrer dans leur Théocratie. Rappelez-vous comment ils ont employé la *tromperie*, au début, quand ils déclarèrent que 1925 amènerait la fin du travail et du monde, donnant un nouveau biais à la doctrine; comment ils ont déformé les Écritures pour appuyer leur prétention d'être l'organisation de Dieu; et comment ils ont créé leur propre rôle, sous le nom de la « classe du serviteur fidèle et prudent », édifiant une vraie *hiérarchie*, chose qu'ils condamnent chez les catholiques. Et rappelez-vous comment ils ont commencé à employer le *principe même de l'organisation* qu'ils reprochaient à la chrétienté, afin de *s'accroître et de s'enrichir*, exactement ce qu'ils accusent l'Église catholique de

* Notons que l'auteur est protestant. Son livre, *Thirty Years a W. T. Slave*, a paru en 1956 chez Baker Book House, Grand Rapids, Michigan. Le texte que nous traduisons se trouve p. 183-184.

rechercher. Rappelez-vous aussi comment ils ont lancé la campagne de 1922: « Annoncez, annoncez, annoncez le Roi et le Royaume », pour vendre des livres et ramasser de l'argent, au moment même où ils accusaient les catholiques d'utiliser la doctrine du purgatoire pour ramasser des contributions en argent au profit de leur propre organisation. A la place du *culte officiel* des catholiques et de leurs réunions, et à la place des images qu'ils accusent les catholiques d'employer, ils ont standardisé un culte de l'achat et de la vente (Apoc. 13: 10) avec graphiques, quotas, et tout l'attirail commercial. Nous avons vu comment, une fois leur religion d'achat et de vente légalisée par la Cour suprême des États-Unis et les cours du pays, ils ont commencé à construire des « maisons » (ou salles du Royaume) par toute la terre, pour pratiquer leur religion d'achat et de vente — exactement ce dont ils accusaient l'Église catholique (dans le chapitre « Racketeers » de leur livre *Enemies*). N'est-ce pas frappant de voir comme ils imitent de près les pratiques qu'ils condamnent chez les autres? On les jugera comme ils ont jugé les autres ¹⁵⁷!

Est-il nécessaire de le répéter? Comme pour Russell, nous ne voulons nullement porter un jugement moral sur la conduite de Rutherford. Nous croyons seulement que les faits nous permettent de conclure: sa conduite extérieure contredit sa prétention d'être le porte-parole de Dieu.

Nathan Homer Knorr

et

la situation actuelle

1. ÉLECTION ET JEUNESSE

Nathan Homer Knorr succède à Rutherford. Le changement se fait sans heurt. Agé de trente-six ans, Témoin depuis déjà vingt ans, Knorr était gérant général des éditions depuis dix ans.

Cinq jours après la mort de Rutherford, le 13 janvier 1942, le conseil des corporations légales de la Société Watch Tower se réunit à Brooklyn; on y procède à la mise en nomination et à l'élection du nouveau président. Nathan Homer Knorr est élu à l'unanimité¹. Knorr était vice-président de la corporation de New York depuis 1935 et de celle de Pennsylvanie depuis 1940²; il remplaçait Rutherford à Brooklyn chaque fois que celui-ci s'en absentait³. Lui-même avait demandé aux membres du conseil, quelques jours avant la réunion, « qu'ils réclament par la prière et la méditation l'aide de la sagesse divine, pour être guidés correctement dans leur choix; ce qu'ils firent », dit le compte rendu officiel⁴.

Knorr était né le 23 avril 1905, à Bethlehem, dans l'État de Pennsylvanie. Ses parents appartenaient à l'Église réformée des États-Unis, une des Églises protestantes américaines, d'origine calviniste⁵. Sa famille passe au rutherfordisme quand Nathan a seize ans. Avec eux, il étudie les publications de la Société. A dix-huit ans, il termine son cours d'étude à l'école supérieure d'Allentown, près de Bethlehem, et il devient tout de suite prédicateur à temps plein. La même année, il entre au service de la Société à Brooklyn. Il travaille d'abord comme expéditeur; en même temps, il étudie le soir et prêche en fin de semaine. En 1932, il est nommé gérant général des éditions et de l'atelier:

il a vingt-sept ans ⁶. Il ne se mariera que vingt ans plus tard, en 1953; il épousera alors Audrey Mock, qui travaillait avec lui aux quartiers généraux de Brooklyn. En 1958, il n'ont pas d'enfants ⁷.

Comme président de la Société, il en dirige les diverses activités. Le présent chapitre décrira le développement de ces activités et le rôle que Knorr y a joué. Ainsi, depuis 1942, il a maintenu la centralisation théocratique de Rutherford et raffermi l'organisation du mouvement (section 2). Il a intensifié la propagande et amélioré ses techniques: l'imprimerie, le film, les congrès, l'effort missionnaire; il a introduit une nouvelle méthode d'approche, la politesse, et il a fondé une école de préparation missionnaire (section 3). Tous ces efforts ont donné des résultats numériques imposants. Sur le plan légal, grâce à Hayden Cooper Covington, en charge de ce secteur depuis la mort de Rutherford ⁸, Knorr a mené la Société à des victoires retentissantes (section 4). Sous sa direction, on dirait que le mouvement cherche à s'installer, à s'établir; il continue tout de même à annoncer l'imminence de la fin du monde: en 1955, on publie un livre intitulé *Vous pouvez survivre à Harmaguédon et entrer dans le Monde nouveau de Dieu*, et, au congrès international de 1958, Knorr répète aux 250,000 auditeurs de son grand discours que la fin du monde est proche ⁹.

2. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION ET DU MOUVEMENT

2a. L'ORGANISATION THÉOCRATIQUE

Directives, nominations, publications, tout émane du bureau de direction situé à Brooklyn. Pour transmettre ses ordres et en surveiller l'application, la Société a établi des succursales dans plusieurs pays et divisé ceux-ci en districts et circuits. Les officiers chargés de ces trois échelons intermédiaires doivent faire rapport régulièrement à la Société du travail accompli dans les groupes locaux.

Après avoir connu un « pasteur » et un « juge », la Société Watch Tower est aujourd'hui dirigée par celui qu'on appelle habituellement le « frère » Knorr. Mais le « frère » Knorr a soigneusement conservé la centralisation théocratique introduite par son prédécesseur.

Voyons un peu plus en détail l'agencement du système. En vertu du principe théocratique, toute la vie du mouvement vient exclusivement d'en haut et descend vers les groupes locaux à travers les échelons d'une hiérarchie solidement structurée. A la tête se trouve la Société avec son bureau de direction, représentant visible de Jéhovah sur terre. En effet, « Jéhovah Dieu s'est choisi un petit nombre de ces (familiers) qui soient mûrs et fidèles pour former un corps de gouvernement * visible ¹⁰ ». Cet état-major, pris dans la classe du « serviteur fidèle et prudent », utilise une société légale pour faciliter le travail d'imprimerie et de prédication: c'est la Watch Tower Bible and Tract Society, incorporée sous la loi des corporations de l'État de Pennsylvanie.

La Société Watch Tower de Pennsylvanie se réunit à Pittsburgh, son siège social, le 1^{er} octobre de chaque année, pour l'élection de deux ou trois de ses directeurs ¹¹. En effet, le bureau de direction compte sept membres, et chacun d'eux est élu pour trois ans ¹². La corporation elle-même compte environ 400 membres recrutés par cooptation; le plus grand nombre doit venir des États-Unis, au moins sept de chaque État. Plusieurs invités assistent à la réunion annuelle ¹³ **.

La corporation a cependant ses bureaux à Brooklyn depuis 1909, et c'est là que les sept directeurs se réunissent pour l'élection des officiers. Ici, comme à la réunion de la Société, les mêmes personnes sont toujours réélues aux mêmes postes, si bien que, parmi les Témoins, on les croit élues à vie ¹⁴. Tous les directeurs doivent appartenir à la classe des oints, les 144,000 membres du Corps du Christ; il semble qu'il en soit ainsi, au moins depuis 1945. Cette année-là, en effet, Hayden C. Covington résigne son poste de directeur et vice-président, parce qu'il n'a pas l'espérance de la gloire céleste, mais celle du bonheur sur terre avec les « autres brebis »; il demeure cependant conseiller légal de la Société ¹⁵.

* L'expression anglaise est *governing body*. Le passage de ce *governing body* choisi par Dieu au *governing body* de la Société légalement incorporée se fait tout naturellement: « The visible governing body (selected by Jehovah God) has been closely identified with the board of directors of this corporation. » (*Qualified to Be Ministers*, 354.)

** Ce nouveau mode d'organisation a remplacé, en 1944, l'ancien système qui donnait un vote par contribution de 10 dollars. On l'a expliqué en disant qu'il mettait sur le même pied petits et gros donateurs et qu'il se rapprochait du système théocratique d'aussi près que la loi le permettait. (*W.* 65, 21 [Nov. 1, 1944] 334-335.)

Deux autres corporations ont le même but et font le même ouvrage que la Watch Tower de Pennsylvanie, mais sur des plans différents. Alors que la corporation de Pennsylvanie ouvre des succursales et envoie des missionnaires dans le monde, celle de New York, la Watchtower Bible and Tract Society Incorporated, dirige le travail de prédication aux États-Unis; elle administre aussi l'imprimerie et l'école de Galaad, dont nous parlerons bientôt. L'International Bible Students Association, incorporée en Grande-Bretagne en 1914, a la même fonction que la corporation de New York, mais pour la Grande-Bretagne. Bien que séparées et distinctes, ces trois corporations ont toutes leur bureau principal au 124, Columbia Heights, Brooklyn, New York. Elles ont d'ailleurs le même président et pratiquement les mêmes directeurs et officiers ¹⁶ *.

Les officiers et directeurs, ainsi que les ouvriers de l'imprimerie et des ateliers de Brooklyn (environ 500 personnes) vivent ensemble dans la maison Béthel, voisine des autres édifices, à Brooklyn même. Ils y reçoivent tous une même allocation pour leurs dépenses personnelles, vestimentaires et autres; vers 1954, elle était de 14 dollars par mois. La maison appartient à la corporation de New York ¹⁷.



A l'autre bout de l'échelle, on trouve les groupes locaux (*congregations*), que nous décrirons tout à l'heure. Entre ces deux extrêmes, trois échelons intermédiaires, tous responsables en dernier ressort à l'échelon suprême et recevant de lui nominations et directives: la succursale, le district et le circuit ¹⁸.

Immédiatement au-dessous de la Société, vient la *succursale*, dirigée par un serviteur de succursale (*branch servant*). Établie dans un pays, la succursale fonde et organise les groupes locaux, dirige leur travail et fait « appliquer au mieux les instructions et conseils de Jéhovah Dieu ¹⁹ ». Elle fait rapport, chaque mois, au président de la Société ²⁰. En 1959, la Société comptait 85 succursales à travers le monde ²¹.

Les groupes des pays qui n'ont pas encore leur propre succursale font rapport à celle d'un autre pays. Ainsi, l'Alaska, les Bermudes et quelques autres régions dépendent directement

* Des corporations semblables, mais avec d'autres officiers, existent dans divers pays. La corporation canadienne s'appelle International Bible Students Association of Canada (1945 *Ybk*, 119).

de Brooklyn; Alger, Tunis, le Cameroun et le Sénégal, de Paris, etc. ²². La succursale canadienne, établie à Toronto (et depuis 1956 dans une bâtisse neuve d'un million de dollars), a pour serviteur et maître un homme de trente-six ans, Clayton Morrell; Morrell a remplacé, en 1960, un vétéran chevronné, Percy Chapman. A ces deux noms, on associe spontanément celui de Glen How, l'avocat qui a défendu les grandes causes des Témoins devant la Cour suprême du Canada ²³.

En 1959, les Témoins de Jéhovah travaillaient dans 175 pays du monde et ils étaient divisés en 180 *districts* ²⁴. Des pays moins importants peuvent être groupés pour constituer un seul district et les plus considérables peuvent être divisés pour en former quelques-uns. Les districts s'appelaient auparavant des régions. Ainsi, vers 1943, on comptait aux États-Unis six régions; en 1948, on créa un septième district, pour les noirs du Sud ²⁵. A la tête de chacun, on trouve un serviteur de district (*district servant*), qui surveille et dirige le travail de l'échelon inférieur. Car chaque district est divisé en *circuits*; on les appelait autrefois des zones *. Vers 1943, il y avait 154 zones aux États-Unis et, en 1959, on comptait 1,492 circuits dans le monde ²⁶. Chaque circuit, ou circonscription, doit englober de dix à vingt groupes locaux ²⁷.

Le serviteur de circuit (*circuit servant*) parcourt les divers groupes de sa circonscription. Il instruit les proclamateurs et les dirige dans leur apprentissage; il revoit les finances, reprend ou encourage les chefs et rencontre ceux qui désirent le voir. Il surveille les quotas de vente, qu'on augmentera peut-être à la suite de sa visite; car la Société comparera son dernier rapport au précédent ²⁸. Enfin, il recommande les candidats éligibles aux divers postes; c'est le bureau central toutefois qui fera les nominations ²⁹. En un mot, le serviteur de circuit constitue vraiment « les yeux et les oreilles » de la succursale et de la Société ³⁰. A lui revient aussi, normalement, la responsabilité des assemblées de circuit qu'on organise deux fois par année; on profite de l'occasion pour immerger (baptiser) ceux qui désirent symboliser ainsi leur consécration à la prédication ³¹.

* On a constitué récemment un autre type de zone à un échelon beaucoup plus élevé que celui dont il est question ici. Les nouveaux *serviteurs de zone* doivent visiter, chaque année, toutes les succursales, les centres de mission (*missionary homes*) et certains groupes locaux. (1959 *Ybk*, 58-59.)

Les serviteurs de circuit ont, comme il se doit, leur origine scripturaire ³². « Depuis Jérusalem et dans un circuit rejoignant l'Illyrie, j'ai prêché complètement la bonne nouvelle au sujet du Christ », écrivait saint Paul aux Romains (Rom. 15: 19). Cette traduction, la leur, n'est pas inexacte ³³; cependant, si par le mot « circuit », que les traducteurs français et anglais n'utilisent pas habituellement, les Témoins veulent évoquer le « serviteur de circuit » et faire croire que ce type d'organisation remonte à saint Paul, alors ils abandonnent l'exégèse sérieuse pour le jeu de mot. De fait, le mot grec *κυκλω* (kuklôï) a comme sens premier celui d'un rond; mais dans la formule et le contexte présents, il peut prendre une double signification selon qu'on regarde comme centre de cette circonférence Jérusalem seulement ou toutes les villes situées entre Jérusalem et l'Illyrie dans lesquelles Paul s'est arrêté. Si l'on choisit la première opinion, on traduira le début de la phrase comme ceci: « Depuis Jérusalem et dans les régions voisines jusqu'à l'Illyrie »; si l'on préfère la seconde, le sens sera plutôt: « De Jérusalem à l'Illyrie, et en rayonnant de tous côtés. » Quoi qu'il en soit, le sens général est clair: saint Paul veut indiquer l'étendue du territoire que, par la grâce de Dieu, il a pu évangéliser; en effet, l'Illyrie se trouvait très loin de Jérusalem, n'étant séparée de l'Italie que par la mer Adriatique. Le mot *κυκλω* ne peut donc désigner ici, comme les Témoins paraissent le suggérer, une circonscription relativement restreinte assignée à un surveillant, lui-même soumis à un serviteur de district et celui-ci à un serviteur de succursale.

C'est Rutherford qui lança le système des zones en 1938. Il l'interrompit le 30 novembre 1941, parce que, selon un Témoin fidèle, le travail avait obtenu son effet et que les Témoins devaient maintenant se tenir sur leurs propres pieds ³⁴; selon un transfuge, Rutherford flairait la guerre (Pearl Harbour fut attaqué le 7 décembre de la même année) et il craignait des déclarations inopportunes de la part de ses hommes, ce qui aurait pu causer des ennuis à la Société: il se souvenait de 1917 ³⁵! Mais à l'automne de 1942, Knorr rétablit l'organisation des zones, avec quelques modifications et un nouveau nom, celui de circuits ³⁶.

Telle est la hiérarchie par laquelle la Société dirige le mouvement et surveille ses intérêts. Mais chaque groupe peut recourir directement à la Société par lettre. Il paraît qu'en 1953, celle-ci écrivit, en six mois, 3,000 lettres particulières à des groupes locaux.

« L'assemblée (à laquelle on révélait ce chiffre) fut surprise d'apprendre cet effort extraordinaire (*tremendous*) de la Société ³⁷ », nous dit-on. Comme il y avait près de 15,000 groupes dans le monde à ce moment, cela fait, en moyenne, une lettre particulière à chaque groupe tous les deux ans et demi!

2b. VIE DES GROUPES LOCAUX

La cellule qui réunit les Témoins de Jéhovah d'un même arrondissement s'appelle le *groupe*. Le groupe se rassemble dans une salle du Royaume pour y tenir diverses réunions, comme l'assemblée publique du dimanche, la réunion de service, les classes du ministère théocratique et la réunion d'étude du journal. La réunion d'étude des livres peut se faire ailleurs. Le groupe a pour chef un serviteur de groupe aidé de quatre ou cinq assistants.

L'unité de base du mouvement, c'est le *groupe* (*congregation*), qu'on appelait autrefois la *compagnie*. On l'a défini comme constitué par « les Témoins de Jéhovah d'une même localité qui se réunissent régulièrement pour le culte et l'étude de la Bible et qui prêchent... en union les uns avec les autres ³⁸ ». En 1959, il y avait dans le monde près de 20,000 groupes de Témoins de Jéhovah; aux États-Unis, on en comptait 4,020, au Canada, 783 ³⁹ et dans la province de Québec, environ 60 ⁴⁰.

Ces groupes peuvent compter des membres plus ou moins nombreux. On disait, il y a quelques années, qu'une nouvelle compagnie était formée chaque fois que la réunion du dimanche atteignait 200 personnes. Mais cette réunion n'est pas limitée aux Témoins; elle est ouverte à tous ceux qui veulent y assister. En 1959, chaque nouveau groupe organisé au cours de l'année comptait environ 40 membres ⁴¹.

Les Témoins de Jéhovah appellent salle du Royaume (*Kingdom Hall*) le lieu où ils se réunissent; ils ne veulent pas du mot église, sans doute pour se distinguer des « religions organisées » qu'ils exècrent. Ces salles du Royaume sont de toutes natures, depuis la grande bâtisse au toit crénelé de Kingston, en Jamaïque, qu'on représente sur les photos ⁴², jusqu'à la petite salle basse

et mal éclairée qu'on a louée, au second étage d'un magasin ou d'une usine, dans un quartier pauvre.



Dans chaque groupe de Témoins de Jéhovah, on compte, règle générale, cinq assemblées différentes par semaine. Celle du dimanche s'adresse au grand public. On invite les sympathisants aux autres réunions au fur et à mesure que progresse leur initiation dans le mouvement. Les réunions durent une heure chacune. On peut en faire deux le même jour.

La réunion publique du dimanche après-midi (ou dimanche soir) consiste en un discours d'une heure sur un sujet concernant les vérités du Royaume. On recommande au conférencier de fonder son exposé sur l'Écriture sainte et de suivre le plan fourni par la Société. Les Témoins doivent y être présents et amener avec eux les personnes dont ils ont réussi à éveiller l'intérêt. On soigne particulièrement l'atmosphère amicale de la réunion; on insiste pour dire qu'il n'y a pas de quête et on tient un compte exact du nombre de personnes présentes ⁴³.

La principale réunion du groupe, comme tel, c'est la réunion de service (*service meeting*). Elle a pour but la formation à l'action théocratique; y participent ceux qui font déjà du ministère ou qui s'y préparent immédiatement. Le bulletin *Notre ministère du Royaume* fournit la matière à étudier et indique en détail la marche à suivre. La réunion débute par le chant d'une hymne ou par une prière; puis, le directeur lit un texte de la Bible et il le commente brièvement. Le cœur de la réunion consiste dans l'étude des articles du bulletin, qui concernent tous le ministère ou l'organisation. On procède habituellement par questions et réponses: le chef de discussion questionne un membre de l'auditoire; celui-ci répond, souvent en lisant le feuillet. Une pantomime ou quelques tableaux vivants peuvent illustrer l'enseignement du discours ou de la discussion. On explique aussi les statistiques concernant le travail accompli, les brochures et journaux vendus, et on insiste sur les objectifs à atteindre. Il faut être vivant, au point, et surtout instructif: c'est le caractère principal de ce genre de réunion. Une prière ou une autre hymne clôt l'assemblée ⁴⁴.

Après cette réunion, qui a lieu un soir de la semaine (le mercredi ou le vendredi, par exemple), on tient habituellement l'école

de ministère théocratique. Nous parlerons de ces classes en expliquant l'effort d'éducation inauguré par le président actuel ⁴⁵.

Un autre type de réunion, c'est l'assemblée d'étude de *la Tour de garde* (*Watchtower study meeting*), dirigée par un officier spécialement désigné pour cette fonction. Cette réunion se tient, comme les précédentes, dans la salle du Royaume; on la fait d'habitude après l'assemblée publique du dimanche et on y invite les « personnes de bonne volonté ». Comme son titre l'indique, on y fait scrupuleusement l'étude du journal de la Société. Le serviteur de cette réunion dirige la discussion de la manière suivante: il lit d'abord une des questions qu'on trouve au bas de chaque page des articles à étudier; il demande ensuite à un ou plusieurs, parmi les assistants, de répondre à la question posée; puis, il en nomme un autre qui doit lire le texte du paragraphe contenant la réponse à ladite question: de cette manière, on finit toujours par la pensée authentique de la Société telle que transmise par le journal. On encourage aussi le chef de la discussion à aider les gens individuellement en s'approchant d'eux et en leur montrant comment souligner les passages clefs dans le journal, pour s'en servir dans leur prédication. On lui recommande aussi d'inculquer à chacun le souci d'amener un compagnon à la réunion suivante ⁴⁶.

Le cinquième genre de réunion est consacré à l'étude des livres. Pour ces réunions-ci, on divise le groupe en plusieurs unités qui se réunissent soit à la salle du Royaume, soit dans un autre endroit plus propice, par exemple, la maison d'un proclamateur. On procède par questions et réponses, comme dans les autres réunions; tous les livres de la Société contiennent ainsi des questions à la fin des chapitres ou au bas des pages. On attend beaucoup de la réunion d'étude des livres: le groupe est moins nombreux, chacun pourra donc en profiter davantage; la réunion servira aussi de modèle aux réunions d'étude de Bible que les divers proclamateurs tiendront eux-mêmes dans leur ministère régulier. Les assemblées d'étude des livres ont lieu habituellement le mardi soir ⁴⁷.

Le directeur d'un groupe d'étude de livres est vraiment le représentant de l'organisation dans un secteur donné: aussi lui recommande-t-on de ne point se limiter à diriger la réunion d'étude, mais de créer des liens d'amitié entre les Témoins de son unité, d'aider les moins doués et de voir à ce que les proclamateurs

d'expérience assistent les commençants dans leur ministère. Car le « conducteur d'étude », comme on l'appelle, doit s'intéresser aussi à la prédication dans son secteur. Il doit réunir les proclamateurs de son unité, en particulier le dimanche matin, avant l'offensive de porte en porte fortement recommandée à ce moment-là: on lira alors un texte biblique, on le commentera rapidement et le préposé montrera comment présenter la brochure ou la revue que les participants doivent offrir; mais la réunion ne doit pas dépasser un quart d'heure, juste ce qu'il faut pour stimuler les proclamateurs avant de les envoyer à leur mission ⁴⁸ *.



Les divers genres de réunions que nous venons de décrire scandent quelques-unes des étapes qui mènent les recrues de la périphérie jusqu'au cœur même du mouvement. L'initiation comporte, semble-t-il, sept degrés: les trois premiers relèvent de chaque proclamateur; dans les trois suivants, le sympathisant s'incorpore progressivement au groupe en participant à trois types de réunions, avant de symboliser sa consécration officielle par le baptême. Voici ces étapes.

1° Le proclamateur doit convaincre la personne d'acheter, ou au moins d'accepter, l'une ou l'autre des publications de la Société. 2° Il lui fait une visite complémentaire (*back-call*) pour l'encourager à poursuivre l'étude de la publication qu'elle s'est procurée. 3° Il lui offre de participer, chaque semaine, à une étude de Bible à domicile qu'il dirige lui-même (voir plus loin, p. 95-96). Celle-ci ne groupe que quelques personnes. On utilise les livres de la Société plus que la Bible, qui sert uniquement à vérifier les textes. L'exercice commence à dépouiller le candidat de ses idées anciennes.

4° On invite ensuite le sympathisant à la réunion d'étude des livres, où il entre en contact avec d'autres adhérents plus avancés. Peu à peu, il se familiarise avec les doctrines du mouvement et il s'imprègne de la mentalité jéhoviste: le monde actuel approche de sa fin, il sera bientôt détruit, des signes incontestables en convainquent toute personne qui lit la Bible sans préjugé. 5° En

* En anglais, on appelle ce genre de travail *field service*, expression qu'on traduit mot à mot par *service dans le champ*.

participant à l'assemblée d'étude de *la Tour de garde*, le nouveau venu se rapproche de cette Société du Monde nouveau où il pourra, et là seulement, se protéger efficacement contre la colère de Dieu à la bataille d'Harmaguédon. 6° La réunion de service le prépare immédiatement au ministère actif. 7° Il peut enfin franchir la dernière étape et manifester sa consécration en recevant le baptême par immersion ⁴⁹.



Pour compléter cette section sur les groupes locaux, il nous reste à en présenter les officiers.

A la tête du groupe, se trouve le serviteur de groupe (*congregation servant*), qu'on appelle aussi surveillant (*overseer*), d'après le sens premier du mot grec *ἐπίσκοπος*. C'est lui qui a la responsabilité du groupe. Il pourra fort bien ne pas lui appartenir, mais y avoir été envoyé par le bureau central de la Société. De toute façon, c'est celui-ci qui le nomme ⁵⁰.

Le serviteur de groupe est responsable des points suivants: l'expansion du témoignage dans son territoire, la tenue régulière (et selon l'esprit de la Société) des différentes réunions du groupe, la formation des proclamateurs et leur connaissance de l'organisation, l'aide nécessaire aux collaborateurs chargés de différents services ou de différentes réunions ⁵¹.

Car le serviteur de groupe doit avoir, pour le seconder dans son travail, plusieurs assistants: un adjoint au serviteur de groupe, le serviteur d'étude biblique, le serviteur d'étude de *la Tour de garde*, le serviteur d'école du ministère théocratique et les différents « conducteurs » d'étude des livres. Il peut aussi être assisté par d'autres officiers chargés des services suivants: la bonne répartition du territoire entre les différents proclamateurs, les comptes du groupe, les réserves de livres, brochures et journaux ⁵².

Le serviteur de groupe suivra soigneusement les conseils donnés dans le bulletin; une tentation qu'il lui importe de repousser, c'est celle de croire son idée meilleure que celle de la Société. Il doit également veiller à ce que tous demeurent dans le droit chemin, tel que tracé par l'organisation théocratique de Jéhovah; avec l'aide de ses assistants, il ramènera les « frères malades » à une conduite irréprochable ⁵³. Quant aux impies dont parle l'Apôtre Jude (Jude 4), il faut les chasser impitoyablement; il y

eut ainsi, en une année, plus de 1300 cas de renvoi (*disfellowship*), bien que la moyenne annuelle soit plutôt d'environ 500. Cependant, si quelqu'un se repent de sa faute, il peut en obtenir le pardon; il lui faudra toutefois « confesser son péché non seulement à Dieu, mais à l'organisation visible de Dieu dans la personne des serviteurs locaux théocratiquement nommés ⁵⁴ ».

Le serviteur de groupe, semblable à un curé de paroisse, doit donc diriger, nourrir (spirituellement) et protéger son troupeau; il doit en particulier former les membres de son groupe à la prédication. Car les seuls vrais Témoins de Jéhovah sont ceux qui prêchent, soit qu'ils exercent leur ministère de maison en maison, au coin des rues ou sur les places publiques.

— 2c. MEMBRES ACTIFS —

On est Témoin de Jéhovah du fait qu'on prêche ou qu'on vend les publications de la Société de maison en maison, au coin des rues ou autrement. Il y a deux grandes catégories de Témoins : les pionniers, qui doivent « témoigner » au moins cent heures par mois, et les proclamateurs, qui donnent, chaque mois, environ dix ou quinze heures de prédication ou de vente.

Tout Témoin de Jéhovah est un ministre de la Parole de Dieu, ordonné par Jéhovah lui-même pour prêcher la vérité sur le Royaume de Dieu. En effet, tous doivent prendre une part active au ministère de la prédication, hommes et femmes, jeunes et vieux. C'est la manière nécessaire de répondre à la volonté de Dieu et la seule façon de devenir vraiment Témoin de Jéhovah ⁵⁵.

Les Témoins constituent donc une société de ministres. Concernant leur ministère, nous avons groupé ici quelques renseignements sur leur ordination, leurs diverses façons de prêcher et leur division en pionniers et proclamateurs.



Comment sont-ils ordonnés ? Voici leur réponse :

Ils sont ordonnés de la même manière que le Christ Jésus fut ordonné, ou mis à part, pour ce but très saint de devenir

un des esclaves de Dieu sur terre. En premier lieu, une personne doit avoir une bonne connaissance de la parole de Dieu. Un individu qui cherche la vérité et la droiture sera attiré à la parole de Dieu et il l'étudiera. Après qu'il aura étudié la parole de Dieu et qu'il connaîtra son contenu et ce que Dieu enseigne et veut que nous fassions, alors il se consacrera lui-même à Dieu et à son service... Ceux qui se sont ainsi consacrés, Dieu les ordonne ses ministres ⁵⁶.

Telle est l'ordination. Pourtant, la Société tient à y mettre son mot, non par une cérémonie quelconque, mais en *autorisant* à prêcher ceux qu'elle reconnaît pour ses membres véritables ⁵⁷. Elle leur a même donné, pendant longtemps, des cartes d'identité ou lettres de créance attestant qu'ils étaient bien mandatés par elle ⁵⁸. Et elle les surveille de près: lorsqu'un Témoin se met en frais de vendre d'autres livres ou de répandre d'autres idées que ceux et celles de la Société, il est vite ramené à l'ordre ou, s'il ne veut pas se rendre, savamment persécuté ⁵⁹.



La forme première et par excellence que doit prendre la prédication du Témoin de Jéhovah, c'est celle qui se fait de *maison en maison*. Après avoir frappé ou sonné, le Témoin s'introduit par quelques phrases appropriées et il montre la publication qu'il veut offrir; il mentionne le prix (plus exactement, la « contribution » suggérée pour chaque imprimé) afin de rassurer tout de suite la personne à qui il s'adresse. Puis il récite un des sermons qu'il a préparés et qui doivent durer de trois à huit minutes; il indique ensuite comment les sujets dont il a parlé sont développés dans l'écrit qu'il présente. Au cours de l'entretien, il répond aux questions ou aux objections de son interlocuteur. Si celui-ci accepte la publication, le Témoin prépare alors la visite complémentaire, qu'il lui fera plus tard, par une formule comme celle-ci: « Vous avez maintenant droit à une heure d'instruction gratuite au cours du mois ⁶⁰. »

Cette visite complémentaire (*back-call*) fait partie du ministère de maison en maison. On recommande au Témoin d'y mettre beaucoup de soin; car, si elle est bien faite, elle est un excellent moyen d'expansion et une bonne source de recrutement. En effet, elle peut donner naissance à un groupe d'étude de Bible

à domicile: ce groupe achètera des volumes et fournira, éventuellement, des recrues au mouvement ⁶¹.

L'importance qu'on attache au ministère de maison en maison apparaît dans le qualificatif qu'on lui a décerné: on l'a appelé l' « épine dorsale » du ministère théocratique ⁶². Le manuel de directives, intitulé *Qualified to Be Ministers*, consacre plusieurs chapitres à expliquer aux prédicateurs comment se préparer, comment se présenter, comment discuter et comment varier attitudes et paroles selon le caractère des divers auditeurs ⁶³.

Il y a aussi d'autres formes de prédication, comme la vente des périodiques au coin des rues et les grandes assemblées publiques ⁶⁴. Il y a également le téléphone, les lettres et les autres procédés que le zèle suggérera: « Si tous les efforts pour réaliser le contact direct par le service de maison en maison ou par la visite complémentaire, sont impossibles, il y a toujours un moyen, si le témoin de Jéhovah veut réellement faire effort pour prêcher la vérité ⁶⁵. »



On divise les Témoins de Jéhovah, ceux qui prêchent effectivement, en deux grandes catégories, les pionniers et les proclamateurs.

Les *pionniers* sont les ouvriers à temps plein de la Société: ils doivent lui consacrer au moins cent heures par mois. Le reste de leur temps, ils peuvent l'employer à une occupation strictement lucrative. La vente des publications leur apporte aussi un certain revenu, grâce à l'escompte dont ils bénéficient sur les livres, brochures et périodiques ⁶⁶.

On comptait, en 1959, 28,688 personnes engagées ainsi à temps plein au service de la Société. Il y en avait 8,978 aux États-Unis et 1,322 au Canada. Ces chiffres incluent les missionnaires, les serviteurs de districts et de circuits, et les ouvriers demeurant dans les résidences Béthel rattachées aux diverses succursales ⁶⁷ *.

* Encore en 1959, on trouvait en France 303 pionniers et environ 13,000 proclamateurs répartis en 254 groupes locaux. La Belgique comptait 110 groupes avec 174 pionniers et près de 6,000 proclamateurs. En Haïti, où les deux premiers missionnaires de la Société arrivèrent en 1945 (*1950 Ybk*, 171), il y avait, quatorze ans plus tard, 59 pionniers et plus de 600 proclamateurs divisés en 18 groupes locaux. Toujours en 1959, 512 personnes vivaient dans la résidence de Brooklyn et 724 dans les autres Béthel du monde entier. (*1960 Ybk*, 36-39, 42, 69.)

La Société invite les pionniers (et même les proclamateurs) à s'offrir pour les endroits où le besoin est plus grand. Plusieurs sont ainsi envoyés soit dans d'autres régions de leur propre pays, soit dans les pays lointains. Ceux qui vont étudier à l'école de Galaad (voir plus loin, p. 99) acceptent d'aller travailler ensuite dans n'importe quel pays du monde ⁶⁸.

A côté des pionniers généraux, on distingue une catégorie spéciale, ceux à qui la Société assigne certaines fonctions particulières, comme la fondation de nouveaux groupes et la prédication dans les territoires non encore organisés ⁶⁹. Ces *pionniers spéciaux* doivent consacrer cent cinquante heures par mois exclusivement au travail de la Société. Celle-ci leur fournit l'aide financière dont ils ont besoin ⁷⁰. On appelle *missionnaires* ceux qui sont envoyés en pays lointains. Mentionnons aussi les *pionniers temporaires*, ceux, par exemple, qui se consacrent totalement à la prédication pendant la période des vacances ⁷¹. A cause de ces pionniers temporaires, le nombre total de pionniers varie au cours de l'année; les chiffres donnés plus haut constituent une moyenne.

Le second groupe des ministres ordonnés sont ceux qu'on appelle *proclamateurs* (*publishers*). Ils travaillent à temps partiel, mais accomplissent en tout la même besogne que les pionniers généraux. Il y a une quinzaine d'années, on disait que la Société attendait d'eux soixante heures de prédication ou de vente chaque mois; ce chiffre ne fut jamais atteint, sauf peut-être par quelques exceptions, bien que la moyenne d'alors ait été plus élevée que celle d'aujourd'hui. Plus récemment, on proposait comme objectif quinze heures par mois; la moyenne actuelle semble être d'environ dix à douze heures ⁷². Notons que pour atteindre l'objectif de quinze heures par mois, le proclamateur doit consacrer trois ou quatre heures par semaine à la prédication; s'il est fidèle aux cinq réunions hebdomadaires, il passera la meilleure part de ses soirées et de ses fins de semaine au service de la Société. Ce dévouement ne manque pas de grandeur.

Dans l'exercice de leur ministère, les proclamateurs ne reçoivent aucune aide financière de la Société, mais ils se procurent les publications à prix réduit; en les vendant, ils obtiennent un certain revenu. On les invite cependant à donner leur littérature gratuitement lorsqu'ils espèrent que la publication, d'abord refusée, sera lue et portera du fruit. Aussi, règle générale, il ne semble pas que les Témoins s'engagent dans le ministère actif pour un motif

d'argent, mais plutôt pour d'autres raisons: convictions religieuses, espoir de se sauver plus facilement dans la bataille d'Harmaguédon, ou simplement esprit d'aventure et goût du changement ⁷³. Les proclamateurs sont évidemment beaucoup plus nombreux que les pionniers; ainsi, en 1959, il y en avait environ 775,000 dans le monde entier, 212,000 aux États-Unis et 32,000 au Canada ⁷⁴.

Pionniers et proclamateurs doivent tenir un compte précis de leurs activités et de leurs ventes. Les rapports de chacun sont additionnés à la salle du Royaume, où l'on garde les statistiques locales, qu'on fait parvenir à l'organisation centrale à intervalles réguliers. Des tableaux et graphiques doivent aider le zèle des membres. Comme le groupe a des quotas à remplir, on exercera sur les proclamateurs les pressions voulues pour que ces quotas soient atteints. Si le zèle apostolique diminue, ces pressions arrivent à point pour conserver dans la prédication active ceux qui auraient perdu leur ardeur première ⁷⁵.



Pionniers et proclamateurs, telles sont les deux catégories de Témoins. Voyons maintenant les instruments et techniques de diffusion qu'ils utilisent et les transformations que le président actuel y a opérées.

3. TRANSFORMATION DES TECHNIQUES DE DIFFUSION

3a. L'IMPRIMÉ

Knorr pousse la distribution du journal et de quelques livres et brochures. Il diversifie la production; en plus des livres de doctrine, il répand des manuels et divers instruments d'étude. Il lance une traduction de la Bible faite par eux: un certain caractère scientifique lui donne belle apparence, mais la science pâlit devant les doctrines et les pratiques chères au mouvement.

L'imprimé demeure la pierre d'assise du mouvement. On juge la valeur d'un Témoin au nombre de livres, brochures et abonnements qu'il peut placer, et on mesure la croissance du mouvement au nombre d'imprimés sortis des presses de la Société

et distribués. Un changement toutefois: Knorr a voulu promouvoir et diversifier les publications plutôt que les multiplier. D'après les chiffres, il semble avoir insisté sur la diffusion massive des deux périodiques de la Société plus que sur les livres et brochures.

Quand Knorr prit la direction du mouvement, l'atelier de Brooklyn imprimait chaque année environ 10 millions d'exemplaires du journal *Watchtower* et plus de 6 millions et demi de la revue ou magazine *Consolation*⁷⁶. Seize ans plus tard, le même atelier, agrandi deux fois (d'abord en 1950, par une annexe de neuf étages, puis en 1956, par un second atelier de treize étages⁷⁷), a septuplé sa production: 69 millions d'exemplaires du journal *Watchtower* et 55 millions de *Awake!*⁷⁸. En 1959, le chiffre des périodiques sortis des presses de Brooklyn a un peu diminué; cette diminution s'explique par l'installation de presses rotatives à Londres et à Toronto pour y imprimer ces publications en même temps qu'à Brooklyn. Le nombre total a encore augmenté. En ajoutant les diverses éditions publiées dans le monde, on obtient 89 millions d'exemplaires pour le journal (en 55 langues) et 71 millions d'exemplaires pour la revue (en 21 langues). Les deux publications étant bimensuelles dans toutes les langues importantes, le tirage au numéro s'élève à 3,000,000 et 3,750,000 exemplaires chacune⁷⁹ *.

Malgré certaines ressemblances (format, disposition, nombre de pages), les deux périodiques demeurent cependant différents. *La Tour de garde* se présente comme un journal de doctrine. Dans chaque numéro, deux ou trois longs articles exposent la moelle de la pensée jéhoviste sur tel ou tel point de dogme; on y retrouve toujours le vocabulaire et la présentation ésotériques propres à la secte. C'est vraiment le journal officiel du mouvement. *Réveillez-vous!* apparaît plutôt comme un magazine d'information. Il traite de tous les sujets: sciences, sports, modes, géographie, etc. Il contient aussi un ou deux articles religieux, mais courts, écrits en un style simple et souvent sur une question de

* Pour apprécier l'importance relative d'un tel tirage, disons que *Life* tire à 6½ millions et *Paris-Match* à 2 millions d'exemplaires. Mais il s'agit là de publications en une seule langue. *Reader's Digest*, publié en 13 langues, tire à 21 millions d'exemplaires. Cependant, les 3 ou 4 millions de *Watchtower* et *Awake!* demeurent des chiffres impressionnants. On dit que ce sont les revues religieuses à plus gros tirage; ce sont aussi les seules qu'on vend avec tant d'insistance aux portes et au coin des rues, dans le monde entier.

conduite plutôt que de croyance. La qualité inférieure de son papier semble symboliser la place qu'il occupe. Son rôle de propagande n'en demeure pas moins important, spécialement auprès des non-initiés que l'hermétisme du journal pourrait rebuter.

Alors que le journal et le magazine ont grandi régulièrement, la production annuelle des brochures manifeste beaucoup plus d'irrégularité; elle n'atteint pas aujourd'hui les chiffres obtenus du temps de Rutherford et pendant les dernières années de Russell⁸⁰. Occasionnellement, on lancera une offensive particulière. Ainsi, en avril 1955, on distribue dans le monde entier des millions d'exemplaires, en 19 langues, de *Qui est « la lumière du monde », la chrétienté ou le christianisme?* La brochure a 32 pages; on la vend 5 cents, ou 30 exemplaires pour 1 dollar⁸¹.

Même effort de concentration dans les volumes. « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* », livre d'environ 320 pages, devient en quelque sorte le catéchisme du mouvement. Publié en 1946, traduit en 48 langues, il dépasse, douze ans plus tard, 16 millions d'exemplaires⁸². Le livre le plus répandu de Rutherford, *la Harpe de Dieu*, ne dépassait pas 6 millions d'exemplaires après vingt ans⁸³ *.

Rutherford avait multiplié livres et brochures semblables⁸⁴. Knorr a poussé quelques livres clefs, et il a diversifié la production: manuels de renseignements et de directives, bibles et instruments d'études bibliques s'ajoutent aux exposés généraux de la doctrine⁸⁵.



Mais l'innovation principale de Knorr, dans le domaine de l'imprimé, c'est d'avoir entrepris une traduction anglaise de la Bible. La Société vendait des bibles depuis longtemps⁸⁶; elle en

* Les Témoins aiment traduire leur expansion en toutes sortes de chiffres. Voici quelques perles. Il y a 15 ans, on nous disait que, sur la ferme de la Société, durant l'année, on avait recueilli 12,231 douzaines d'œufs et préparé 34,913 pintes d'aliments en conserve (1943 *Ybk*, 32); à l'atelier, on avait utilisé 292,731 verges de toile, 47,979 livres d'encre et 14,195 livres de colle fabriquée sur place (1943 *Ybk*, 36). Plus tard, on nous apprend qu'il a fallu 6,650 tonnes de ciment et 258 tonnes d'acier pour 8 des 9 étages de l'annexe construite en 1949-1950 (1950 *Ybk*, 57), et les murs de l'atelier ont absorbé 2,280 gallons de peinture (1951 *Ybk*, 63). Récemment, on se contentait des détails suivants: 5,384 tonnes de papier ont circulé à travers les presses à une vitesse de 700 pieds à la minute, absorbant 72 tonnes d'encre (1956 *Ybk*, 70-71).

imprimait aussi sur ses presses⁸⁷. Knorr décida que la Société aurait sa propre traduction. Il institua un comité et, au congrès de New York, en 1950, il lançait la traduction du Nouveau Testament sous le titre de *New World Translation of the Christian Greek Scriptures*⁸⁸. L'Ancien Testament comprend cinq volumes, qui parurent de 1953 à 1960; la série s'intitule *New World Translation of the Hebrew Scriptures*.

Chaque volume compte environ 800 pages imprimées sur papier fin. L'édition est très soignée. Dans les marges, des listes de références renvoient aux passages parallèles; au bas des pages, de courtes notes concernent la traduction et se réfèrent aux divers codex, papyrus et anciennes versions. On a groupé en appendices les notes plus élaborées sur Jéhovah, l'enfer, etc. Le tout, complété par des introductions, cartes, tableaux et planches, se vend 1 dollar le volume en édition ordinaire, ou 3 dollars, en édition de luxe.

Domage que tant d'effort et de science s'arrêtent court aux passages qui contredisent la doctrine de Russell et Rutherford⁸⁹. Ainsi, dans le récit de la Cène, on traduit: « Prenez, mangez. Ceci signifie mon corps » (Mt. 26: 26), et une note ajoute: « Ou bien « est », dans le sens de signifier, indiquer, représenter⁹⁰. » Pourtant, tous les manuscrits et versions, sans exception, ont ici le mot *est*. Pourquoi cette correction? Quand le grand prêtre demande à Jésus de dire s'il est vraiment le Christ, le Fils de Dieu, celui-ci répond: « Tu l'as dit » (Mt. 26: 64); mais ce mot clair et direct, la traduction des Témoins le transforme ainsi: *That was for you to say*⁹¹, expression qu'on peut rendre par « C'est toi qui l'as dit » ou par « A toi de décider ». Au moment le plus critique de son existence humaine, devant l'autorité suprême du peuple juif et à la question la plus fondamentale de sa vie et de la vie du monde, Notre Seigneur aurait évité de répondre! C'est ce qu'implique la traduction des Témoins. — Les longues notes des appendices souffrent du même mal: textes et explications sont colorés pour correspondre à l'enseignement doctrinal des Témoins sur l'enfer, le nom de Dieu, etc.

On tire aussi les textes pour confirmer les méthodes d'action qu'on emploie. On fait dire à saint Paul: « Par-dessus toutes choses, retournons visiter les frères dans chacune des villes où nous avons publié la parole de Jéhovah pour voir comment ils

sont ⁹². » (Act. 15: 36.) 1° « Par-dessus toutes choses » est une addition pure et simple. 2° On prétend que « retournons visiter » correspond aux visites complémentaires (*back-calls*) que font les Témoins à ceux qui ont acheté leurs publications; pourtant, dans le texte, il s'agit d'un second voyage de saint Paul, trois ou quatre ans après le premier, où, à titre de fondateur d'Église, il va revoir ses fidèles et leur prêcher à nouveau le salut apparu en Jésus, Fils de Dieu. 3° Le mot « publié » (*published*) doit évoquer la fonction de *publishers* (proclamateurs) chez les Témoins; mais le texte grec dit simplement « prêcher ». 4° Tous les grands codex portent « la parole du Seigneur », ce que l'éditeur reconnaît dans une note au bas de la page; pourtant, il traduit « la parole de Jéhovah », en s'appuyant sur des traductions hébraïques faites entre le XVI^e et le XIX^e siècles après Jésus-Christ; aucun motif sérieux ne permet de préférer ces traductions récentes aux très vieux manuscrits pour interpréter un texte composé 1500 ans plus tôt *.



Knorr fit paraître en 1946 un premier manuel d'études bibliques: « *Équipé pour toute bonne œuvre* » (« *Equipped for Every Good Work* »). Le livre contient les sujets habituels d'introduction à la Bible: langues, canon, manuscrits, traductions, et une courte présentation pour chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. On y retrouve les thèmes protestants: l'Église catholique a ajouté des livres au canon ou liste des écrits inspirés ⁹³; elle s'est toujours opposée à la diffusion et à la traduction de la Bible ⁹⁴, etc. On y relève des omissions stratégiques: ainsi, en racontant comment le texte sacré fut recopié et en expliquant pourquoi le texte actuel, fondé sur des manuscrits des IV^e, V^e et VI^e siècles, présente des garanties d'authenticité ⁹⁵, on ne dit pas que ce travail de conservation est l'œuvre de l'Église catholique. Parlant des versions, on signale le travail de Jérôme ⁹⁶, sans dire que l'Église catholique vénère celui-ci comme un saint; par contre, on écrit: « Ce fut le catholique romain « saint » Augustin qui, au concile de Carthage, en 397, proposa un canon augmenté, incluant les livres apocryphes ⁹⁷. »

A côté de ces omissions et allusions traditionnelles, apparaissent les innovations jéhovistes concernant la chronologie, la

* Voir aussi le verset de l'épître aux Romains déjà commenté, p. 79.

parousie et divers autres points. Ainsi, d'après ce livre, la Genèse commence son récit en l'an 46,026 avant Jésus-Christ *; Adam et Ève parlaient hébreu; Abel fut le premier témoin de Jéhovah; et Jésus lança sa campagne de prédication par le cri « électrisant » de « le royaume des cieux est proche »⁹⁸.

Un autre manuel, « *Make Sure of All Things* », paru en 1953, illustre bien l'exégèse en usage chez les Témoins, ou plutôt son absence. La composition du livre ressemble à celle des sermons qu'ils récitent aux portes des maisons. C'est une succession de textes bibliques très courts, groupés par sujets: baptême, croix, mort, etc. On définit d'abord le mot titre, puis on coiffe les textes choisis de sous-titres appropriés. Avec pareille méthode, on peut faire dire tout ce qu'on veut à la Bible. Ainsi, à propos de la bataille d'Harmaguédon, on juxtapose des textes de l'Apocalypse, de l'Ancien Testament, de saint Paul et de l'Évangile: batailles prophétiques, guerres historiques, combat spirituel et avertissements de Notre Seigneur. Le tout sert à décrire les combattants, le rôle confié aux Témoins de Jéhovah, les survivants et la date; à propos de celle-ci, on cite Notre Seigneur (Il parlait à ses contemporains, et Il parlait d'autre chose, mais qu'importe?): « Cette génération ne passera pas avant que tout cela ne s'accomplisse » (Mt. 24: 34)⁹⁹. Pareille méthode s'oppose aux règles les plus fondamentales de l'interprétation d'un texte: on éclaire un texte par son contexte et on interprète différemment un récit apocalyptique et un récit historique.

De plus, cette juxtaposition de textes pigés ici et là nie le progrès dans la Révélation. De fait, Dieu n'a pas tout révélé

* On arrive à ce chiffre en additionnant les années suivantes:

2,369 ans: depuis Adam jusqu'à l'exode,

1,657 ans: de l'exode à l'ère chrétienne,

42,000 ans: les six jours de la création, qui auraient duré chacun 7,000 ans.

46,026 ans avant Jésus-Christ.

(« *Equipped for Every Good Work* », 107-110, 263; cf. « *New Heavens and a New Earth* », 43.) En ajoutant les deux premiers chiffres, on obtient 4,026 avant Jésus-Christ comme date de la création de l'homme (ou 4,025 selon « *New Heavens and a New Earth* », 43). On corrige ainsi Russell, qui plaçait la création du premier homme en 4,128 avant Jésus-Christ (*Studies in the Scriptures*, II, 51, 53). Faut-il rappeler que tous ces calculs reposent sur une équivoque? Ils accordent aux chiffres et aux années bibliques une rigueur de sens qu'ils n'ont jamais eue chez les peuples primitifs; ceux-ci, en effet, étaient beaucoup plus préoccupés de la symbolique des nombres et même de leur disposition mnémotechnique que de leur précision mathématique.

d'emblée à son peuple élu, et les paroles de Notre Seigneur importent plus que les récits de l'Ancien Testament. L'immortalité de l'âme et la vie dans l'au-delà sont le plus clair exemple d'une révélation progressive; or, la majorité des textes cités concernant la nature de l'âme viennent de l'Ancien Testament ¹⁰⁰. D'ailleurs, les Témoins n'admettent pas de différence entre les deux Testaments: « C'est une erreur venue de la tradition, disent-ils, que de diviser la parole écrite de Dieu en deux sections et d'appeler la seconde, le Nouveau Testament ¹⁰¹. » D'où le titre inusité qu'ils ont donné à leur traduction. Malheureusement, la distinction se trouve déjà dans saint Paul (II Cor. 3: 14; Gal. 4: 24).

3b. LA PAROLE PERSONNELLE

Knorr insiste sur les visites complémentaires (*back-calls*) et les réunions d'étude dans les maisons privées. Il abandonne l'usage de la radio. Il fait préparer un film et donne un essor considérable aux congrès où, pendant huit jours, des foules toujours plus nombreuses écoutent les pontifes du mouvement.

La transformation des publications que nous venons de raconter alla de pair avec une insistance toujours accrue sur la parole personnelle dans la prédication de porte en porte, les visites complémentaires (*back-calls*) et les études de Bible ¹⁰².

La prédication et la vente de porte en porte datent des premiers jours de la Société. L'idée des visites subséquentes (*back-calls*) remonterait à 1936. En 1937, au congrès de Columbus (Ohio), Rutherford présente une brochure (*Model Study No. 1*) où il suggère de revoir les personnes intéressées au mouvement pour étudier avec elles un de ses thèmes favoris: les « religionistes » font l'œuvre du diable ¹⁰³. L'année suivante, on demande aux Témoins de dresser la statistique de ces secondes visites; mais il s'agit encore d'une fonction secondaire, à côté du travail régulier ¹⁰⁴. En 1942, le mouvement est bien lancé: chaque proclamateur fait en moyenne une soixantaine de ces secondes visites chaque année, soit, en gros, une par semaine. Cette moyenne n'a pas augmenté depuis, elle a plutôt légèrement diminué ¹⁰⁵.

Vers la même époque, on commence à noter séparément les réunions d'études. Celles-ci ont augmenté prodigieusement sous le régime de Knorr, passant de 5,593 réunions mensuelles en 1942 à plus de 600,000 réunions hebdomadaires en 1959 ¹⁰⁶: environ deux proclamateurs sur trois tiendraient donc chaque semaine une telle réunion; celle-ci, d'un autre côté, peut ne grouper que deux ou trois personnes ¹⁰⁷.

Le 15 avril 1957, Knorr vend le poste de radio de la Société. Il s'en explique dans les termes suivants:

Un excellent travail fut accompli (par la radio). Plusieurs entendirent la vérité, mais on ne pouvait discuter les sujets de Bible avec les gens intéressés, car il n'y avait personne pour répondre à leurs questions... Maintenant nous avons des centaines de milliers d'émetteurs vivants, des ministres humains qui proclament par toute la terre la bonne nouvelle du Royaume. Non seulement ils peuvent parler, mais ils peuvent répondre intelligemment aux questions. Sans aucun doute, un programme religieux vivant, dans la maison, vaut mieux qu'une émission de radio ou de télévision, et cela donne des résultats ¹⁰⁸.



Mais il faut stimuler les gens à parler. A part les quotas, les rapports et les pressions exercées par les officiers, mentionnons deux moyens d'ordre plus général, le film et les congrès. Ces deux instruments de propagande, en plus de faire connaître le mouvement, raniment l'enthousiasme chez les membres et les poussent ainsi à l'activité de base, la prédication personnelle.

En 1954, on commence à faire circuler un film d'une heure et demie, *la Société du Monde nouveau en action* ¹⁰⁹. La première partie, en noir et blanc, décrit l'organisation: l'imprimerie de Brooklyn, la résidence Béthel, l'école de Galaad; la seconde, en couleur, décrit le congrès de 1953 au stade de New York, avec, à quarante milles de là, la cité des roulottes et ses 45,000 habitants; elle raconte aussi un autre congrès tenu en Afrique l'année précédente ¹¹⁰. On souligne l'ampleur de l'organisation des Témoins et la charité qui existe entre eux ¹¹¹.

Mais la Société a surtout élargi la portée et l'influence des grands congrès. Elle présente ces assises comme la manifestation de l'unité qui existe dans le troupeau fidèle: « Une brebis sauvée ne se conduit plus elle-même de façon indépendante comme

une brebis perdue, mais elle obéit à la direction de l'autorité qui la garde (*shepherding authority*). Comme une brebis bien dirigée, elle se réjouit de se grouper selon la justice dans le bercail ¹¹². » Les réunions des Israélites pendant leur séjour au désert et les fêtes juives à Jérusalem préfiguraient, dit-on, les assemblées des Témoins actuels.

De tels congrès avaient eu lieu sous Russell et Rutherford. Mais peu d'étrangers pouvaient y assister. En 1946, on tint le premier congrès vraiment international à Cleveland (Ohio), du 4 au 11 août. Il y vint des délégués de 32 pays; 80,000 personnes assistèrent à l'événement principal de la semaine, le discours de clôture du président ¹¹³. Mais 1950, 1953 et 1958 abattirent ces records, au stade des *Yankees* à New York; en 1958, il fallut louer en plus les *Polo Grounds*, de l'autre côté de la rivière. A ces trois congrès, 125,000, 165,000 et 250,000 personnes entendirent le discours présidentiel final. Parmi eux, les délégués des pays étrangers atteignirent 10,000 personnes en 1950 (67 pays) et 25,000 en 1958 (123 pays) ¹¹⁴. Les séances se prolongent jusqu'à douze heures par jour, avec réunions le matin, l'après-midi et le soir. A chacun de ces congrès, on procède à de spectaculaires baptêmes par immersion: en 1958, le nombre des baptisés s'éleva à 7,136; on note que ce chiffre est au-delà de deux fois plus grand que celui des baptisés lors du baptême le plus considérable rapporté dans la Bible, celui du jour de la Pentecôte ¹¹⁵.

Entre ces manifestations toujours plus gigantesques, on organise des assemblées de district, qui ressemblent à une sorte de congrès tournants. Ainsi, en 1955, l'équipe de direction préside des réunions régionales dans treize villes différentes, en Amérique et en Europe. A New York, l'assistance dépasse 50,000 et à Nuremberg, 100,000 personnes. On se rend aussi en Afrique et en Asie ¹¹⁶. En 1957, on compte 40 réunions dans 14 pays et 375,000 assistants ¹¹⁷.

Chacun de ces congrès est décoré d'un slogan selon les thèmes de la Société: « Assemblée théocratique des nations joyeuses ¹¹⁸ » (1946), « Assemblée du développement de la Théocratie ¹¹⁹ » (1950), « Assemblée du Royaume triomphant ¹²⁰ » (1955), etc.

Le mot assemblée est plus exact que celui de congrès; qui dit congrès évoque des discussions, des délibérations et un vote proprement dit. Il n'en est rien aux congrès des Témoins ¹²¹: on se réunit pour écouter des discours et des récits d'expériences,

pour recevoir des directives et se voir présenter de nouveaux livres à lire et à vendre. On chante des hymnes, on applaudit les chefs du mouvement et on vote, toujours à l'unanimité, quelque résolution solennelle et agressive ¹²².

Une impression curieuse se dégage des récits pompeusement joyeux et enthousiastes de ces réunions gigantesques:

(Ce fut) un moment historique lorsque le président de la Société présenta à un auditoire stupéfié et complètement surpris la *New World Translation of the Christian Greek Scriptures* au milieu d'expressions accrues d'enthousiasme et de joie ¹²³.

Alors la foule tressaillit au delà de toute mesure lorsque le nouveau manuel de 416 pages, format de poche, intitulé « *Make Sure of All Things* », fut présenté ¹²⁴.

Le serviteur du congrès... augmenta la joie d'une assemblée déjà exubérante. Il parla de ... ¹²⁵

Le formidable auditoire..., au lancement du nouveau livre, fit éclater sa joie en tonnerre d'applaudissements retentissants. Ce fut là le sommet de la causerie... qui avait été marquée par au moins dix-sept salves distinctes d'applaudissements ¹²⁶.

Quelle réalité humaine se cache derrière ces rapports au style démesurément ampoulé ? Que se passe-t-il au juste dans l'esprit et le cœur de ces foules dont on ne peut nier l'enthousiasme et la conviction ?

3c. L'ÉDUCATION

Knorr a le souci d'apprendre aux Témoins à parler le langage de la Société. L'école de Galaad prépare, en cinq mois, les futurs missionnaires. Dans les groupes locaux, une école de ministère théocratique forme les proclamateurs à leur apostolat.

Rutherford avait inventé, pour la prédication de porte en porte, le système de la carte officielle. Le proclamateur n'avait qu'à dire: « Je représente *la Tour de garde* », et à montrer sa carte; il expliquait ainsi, à la manière d'un sourd-muet, le volume qu'il désirait vendre ¹²⁷. Pour faire parler ces gens, comme Knorr le désirait, il fallait les éduquer, mais avec prudence; car la prédication devait demeurer celle de la Société, canalisée de façon un

peu plus savante, mais toujours fidèle à sa source. L'éducation devait donc être sagement dosée et surtout bien dirigée: ce fut une des préoccupations principales du troisième président.

Un mois après son élection, le 16 février 1942, Knorr annonce des cours du soir, tous les lundis, à la maison Béthel, pour le personnel des quartiers généraux de la Société ¹²⁸. Au mois de septembre de la même année, il décide d'établir une sorte de séminaire pour les missionnaires destinés aux pays étrangers et pour ceux qui, de ces mêmes régions, viendraient y étudier: l'école sera située sur la ferme de 800 acres que possède la Société, depuis 1935, à South Lansing, près d'Ithaca (New York). L'édifice principal, construit pour servir à l'administration et terminé en 1941, contiendra les classes, les salles de réunions et quelques chambres; on l'appelle Galaad*; le nom sera étendu à toute l'école ¹²⁹. En 1947, on ajoutera une nouvelle bâtisse pour la bibliothèque, d'environ 10,000 volumes, et pour d'autres classes ¹³⁰.

Il y a, chaque année, à Galaad, deux sessions de cinq mois, l'une commençant en septembre, l'autre en février ¹³¹. Le premier groupe de 100 étudiants arriva le 31 janvier 1943. Habituellement, on ne dépasse guère la centaine ¹³². En seize ans et demi, 3,477 étudiants s'y succédèrent; 1,599 d'entre eux, soit 46%, venaient de 95 pays différents en dehors des États-Unis ¹³³. On compte à peu près autant d'hommes que de femmes et une bonne proportion de couples mariés ¹³⁴.

Les candidats à Galaad doivent être pionniers depuis au moins deux ans; ils doivent avoir fait leur école supérieure (*high school*) et accepter d'être envoyés n'importe où dans le monde après leur semestre de formation ¹³⁵. On paie leurs frais de voyage et on leur verse une allocation mensuelle pour leurs dépenses courantes. C'est la Société qui assume ces diverses charges, grâce aux dons reçus ¹³⁶.

* Galaad (les Anglais disent *Gilead*), c'est, dans la Bible, la contrée qui s'étend au delà du Jourdain, en gagnant le désert d'Arabie. Là, Jacob et Laban avaient fait un pacte de ne pas franchir, chacun de son côté, la stèle de pierre ou « monceau de témoignage » (*gal'eb*) qu'ils y élevèrent: « Ce monceau est témoin, dit Laban, la stèle est témoin, que moi je ne dois pas dépasser ce monceau vers toi et que toi tu ne dois pas dépasser ce monceau et cette stèle, vers moi, avec de mauvaises intentions. » (Gen. 31: 52.) Les mots *témoin*, *témoignage* et tout ce qui s'en approche exercent un attrait irrésistible sur les Témoins; peu importe le contexte, le mot suffit: « L'édifice... fut appelé *Gilead*, ce qui signifie « monceau de témoignage ». (*W.* 76, 21 [Nov. 1, 1955] 652.)

Le cours comprend, outre les sujets bibliques, l'étude des techniques de diffusion, de la parole publique et d'une langue étrangère, celle du pays auquel on destine le groupe à former ¹³⁷. Il y a quatre professeurs, spécialisés dans leur sujet d'enseignement; selon les mots d'un rapport officiel, ils « ont à cœur les intérêts de la prédication et donnent aux étudiants beaucoup de temps et d'attention ¹³⁸ ». Dans le film *la Société du Monde nouveau en action*, on montrait les méthodes actives employées à Galaad: un élève Témoin frappe à une porte, installée en pleine classe, on lui répond, et la conversation s'engage.

On utilise comme manuel de base la Bible et, pour l'expliquer, les diverses publications de la Société ¹³⁹. En effet, « un ministre de la bonne nouvelle... ne veut pas suivre les contradictions de ce qui est faussement appelé « connaissance » par ceux qui adhèrent aux philosophies de ce monde ¹⁴⁰ ».



Après les cours du soir et Galaad, la Société lança, au printemps de 1943, la troisième étape de son programme d'éducation, les *écoles de ministère théocratique*, ou classes hebdomadaires dans chaque groupe. Les groupes désireux d'organiser cette école devaient suggérer des candidats à la fonction de responsable; la Société faisait la nomination officielle. « Dans l'espace de quelques semaines, nous dit-on, presque tous les groupes importants des pays de langue anglaise avaient leurs écoles de ministère théocratique ¹⁴¹. »

Les classes se tiennent à la salle du Royaume. Elles durent une heure. On utilise les manuels préparés dans ce but; ce fut d'abord une brochure, *Course in Theocratic Ministry*, puis quelques volumes, qui s'ajoutèrent avec les années.

Le cours est ouvert à tous ceux qui suivent les assemblées du groupe. Jusqu'à janvier 1959, seuls les hommes pouvaient s'y enrôler et participer aux discours (*talks*); cependant les femmes étaient invitées à assister aux classes et le responsable pouvait leur demander de prendre part aux commentaires de l'auditoire. Maintenant, elles sont sur le même pied que les hommes, bien qu'elles doivent passer après eux. La réunion comprend un

exposé, des exercices de parole publique et des répétitions orales et écrites; celles-ci ont lieu à toutes les cinq semaines. Les sujets de discours sont choisis par la Société ¹⁴².

Au cours de l'année 1959, la Société a fait un nouveau pas dans sa campagne d'éducation. Le 9 mars, elle inaugurerait, à Galaad, pour 25 de ses surveillants (*overseers*), sa première *école de ministère du Royaume*. Ce cours intensif de quatre semaines vise à former les responsables des échelons inférieurs, c'est-à-dire les serviteurs de circuit et les serviteurs de groupe. Des cours semblables sont en voie d'organisation dans divers centres, comme à Londres et à Paris. On espère que toutes les succursales auront bientôt les leurs ¹⁴³.

Notons enfin que dans les pays d'analphabétisme, on enseigne à lire avec l'aide de manuels préparés par la Société. En Rhodésie, le livre s'intitule, comme il se doit, *Aide-lecture théocratique* ¹⁴⁴.

La Société conclut cette page de son histoire avec une inconfusable assurance: « Quelle autre organisation religieuse dans nos temps modernes a mis tant de prodigieux efforts à éduquer ses associés ou 608,000 ministres (en 1955) ¹⁴⁵ ? »

3d. UNE TACTIQUE NOUVELLE : LA POLITESSE

Rompant peu à peu avec la tactique de Rutherford, Knorr opte pour la politesse. Il fait disparaître la voix de son prédécesseur, les dessins injurieux et la technique du pied dans la porte. Il consent même à recevoir les visiteurs.

L'impolitesse effrontée de Rutherford avait provoqué de violentes réactions, quand il répétait sur tous les modes que la religion et les gouvernements étaient l'organisation de Satan. Sans renier cette affirmation, et même en la reprenant occasionnellement, Knorr a modifié la méthode d'approche: il a remplacé la provocation par les belles manières.

Vers 1944, il fit taire la voix cinglante de son prédécesseur en supprimant peu à peu l'usage du phonographe et des disques ¹⁴⁶.

C'était un premier pas vers des relations extérieures plus pacifiques.

Une transformation visible apparut dans les dessins qui ornaient les livres et les brochures de la Société. En 1942 et 1943, on associe encore l'Église de Rome à la prostituée montée sur la bête: un livre de 1943 contient le dessin traditionnel correspondant à cette image ¹⁴⁷; par contre, l'année précédente, on avait représenté la chute de la prostituée simplement par un avion marqué *ROMA* piquant du nez vers la terre ¹⁴⁸. On utilise encore aujourd'hui, occasionnellement, cette vieille comparaison si chère à Rutherford, mais moins souvent, semble-t-il, et peut-être un peu plus discrètement; au lieu de la prostituée, on parlera de « la femme religieuse babylonienne qui est assise sur la bête écarlate ¹⁴⁹ ». Et on a cessé d'illustrer ces passages. En général, on préfère maintenant, dans les dessins, les scènes bibliques, évangéliques et millénaristes. La couverture de *La voie de Dieu est une voie d'amour* représente une scène champêtre, d'un vert capable d'ébranler, un moment, le plus solide des Irlandais ¹⁵⁰. Cependant, les deux derniers volumes parus marquent le retour des dessins apocalyptiques; toutefois, la bête à sept têtes style 1958 demeure moins provocante que les versions d'il y a vingt et trente ans ¹⁵¹.

La tactique souvent rappelée et si détestée du pied dans la porte a fait place également à des méthodes de sollicitation plus courtoises ¹⁵². Politesse et courtoisie, c'est le conseil qu'on répète aux Témoins.

Gardez à la conversation un ton agréable et plaisant. Soyez convaincus et persuasifs, non dogmatiques et indiscrets ¹⁵³.

Si telle maison ne veut pas de votre message de paix et de votre paisible et amicale présence, et qu'elle ne veut pas connaître le glorieux royaume de Jéhovah Dieu, ne la réprimandez pas, c'est-à-dire la personne qui vous fait face, à la porte, et qui refuse d'écouter. Reprenez plutôt votre paix. Quittez rapidement et avec bienveillance... Peut-être un jour cet homme verra-t-il son cœur changé. Peut-être le prochain ministre qui frappera chez lui réussira-t-il à y laisser le message de paix ¹⁵⁴.

Un autre changement manifeste aussi la même évolution. Autrefois, on refusait de donner des renseignements. Un écrivain,

qui préparait alors l'étude la plus fouillée parue jusqu'ici sur les Témoins, voulut rencontrer le président: il n'essuya que des refus; Knorr se disait prêt à lui rendre visite chez lui, s'il était vraiment intéressé à la vérité; autrement, il n'avait pas de temps à perdre. Même attitude de la part des Témoins: le même auteur a dû les suivre chez eux et dans la rue pour se documenter ¹⁵⁵. Mais en 1954, un jésuite obtenait d'être reçu aux quartiers généraux de la Société. Après trois heures de questions et de réponses avec un des préposés aux relations extérieures, le jésuite voulut visiter l'immeuble. L'officier, surpris, consulta les grands chefs, qui permirent ¹⁵⁶. On imagine difficilement pareille démarche dix ans plus tôt.

4. SITUATION ACTUELLE ET POSITION LÉGALE

4a. EXPANSION NUMÉRIQUE

Les Témoins actifs dans le monde dépassent trois quarts de million. Ils sont répartis à peu près également entre l'Amérique du Nord, l'Europe et le reste du monde. L'expansion actuelle est considérable en Amérique latine, en Asie et en Afrique; mais le taux général d'accroissement semble diminuer.

L'usage calculé des techniques, anciennes et nouvelles, et un effort missionnaire correspondant ont donné au mouvement un essor numérique considérable ¹⁵⁷. Il y a actuellement dans le monde plus de trois quarts de million de Témoins de Jéhovah actifs: en 1959, leur nombre moyen était de 800,000 avec un maximum de 872,000 ¹⁵⁸. Ils sont répartis comme suit: à peu près un quart de million en Amérique du Nord (États-Unis et Canada), un deuxième quart de million en Europe (300,000) et le troisième dispersé dans les autres parties du monde. C'est peu en comparaison des 250 millions de protestants et des 400 millions de musulmans; c'est beaucoup si l'on songe à leur fondation récente (ils n'ont pas cent ans) et au fait que ce sont tous des prédicateurs,

au moins à temps partiel, dévorés d'un activisme convaincu; aussi donnent-ils l'impression d'être partout *.

Les États-Unis ont la part du lion, 220,000 prédicants, soit près de 30% du chiffre total. Mais par rapport à la population globale, la proportion de 1 par 800 habitants y est moins élevée qu'en plusieurs autres pays. Ainsi, au Canada, les 33,000 Témoins représentent une proportion d'environ 1 Témoin par 500 personnes. La proportion est encore un peu plus élevée à la Jamaïque et dans quelques îles des Petites Antilles. Mais c'est dans les colonies et protectorats anglais d'Afrique que se trouve la plus forte concentration; au Nyassaland et en Rhodésie du Sud, il y a environ 1 Témoin par 200 personnes; en Rhodésie du Nord, 1 par 80 personnes.

En Europe, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont les plus gros effectifs; mais, proportionnellement, c'est au Danemark qu'il y en a le plus. La Belgique, avec ses 6,000 Témoins actifs, en compte plus que la France (13,000) vu leur population respective. Il y en aurait 125,000 derrière le rideau de fer, supportant la persécution religieuse qui y sévit; le mouvement semble fort surtout en Pologne¹⁵⁹. Il y a peu de Témoins en Asie, mais un fort contingent (27,000) travaille aux Philippines¹⁶⁰. Il semble que le groupement se soit répandu et ait progressé avant tout dans les pays et régions de langue anglaise.

Au Canada, la répartition par province est inégale. Le plus grand nombre se trouve en Ontario; au recensement de 1951, 11,485 personnes s'y sont dites Témoins de Jéhovah (1 Témoin par 400 personnes). Mais les plus fortes concentrations appartenaient à la Colombie canadienne (7,339 ou 1 par 159) et à la Saskatchewan (5,077 ou 1 par 164). Quant au Québec, les Témoins n'y étaient que 1,422 en 1951; selon des journalistes, il y en avait 2,000 en 1956 et 2,400 en 1959¹⁶¹. Cette augmentation de 70% en huit ans correspond à l'augmentation générale réalisée au Canada et aux États-Unis pendant la même période; elle laisse au Québec la plus faible proportion de toutes les provinces cana-

* On ignore le nombre des sympathisants au mouvement: les Témoins ne tiennent pas cette statistique. Au recensement canadien de 1951, 34,506 personnes se sont déclarées Témoins de Jéhovah; l'*Annuaire* du mouvement donnait 20,580 comme le nombre maximum de Témoins actifs au cours de cette même année (1952 *Ybk*, 246).

diennes, et de loin, soit 1 Témoin par plus de 2,000 personnes. Il n'est pas sans intérêt de comparer cet échec relatif de leur propagande intensive aux propos officiels; car les Témoins parlent beaucoup de la province de Québec: ils se vantent des luttes qu'ils y mènent et des procès qu'ils y soutiennent ¹⁶²; ils ont même écrit, en 1955, que leur principal champ de bataille en Amérique du Nord, depuis dix ans, était le Canada et, en particulier, la catholique province de Québec ¹⁶³! S'il fallait évaluer leurs techniques par les fruits obtenus ici, elles ne paraîtraient guère efficaces.



L'effort d'expansion vers les pays éloignés remonte aux débuts du mouvement. Russell avait introduit sa littérature en Europe avant 1890, et dans les autres continents, après 1900. Rutherford intensifia le mouvement; à sa mort, cinquante-quatre pays faisaient officiellement rapport de leurs activités à la centrale théocratique ¹⁶⁴. Knorr fonda l'école de Galaad spécialement pour pousser la propagande en pays étrangers ¹⁶⁵. Ses premiers diplômés, peut-être à cause de la guerre, furent envoyés dans les pays proches des États-Unis, au Mexique, en Amérique centrale et dans la province de Québec. Vers 1945, on les envoya en Amérique du Sud ¹⁶⁶; en 1947, ils gagnèrent l'Afrique, l'Asie et les îles du Pacifique ¹⁶⁷.

En 1959, le nombre des pays faisant rapport à la centrale atteignait 175 ¹⁶⁸: en 17 ans, il a plus que triplé ¹⁶⁹. Durant la même période, le nombre total des Témoins s'est multiplié par huit à travers le monde, mais inégalement d'un continent à l'autre: en Amérique du Nord, par quatre; en Europe, en Afrique et dans les îles du Pacifique, par douze; en Asie et dans les îles de l'Atlantique, par vingt; en Amérique du Sud, par quarante ¹⁷⁰. Ces chiffres dépendent évidemment du plus ou moins grand nombre de Témoins actifs en 1942 et de la situation de guerre à cette époque. Ils reflètent quand même un gros effort d'expansion dans les continents moins fortunés.



Une étude de l'augmentation du nombre des Témoins depuis trente ans suggère les réflexions suivantes ¹⁷¹. Alors que le rythme de croissance du mouvement s'était accéléré à la fin du régime de Rutherford, il semble avoir ralenti depuis dix ans. En effet, de 1928 à 1938, le nombre des Témoins avait quadruplé aux États-Unis et au Canada, ce qui impliquait une augmentation moyenne d'environ 15% par année; comme leur nombre fit plus que doubler dans les quatre années suivantes, l'accroissement annuel s'éleva alors à près de 25%, et cela non plus seulement en Amérique du Nord mais dans le monde entier. Augmentation prodigieuse: la position du groupe par rapport au service militaire et la publicité qu'attiraient au mouvement les attaques de Rutherford ainsi que les réactions de ses adversaires en seraient-elles la cause?

Knorr prit la direction de l'organisation en 1942; la situation de guerre ne favorisait pas l'expansion du mouvement. Toutefois, à cause de développements considérables en Afrique et dans certains pays d'Europe (comme la réapparition des Témoins en Allemagne, où, avant le régime nazi, ils étaient plus nombreux qu'aux États-Unis), l'ensemble du mouvement connut, entre 1942 et 1946, une addition annuelle moyenne de 11 ou 12%. Après la guerre, l'expansion générale dans le monde se fit plus rapide, atteignant une augmentation de plus de 20% par année en 1948 et 1949; depuis 1952, la moyenne semble s'être stabilisée autour de 10% avec une année creuse de 4% en 1956 ¹⁷². Aux États-Unis, pendant la même période, le rythme d'accroissement a été un peu plus lent, et davantage au Canada (sauf en 1957 et 1958); par contre, il a été plus rapide dans la plupart des pays d'Europe; il a cependant suivi, à peu près partout, la même courbe générale. Si bien que le nombre total des Témoins, qui avait triplé de 1942 à 1950, n'a que doublé au cours des huit dernières années. Ce retard présage-t-il une augmentation moins rapide à l'avenir? La méthode de Rutherford était-elle plus efficace que celle de son successeur? Ou s'approcherait-on du point de saturation? Ce retournement paraît d'autant plus étrange que les Témoins ont justement gagné, depuis vingt ans, plusieurs victoires légales très importantes, en particulier aux États-Unis et au Canada.

4b. DEVANT LES TRIBUNAUX
AMÉRICAINS

A la suite de nombreuses arrestations, qu'ils ont souvent provoquées, les Témoins engagent des causes retentissantes, au nom de la liberté de la presse et de la religion. Ils obtiennent ainsi le droit de distribuer leur littérature sans demander de permis à personne, celui de sonner aux portes, de se réunir sur les places publiques, de refuser le salut au drapeau et, pour leurs pionniers, d'être exemptés du service militaire.

Parmi les divers groupes religieux, les Témoins de Jéhovah semblent bien tenir le record d'assiduité devant les tribunaux. On dit qu'en 1953, ils avaient des causes dans 23 pays du monde ¹⁷³ et qu'entre 1946 et 1953 ils eurent dans la seule province de Québec, 1,665 poursuites sur les bras ¹⁷⁴. Rien n'indique que leurs activités « sur le front légal » aient cessé depuis lors ¹⁷⁵.

Comment expliquer que les Témoins soient impliqués dans tant de procès? Et, dans les causes qu'ils ont eux-mêmes engagées, quels motifs les poussent à entreprendre ces poursuites? Est-ce un complexe hérité de leur fondateur, un désir de publicité, la volonté de défendre ce qu'ils estiment leurs droits, ou un mélange de ces trois raisons et peut-être de quelques autres?

Nous n'essaierons pas de démêler la question des motifs, trop difficile et trop délicate. Nous voulons simplement, dans la présente section et la suivante, décrire brièvement les principales causes des Témoins et la situation légale qui en est résultée pour eux, aux États-Unis et au Canada. Leurs procès les plus retentissants concernent le libre exercice de leurs activités (prédication et vente), leur attitude envers le gouvernement (caractère séditieux, service militaire et salut au drapeau) et l'éducation de leurs enfants.



Aux États-Unis, les grandes batailles commencèrent sous Rutherford, vers 1930. A cause des ennuis que les Témoins causaient à la population et des insultes dont ils ornaient leurs

discours et leurs brochures, les autorités locales les arrêtaient en maints endroits; le motif légal de ces arrestations était habituellement qu'ils vendaient leurs livres et périodiques et qu'ils distribuaient leurs feuillets sans autorisation ou simplement qu'ils troublaient la paix publique ¹⁷⁶.

L'historien de la Société décrit, dans les termes suivants, le plan de campagne que dressèrent les Témoins:

12,600 proclamateurs s'offrirent comme volontaires; ils étaient prêts, au premier appel, à faire le service de porte en porte dans les régions faisant de l'opposition civique. On les organisa en 78 divisions à travers les États-Unis: 10 à 200 automobiles, avec cinq ouvriers dans chacune, constituaient une division... Lorsque quelques témoins étaient arrêtés dans leur travail ordinaire, on envoyait aussitôt un rapport à Brooklyn, qui appelait immédiatement la division la plus rapprochée à entrer en action, un prochain dimanche, et à livrer un témoignage intensif, atteignant, en une heure ou deux, toutes les résidences de l'endroit... (Les opposants) ne pouvaient rien faire d'autre que d'en arrêter vingt ou trente, autant que la prison locale pouvait en contenir ¹⁷⁷.

Ils voulaient donc qu'on les arrêât. W. J. Schnell, qui occupait alors un haut poste dans le mouvement, l'a confirmé explicitement et il a raconté, entre autres, l'histoire suivante, arrivée à l'été de 1938. Comme on refusait au groupe d'Atlantic City la permission de faire une réunion sur la Promenade, Schnell fut chargé de l'organiser pour un certain dimanche soir et d'y prononcer le discours. L'affaire fut annoncée partout: il y eut 25,000 personnes pour assister à son arrestation et à celle de seize autres Témoins; c'était le signal convenu: les proclamateurs distribuèrent alors à travers la foule des feuillets expliquant pourquoi on les arrêtaient. Un coup de théâtre bien réussi ¹⁷⁸! Atlantic City se trouve dans l'État du New Jersey; cet État fut le champ de bataille par excellence: en 1937, près de la moitié des arrestations faites aux États-Unis y eurent lieu ¹⁷⁹. Le New Jersey se trouve, comme par hasard, voisin de Brooklyn.

Les arrestations se multiplièrent. En dix ans, on en compta plus de 12,000 ¹⁸⁰. Les victimes posèrent au martyr: on les arrêtaient au mépris des libertés si chères aux Américains, la liberté de la religion et la liberté de la presse. La Société établit un bureau légal pour se porter au secours de ses enfants persécutés. Elle n'eut guère de succès dans les cours inférieures, mais en appela

de toutes les décisions adverses ¹⁸¹. La campagne de publicité porta fruit en Cour suprême.

Le 28 mars 1938, la Cour suprême des États-Unis décidait qu'une ordonnance municipale défendant de distribuer des publications sans un permis constituait une censure de la presse et violait ainsi le premier amendement à la constitution ¹⁸². C'était la première d'une série de victoires semblables. Les Témoins avaient acquis le droit de distribuer leur littérature sans demander de permission à personne. Des revues légales et des magazines populaires les saluèrent comme les champions de la liberté ¹⁸³.

Ils gagnèrent ensuite d'autres points, comme le droit de sonner aux portes ¹⁸⁴ et celui de tenir leurs réunions dans les parcs ¹⁸⁵, ayant obtenu que des ordonnances municipales en sens contraire soient déclarées inconstitutionnelles.

En certains endroits, l'autorité scolaire avait renvoyé de l'école publique les enfants de Témoins qui avaient refusé le salut au drapeau. En 1940, la Cour suprême prononça contre les Témoins par 8 contre 1 ¹⁸⁶; mais en 1943, la même cour, par 5 contre 4, renversa sa propre décision et déclara qu'on ne pouvait imposer le salut au drapeau sans porter atteinte à la liberté de parole ¹⁸⁷. Que s'était-il passé? Trois juges avaient changé d'opinion, un autre avait été remplacé. Le conseiller légal de la Société, bien au fait de ces changements, poussa une nouvelle cause et triompha.

Quant au service militaire, le directeur du Service sélectif aux États-Unis considéra, dès le début, que les pionniers en étaient exemptés à titre de ministres d'une religion; cette opinion cependant n'avait pas force de loi et chaque décision dépendait des officiers locaux ¹⁸⁸. Grâce à elle, toutefois, un certain nombre de Témoins obtinrent leur exemption ¹⁸⁹. Par contre, environ 4,000 furent emprisonnés pour avoir refusé de se soumettre aux prescriptions de la loi; après la guerre, la majorité d'entre eux purent quitter les prisons ¹⁹⁰. Mais le maintien du service militaire obligatoire prolongea le problème et les Témoins poursuivirent leurs instances devant les tribunaux. Enfin, en 1953, la Cour suprême des États-Unis reconnut aux pionniers le droit d'être exemptés de ce service ¹⁹¹.

Les Témoins subirent cependant quelques échecs. Ainsi, ils se virent condamnés pour avoir insulté la police ¹⁹² et fait vendre des brochures par un enfant de neuf ans ¹⁹³. Dans ce dernier cas,

la Cour suprême décida que l'interdiction du travail des enfants n'était pas incompatible avec les libertés fondamentales des parents.

Mais, dans l'ensemble, ils ont eu beaucoup de succès. En 1955, des cinquante causes déjà soumises à la Cour suprême des États-Unis, ils en avaient gagné trente-sept; comme la Cour étudia parfois deux ou trois causes en même temps, elle s'est prononcée, dans ces cinquante causes, vingt-trois fois en leur faveur et dix fois contre eux ¹⁹⁴.

4c. DEVANT LES TRIBUNAUX CANADIENS

Devant la Cour suprême du Canada, les Témoins de Jéhovah obtinrent, entre autres, deux grandes victoires : leurs publications furent déclarées non séditieuses, et ils n'ont pas à demander de permis pour les distribuer. La Cour d'appel du Québec a exempté les enfants des Témoins de la participation aux prières et à l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

Durant les années de guerre, la situation légale des Témoins au Canada fut très différente de celle dont ils jouissaient aux États-Unis: le 4 juillet 1940, en vertu des règlements de défense nationale, le gouvernement canadien les déclara association illégale. Pour le groupement, cette interdiction fut levée le 15 octobre 1943; pour la Société incorporée, le 13 juin 1944 ¹⁹⁵. Cependant, les Témoins avaient continué leurs activités malgré l'interdit. Une nuit de novembre 1940, ils distribuèrent des centaines de milliers de *la Fin du nazisme (End of Nazism)* ¹⁹⁶, une de leurs plus violentes brochures contre l'Église catholique, remplie d'autant d'insultes que d'erreurs.

Par contre, dans la province d'Ontario, les Témoins obtinrent pour leurs enfants, comme aux États-Unis, le droit de refuser le salut au drapeau dans les écoles publiques. Dans celles-ci, en effet, les élèves ne sont pas tenus de poser les actes religieux auxquels leurs parents s'opposent. En 1945, la Cour d'appel déclara que ce droit, garanti explicitement par la Loi des écoles publiques d'Ontario, pouvait inclure le salut au drapeau et le

chant de *God Save the King*; puisque les parents attachaient à ces actes une signification religieuse, ce serait porter atteinte à leur liberté en cette matière que de déclarer le contraire ¹⁹⁷.

Mais c'est en Cour suprême, pour des causes commencées après la guerre dans la province de Québec, que les Témoins ont remporté leurs grandes victoires.



En 1946, les Témoins inondent la province de Québec d'un feuillet intitulé *La haine ardente du Québec pour Dieu, pour Christ et pour la liberté est un sujet de honte pour tout le Canada*. On y décrit des arrestations, des bagarres de rue et des dommages causés à la propriété; on y rapporte que toutes les cours québécoises ont condamné les Témoins, habituellement pour avoir distribué leur littérature sans permis. Et qui porte la responsabilité de ces méfaits? L'Église catholique, puisque des prêtres ont vu les bagarres sans bouger, que d'autres ont demandé à la police d'intervenir et que certains ont fait pression pour obtenir la cessation de ces troubles. D'ailleurs, la preuve indéniable que l'Église domine le Québec et impose ses décisions et ses lois, c'est qu'on trouve le crucifix à la place d'honneur dans les cours et au parlement ¹⁹⁸.

Qui ne regrette ces scènes malheureuses? Admettons aussi que des prêtres aient manqué de mansuétude envers leurs ennemis et de discrétion dans leurs interventions auprès des autorités civiles. Pourtant, l'ensemble des événements ressemble étrangement aux bagarres que le prosélytisme des Témoins a soulevées dans d'autres pays, particulièrement aux États-Unis. Comment expliquer alors « la haine ardente du Québec » et la conclusion du pamphlet?

Québec, les témoins de Jéhovah racontent par tout le Canada la honte que vous avez apportée sur la nation par vos mauvaises actions. Ce feuillet, publié en anglais, en français et en ukrainien, répand votre culpabilité dans la nation. Vous prétendez servir Dieu; vous prétendez être pour la liberté. Et pourtant, si la liberté est exercée par ceux qui ne sont pas d'accord avec vous, vous écrasez la liberté par un règne d'émeute et par des tactiques de gestapo... Les yeux du Canada sont sur vous, Québec ¹⁹⁹.

La brochure attaquait, semblait-il, non seulement le clergé, mais l'autorité civile, en particulier dans ses affirmations concernant les tribunaux. Aimé Boucher fut donc arrêté à Saint-Joseph-de-Beauce, en décembre 1946, pour avoir distribué ce feuillet. Sa cause fut menée jusqu'en Cour suprême où elle fut entendue une première fois en 1949; à la majorité des voix, la Cour, représentée par cinq de ses sept juges, ordonna la reprise du procès, parce que le tribunal de première instance avait erré dans ses directives au jury.

Mais avant cette reprise, les Témoins obtinrent que la cause soit réétudiée par la Cour suprême; celle-ci considérerait une définition plus adéquate du libelle séditieux. Entre temps, le nombre des juges de la Cour suprême avait été porté de sept à neuf, et tous devaient siéger à la réaudition. Quatre juges s'ajoutaient donc, et, parmi eux, on comptait un catholique et trois protestants. Ce changement dans la composition du tribunal n'est peut-être pas étranger à la démarche des Témoins.

A la seconde audition, tous les juges furent d'accord pour annuler le jugement de première instance. Restait à décider si la brochure en question paraissait au tribunal suffisamment provocante pour qu'un jury puisse déclarer Aimé Boucher coupable de libelle séditieux; si oui, il fallait ordonner un nouveau procès. Sur ce point les juges se divisèrent à nouveau, mais cette fois, la majorité se déclara pour la négative: les Témoins n'avaient pas espéré en vain, bien que la division ne se fit peut-être pas comme prévue. En effet, le juge Cartwright, membre de la Church of England, prononça contre eux; par contre, le juge Kerwin, catholique, renversa sa position. De toute façon, cinq juges, contre quatre, furent d'avis qu'il n'y avait pas de preuve suffisante pour qu'un jury puisse raisonnablement trouver la brochure séditieuse²⁰⁰. Les Témoins triomphaient. Ils donnèrent au jugement la publicité qu'on devine, sans oublier de décerner sa part d'injures à la magistrature du Québec.

Le juge Kerwin fonde sa seconde opinion sur une définition du libelle séditieux différente de celle qu'il avait d'abord employée. La première fois, il s'était demandé si les paroles utilisées avaient été « calculées pour provoquer le désordre public ou la force physique ou la violence »; cette fois, il ajoute que la violence doit être dirigée contre l'autorité établie. Et il est d'avis qu'on ne peut pas trouver cet élément dans la brochure en question, si on

la considère à la lumière de toutes les circonstances environnantes ²⁰¹. D'un autre côté, le juge en chef, l'honorable juge Rinfret, considère que la publication peut être déclarée séditeuse; il donne en exemple une affirmation du pamphlet d'après laquelle les cours du Québec auraient jugé une cause antérieure non pas selon leur devoir judiciaire et leur serment d'office, mais en cédant aux pressions du clergé. L'honorable juge cite le passage suivant du pamphlet :

Toutes les cours canadiennes-françaises étaient tellement sous l'influence sacerdotale, qu'elles confirmèrent la sentence infâme, et que ce ne fut que lorsque la cause fut portée en Cour suprême du Canada que le jugement fut renversé ²⁰².

Selon le juge Rinfret, il est également faux de dire que ce jugement antérieur fut renversé par la Cour suprême. Mais pour le juge Kerwin, l'intention de discréditer l'administration de la justice ne suffit pas à établir le caractère séditieux d'une action; il faut en plus vouloir pousser le peuple à la violence contre l'autorité.



La seconde cause retentissante concerne la nécessité d'obtenir un permis du chef de police pour distribuer des tracts dans les rues d'une ville. La cité de Québec avait passé un tel règlement le 27 octobre 1933. Laurier Saumur, Témoin de Jéhovah, distribue ses feuillets sans avoir demandé de permis; arrêté, il conteste, en 1947, la validité du règlement. La Cour supérieure et la Cour d'appel confirment le règlement. Mais on pousse l'affaire, une entre 800 autres semblables, jusqu'en Cour suprême, où les juges se divisent de nouveau, exactement comme dans la cause précédente ²⁰³.

La Cour suprême avait à décider si le règlement en question était *intra vires* et valide. Quatre juges répondirent oui ²⁰⁴; mais quatre autres décidèrent pour la négative, parce que, selon eux, ledit règlement limitait la liberté de religion des Témoins de Jéhovah; or toute atteinte à cette liberté ressortit non à la juridiction provinciale mais à celle du Parlement fédéral ²⁰⁵. Le juge

Kerwin, de nouveau, fit pencher la balance: il ne prononça pas le règlement *ultra vires*, mais déclara qu'il ne s'appliquait pas aux Témoins de Jéhovah, parce qu'aucun règlement municipal ne peut abroger le droit à la liberté de culte ²⁰⁶.

Car c'était bien au nom de la liberté religieuse que les Témoins voulaient faire juger la loi *ultra vires*; ce qui ne les empêchait pas de soutenir, dans les publications déposées au procès, qu'ils n'étaient pas une religion et même qu'ils s'opposaient à toute forme de religion. « Ironie du sort », disent deux magistrats, avant de conclure que le groupement des Témoins ne constitue pas une religion ²⁰⁷; un autre, le juge Kerwin, rappelle leur déclaration et conclut qu'à ses yeux ils ont quand même droit « au libre exercice et à la jouissance de (leur) culte et profession religieuse ²⁰⁸ ». Les autres juges supposent, implicitement ou explicitement, qu'ils forment une religion ²⁰⁹.

Mais il restait une autre difficulté. La liberté de culte et de religion ne va pas sans certaines restrictions, explicites dans le statut invoqué: son exercice ne doit pas servir d'excuse à la licence ou à des pratiques incompatibles avec la paix et la sûreté de la province ²¹⁰. L'appréciation des paroles et des actions, de ce point de vue, implique un jugement moral qu'on peut difficilement porter sans en appeler à une façon personnelle d'envisager une situation sociale; d'où la diversité des opinions sur ce point. Ainsi, le juge Kerwin, catholique et de langue anglaise, conclut: « A mon avis, leurs attaques ne sont pas incompatibles avec la paix et la sûreté de la province, même là où elles sont dirigées particulièrement contre la religion de la majorité des résidents de la province ²¹¹. » Le juge Rinfret, catholique et de langue française, pense autrement: « Qui oserait prétendre que des pamphlets contenant les déclarations qui précèdent, distribués dans une cité comme celle de Québec, ne constitueraient pas une pratique incompatible avec la paix et la sûreté de la cité ou de la province? » Il ajoute même que, dans les circonstances en question, une municipalité « a non seulement le droit, mais le devoir d'empêcher la dissémination de pareilles calomnies ²¹² ».

Il reste que les Témoins ont gagné leur point; et ils en firent grand état. La presse canadienne de langue anglaise, toujours sensible au mot *liberté*, fit écho à leur concert de jubilation. Toute cette musique n'efface pas cependant les hésitations de neuf juges

qui ne tombèrent d'accord sur aucun des nombreux aspects de ce jugement.



Depuis quelques années, les Témoins ont porté devant les tribunaux de la province de Québec le problème de la fréquentation scolaire de leurs enfants. Ainsi, à Rouyn, un Témoin demanda l'admission de ses enfants à l'école protestante; refus, acceptation momentanée, puis renvoi: on ne les reconnaissait pas comme protestants (*They did not qualify as protestants*). La Cour d'appel, en octobre 1955, renversa le premier jugement et obligea l'école protestante à recevoir ces enfants ²¹³.

A Lamorandière, en Abitibi encore, il n'y a qu'une commission scolaire, et elle est catholique. M. Cajétan Chabot, Témoin de Jéhovah, a deux garçons qui fréquentent l'école; il avise l'institutrice qu'il s'oppose à ce que ses enfants prennent part aux exercices de piété et suivent l'enseignement religieux; l'institutrice se conforme au désir du père; mais, par la suite, les commissaires décident que les enfants doivent être renvoyés: ce régime d'exception leur paraît contraire à la loi et il serait une source de désordre. Le père veut se pourvoir d'un *mandamus* pour forcer l'autorité scolaire à reprendre ses enfants sans qu'ils soient tenus aux prières et à l'instruction religieuse. La Cour supérieure rejette sa demande, mais la Cour d'appel, où siègent sept juges, vu l'importance de la question, se partage six à un, renverse la première décision et donne raison au père: l'école publique doit recevoir les enfants, et, à cause du principe fondamental de la liberté religieuse, on ne peut pas leur imposer la participation aux prières et à l'enseignement religieux, puisque leur père s'y oppose ²¹⁴.



En plus des causes *Boucher* et *Saumur*, dont nous avons parlé, trois autres procès furent menés par les Témoins jusqu'en Cour suprême. A cause de leur notoriété, nous en dirons quelques mots, bien que le tribunal, nous semble-t-il, n'ait pas eu à se prononcer, dans ces jugements, sur les activités proprement dites du mouve-

ment mais sur une atteinte à certains droits de leurs membres ou sympathisants.

A Chapeau, dans le comté de Pontiac, trois agents de la police provinciale, agissant sur l'ordre d'un de leurs supérieurs, se présentèrent, le 4 septembre 1949, chez Ézymier Chaput où se tenait une réunion des Témoins de Jéhovah. Les agents saisirent livres et brochures, ordonnèrent aux assistants de se disperser et reconduisirent Gotthold, le représentant de la Société, jusqu'au traversier qui relie Chapeau à Pembroke. Cette manière d'agir paraît bien irrégulière: rien dans la réunion ne manifestait ou ne laissait prévoir aucune violation de la loi. De fait, la Cour suprême, à l'unanimité de ses neuf juges, prononça en faveur des Témoins ²¹⁵.

Vers la fin de 1946, un restaurateur de Montréal, M. Frank Roncarelli, avait cautionné pour plus de 300 Témoins. Pour cette raison, et sans préavis, il se vit retirer son permis de vente de boissons alcooliques: le président de la Commission des liqueurs opérait ce retrait avec l'approbation de M. Duplessis, alors premier ministre de la province, peut-être même sur son ordre. Les tribunaux devaient juger le fait et la légalité de cette intervention; la Cour suprême, par six contre trois, prononça contre le premier ministre, le condamnant à payer 33,123 dollars en dommages-intérêts ²¹⁶.

Louise Lamb vendait des publications au coin d'une rue, à Verdun, le 7 décembre 1946. Elle fut arrêtée, amenée en prison et traitée sans égards comme une criminelle; après deux jours, l'officier de police lui offrit de la libérer sans accusation si elle signait un engagement à ne pas le poursuivre. La Cour suprême imposa à l'officier de payer à la plaignante 2,500 dollars en dommages; trois juges se sont déclarés dissidents, parce que la plainte avait été portée après le délai légal de six mois; mais l'un d'entre eux n'en blâma pas moins sévèrement la conduite de l'officier provincial ²¹⁷.

Dans ces trois cas, les tribunaux ont rendu justice à trois citoyens lésés dans leurs droits. On ne peut que s'en réjouir avec tous ceux qu'intéresse la cause des libertés civiles. On se défend mal toutefois d'un certain malaise en voyant comment les Témoins utilisent ces décisions à des fins de propagande; ne faussent-ils pas ainsi le sens véritable de ces jugements rendus en faveur

d'un de leurs membres ou sympathisants? Dans ces trois causes, la Cour suprême s'est prononcée sur la question suivante: la police provinciale, le premier ministre ont-ils, dans leurs interventions contre les plaignants, respecté les lois de la province et du pays? La Cour a répondu non, comme elle l'aurait fait pour toute autre personne; elle n'avait sûrement pas l'intention de fournir un argument publicitaire à un groupe religieux dans ses campagnes de prosélytisme. En utilisant ainsi le verdict de l'autorité judiciaire, les Témoins ne se rendent-ils pas coupables, bien que par un autre détour, du crime qu'ils reprochent aux catholiques de la province de Québec, celui d'appeler indûment le bras séculier à l'appui de leurs activités religieuses?

La cause de Saumur fut introduite en 1947; celles de Boucher, de Roncarelli et de Lamb ont trait à des événements survenus en novembre et décembre 1946 et elles se rapportent, de près ou de loin, à la publication *la Haine ardente du Québec*. Les Témoins expliquent cette coïncidence en déclarant: « La persécution des Témoins de Jéhovah dans le Québec catholique était à son pire... Duplessis avait juré de les chasser hors de la province ²¹⁸. » Mais connaissant la tactique qu'ils avaient employée dix ans plus tôt aux États-Unis, on formule tout naturellement une autre hypothèse: ces démêlés avec la justice n'étaient-ils pas désirés?

Quand on compare la doctrine du mouvement sur les gouvernements humains ²¹⁹ aux éloges adressés à la Cour suprême des États-Unis et du Canada ²²⁰, sans oublier les injures au premier ministre et aux tribunaux du Québec ²²¹, on se demande si l'attitude des Témoins par rapport à l'autorité civile ne s'inspire pas de motifs de propagande et d'opportunité plutôt que de principes doctrinaux.



On peut apprécier diversement les victoires légales des Témoins. On peut, surtout dans les causes *Boucher* et *Saumur*, préférer l'opinion majoritaire ou minoritaire des juges. Un fait demeure: la décision majoritaire prévaut et les Témoins ont le droit de répandre leurs doctrines et leurs publications au nom de la liberté religieuse qu'ils ont invoquée.

Il faut donc, par rapport à la loi, les considérer comme une religion. Il semble clair aussi, du point de vue sociologique, qu'ils

constituent vraiment une secte religieuse: avec le dynamisme et l'agressivité qui caractérisent les sectes, ils croient sincèrement obéir à un ordre reçu de Dieu et agir comme ses ministres en répandant les doctrines de la Société Watch Tower et en vendant ses publications. Tant que cette croyance ne leur servira pas, selon les mots de la loi, « d'excuse à la licence, ni à autoriser des pratiques incompatibles avec la paix et la sûreté de la province ²²² », ils ont droit au libre exercice de ce qu'ils considèrent le culte à rendre à Dieu. Leurs attitudes d'il y a dix et vingt ans pouvaient raisonnablement faire croire qu'ils étaient séditionnaires ou qu'ils constituaient une menace à la paix publique. Mais ils ont évolué, du moins dans leurs façons d'agir: extérieurement, ils paraissent aujourd'hui moins provocants. On pourrait donc difficilement ne pas les accepter, civilement et socialement, comme une religion.

De plus, quelle que soit l'opinion de chacun sur ce point, à la suite des deux grandes décisions du plus haut tribunal du pays, il faut, sur le plan pratique, reconnaître aux Témoins de Jéhovah tous les droits qu'implique la liberté religieuse; il reste à chacun celui de leur refuser poliment l'entrée de sa demeure. D'ailleurs, pour qui veut les combattre, non par raison d'impatience ou d'indignation, mais par motif religieux (et c'est là le plan principal où se situe le problème posé par leur propagande), le zèle ardent et plein de charité d'une foi catholique éclairée aura toujours plus d'importance qu'une décision légale: Dieu veut être servi en esprit et en vérité (Jn 4: 23).

Après quatre-vingt-dix ans

1. RÉTROSPECTIVE

Le système démocratique du « pasteur » Russell a fait place à une organisation théocratique dominée d'abord par le « juge » Rutherford, aujourd'hui par un bureau de direction que préside le « frère » Knorr. Les contradictions par rapport à la religion et aux gouvernements sont encore l'apanage du mouvement. Du point de vue doctrinal, le vieux thème de l'opposition aux « religions organisées », en particulier au catholicisme, et celui de l'imminence de la bataille d'Harmaguédon tiennent encore la manchette.

Quatre-vingt-dix ans ont passé depuis que Russell réunissait quelques amis pour poursuivre avec eux son étude de la Bible. Dans une rétrospective rapide, nous voudrions rappeler quelques faits, décrire certaines attitudes et relever deux thèmes anciens encore vivaces dans la doctrine actuelle.

C'est une histoire curieuse que celle des Témoins. Un jeune drapier, qui a retrouvé la foi dans une réunion adventiste, s'engage dans des calculs bibliques étranges: il conclut que la fin du monde arrivera en 1914. Il vit assez vieux pour voir lui-même cette année 1914, qui a connu le début de la première guerre mondiale, mais non pas la bataille d'Harmaguédon; déçu, il corrige ses prédictions dans les rééditions de ses ouvrages. Ce bibliste autodidacte semble dévoré d'un zèle apostolique extraordinaire. Commençant par quelques brochures, il imagine bientôt un système de publications qui prend rapidement une ampleur considérable. A côté de cette activité de propagande religieuse, il connaît des difficultés de ménage qui le mènent à la séparation légale; il opère d'étranges transactions commerciales qui ont pour objet divers produits dits miraculeux; il poursuit écrivains et journalistes pour libelle diffamatoire, habituellement avec fort peu de bonheur.

Son successeur commence sa carrière dans une période troublée. Ses idées et ses attitudes le mènent en prison. Il pose au martyr et s'applique à lui-même les paroles de Notre Seigneur prédisant la persécution de ses fidèles serviteurs; mais d'aucuns prétendent qu'il avait lui-même machiné l'affaire pour se débarrasser de ses rivaux à l'intérieur du mouvement. Sorti de prison, il prend solidement la direction et s'engage dans une réorganisation qui va transformer le mouvement: à la place du système démocratique que Russell avait institué, il introduit peu à peu une hiérarchie fortement centralisée, qui dirige et contrôle les moindres activités du groupement, le tout décoré du nom grandiose de Théocratie; cette réorganisation inaugure le Monde nouveau que Jéhovah doit établir définitivement sur toute la terre, après la bataille d'Harmaguédon. Ayant annoncé le retour des Princes pour l'année 1925, il occupe à leur intention une maison somptueuse qu'il a acquise pour eux en 1929. Il engage ensuite le mouvement dans des luttes épiques contre la police; portées jusqu'aux plus hautes cours des États-Unis et d'ailleurs, ces luttes donneront leurs résultats définitifs sous le troisième président de la Société, le « frère » Knorr. Celui-ci oriente le mouvement dans la voie de l'éducation, de la politesse et de l'expansion; mais il garde fermement en mains la direction de la Théocratie instaurée par son prédécesseur.



Pour l'observateur extérieur, le mouvement présente des attitudes qui impliquent de curieuses contradictions. Les Témoins prétendent que Satan est l'organisateur de toutes les religions; pourtant, ils se présentent devant les tribunaux pour obtenir d'eux la libre pratique de leurs activités au nom de la liberté religieuse. Non seulement ils en appellent à ce droit, mais ils se délectent du titre de défenseurs de la liberté religieuse que leur ont décerné certains écrivains, à l'occasion de leurs grands procès ¹. De plus, comme s'ils oubliaient leur croyance à l'origine diabolique de la religion, ils décrivent parfois leur propre organisation comme une société religieuse, voire même comme la vraie religion (*right religion*) ².

Ils proclament que les gouvernements humains font l'œuvre de Satan, et qu'eux, les Témoins de Jéhovah, ne peuvent colla-

borer d'aucune façon avec les instruments du diable: ils ne peuvent, en particulier, défendre leur pays en cas de guerre. D'autre part, ils louangent les cours judiciaires de ces mêmes gouvernements, lorsque celles-ci leur accordent le droit de poursuivre leurs activités librement, même si leurs publications décrient lesdits gouvernements et les autres cours du pays³. Malgré leur dénigrement de tous les gouvernements humains, ils se prévalent volontiers d'une lettre de remerciements du général Eisenhower à un ami de ses parents, Témoin de Jéhovah, qui lui avait donné des nouvelles de sa mère⁴. Ils citent encore avec satisfaction la lettre d'un officier de la marine américaine qui louange un journal parce que celui-ci avait bien parlé des Témoins⁵.

Nouvel illogisme: ils critiquent les religions existantes comme des organisations mondaines, alors qu'ils sont devenus eux-mêmes une grande organisation. Ils affirment encore aujourd'hui:

Il ne fut jamais demandé (aux membres du reste de l'Église encore ici-bas) de fonder une puissante organisation mondaine, soutenue par des richesses fabuleuses, ni de construire des édifices magnifiques... et tout cela dirigé par une classe d'hommes particulière⁶.

Cependant, nous connaissons la théorie de la classe du « serviteur fidèle et prudent » qu'ils ont élaborée pour gouverner avec plus d'efficacité les membres de cette nouvelle religion. Et nous connaissons aussi la hiérarchie savante qu'ils ont inventée pour transmettre à chacune des communautés locales les directives du bureau de direction et en obtenir régulièrement leurs rapports avec leurs commandes de livres et de journaux. Vraiment, il faut être aveugle pour ne pas voir qu'ils sont eux-mêmes une puissante organisation, fort riche, établie dans des immeubles magnifiques et dirigée par une classe d'hommes particulière.

Tout Témoin de Jéhovah, disent-ils, est un ministre de l'Évangile ordonné et mandaté par Dieu, non par un homme. Cependant, pour remplir sa fonction, il faut avoir reçu l'autorisation de la Société; autrefois il fallait même des lettres de créance.

On n'a pas corrigé non plus une autre contradiction relative à la préparation et aux études théologiques. On écrit encore:

Les témoins de Jéhovah de l'antiquité, pas plus que Jésus et ses disciples, ne firent des études théologiques universitaires, ni ne furent formés dans un séminaire pour exercer le ministère divin. Il en est de même des témoins actuels. De

nos jours cependant, avant de recevoir leur ordination comme ministres de Jéhovah Dieu et de Christ Jésus, ils sont instruits et formés de façon adéquate et méthodique ⁷.

Qu'est-ce donc que leur école Galaad, sinon un séminaire pour leurs futurs missionnaires ?



Du point de vue doctrinal, le mouvement a subi d'importantes transformations, que nous avons signalées en parlant de Rutherford. Mais les doctrines fondamentales sont demeurées à peu près les mêmes. Deux thèmes dominèrent les réunions du congrès mondial de New York, à l'été de 1958 : l'imminence de la bataille d'Harmaguédon, l'idée-force de toute la vie de Russell, et les attaques contre la chrétienté et les gouvernements humains, qu'on associe spontanément au nom de Rutherford ⁸. On retrouve ces thèmes dans les publications courantes. Reprenons-les dans l'ordre inverse.

En termes un peu plus polis, on nous sert encore aujourd'hui les vieilles accusations du « juge » contre l'Église. C'est le sens de la brochure intitulée *Qui est « la lumière du monde », la chrétienté ou le christianisme ?* que les Témoins ont répandue à profusion, en 1955, et dans laquelle ils veulent montrer que les Églises chrétiennes sont païennes ⁹. Un de leurs livres, publié en 1951, s'intitule *La religion a-t-elle servi l'humanité ?* Et dans leur principal ouvrage de doctrine, on trouve l'interprétation suivante de la parabole de Lazare et du mauvais riche : « L'homme riche représente le clergé très égoïste de la chrétienté, aujourd'hui éloigné de Dieu, privé de sa faveur et tourmenté par la proclamation de la vérité ¹⁰. »

A propos des gouvernements humains, les Témoins de Jéhovah considèrent toujours la puissance anglo-américaine comme ennemie de Dieu; ils affirment qu'elle est représentée, dans la Bible, par une des cornes de la bête symbolique que décrivent Daniel et saint Jean (Dan. 7: 7 ss.; Apoc. 17: 3 ss.) ¹¹. Quant à l'Organisation internationale des Nations Unies, ce serait « l'abomination » ou, selon leur traduction, cette « chose dégoûtante » dont parlent le même prophète et saint Matthieu (Dan. 11: 31; Mt. 24: 15) ¹².

Le thème de la bataille d'Harmaguédon n'a pas été, lui non plus, mis au rancart. C'était le sujet du grand discours prési-

dentiel au congrès de 1953: *Après Harmaguédon Dieu établira un monde nouveau*, publié en brochure le jour même où il fut prononcé. Deux ans plus tard, on lance un nouveau livre qui a pour titre *Vous pouvez survivre à Harmaguédon et entrer dans le Monde nouveau de Dieu*. Et au congrès de 1958, Knorr reprend le même sujet dans son discours final: la fin du monde, dit-il, est proche¹³; la génération qui a vu la fin du temps des Gentils, c'est-à-dire 1914, verra aussi Harmaguédon et la destruction finale des nations; en effet, Jésus a dit: « Lorsque vous verrez tout cela, rendez-vous compte qu'Il est proche, aux portes. En vérité, je vous le dis, cette génération ne passera pas que tout cela ne soit arrivé. » (Mt. 24: 33-34.)

En partant de ce même texte de l'évangile et, probablement, d'un verset du psaume 90 qui accorde aux hommes 70 ans de vie, 80 ans aux plus robustes (Ps. 90 [hébreu]: 10), des Témoins soutiendraient, au dire de certains journalistes, qu'Harmaguédon arrivera avant 1984, et de toute façon avant l'an 2000¹⁴. Mais est-ce là la doctrine de la Société? Celle-ci semble hésiter, du moins dans ses publications à fort tirage, à se prononcer avec tant de précision; elle se contente de répéter: au cours de la génération qui a vu 1914, bientôt!

Ainsi, malgré certains changements imposés soit par l'évolution du temps, soit par la personnalité des présidents, les doctrines fondamentales de la Société sont demeurées sensiblement les mêmes qu'autrefois.

2. D'OÙ VIENT LEUR SUCCÈS ?

La façon dont les chefs du mouvement colorent son histoire, les inexactitudes qu'ils colportent sur leurs adversaires, l'attrait de certaines de leurs doctrines, les pressions exercées par les propagandistes et le besoin naturel d'une activité religieuse : telles sont les principales causes qui permettent d'expliquer l'expansion, d'ailleurs étrange, des Témoins de Jéhovah de nos jours.

Devant l'histoire des Témoins de Jéhovah, leurs doctrines et leurs attitudes contradictoires, une question jaillit sur toutes les

lèvres: comment expliquer leur succès? Sans prétendre donner une réponse pleinement satisfaisante, proposons quelques réflexions autour du problème.

Notons d'abord que le mouvement semble prospérer surtout dans les milieux privés d'une instruction un peu prolongée. Il y a une quinzaine d'années, aux États-Unis, on trouvait une instruction dépassant l'école supérieure chez moins de 1% des Témoins de Jéhovah; de plus, 15% d'entre eux n'avaient pas terminé leur cours élémentaire¹⁵. Pour les États-Unis, ces chiffres sont significatifs. Mais ils datent de la fin de la guerre; la situation a-t-elle changé? Il semble difficile de le savoir. Il est toutefois curieux de noter qu'on n'exige, pour entrer à Galaad, ni des études universitaires, ni même celles du collège; il s'agit pourtant d'une institution où l'on prépare, en cinq mois, les missionnaires du mouvement. L'expansion que les Témoins connaissent dans les pays sous-développés ne suggère-t-elle pas semblable réflexion? On se plaît à souligner que, dans les grandes réunions des Témoins de Jéhovah, comme dans leurs congrès internationaux, toutes les classes sociales sont représentées; mais on ignore totalement s'il s'agit, dans les classes supérieures, de quelques individus isolés ou si la proportion entre les diverses classes y reflète bien celle des pays mentionnés.



On s'étonne parfois que le développement des Témoins de Jéhovah n'ait pas été arrêté par certains facteurs, comme le caractère même de Russell et de Rutherford, leurs doctrines et leurs attitudes contradictoires. Nous dirons d'abord brièvement comment ces points ont pu ne pas nuire à l'expansion du mouvement; puis, nous suggérerons quelques causes positives de cette expansion, en particulier, l'attrait de divers points de doctrine, les pressions exercées par les propagandistes et certaines situations psycho-sociales favorables au développement des sectes religieuses.

L'histoire des Témoins de Jéhovah ne doit pas causer beaucoup d'inquiétude aux membres actuels. La plupart semblent l'ignorer en bonne partie. Mais pour ceux qui y auraient eu

quelque intérêt, et peut-être pour répondre aux objections qu'on leur faisait sous ce rapport, la Société a publié dans son journal un récit *ad usum delphini*; elle l'a repris sous une forme plus élaborée et plus populaire dans un volume paru à l'été de 1959¹⁶.

L'histoire écrite par les Témoins contient cependant plusieurs points étranges, parfois difficiles à concilier avec la vérité historique. On dit, par exemple, que la vente du blé miraculeux ne rapporta pas de profit au « pasteur »¹⁷; on affirme qu'il n'existe aucun lien entre la séparation volontaire des époux Russell en 1897 et une procédure judiciaire engagée quelques années plus tard¹⁸. Dans certains cas, le procédé est plus subtil. On cite ainsi, sans aucun commentaire, un long texte à la louange de Russell; l'éloge mentionne, entre autres vertus du « pasteur », que celui-ci ne revisait pas ses prédictions¹⁹. A propos des parjures de Hamilton, on dit que « l'accusation n'a pas été faite en cour », on rapporte une partie de l'interrogatoire incriminé et on blâme les calomniateurs de Russell de n'avoir jamais vérifié l'exactitude de leurs affirmations aux archives de la Cour de police²⁰. Le premier point est strictement exact: Russell ne fut pas poursuivi pour parjure, ce qui ne lui confère pas *ipso facto* l'innocence suggérée par la suite du texte; la partie de l'interrogatoire qu'on cite est également exacte: Russell y avoue son ignorance du latin et du grec, mais auparavant il avait affirmé le contraire; quant au dossier du procès, plusieurs démarches nous ont démontré qu'il ne se trouve pas à la Cour de police, si toutefois il existe encore*.

Voici enfin deux autres exemples de l'histoire écrite à la manière des Témoins. La *Watchtower* rapporte la présence à une assemblée publique de « 60 policiers ou plus avec armes à feu » (le journal local dit: près de 50) et elle attribue le fait à une intervention directe de l'Église visant à « empêcher la réunion » et peut-être à « détruire l'orateur²¹ »; mais on ne donne aucune preuve de l'accusation et on omet même de signaler qu'il ne s'est rien passé. — Rutherford a présenté de longs témoi-

* L'interrogatoire rapporté nous est connu par la brochure de J. J. Ross; celui-ci déclare qu'il a sous les yeux une copie exacte du témoignage de Russell quand il transcrit le passage en question (*Some Facts and More Facts...* 17). La chose est possible, puisque Ross écrit en 1913; d'un autre côté, la Cour ne conservait pas, du moins à cette époque, les dossiers des causes qui ne se rendaient pas à un tribunal supérieur.

gnages devant une commission d'enquête sur la radio américaine en 1934; on insiste tellement sur la part de la Société dans cette affaire qu'on donne l'impression au lecteur que la Commission fédérale américaine pour les communications a été établie par suite des pressions de la Société Watch Tower ²².

Personne ne ferait grief à l'historien de la Société d'avoir insisté sur les beaux côtés de son passé; on peut moins facilement l'absoudre d'avoir faussé la vérité dans certains cas. Par contre, la tactique a sans doute quelque utilité pour gagner et conserver des membres.



On s'explique plus difficilement comment les Témoins qui veulent réfléchir peuvent concilier dans leur esprit les attitudes contradictoires de leur mouvement. D'un autre côté, la littérature et les discours officiels insistent tellement sur les fautes et les erreurs des adversaires que les membres peuvent fort bien oublier les contradictions de leur propre organisation.

Certaines de ces accusations portent sur de véritables imperfections, fautes ou erreurs des religions ou des gouvernements visés. Dans bien des cas cependant, le désir de mieux écraser le coupable conduit les écrivains de la Société à affirmer des faussetés, parfois même des sottises. Contentons-nous de quelques exemples concernant l'Église catholique. On fait croire que les prêtres n'étudient plus après leur passage au séminaire ²³. On interprète l'histoire de façon fantaisiste: « Le Pape fut exclu de la Société des Nations; aussi la hiérarchie catholique romaine, dit-on, décida, de détruire cette Société par le moyen du fascisme et du nazisme ²⁴. » L'affirmation suivante nous paraît une perle du genre:

L'année 1940 fut le 400^e anniversaire de la fondation de l'ordre des Jésuites. Il ne paraît pas douteux que l'Église catholique romaine ait choisi cette date pour essayer de conquérir le contrôle du monde grâce à la pieuvre nazie, à la cinquième colonne et à l'Action catholique ²⁵.

Cette pure fantaisie, écrite d'abord en 1946, Knorr la reprenait en 1951, au congrès des Témoins tenu à Verdun, près de

Montréal. Avec de telles affirmations, pas surprenant que les Témoins détestent l'Église catholique.



Certaines doctrines des Témoins de Jéhovah ont pu contribuer à leur succès. L'eschatologie jéhoviste présente des aspects attrayants au point de vue naturel. Appliquer tel texte ancien à des événements contemporains ne manque pas d'intérêt; il plaît à notre appétit du merveilleux de dire: telle prophétie de la Bible s'est réalisée tout récemment, telle autre se réalisera bientôt, au cours de notre propre génération. D'un autre côté, le paradis terrestre qu'on promet aux Jonadabs ne manque pas d'attrait; il fait espérer des joies sensibles déjà connues au lieu d'un bonheur céleste dont la foi seule nous garantit l'intensité. Enfin, il y a quelque chose d'attirant et de rassurant dans une affirmation globale et catégorique, comme celle-ci: nous avons totalement raison, nous sommes tout à fait justes; tous les autres ont complètement tort et sont foncièrement mauvais. On éprouve une certaine satisfaction à se considérer comme juste et à mépriser les autres comme mauvais (comparer Lc 18: 9-14). C'est un peu l'attitude non seulement des Témoins, mais de toutes les sectes d'aujourd'hui et de toujours.

La publicité, que les chefs du mouvement ont fort bien organisée, a sûrement contribué à son succès. Pourtant, il nous semble que les diverses pressions exercées avant et après l'adhésion ont beaucoup plus d'importance. L'insistance des Témoins dans leur sollicitation, même si elle est devenue plus polie, demeure un phénomène caractéristique de leur groupe. A force de revenir à la charge, ils finissent par vaincre des volontés d'abord indifférentes ou même opposées: de guerre lasse, certaines personnes ont pu adhérer au mouvement dans le seul but de se libérer des visites harcelantes de Témoins tenaces. En d'autres cas, l'opération est moins douloureuse: après quelques refus, on accepte de les écouter ou d'acheter une publication; alors ils relancent leur nouveau client dans une ou plusieurs visites complémentaires et ils s'efforcent ensuite par tous les moyens de l'amener aux réunions d'études bibliques: s'ils y parviennent, ils sont bien près d'obtenir une adhésion.

Puis, ils utilisent, semble-t-il, l'argument de la vanité: pour gagner le sympathisant à s'engager dans le témoignage actif, ils lui représentent qu'il sera l'égal de tous les prêtres qu'il a connus; lui que la chance n'a pas favorisé, il deviendra, du jour au lendemain, ministre d'une religion, ordonné par Jéhovah lui-même; à son curé, qu'il apercevait autrefois dans une chaire éloignée et surélevée, il pourra dire avec assurance: « Nous discuterons maintenant sur un pied d'égalité. » Une fois que le néophyte a commencé à faire de la prédication, ils lui suggèrent, avec insistance, un nombre d'heures à atteindre et une certaine quantité de livres et périodiques à placer. Le groupe local a lui-même ses quotas, surveillés par les officiers supérieurs du mouvement. De telles pressions et une telle discipline, étayées sur des rapports régulièrement contrôlés et comparés, ne peuvent que donner des résultats.



Certains milieux psycho-sociologiques semblent aussi plus perméables que d'autres à la propagande des Témoins de Jéhovah. Des gens isolés dans la société et dépréciés à leurs propres yeux trouvent là une valorisation personnelle, une appartenance à un groupe social et, au besoin, une aide matérielle; le mouvement lui-même présente un caractère très marqué de séparation d'avec le reste du monde, mais les individus y éprouvent une fraternité à la mesure de leur isolement. La condamnation des gouvernements et des « religions organisées » répond peut-être en eux à un secret désir de vengeance contre la société qui, apparemment, les a abandonnés à leur mauvais sort. De plus, la description détaillée d'une vie parfaite dans un paradis terrestre tout proche comble à souhait leur désir d'évasion du monde réel implacable.

Mais plus profondément encore que les privations matérielles, l'indigence spirituelle peut expliquer certaines adhésions aux Témoins de Jéhovah. Ceux-ci, malgré leur dénigrement de la religion, ont su exploiter le besoin naturel à l'homme d'une activité religieuse. Ils ont trouvé des catholiques ou des protestants qui avaient eu maille à partir avec leur curé ou leur pasteur; ils en ont trouvé d'autres qui, sans raison apparente, s'étaient éloignés de leur religion. Chez eux, ils ont laissé des livres, des idées sur Dieu et la fin du monde; faisant appel à tout ce com-

plexe du sentiment religieux, de la peur des fins dernières, de l'isolement psychologique et social et peut-être de quelque animosité contre les prêtres, ils ont réussi à gagner des adeptes; une fois gagnés, ils les ont suffisamment encadrés pour les garder avec sécurité dans le mouvement ²⁶.



Parmi les causes que nous venons de proposer pour expliquer le succès des Témoins, plusieurs échappent à la volonté et à l'influence des individus. Mais d'autres se rapportent à la conduite religieuse de chacun et peuvent, à ce titre, suggérer un examen de conscience personnel. Si l'on regrette qu'il y ait, dans le monde et autour de soi, un certain nombre de Témoins de Jéhovah, c'est peut-être qu'on n'a pas été soi-même un chrétien suffisamment convaincu, préoccupé des réalités sociales, soucieux d'acquérir et de communiquer l'intelligence des vérités révélées et surtout de manifester en action la charité de l'Amour divin vivant en son cœur.

DEUXIÈME PARTIE

DOCTRINE

Nous diviserons cette seconde partie, consacrée à la doctrine des Témoins de Jéhovah, en deux chapitres correspondant à peu près à ce qu'on appelle habituellement la foi et les œuvres, c'est-à-dire les croyances et les pratiques nécessaires au salut *.

Avant d'aborder les croyances proprement dites, il faudra rappeler et évaluer brièvement ce que disent les Témoins concernant la Bible. Nous reprendrons ensuite, en les discutant, leurs principales affirmations sur Dieu, le Christ, l'homme et les fins dernières.

Dans l'autre chapitre, nous nous arrêterons à ce qu'ils considèrent comme les moyens nécessaires au salut. Après une brève discussion générale, nous étudierons trois sacrements: le baptême, l'eucharistie ou la messe, qu'ils appellent le mémorial, et le mariage. Nous examinerons ensuite quelques préceptes, comme la prière, la charité et l'obligation qu'ils s'imposent de refuser les transfusions de sang; nous mentionnerons enfin quelques tabous de moindre importance, comme leur attitude par rapport à la fête de Noël, au droit de chasser, etc.

* La division entre croyances et moyens de salut, qu'impliquent les titres donnés aux chapitres V et VI, n'est pas parfaite: la foi est en effet la principale condition de salut. Nous avons néanmoins intitulé le chapitre VI « Moyens de salut », parce que l'expression nous paraît bien résumer ce que nous voulions exposer concernant la doctrine des Témoins sur les conditions de salut en général, quelques sacrements et divers préceptes.

Croyances

1. LA BIBLE

1a. LA BIBLE, UNIQUE RÈGLE DE FOI

Les Témoins de Jéhovah ne reconnaissent qu'une règle de foi, la Bible. Ils s'opposent, en particulier, à ce que l'Église catholique appelle la Tradition. Ils semblent ignorer que la Bible elle-même parle d'un enseignement oral confié à un groupe d'hommes, les Apôtres. Ils dénaturent la notion catholique de Tradition.

Comme tous les protestants et beaucoup d'autres, les Témoins de Jéhovah prétendent qu'il ne faut croire que la Bible. Cependant, on ne trouve pas dans leurs écrits le mot de *libre examen*; celui-ci, d'ailleurs, semble bien incompatible avec le type d'organisation théocratique qui caractérise le mouvement aujourd'hui: nous avons vu quel degré d'infailibilité la Société s'attribue à elle-même et quel sort elle réserve à ceux qui n'acceptent pas docilement ses propres interprétations.

Par contre, cette vérité de base (la Bible, seule source de la foi) devient l'occasion de formuler à nouveau leurs attaques habituelles contre les « religionistes » et, en particulier, contre l'Église catholique.

Il est incontestable que les antiques Écritures hébraïques n'enseignèrent jamais qu'il fallait croire aux traditions des religionistes, traditions qui furent par la suite mises par écrit et déclarées égales et même supérieures aux Écritures inspirées. En effet, lorsque celles-ci contredirent celles-là, on préféra le témoignage des traditions à celui de la Bible. Il n'est pas moins certain que les textes inspirés rédigés en grec au premier siècle de notre ère, n'enseignent pas la croyance aux traditions et préceptes moraux inventés par le clergé soi-disant chrétien ¹.

Négligeons les attaques contre les « religionistes » et considérons l'affirmation générale concernant l'Écriture sainte et la Tradition.

Parler comme le font ici les Témoins, c'est faire mentir la Bible elle-même. En ce qui concerne l'Ancien Testament (« les antiques Écritures hébraïques », comme ils disent), Notre Seigneur — ni l'Église — n'a jamais dit que, dans ce temps-là, il fallait croire autre chose que ce qui est écrit dans les Livres saints; il a dit cependant très explicitement qu'il fallait obéir aux pharisiens, ses ennemis, parce qu'ils avaient l'autorité: « Les scribes et les pharisiens occupent la chaire de Moïse: faites donc et observez tout ce qu'ils pourront vous dire; mais ne vous réglez pas sur leurs actes. » (Mt. 23: 2-3.)

Quant au Nouveau Testament (« les textes inspirés rédigés en grec au premier siècle de notre ère »), on y lit clairement que Notre Seigneur a institué un groupe d'Apôtres, chargés d'abord d'*enseigner* (ce n'est que beaucoup plus tard que quelques-uns d'entre eux écriront, alors que tous ont enseigné, et dès le début) et de transmettre à leurs successeurs ce qu'ils ont eux-mêmes appris de Notre Seigneur: « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, et leur *apprenant à observer* tout ce que je vous ai prescrit. Et moi, je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde. » (Mt. 28: 19-20.) Le texte de saint Marc est encore plus clair, si c'est possible: « Allez par le monde entier, proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création. *Celui qui croira* et sera baptisé, sera sauvé; celui qui ne croira pas, sera condamné » (Mc 16: 15-16); ce qui revient à dire: pour être sauvé, il faudra qu'on croie à votre prédication. Et c'est bien ainsi que les Apôtres l'ont compris. Saint Paul écrit aux Thessaloniens: « Dès lors, frères, tenez bon, gardez fermement les traditions que vous avez apprises de nous, *de vive voix* ou par lettre » (II Thess. 2: 15); et aux Galates: « Si un ange venu du ciel vous annonçait un Évangile différent de celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème! Nous l'avons déjà dit, et aujourd'hui je le répète: si quelqu'un vous annonce un Évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème! » (Gal. 1: 8-9.) Et, pour saint Paul, l'Évangile désigne toujours un Évangile *prêché*, non pas écrit; d'ailleurs, saint Paul écrit aux Galates vers l'an 50 ou 53, et les premiers évangiles écrits datent de 55 ou 60. De fait, non seulement dans

les épîtres et les évangiles, mais dans tous les écrits chrétiens du 1^{er} siècle et même du début du II^e siècle, le mot *Évangile* signifie toujours la proclamation *orale* du message de salut. Le premier exemple où il désigne un écrit date de saint Justin, vers 150.

Il est donc faux de dire que la Bible ne parle pas d'enseignement *oral confié à un groupe d'hommes* bien déterminés, les Apôtres. Et ceux-ci devaient se choisir des successeurs, à qui Notre Seigneur faisait les mêmes promesses, par l'entremise des Apôtres, puisqu'il leur disait: « Je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde »; d'ailleurs, c'est bien ce que les Apôtres ont compris, puisqu'on les voit se choisir des successeurs, comme Tite et Timothée, pour ne nommer que les plus connus, à qui ils donnent des conseils sur la façon de gouverner les Églises, de surveiller la doctrine, de corriger les erreurs, et le reste.

Quant à la Tradition, l'Église entend par là, non pas des doctrines ou des préceptes inventés au cours des siècles, mais cette partie de la Révélation que les Apôtres n'ont pas mise par écrit et que nous connaissons seulement « par tradition ». Saint Jean dit expressément, à la fin de son évangile, que « Jésus a accompli en présence des disciples encore bien d'autres signes, qui ne sont pas relatés dans ce livre » (Jn 20: 30); de plus, l'enseignement que Jésus a donné à ses Apôtres pendant les deux ans passés avec eux ne saurait se trouver tout entier dans les quelques centaines de pages du Nouveau Testament, c'est trop clair. D'autres vérités, révélées aux Apôtres, ont donc pu se transmettre d'abord oralement, puis par tradition à la fois orale et écrite. On peut retracer et vérifier ces traditions orales venues des Apôtres dans certains écrits, par exemple dans les symboles et chez les Pères de l'Église.

On voit ainsi que la Tradition ne saurait contredire la Bible. Elle peut la compléter pour certaines vérités que les Apôtres n'auraient pas mises par écrit. Surtout, elle protège les vérités révélées et assure leur fidèle transmission: en cherchant à comprendre les paroles de Notre Seigneur et des Apôtres, où trouver de meilleurs interprètes que chez leurs disciples immédiats, les premiers Pères de l'Église? De fait, une tradition dans l'Église n'a de valeur que si elle est constante et ancienne: ces deux qualités garantissent alors que la vérité en question nous vient bien des Apôtres. Car l'Église enseigne que le dépôt de la Révé-

lation s'est clos avec la mort du dernier Apôtre: l'Église peut expliciter ce dépôt, elle ne peut pas l'augmenter.

Pour ce qui est des Témoins, on peut conclure, à tout le moins, qu'ils ignorent ce que l'Église entend par la Tradition.

1b. L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LA BIBLE

Les Témoins de Jéhovah accusent l'Église catholique de tous les crimes envers la Bible : elle a voulu l'étouffer, elle défend qu'on la lise, elle enseigne que la Bible n'est pas nécessaire et qu'elle n'est pas inspirée. Autant de faussetés pures et simples.

Dans le livre des Témoins qui s'intitule « *Équipé pour toute bonne œuvre* », il y a une leçon présentée comme la « Lutte de la Bible pour vivre ² ». L'histoire est racontée de façon dramatique, comme dans un *suspense*, avec ses péripéties et son dénouement heureux. Celui-ci s'exprime ainsi: « La Hiérarchie a perdu sa bataille d'extermination de la Bible. La Parole de Dieu triomphe ³! » Auparavant, on expliquait le nœud du drame:

La naissance, le développement et la mort de certaines langues a été la cause principale des conflits. Certains conducteurs religieux, mus par un égoïsme diabolique, ont vénéré certaines langues comme saintes et sacrées, et se sont opposés à ce que la Bible suive la marche progressive des langues communes des peuples ⁴.

L'accusation simplifie une histoire longue de vingt siècles. Impossible même de la résumer ici. Mais si l'Église et le clergé voulaient tuer la Bible et l'empêcher de parvenir au peuple, pourquoi l'ont-ils transcrite à travers les siècles? Il eût suffi que les moines cessent leur travail de copistes pour la supprimer complètement.

Qu'il y ait eu, à certains moments de l'histoire, quelque retard à traduire le texte sacré pour le rendre accessible au peuple fidèle, nul ne le contestera: c'est un phénomène universel que les institutions religieuses évoluent lentement. D'un autre côté, l'Église a toujours recommandé à ceux qui savaient lire de lire la Bible et de l'étudier. Cependant, ce n'est pas un livre toujours facile à

comprendre; aussi l'Église veut-elle qu'on en poursuive l'étude avec un guide *. Que ce guide soit nécessaire, n'en trouve-t-on pas la preuve dans ce grand nombre de sectes aux croyances différentes les unes des autres et qui prétendent toutes s'appuyer sur le texte de la Bible? Mais puisqu'il faut un guide, choisirons-nous l'enseignement de l'Église, qui poursuit patiemment son étude des Livres saints depuis près de deux mille ans, ou Russell, Rutherford et Knorr, qui ont tout à coup découvert que personne n'avait compris l'Écriture sainte avant eux? Le bon Dieu aurait donc abandonné sa Parole inspirée pendant mille huit cents ans, jusqu'à ce que vienne Charles Taze Russell?

Nous avons rappelé, au chapitre III, comment, dans l'histoire du texte sacré, les Témoins ne font aucune mention du rôle joué par l'Église, c'est-à-dire par ceux qu'ils appellent les « religionistes ». On trouve aussi dans leurs livres bien d'autres erreurs, par exemple:

(Les religionistes) se défendent en disant que Jésus n'a pas ordonné à ses disciples d'écrire, et ils en concluent qu'une Bible imprimée n'est pas nécessaire. Soutenir une telle opinion, c'est dire que les écrits des apôtres ne furent pas inspirés par Dieu ⁵.

Cette double accusation est fautive, tout simplement.

2. DIEU

Les Témoins de Jéhovah croient en un Dieu unique. Mais ils semblent en avoir une conception bien matérielle, si l'on en juge par certains points de leurs croyances. Ainsi, Rutherford a déterminé le lieu précis où Dieu habite: « La constellation des Pléiades, écrit-il, est le siège de son trône éternel ⁶. » Quel est donc ce

* Voilà pourquoi l'Église exige que les éditions catholiques de la Bible contiennent les notes explicatives nécessaires pour bien comprendre le texte. Pour protéger ses enfants contre les interprétations du premier venu, elle se réserve aussi d'examiner et d'approuver les éditions de la Bible faites par les théologiens catholiques: elle veut s'assurer que le texte de la Parole de Dieu n'est pas déformé par les traducteurs et que les explications données sont bien conformes à ce qu'elle croit et enseigne depuis le temps de Notre Seigneur. Elle ne veut pas que ses enfants fassent lecture et étude de la Bible dans d'autres éditions, pour qu'ils soient assurés d'avoir un texte exact et des explications correctes.

Dieu qui habite en quelque étoile ? Et comme ces étoiles ne sont pas éternelles, de l'aveu de tous les savants, comment peuvent-elles constituer le trône éternel de Dieu ?

Mais oublions ce détail et arrêtons-nous à un point de toute première importance dans la doctrine des Témoins sur Dieu, son nom. Nous verrons ensuite rapidement leur opposition au dogme de la Très Sainte Trinité.

2a. JÉHOVAH, LE NOM DE DIEU ?

Les Témoins de Jéhovah prétendent qu'il faut réhabiliter le nom de Dieu et que ce nom, c'est Jéhovah. Le texte hébreu de la Bible nous a transmis les quatre consonnes du nom de Dieu révélé à Moïse, mais non les voyelles : nous ne savons donc pas exactement comment les Juifs le prononçaient au moment où il leur fut révélé.

L'expression Jéhovah Dieu est constante dans les écrits des Témoins. Ils répètent que Jéhovah est le nom de Dieu et qu'il leur appartenait, à eux, de le faire connaître au monde dans les temps modernes. Ils proclament :

Pendant de nombreux siècles, notamment après le départ de Jésus et la disparition de ses apôtres, le terme *Jéhovah* est passé à l'arrière-plan, et sa signification a été perdue de vue. Dieu en donna récemment la définition à ses fidèles serviteurs. Nous sommes dans le temps convenable pour cette révélation, parce que la réhabilitation du nom de *Jéhovah* est proche. Puisseons-nous désormais ne plus l'ignorer⁷.

Disons d'abord que le terme *Jéhovah* vient d'une erreur philologique, connue de tous les savants, commise vers l'an 1100 après Jésus-Christ. S'il en est ainsi, — ce que nous expliquerons dans un instant, — il est donc faux de dire que ce terme « est passé à l'arrière-plan... après le départ de Jésus », puisqu'il n'existait pas encore ; en outre, les Témoins n'ont rien découvert ; on connaissait le mot plusieurs siècles avant Russell et Rutherford. Vu l'importance que les Témoins attachent à ce terme, il ne sera pas inutile d'en expliquer l'origine.

Le nom d'une personne, chez les peuples sémitiques, avait une grande importance : il correspondait, pour eux, à la nature

ou à la mission d'un être; d'où, à leurs yeux, l'extrême importance du nom de Dieu. C'est le mot qui revient le plus souvent dans la Bible. D'autre part, il faut savoir que les Hébreux, dans leur langue, n'écrivaient que les consonnes et confiaient les voyelles à leur mémoire; ce qui s'est donc transmis, par écrit, depuis Moïse, à qui ce nom fut révélé (Ex. 3: 13-15), jusqu'au temps de Notre Seigneur et après Lui, ce sont les quatre consonnes du nom de Dieu *. Ces quatre consonnes hébraïques ont pour équivalent, en caractères romains: Y - H - W - H, ou encore, à cause de ressemblances phonétiques, J - H - V - H **. Avec quelles voyelles les Juifs prononçaient-ils ces consonnes? Nous ne le savons pas avec certitude. Mais les spécialistes en langues sémitiques croient que ce devait être, très probablement, avec *a* et *e*, ce qui donnerait à peu près « Yahweh » ***.

Notre ignorance de la vraie prononciation vient du fait suivant. Quelques siècles après sa révélation à Moïse, les Juifs cessèrent, par respect pour ce nom lui-même, de le prononcer; ils se servaient d'un autre mot, soit *Adonai* (le Seigneur) ou *Élohim* (Dieu). Cependant, par respect encore, mais pour le texte sacré cette fois, ils continuaient d'écrire les quatre consonnes du nom révélé (YHWH) tout en prononçant *Adonai* ou *Élohim*.

Lors de l'exil à Babylone, au VI^e siècle avant Jésus-Christ, l'usage de l'hébreu céda la place à l'araméen, la langue internationale de l'époque. On continua cependant à lire la Bible dans sa langue originale. Mais avec le temps, le peuple perdit la connaissance de cette langue biblique, d'autant que celle-ci ne s'écrivait toujours qu'avec les consonnes. Aussi, entre le V^e et le VIII^e siècle après Jésus-Christ, un groupe de savants juifs, les Massorètes, inventèrent-ils des signes pour exprimer les voyelles, afin

* D'où le nom de « tétragramme sacré » donné à ces quatre consonnes hébraïques: יהוה. On sait que l'hébreu s'écrit de droite à gauche, et non pas de gauche à droite comme la plupart des langues modernes.

** Y-H-W-H et J-H-V-H sont des transcriptions à peu près équivalentes du tétragramme sacré parce que le yôd (י) hébreu équivaut lui-même à peu près soit à un Y, soit à un J, et le wâw (ו) hébreu, soit à un W, soit à un V.

*** Cette conjecture repose sur de sérieuses raisons scientifiques qu'il serait trop long d'exposer ici. Cette hypothèse, d'ailleurs, est admise par la plupart des traducteurs modernes de la Bible, qui ont adopté ce mot de Yahweh comme le nom de Dieu révélé à Moïse. Cependant, comme l'*h* final est muet, certains écrivent aussi: Yahvé.

qu'un plus grand nombre de personnes puissent lire elles-mêmes le texte: ces signes sont un ensemble de points et de barres qu'ils placèrent au-dessous des consonnes (dans certains cas, au-dessus d'elles ou entre elles) toujours par respect pour le texte écrit auquel ils ne voulaient absolument rien changer. Pour la même raison encore, ils recopièrent, dans leurs manuscrits de la Bible, les consonnes du nom révélé, mais écrivirent sous ces consonnes les voyelles des mots qui avaient remplacé ce nom, soit *Adonāi* (A - o - a, ou plus exactement, à cause d'une loi de la langue juive: e - o - a *), soit *Élohim* (e - o - i).

Vers l'an 1100, il semble qu'on ait oublié cette substitution. On se mit à lire les consonnes YHWH, ou plutôt, ce qui revient au même, JHVH, avec les voyelles e - o - a ou e - o - i; on prononça donc JéHoVaH, ou, moins souvent, JéHoViH. Le terme Jéhovih fut employé quelquefois, mais il n'eut pas de succès; ce fut le mot Jéhovah qui l'emporta. L'erreur fut corrigée au début du xx^e siècle, à la suite des travaux de Driver, Thierry et Alfrink.

Voilà donc l'origine du mot Jéhovah, et la méprise qui lui a donné naissance. Les Témoins connaissent-ils cette histoire? Si l'on en juge par l'allure savante de plusieurs chapitres de leur livre « *Équipé pour toute bonne œuvre* », on croira que oui. Par contre, la phrase suivante affirme, de façon implicite, mais certaine, que le nom de Dieu se prononçait Jéhovah au moment où il fut révélé à Moïse; or, ceci contredit l'opinion des exégètes et linguistes modernes, qui rejettent la prononciation Jéhovah, l'expliquent comme nous l'avons fait et ont plutôt tendance à opter pour celle de Yahweh.

Les *sopherim* qui avaient une crainte superstitieuse de prononcer le nom *Jéhovah* se permirent de le remplacer en 134 endroits par *Adonāi* (le Seigneur) et en 17 autres passages par *Elohim* (Dieu). La massorah (commentaires

* A propos des voyelles de Adonāi, il faut noter deux choses. Le *i* final de ce mot équivaut, en hébreu, à une consonne (le yôd), d'où son absence sous le tétragramme sacré. Quant au *a* initial, c'est un *a* très bref, correspondant à un *e* quasi muet, dans les mots de même racine: cet *e* a été remplacé par ce *a* bref parce que placé sous une consonne gutturale (la première consonne du mot Adonāi est « aleph » — א — consonne hébraïque correspondant à une aspiration, mais sans équivalent dans l'écriture romaine); comme la première consonne du tétragramme sacré n'est pas une gutturale (c'est un yôd), le *a* bref redevient *e*. — Ainsi les trois voyelles écrites dans les manuscrits sous le tétragramme sont e - o - a.

marginiaux sur le texte par les massorètes) donne la liste de ces changements ⁸.

Quoi qu'il en soit de la science des Témoins, on ne voit pas pourquoi Dieu voudrait que ce mot de Jéhovah, inventé par erreur vers l'an 1100, soit « réhabilité », comme les Témoins le prétendent. Qu'on s'en serve pour s'adresser à Lui, ou pour parler de Lui, le bon Dieu n'y voit probablement pas d'objection; comme il Lui est sans doute indifférent qu'on L'appelle le Très-Haut, le Tout-Puissant, etc.; car, pour Lui, ce qui importe, ce n'est pas le mot que les lèvres prononcent, mais l'hommage et la pensée qui sont dans le cœur et l'esprit. D'ailleurs, si on voulait savoir comment Dieu préfère qu'on Le nomme depuis la venue de Notre Seigneur sur terre, ne faudrait-il pas se reporter, plutôt qu'à l'Ancien Testament, à ces textes de l'Évangile: « Quand vous priez, dites: Père... » (Lc 11: 2); « Votre Père sait bien ce qu'il vous faut... Vous donc, priez ainsi: Notre Père... » (Mt. 6: 8-9).

— 2b. LA TRINITÉ —

C'est poussée par le diable que l'Église catholique aurait inventé le mystère de la Très Sainte Trinité. De fait, le mot *trinité* ne se trouve pas dans l'Évangile, mais Notre Seigneur parle bien de trois personnes, le Père, le Fils et le Saint Esprit, comme constituant le Dieu unique que les Juifs ont toujours adoré; c'est là le fondement de ce dogme.

Les Témoins nient le mystère de la Sainte Trinité. Cette doctrine ne pouvait naître, disent-ils, que dans un esprit, celui de Satan le diable ⁹. Les expressions de Rutherford à propos de ce mystère étaient si repoussantes qu'il serait inconvenant de les transcrire ici. Mais même si la forme est devenue un peu plus polie, on accuse encore l'Église des mêmes « erreurs ».

La trinité, d'origine mythologique, était en faveur autrefois chez les Babyloniens et les Égyptiens. Pas un Juif, ni aucun chrétien, ne contestera que ces peuples antiques adoraient des dieux-démons; c'est pourquoi il fut rigoureusement interdit à Israël, la nation typique de Dieu, de se mêler à ces peuples idolâtres et de les imiter ¹⁰.

On prête à l'Église catholique les opinions les plus étranges concernant le dogme de la Trinité. Ainsi, partant du fait que Jésus est mort, on propose le raisonnement suivant: « Si Jésus avait été Dieu, celui-ci fût mort et (mis) dans la tombe avec le Maître »; comme si l'Église catholique enseignait, par suite du dogme de la Trinité, que la divinité est morte avec l'humanité de Notre Seigneur. Ou encore on dira que, « selon les trinitaires, (le diable) avait supprimé le Père en même temps ». Et l'on ajoute que, si Satan avait tué le Tout-Puissant, il l'aurait sûrement empêché de ressusciter ¹¹.

Au lieu de nous arrêter à ces affirmations curieuses, relevons plutôt l'objection principale des Témoins concernant les fondements scripturaires du dogme. Ils accusent les catholiques de fonder leur croyance sur un verset de la première épître de saint Jean, lequel ne serait pas de saint Jean, mais aurait été ajouté par un copiste, quelques siècles plus tard: « Il y en a trois qui témoignent dans le ciel: le Père, le Verbe et l'Esprit Saint, et ces trois sont un ¹². » (I Jn 5: 7.) Par malheur, les Témoins tombent encore à faux: les catholiques reconnaissent que ce verset n'est pas authentique, mais qu'il fut introduit dans la version latine, en Espagne, vers la fin du IV^e siècle. Or, le dogme de la Sainte Trinité fut affirmé bien avant cette date. Comme aucun Père de l'Église (sauf quelques Pères latins du V^e et du VI^e siècle) ne connut cette addition, il est impossible que le dogme repose sur ce texte.

De fait, la croyance catholique se fonde sur les propres affirmations de Notre Seigneur. Notre Seigneur n'a pas employé le mot trinité, mais Lui-même, et Lui seul, nous a révélé qu'à part le *Père*, il y a aussi en Dieu le *Fils* et le *Saint Esprit*, et que ces trois constituent l'unique Dieu que les Juifs de l'Ancien Testament ont toujours adoré.

Le Père est Dieu: l'Évangile, en effet, est tout rempli de la pensée de Dieu le Père. Le Fils est Dieu: Notre Seigneur a clairement affirmé qu'Il est Dieu, comme son Père, et ne fait qu'un avec Lui. Nous rappellerons plus au long, dans la section suivante, la preuve de cette vérité. Enfin, le Saint Esprit est Dieu, puisque Notre Seigneur en parle comme d'une personne, et que ses opérations sont des œuvres divines.

Notre Seigneur a parlé plusieurs fois du Saint Esprit, mais particulièrement dans son discours après la Cène; voici quelques-

unes de ses paroles à cette occasion: « Je vous ai dit ces choses, alors que je demeurais avec vous. Mais le *Paraclet*, l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. » (Jn 14: 25-26.) Notre Seigneur parle d'une personne, non d'une simple force, comme le disent les Témoins. Il dit encore: « Je prierai le Père, et il vous donnera un *autre Paraclet* » (Jn 14: 16); le Saint Esprit est donc une personne, tout comme le Fils. Et c'est une personne divine, puisque le Nouveau Testament lui attribue des opérations divines, comme la connaissance même de Dieu (I Cor. 2: 10-12), l'inspiration des prophètes et la prédiction de l'avenir (II Pierre 1: 21), le don des charismes (I Cor. 12: 4, 6, 11), la sanctification des hommes (Jn 3: 5), l'opération des miracles (Mt. 12: 28).

D'ailleurs, Notre Seigneur n'affirma-t-il pas l'existence de la Très Sainte Trinité, quand Il dit: « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit » (Mt. 28: 19) ? Dans ce texte, les trois personnes sont nommées, bien distinctes et sur un pied d'égalité; et elles ne constituent que le Dieu unique, connu et adoré des Apôtres, puisque ce baptême doit délivrer du péché et consacrer à Lui. On peut noter aussi que la conjonction *et*, répétée, marque bien la distinction et l'égalité des personnes, et que la formule *au nom de* manifeste l'unité du Dieu unique, au nom de qui le baptême est donné.

3. LE CHRIST

3a. LES TÉMOINS NIENT LA DIVINITÉ DU CHRIST

L'erreur principale des Témoins concernant le Christ, c'est de nier qu'Il soit Dieu. Pour soutenir cette négation, ils altèrent plusieurs textes du Nouveau Testament et méconnaissent le sens général des évangiles.

A propos du Christ, l'erreur fondamentale des Témoins, mais non l'unique, c'est qu'ils nient sa divinité: pour eux, Jésus-Christ n'est pas Dieu, mais seulement une *créature* privilégiée.

Cette créature supérieure n'était pas Jéhovah Dieu, mais « existait en forme de Dieu ». Comment cela ? Ce personnage était spirituel, esprit comme Dieu, très puissant, mais non tout-puissant comme Jéhovah...

Dans le chapitre premier de son Évangile, Jean dit de lui qu'il est la *Parole* de Dieu, c'est-à-dire le porte-parole ou représentant du Très-Haut. Dans le texte grec de la Bible, le mot *Parole* se dit *Logos*. C'est pourquoi on peut l'appeler « la Parole » ou « le Logos ». Étant puissant, et investi de la haute autorité officielle de Logos, venu avant toutes les autres créatures, il était un dieu, mais non le Dieu tout-puissant qui est Jéhovah. Cette discrimination est bien mise en évidence par l'*Emphatic Diaglott* qui traduit Jean, chapitre 1, versets 1 à 3, comme suit : « Au commencement était le Logos, et le Logos était avec DIEU, et le Logos était Dieu. Il était au commencement avec DIEU... » La traduction mot à mot interlinéaire du texte grec dans le *Diaglott* met davantage encore en relief la différence existant entre Jéhovah qui est DIEU et le Logos qui est un dieu. Nous y lisons : « Au commencement était la Parole, et la Parole était avec le Dieu, et un dieu était la Parole ¹³... »

Dans leur édition du Nouveau Testament, les Témoins traduisent de la même manière ce premier verset de l'évangile selon saint Jean : « A l'origine était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était un dieu. » Ils s'efforcent de justifier cette traduction dans une longue note ¹⁴.

L'affirmation de leur pensée est très claire : Jésus-Christ est une créature privilégiée, « un dieu », mais il n'est pas Dieu. Nous dirons dans un instant que cette affirmation contredit l'ensemble du Nouveau Testament.

Mais que penser de leur explication du texte de saint Jean ? Dans la phrase grecque qu'il a écrite, l'évangéliste emploie le mot *Dieu* une première fois avec l'article, et une deuxième fois sans l'article. Les Témoins interprètent cette omission comme une variation de sens dans le deuxième emploi du mot. C'est là une conclusion injustifiée, car l'absence d'article s'explique autrement.

En effet, tant dans le grec classique que dans le grec populaire de la *koinê*, parlé au temps des Apôtres, l'attribut, règle générale, ne prend pas l'article ; dans la phrase : « la Parole (ou le Verbe) était avec Dieu, et la Parole était Dieu », le mot *Dieu* pouvait s'écrire, la deuxième fois, sans article, parce qu'il est attribut, et garder le même sens que la première fois. On doit

même présumer que tel est le cas, vu la proximité de ce second emploi du même mot, et il faudrait une raison particulière, en plus de l'absence d'article, pour établir un changement de sens. Or les preuves, loin de soutenir cette opinion, confirment plutôt que le mot *Dieu* désigne ici, comme partout dans saint Jean, l'Être suprême, unique en sa nature, que les Juifs ont adoré depuis leur père Abraham. Dans tout cet évangile, en effet, le mot *Theos* (Dieu), employé au singulier, n'a jamais d'autre sens que celui-là; pourquoi donc lui donner ici une autre signification? D'ailleurs, le contexte même s'y oppose. Selon un procédé bien sémitique, la deuxième et la troisième propositions du verset commencent par le mot terminant la proposition précédente: « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu, et Dieu [attribut] était le Verbe. » Cette reprise du mot final implique qu'on l'utilise les deux fois avec le même sens; autrement l'auteur produirait la confusion. D'un autre côté, le style de cette page est beaucoup trop solennel pour qu'on puisse supposer qu'elle débute par une équivoque de nature à tromper le lecteur; si saint Jean a écrit: « Le Verbe était avec Dieu et le Verbe était Dieu », c'est qu'il veut dire: le Verbe était Dieu, et non pas: le Verbe était un dieu. Notons en passant combien le dogme de la Trinité, en ce qui concerne le Père et le Fils, apparaît clairement dans ce texte: « Le Verbe était avec Dieu (la distinction des Personnes), et le Verbe était Dieu (l'unité de nature) * . »

Les livres du Nouveau Testament, spécialement les épîtres de saint Paul et l'évangile de saint Jean, affirment expressément la divinité du Christ. Le premier épilogue de l'évangile selon saint Jean contient même la déclaration suivante:

* Dans la première édition de leur volume intitulé « *Let God Be True* » et dans la traduction de ce même ouvrage, les Témoins soulignent, en approuvant la chose, que dans la version appelée *Emphatic Diaglott* le mot Dieu, la première fois, est écrit avec une majuscule et la deuxième fois avec une minuscule (« *Let God Be True* », 88; « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* », 94). Mais cette différence ne prouve rien (sauf peut-être que le traducteur ne croyait pas à la divinité du Verbe), car tous les manuscrits de la Bible antérieurs au VIII^e siècle sont écrits en majuscules d'un bout à l'autre; et le mot Dieu, qui nous occupe ici, y figure les deux fois de la même manière: DIEU. Si, dans une traduction, il y a une différence entre les deux, c'est le traducteur qui l'a ajoutée. L'argument était vraiment trop faible: il a disparu de la seconde édition de l'ouvrage (« *Let God Be True* »², 106).

Jésus a accompli en présence des disciples encore bien d'autres signes, qui ne sont pas relatés dans ce livre. Ceux-là l'ont été pour que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom. (Jn 20: 30-31.)

Nous retiendrons, pour les présenter brièvement, trois épisodes de la vie de Notre Seigneur où Il affirme clairement sa divinité: un discours dans le temple, la guérison du paralytique de Capharnaüm et sa réponse à Caïphe. Les Témoins mésinterprètent le premier et parlent rarement des deux autres.

Lors d'un discours dans le temple, à la fête de la Dédicace, Jésus déclara nettement à tous les Juifs présents qu'Il est Dieu comme le Père: « Le Père et moi, dit-il, nous sommes un. » (Jn 10: 30.) Dans leur traduction de ce passage, les Témoins respectent les mots de Notre Seigneur, mais ils ajoutent une note qui en change le sens complètement; ils prétendent que le verset doit se comprendre ainsi: « Nous sommes en harmonie (*We are at unity*) »; ils donnent, dans leurs livres, la même explication: le Père et le Fils travaillent en harmonie ¹⁶.

Notre Seigneur cependant avait bien affirmé sa divinité par ces paroles et les Témoins s'efforcent en vain de les expliquer autrement. Les Juifs d'ailleurs avaient si bien compris qu'ils voulurent Le lapider (Jn 10: 31). Pourtant, loin de les détromper, Jésus répète la même affirmation, et, qui plus est, Il leur propose comme preuve de ce qu'Il dit vrai, les miracles qu'Il accomplit au nom de Dieu. Lisons attentivement la suite du texte, il n'y a pas de meilleure réponse aux Témoins eux-mêmes.

Jésus leur dit alors: « Je vous ai fait voir quantité de bonnes œuvres venant du Père; pour laquelle me lapidez-vous? » Les Juifs Lui repliquèrent: « Ce n'est pas pour une bonne œuvre que nous te lapidons; c'est pour un blasphème: parce que toi, qui n'es qu'un homme, tu te fais Dieu. » Jésus leur répondit: « N'est-il pas écrit dans votre Loi: J'ai dit: vous êtes des dieux? La Loi appelle donc des dieux ceux à qui s'adressait la parole de Dieu — et on ne peut abolir l'Écriture; or à celui que le Père a consacré et envoyé dans le monde, vous dites: « Tu blasphèmes », pour avoir dit: « Je suis Fils de Dieu! » Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas; mais si je les fais, quand bien même vous ne me croiriez pas, croyez en ces œuvres et sachez une bonne fois que le Père est en moi et moi dans le Père. » Ils voulurent L'arrêter, mais Il leur échappa. (Jn 10: 32-39.)

Au lieu de se rétracter, Notre Seigneur renchérit, en quelque sorte, en disant: « Le Père est en moi et moi dans le Père. » Le récit de la guérison du paralytique, à Capharnaüm, parle aussi par lui-même:

Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique: « Mon enfant, tes péchés sont remis. » Or, il y avait là, dans l'assistance, quelques scribes qui pensaient en eux-mêmes: « Comment celui-là peut-il parler ainsi? Il blasphème! Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul? » Aussitôt, se rendant compte intérieurement qu'ils pensaient ainsi en eux-mêmes, Jésus leur dit: « Pourquoi de telles pensées dans vos cœurs? Quel est le plus facile, de dire au paralytique: Tes péchés sont remis, ou de lui dire: Lève-toi, prends ton grabat et marche? Eh bien! pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés sur la terre, je te l'ordonne, dit-Il au paralytique, lève-toi, prends ton grabat, et va-t'en chez toi. » Il se leva et aussitôt, prenant son grabat, il sortit devant tout le monde, de sorte que tous étaient hors d'eux-mêmes et glorifiaient Dieu en disant: « Jamais nous n'avons rien vu de pareil. » (Mc 2: 5-12).

Les Juifs présents ne s'étaient pas trompés sur le sens de la parole de Notre Seigneur. Quant à Caïphe, lui non plus ne se trompe pas, lorsque, à sa question: « Je t'adjure... de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu », Jésus lui répond: « Tu l'as dit... Désormais vous verrez le Fils de l'homme siéger à la droite de la Puissance et venir sur les nuées du ciel. » (Mt. 26: 64 *.) Alors, dit saint Matthieu, le grand prêtre déchira ses vêtements en disant: « Il a blasphémé. » L'indignation de Caïphe ne vient pas de ce que Notre Seigneur s'est dit fils de Dieu au sens de fils d'adoption; plusieurs Juifs, avant et après Notre Seigneur, se sont dits fils de Dieu, sans avoir été accusés de blasphème (comparer le texte, cité plus haut, de Jn 10: 33-36). Mais Jésus réclame davantage: il prétend s'asseoir à la droite de la Puissance, c'est-à-dire à la droite de Dieu, car, dans le langage biblique, la Puissance est l'équivalent du nom de Dieu; or cette expression désigne, dans les langues orientales, une prérogative qui n'appartient qu'au fils propre et à l'héritier légitime. Parler ainsi, c'était se faire l'égal de Dieu, se dire Dieu; d'où la colère de Caïphe et son accusation de blasphème, que les Juifs reprendront devant

* Nous avons vu (p. 92) comment, dans leur traduction, les Témoins faussent la signification de cette réponse et la transforment en une formule évasive vide de sens.

Pilate: « Nous avons une Loi et d'après cette Loi il doit mourir: il s'est fait Fils de Dieu. » (Jn 19: 7.) Dans ce moment si solennel de sa vie et de l'histoire du monde, si Jésus n'était pas vraiment Dieu, Il se devait de détromper Caïphe et les Juifs; car, en se taisant, Il trompait non seulement ceux-ci, mais tous les hommes qui jusqu'à la fin des temps liraient ce récit; cependant, Il n'a rien dit. On le condamne parce qu'Il se prétend l'égal de Dieu, et Il accepte d'être condamné pour cette raison: c'est donc qu'Il l'est vraiment.



Pour prouver que Jésus-Christ n'est pas Dieu, mais « la première des créatures », les Témoins ¹⁶ en appellent à une expression de l'apôtre saint Paul (Col. 1: 6; Héb. 1: 16); celui-ci dit du Verbe qu'il est le *premier-né*, ou qu'il fut engendré le premier. Pour la mieux comprendre, divisons l'expression en ses deux termes.

Dire du Verbe qu'il est engendré, ou même qu'il est né, c'est dire qu'il est Fils, tout simplement, donc qu'il procède du Père. Or, il n'y a pas de meilleure comparaison pour indiquer que le Verbe est vraiment Dieu. Quand un père de la terre engendre un fils, le fils a la nature humaine comme son père; il est homme comme son père. Si nous croyons que la sainte Écriture veut vraiment dire ce qu'elle dit, cette expression appliquée au Verbe nous fera conclure que le Verbe est Dieu, comme son Père qui l'engendre. Notons que l'Écriture ne dit nulle part que le Verbe a été créé ou fait le premier: ce qui est créé ou fait est inférieur à sa cause; mais ce qui est engendré a la même nature que celui qui engendre.

Quant à l'expression globale « premier-né », elle était employée par les Juifs comme une sorte de formule. Au sens propre, elle désignait le premier fils engendré, qu'il ait ou non, par la suite, des frères ou des sœurs. Au sens figuré, elle signifiait: chéri comme un premier-né, avantagé comme un premier-né. Cette expression, appliquée à Notre Seigneur, n'implique aucune infériorité par rapport au Père, ni aucune sorte d'égalité par rapport aux autres créatures, mais simplement, comme Verbe, la *préexistence* (sens propre) et la *prééminence* (sens figuré) sur tout ce qui a été fait, deux attributs qui conviennent admirablement à l'unique Dieu créateur.

Toujours pour prouver leur thèse, les Témoins allèguent encore certaines phrases de Notre Seigneur, comme celles-ci : « Le Père est plus grand que moi » (Jn 14: 28); « Père,... que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la tienne » (Lc 22: 42). Tout catholique répondra spontanément que Jésus-Christ parle ici comme homme, alors que dans les textes cités plus haut, et autres semblables, Il parlait comme Dieu.

En somme, les Témoins n'acceptent que les textes où Jésus-Christ, parlant comme homme, se dit inférieur au Père; quant aux autres, ils en déforment le sens pour leur faire dire : « Jéhovah et son Fils sont un... parce qu'ils travaillent en harmonie, de façon organisée, et poursuivent un même but ¹⁷. » Mais Notre Seigneur n'a pas dit : « Nous travaillons en harmonie »; Il a dit : « Le Père et moi, nous sommes un. » (Jn 10: 30.) Et rien dans le contexte ne laisse entendre qu'Il parlait alors en parabole, en allégorie ou dans un sens symbolique; au contraire, les Juifs veulent Le lapider, et Il répète la même affirmation : « Le Père est en moi et moi dans le Père. » (Jn 10: 38.)

Entre deux hommes qui lisent, dans la Bible, ces textes-là, et dont l'un conclut : « Jésus-Christ est vraiment homme et vraiment Dieu », et l'autre : « Jésus-Christ emploie des mots qui font croire qu'Il est Dieu, mais ce n'est pas cela qu'Il voulait dire », entre ces deux hommes, lequel est le plus fidèle à la Bible ? Si l'on demande maintenant au premier de ces deux hommes : « Comment la même personne peut-elle être Dieu et homme ? », pourquoi s'étonner qu'il réponde : « Mystère » ? Les Témoins font grief aux catholiques de croire aux *mystères*, à des choses dont ils ignorent le comment; ont-ils pensé que, si les catholiques croient aux mystères (Trinité, Incarnation, Rédemption, Eucharistie, etc.), c'est uniquement dans un acte de foi total aux paroles de Notre Seigneur ? Par exemple, nous savons que Notre Seigneur a dit : « Ceci EST mon corps » (Lc 22: 19), et nous comprenons clairement ce que cela veut dire; nous ne voyons pas *comment* cela se fait, mais nous admettons le sens évident des mots que Notre Seigneur a prononcés : nous Le croyons sur parole. Il en est ainsi de tous les mystères chrétiens.



Les Témoins de Jéhovah refusent évidemment d'appeler la sainte Vierge « Mère de Dieu »; ils accusent l'Église de blasphé-

mer quand elle emploie cette expression ¹⁸. Rappelons seulement que, d'après l'enseignement catholique, Marie a donné naissance à l'humanité du Christ, non à sa divinité; mais en Jésus, il n'y a qu'une seule personne, la personne divine: Jésus *est* Dieu; puisque Marie est mère de Jésus, nous avons donc le droit de dire qu'elle est mère de Dieu: elle a donné la vie (humaine) à celui qui *est* Dieu.

Les Témoins nient également toutes les autres croyances de l'Église catholique concernant la sainte Vierge. Selon eux, Marie n'est pas immaculée dans sa conception, elle n'est pas demeurée vierge après la naissance de Jésus, elle n'est pas montée au ciel corps et âme, elle n'est pas la mère de l'Église, elle n'est pas « la femme » dont parle la Genèse au chapitre III, et les prières qu'on lui adresse sont parfaitement inutiles; aucun honneur, aucune vénération ne lui sont dues. Ils définissent le culte de Marie: « une pratique opposée aux Écritures et qui détourne l'attention du culte de Jéhovah Dieu et du Christ Jésus ¹⁹ ».

3b. QUELQUES ERREURS CONCERNANT L'INCARNATION

A propos de l'Incarnation, les Témoins accumulent les erreurs : avant de se faire homme, le Christ était l'archange saint Michel; il est devenu Messie seulement lors de son baptême; le rachat de l'humanité n'était que le but secondaire de sa venue sur terre. De telles opinions faussent le sens des Écritures.

Pour les Témoins, le Verbe n'est pas Dieu, mais il a été créé avant le reste du monde. Avant sa venue sur terre, il était un archange, l'archange saint Michel. C'est ce que les publications de la Société répètent depuis que Russell a écrit:

Le nom d' « archange » signifie *messenger en chef*, et notre Seigneur oint est lui-même le messenger en chef de Jéhovah — le « messenger de l'alliance ». Daniel parle du même personnage en le nommant Michel, nom qui signifie *qui est comme Dieu* — nom approprié à celui qui est « l'image même de la personne du Père » et le représentant de son autorité et de son pouvoir ²⁰.

Notons un autre détail curieux. Depuis Russell, on dit que Jésus est né le ou vers le 1^{er} octobre de l'an 2 avant Jésus-

Christ ²¹. Que vaut cette affirmation? De fait, il est certain que Denys le Petit a commis une erreur de quelques années lorsque, au VI^e siècle, il détermina la date de la naissance de Notre Seigneur. L'univers chrétien, qui voulait compter les années à partir de cet événement, accepta le chiffre établi par Denys. Plus tard, en se basant sur l'historien juif Flavius Josèphe, on constata que, d'après le chiffre de Denys, Hérode était mort au temps de Pâque de l'an 4 avant Jésus-Christ. Or, Hérode vivait certainement quand Jésus est né (Mt. 2: 1 ss.; Lc 1: 5). On doit donc conclure que Jésus est né non pas l'an 2, mais peut-être l'an 6 ou même l'an 8 avant Jésus-Christ. Quant au jour et au mois, on ignore complètement quels ils furent. La date du 25 décembre, choisie pour la célébration liturgique de Noël, a été fixée vers le III^e siècle. Là-dessus, les Témoins n'en savent pas plus que tous les chrétiens du monde.



D'après les Témoins, le Verbe ne s'est pas incarné, mais sa vie a été *transférée* : il a cessé d'être une créature spirituelle pour devenir un embryon humain :

Au moment où la jeune Juive conçut grâce à la puissance miraculeuse du Tout-Puissant, la vie du Fils de Dieu fut transférée de la glorieuse position céleste qu'il occupait près de son Père, pour devenir un embryon humain ²².

Si une simple incarnation du Fils de Dieu eût été suffisante, point n'était besoin que sa vie fût transférée à l'état embryonnaire, dans le sein de la vierge, pour s'y développer et naître finalement faible comme tous les autres enfants. Il pouvait rester une créature spirituelle et se transfigurer en prenant un corps de chair tout développé, comme firent les fils de Dieu au temps de Noé, et comme fit aussi l'ange Gabriel lorsqu'il apparut à Marie ²³.

Les Témoins donnent ici au mot incarnation un sens bien différent de celui qu'il a dans le dogme catholique, où il signifie l'opération par laquelle le Verbe de Dieu a assumé une nature humaine, ou encore le résultat de cette opération, c'est-à-dire l'union de la nature divine et de la nature humaine dans la personne du Verbe. De plus, ils interprètent de façon grossière l'épisode des « fils de Dieu » au temps de Noé (Gen. 6: 2). Mais passons.

Le point principal, c'est que, pour les Témoins, la créature spirituelle qui préexistait à la conception de Jésus devait disparaître. Là-dessus, posons la question suivante: si cet être spirituel antérieur est disparu, quel mérite spécial auront les actes de ce nouvel humain ?

Les Témoins répondent à cette question par une nouvelle erreur. Pour eux, Jésus n'était le Messie ni au moment de sa conception, ni même quand il vint au monde, mais il le *devint* à l'automne de l'an 29, lorsqu'il fut baptisé par Jean dans le Jourdain ²⁴.

En se faisant baptiser dans l'eau, Jésus montra sa soumission à la volonté de Dieu. Dieu alors le consacra par son saint esprit, et, le reconnaissant comme son Fils bien-aimé, il l'engendra pour être de nouveau son Fils spirituel, et non plus un Fils humain. Par l'effusion de son esprit saint sur Jésus baptisé, Dieu l'oignit pour être le Chef de son Royaume, promis depuis longtemps. Grâce à cette onction de l'esprit, Jésus devint le Messie, ou Mashia'h, ou Christ, ces différents mots signifiant l' « Oint » ²⁵.

Il est vrai que Jésus, en recevant l'onction de l'Esprit Saint après son baptême, fut *consacré* Messie (Act. 10: 38). Mais il est faux de dire que Jésus n'était pas du tout Messie avant cette onction; et surtout, c'est une erreur grave de soutenir que, de simple « fils humain », il est *devenu* « fils spirituel » à ce moment-là seulement. Jésus *n'est pas devenu* Fils de Dieu, il l'est depuis l'instant de sa conception dans le sein de la Vierge Marie. Autrement, on vide de son sens tout le début de l'évangile selon saint Luc. Si Marie a enfanté un fils humain égal aux autres hommes, pourquoi l'ange lui a-t-il dit: « L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très Haut te prendra sous son ombre » (Lc 1: 35) ? et pourquoi Élisabeth dit-elle à Marie: « Et comment m'est-il donné que la mère de mon Seigneur vienne à moi » (Lc 1: 43) ? et pourquoi les anges ont-ils chanté, au moment de la naissance de Jésus: « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'Il aime » (Lc 2: 14) ? pourquoi enfin le vieillard Siméon s'est-il écrié: « Maintenant, ô Maître, tu peux, selon ta parole, laisser ton serviteur s'en aller en paix; car mes yeux ont vu ton Salut » (Lc 2: 29-30) ?

Une troisième erreur apparaît dans la réponse des Témoins à la question: pourquoi le Verbe a-t-il voulu se faire homme? Rutherford répondait ainsi:

Les Écritures déclarent que (Jésus) vint premièrement pour justifier (*vindicate*) le Nom de son Père, et en second lieu pour racheter la race humaine et lui procurer ainsi la possibilité de vivre ²⁶.

Et une publication récente de la Société dit, dans le même sens:

Le but secondaire de la venue du Fils de Dieu sur la terre (consistait) à mourir comme saint sacrifice à Jéhovah pour effacer les péchés des croyants, les affranchir de la condamnation à mort et leur permettre d'obtenir la vie éternelle dans le juste Monde Nouveau que Dieu a promis de créer ²⁷.

Affirmer ainsi que la Rédemption n'est que le but secondaire de la venue du Fils de Dieu, c'est aller contre l'Écriture. Celle-ci, en effet, dit qu'il est venu enlever l'iniquité (Zach. 3: 9), sauver ce qui était perdu (Lc 19: 10), sauver les pécheurs (I Tim. 1: 15), etc. Le Fils de Dieu est venu sur terre pour rendre gloire à son Père et accomplir sa volonté; mais ce but n'est nullement distinct de l'œuvre du salut du genre humain: ce sont deux aspects d'une même réalité spirituelle.

3c. LE PÉCHÉ, LA RÉDEMPTION ET LA VIE SURNATURELLE

A cause de sa désobéissance au commandement divin, Adam, disent les Témoins, fut condamné à mort définitivement. Le reste de l'humanité a été racheté de cette condamnation par le Christ qui a offert sa vie humaine parfaite en sacrifice volontaire. Ceux qui croient en Jésus Rédempteur, obéissent à sa parole et prêchent le Royaume, pourront jouir de la vie parfaite durant le millénium et pour l'éternité. Cette doctrine des Témoins trahit les Écritures: la Rédemption du Christ permet à tous de retrouver une vie strictement surnaturelle; par la grâce sanctifiante, nous devenons fils adoptifs de Dieu et la Très Sainte Trinité habite en nous.

L'idée même de rachat, ou rédemption, présentée par les Témoins, a un sens bien différent de celui qu'elle a parmi les chrétiens en général. Les notions corrélatives de péché et de vie

surnaturelle sont aussi, dans la doctrine jéhoviste, fort éloignées de ce qu'elles sont dans la théologie chrétienne; il faut les résumer pour comprendre combien les Témoins ont amoindri la valeur salvifique du sang de Jésus.

Dieu avait gratifié Adam et Ève d'une nature humaine parfaite et ils auraient pu vivre éternellement sur la terre s'ils n'avaient pas désobéi ²⁸. Pour les Témoins, les dons de Dieu s'arrêtaient là: nos premiers parents ne furent ni élevés, ni appelés à une vie dépassant l'ordre naturel. Ils avaient reçu ce qu'on nomme habituellement les dons préternaturels: l'absence de toute fatigue ou souffrance et la vie pour toujours; cependant, il n'était pas question de la présence de Dieu en eux par la grâce sanctifiante, ni de la vision béatifique au ciel. En effet, la doctrine des Témoins de Jéhovah ignore complètement la vocation de l'homme à une vie proprement surnaturelle.

Le péché fut introduit dans le monde par un ange déchu, Lucifer, qu'on appelle Satan depuis sa condamnation par Dieu. Ici, les Témoins accumulent fantaisie sur fantaisie; ils prétendent s'appuyer sur diverses phrases puisées un peu partout dans la Bible. Lucifer avait reçu mission, disent-ils, de renseigner Adam et Ève sur leurs relations avec Dieu et de les aider à observer ses commandements (Éz. 28: 12-14). Mais bientôt, il désira pour lui-même la soumission et l'adoration des hommes: il se rebella contre l'ordre théocratique (Is. 14: 12-14). Il incita Ève à désobéir en lui disant, par la bouche du serpent: « Vous ne mourrez point »; c'était le premier péché, un mensonge (Jn 8: 44). Pour ce crime, Dieu condamna Lucifer à mort; mais il remit à plus tard l'exécution de la sentence pour permettre au diable de se constituer une postérité (Gen. 3: 15) ²⁹.

Ces détails ne se trouvent nullement dans la Bible. Ainsi, après le récit de la chute, le texte de la Genèse annonce la défaite du serpent en ces mots: « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ton lignage (ou ta postérité) et le sien. Il t'écrasera la tête et tu l'atteindras au talon. » (Gen. 3: 15.) L'idée d'une sentence de mort avec sursis ne se dégage nullement de la condamnation prononcée contre le diable. D'ailleurs, comment un esprit peut-il mourir? Par contre, les paroles divines s'entendent bien mieux d'une hostilité qui doit exister entre Satan et sa race d'un côté (les démons) et la descendance de la femme de l'autre, c'est-à-dire le Messie ou toute l'humanité représentée par Lui.

Le péché de nos premiers parents consista, selon les Témoins, dans la manducation matérielle du fruit défendu. Dieu les punit en les condamnant à mort, eux et l'humanité avec eux ³⁰.

Adam viola (le) commandement divin et entraîna avec lui toute l'humanité dans la mort. S'il n'avait pas péché, il aurait pu, quoique mortel, vivre toujours ici-bas et léguer à ses enfants la vie éternelle ³¹.

Les Témoins de Jéhovah voient dans cette perte d'une vie éternelle et parfaite sur la terre la seule conséquence du péché originel.

Mais la chute d'Adam attisa l'ambition du diable. Il s'approcha de Jéhovah et, d'un ton sarcastique, lui tint à peu près ce langage: « Malgré ta prétendue toute-puissance, tu es incapable d'avoir sur la terre des hommes intègres au point que je ne puisse les détourner de toi. » Les Témoins concèdent que ces propos ne sont pas écrits dans la Bible, mais, disent-ils, « il est prouvé clairement qu'ils furent effectivement prononcés ³² * . » (D'après Job 1: 6-11.)

La suprématie de Dieu, continuent-ils, était en jeu. Dieu devait montrer au démon que certains hommes pouvaient rester intègres envers lui, même sous les plus dures épreuves. De fait,

* Pour ceux qu'intéresserait la démonologie jéhoviste, voici la suite de l'histoire. Satan et les autres anges désobéissants poussèrent les hommes à se détourner de Dieu. Jusqu'au déluge, ils pouvaient se revêtir de chair humaine. Bien que ce privilège leur fût ensuite retiré, ils continuèrent à entraîner les hommes dans le mauvais chemin, formant ainsi une organisation diabolique visible (les méchants) et invisible (les démons), correspondant à l'organisation théocratique de Jéhovah. Car Satan est un faux dieu qui cherche à imiter tout ce que fait le vrai Dieu (*a mimic god*). Il devint roi du monde en 607 avant Jésus-Christ au moment de la chute du gouvernement théocratique établi à Jérusalem; il le demeura « sept temps », c'est-à-dire 2520 années. Quand parut le Christ, il le fit mourir par ses agents. Mais en 1914, il dut soutenir contre lui une guerre au ciel et, vaincu, fut précipité sur la terre. Comme il n'a plus accès dans les cieux, il suscite maintenant sur la terre des difficultés inouïes jusqu'ici. Il utilise toujours les religions et les organisations politiques de toutes sortes. Bientôt, après la bataille d'Harmaguédon, qui verra la destruction de son organisation, lui-même et ses démons seront liés pour mille ans et jetés dans l'abîme: ils ne pourront pas tromper les hommes pendant cette période. Ils seront ensuite déliés pour un peu de temps, après quoi la condamnation à mort prononcée au jardin d'Éden en 4025 avant Jésus-Christ sera mise à exécution: Satan sera anéanti avec tous les démons. (« *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* », 54-58; « *Let God Be True* » ², 60-64; « *Make Sure of All Things* », 97, 101-108; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 45.)

depuis Abel, Jéhovah eut toujours des témoins sur la terre. Le plus grand fut le Christ qui, par sa conduite, infligea au diable un cinglant démenti: il « justifia » ainsi pleinement le nom de Jéhovah ³³.

Mais tous les hommes naissaient pécheurs, imparfaits et condamnés à mort. Il fallait les délivrer du péché et les racheter de la condamnation.

Ce que devait racheter la rançon, c'est ce que l'homme parfait Adam avait perdu lorsqu'il pécha ou désobéit et fut condamné à mort conformément à l'avertissement de Jéhovah: « mourant tu mourras ». (Genèse 2: 17...) C'est donc la vie humaine parfaite qui fut perdue, avec ses droits et ses privilèges terrestres; c'est justement tout cela que la rançon racheta ³⁴.

Toujours selon les Témoins, Jéhovah procura la rançon en envoyant sur la terre la plus chère de ses créatures célestes, le Verbe. Il vint comme un homme parfait, semblable à ce que fut Adam avant sa faute. A ce titre, il aurait pu vivre éternellement sur terre. Mais il paya la rançon pour l'humanité en livrant sa vie humaine parfaite en un sacrifice volontaire. Aussi, poursuivent les Témoins, Jésus ne retrouva-t-il pas sa vie humaine, mais Dieu le ressuscita comme une créature spirituelle ³⁵.

La rédemption profite-t-elle à tous les hommes? Non, disent les Témoins. Ainsi, Adam n'est pas du nombre des rachetés « parce qu'il pécha *sciemment*, fut condamné à mort à juste titre et mourut ³⁶ ».

En effet, il y a deux sortes de péché, celui dont on hérite (le péché originel) et dont on peut être relevé, et le péché volontaire qui entraîne une destruction irrévocable ³⁷. Le péché d'Adam appartenait à cette seconde espèce, en tant que lui-même était concerné. Tous ceux qui désobéissent à la loi de Dieu consciemment, délibérément et de façon habituelle, se rendent aussi coupables de ce péché volontaire auquel le sacrifice de Jésus ne s'applique pas. Ils ne peuvent être rachetés de la condamnation et leur mort est définitive, éternelle ³⁸.

Les Témoins parlent aussi d'une troisième catégorie de péchés, ceux qui ne vont pas à la mort; il s'agit, semble-t-il, de péchés de faiblesse, qu'on regrette après les avoir commis et pour lesquels on demande des prières aux membres les plus anciens de la congré-

gation. Un vrai repentir et une ferme décision de suivre le droit chemin obtiennent au pécheur que Dieu oublie ces fautes ³⁹.

Quant au péché lui-même, il ne consiste pas, pour les Témoins, dans la transgression des commandements du décalogue, car ceux-ci auraient été abrogés en même temps que le reste de la loi mosaïque. Pèche donc, au contraire, celui qui n'atteint pas le haut degré de justice que Jéhovah Dieu a établi et auquel il pousse les chrétiens sous l'action de son esprit, par sa grâce divine. Les commandements de Dieu sous la nouvelle Alliance sont contenus dans les écrits de saint Paul et des autres Apôtres ⁴⁰.

Pour être sauvé de la mort due au péché originel, il faut d'abord croire en Jésus rédempteur; pour croire en lui, il faut s'instruire de la miséricorde divine et donc étudier les Écritures. Mais il faut aussi, évidemment, manifester son attachement au Sauveur en prêchant la doctrine des Témoins de Jéhovah. Il faut enfin obéir au Christ, supporter les tribulations, prier pour son salut et se repentir de ses péchés de faiblesse ⁴¹.

Il importe surtout de traduire... sa conviction en consacrant sa vie à faire la volonté du Très-Haut, consistant à révéler aux autres cette merveilleuse rançon qui donne accès à la vie éternelle. Par une telle conduite, les hommes de bonne volonté s'identifient comme étant du nombre des « plusieurs » pour lesquels Christ est mort, y compris cette « grande multitude » décrite dans le langage imagé ci-après: « Ce sont ceux qui viennent de [l'actuelle] grande tribulation; ils ont lavé leurs robes, et ils les ont blanchies *dans le sang de l'agneau* ⁴². » (Apoc. 7: 14.)

Ainsi, pour les Témoins de Jéhovah, la conséquence du péché originel et du péché actuel, c'est toujours, en définitive, la mort naturelle et l'annihilation sans espoir de retour à l'existence. La rédemption du Christ, selon eux, a consisté à racheter l'homme par le sacrifice de sa vie humaine et à lui rendre le droit à une vie parfaite et sans fin sur une terre également parfaite; rien de plus. Sans doute, 144,000 élus seraient-ils appelés à la gloire céleste pour constituer le Corps du Christ; mais ils ne seraient que 144,000 et eux-mêmes devraient abandonner leurs corps pour devenir des créatures spirituelles ⁴³.



La Rédemption du Christ, telle que révélée par Dieu et telle qu'enseignée par l'Église, est beaucoup plus riche que ces élucubrations fantaisistes.

Au lieu de relever toutes les erreurs contenues dans l'exposé qu'on vient de lire, nous dirons plutôt, en partant des textes de l'Écriture, ce qu'est la vie surnaturelle à laquelle Adam avait été appelé, qu'il a perdu par son péché mais que lui-même et ses descendants, sans exception, ont pu et peuvent retrouver grâce à la Rédemption opérée par Jésus.

L'Ancien Testament annonçait et le Nouveau raconte ou explique l'œuvre du Sauveur, par qui nous avons recouvré l'état de justice primitive perdue par le péché d'Adam. Dans un parallèle majestueux, saint Paul a comparé l'œuvre des deux Adam, le premier et le nouveau (Rom. 5: 12-21) et il a dit, ailleurs, explicitement: « Dieu nous a *réconciliés* avec Lui par le Christ et nous a confié le ministère de la *réconciliation*. » (II Cor. 5: 18; Rom. 5: 10.)

Or ce que le Christ nous a mérité par sa mort, c'est beaucoup plus qu'une vie naturelle parfaite, même sans fin, c'est une participation véritable à la vie même de Dieu. Cette participation, l'Écriture l'exprime en deux images principales, l'adoption et l'inhabitation de Dieu en nous.

L'insistance de saint Paul, de saint Pierre et de saint Jean, quand ils parlent de notre filiation divine, ne nous permet pas d'entendre l'expression « fils de Dieu » en un sens très large de « créature aimée du Père ». Sans doute, il ne s'agit pas de la filiation qui appartient au seul Fils par nature, mais d'une participation réelle, bien que mystérieuse, que saint Paul appelle une adoption avec droit à l'héritage:

Quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la loi, afin de racheter les sujets de la loi, afin de nous conférer l'adoption filiale. Et la preuve que vous êtes des fils, c'est que Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie: Abba, Père! Aussi n'es-tu plus esclave mais fils; fils, et donc héritier de par Dieu. (Gal. 4: 4-7.)

Saint Jean appuie:

Voyez quel grand amour nous a donné le Père, pour que nous soyons appelés enfants de Dieu — car nous le sommes.

Si le monde ne nous connaît pas, c'est qu'il ne L'a pas connu. Bien-aimés, dès maintenant, nous sommes enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Nous savons que lors de cette manifestation nous Lui serons semblables, parce que nous Le verrons tel qu'Il est. (I Jn 3: 1-2.)

Comme s'il craignait que nous prenions l'image en un sens trop figuré, saint Pierre parle même, en toutes lettres, d'une participation à la nature divine:

Par elles (la gloire et la vertu du Christ), les précieuses, les plus grandes promesses nous ont été données, afin que vous deveniez ainsi participants de la divine nature, vous étant arrachés à la corruption qui est dans le monde, dans la convoitise. (II Pierre 1: 4.)

Notre Seigneur a promis que Lui-même, le Père et l'Esprit Saint viendraient habiter dans l'âme du juste. Dans son discours après la Cène, Jésus a dit, en effet:

Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements. Et je prierai le Père et Il vous donnera un autre Paraclet, pour être avec vous à jamais, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne Le voit ni ne Le connaît. Vous, vous Le connaissez parce qu'Il demeure avec vous et qu'Il est en vous.

Ce jour-là, vous comprendrez que je suis en mon Père et vous en moi et moi en vous.

Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera et nous viendrons à lui, et nous ferons chez lui notre demeure. (Jn 14: 15-17, 20, 23.)

Les Apôtres ont souvent repris dans leurs épîtres ce thème de la présence divine dans le cœur des chrétiens (Rom. 5: 5; 8: 15-17; I Cor. 6: 19; II Cor. 6: 16; I Jn 4: 12-16).

Le don divin par lequel l'homme devient participant de la nature de Dieu, la théologie catholique l'appelle la grâce sanctifiante. La grâce sanctifiante rend l'homme juste aux yeux de Dieu, elle le fait fils adoptif et héritier. Elle l'élève donc à une vie bien au-delà de celle qui conviendrait normalement à sa nature. Pour lui permettre de produire des œuvres correspondant à cette vie nouvelle, elle élève également ses facultés par les vertus surnaturelles, surtout par les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité, et par les dons du Saint Esprit.

Cette vie surnaturelle de l'âme ici-bas s'achèvera par la vision béatifique au ciel. Saint Paul nous dit : « Nous cheminons dans la foi, non dans la claire vision. » (II Cor. 5: 7.) « Aujourd'hui, certes, nous voyons dans un miroir, d'une manière confuse, mais alors ce sera face à face. Aujourd'hui, je connais d'une manière imparfaite, mais alors je connaîtrai comme je suis connu. » (I Cor. 13: 12.) Cette béatitude céleste s'étendra aussi aux corps des justes, qui ressusciteront tous à la fin des temps (I Cor. 15: 1-58) et elle rejallira sur la création inanimée: « Ce sont de nouveaux cieux et une terre nouvelle que nous attendons selon sa promesse. » (II Pierre 3: 13.) Tous les hommes, sans exception ni distinction, sont conviés à ce double bonheur naturel et surnaturel.

Le péché d'Adam avait privé l'homme de tous ces biens; plus encore, il l'avait rendu injuste aux yeux de Dieu et constitué son ennemi (Rom. 3: 10-18). Blessé par la concupiscence, l'homme se serait rendu coupable de tous les crimes et se serait mérité, presque infailliblement, l'enfer éternel que Dieu réserve à l'ivraie poussant dans son champ (Mt. 13: 30).

C'est donc de tout cela que Jésus nous a délivrés par sa mort et sa résurrection, et Il nous a mérité bien plus que le droit à la vie naturelle sur terre, une participation véritable à la vie même de Dieu.

Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ, qui nous a bénis par toutes sortes de bénédictions spirituelles, aux cieux, dans le Christ. C'est ainsi qu'Il nous a élus en lui, dès avant la création du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour, déterminant d'avance que nous serions pour Lui des fils adoptifs par Jésus Christ. Tel fut le bon plaisir de sa volonté, à la louange de gloire de sa grâce, dont Il nous a gratifiés dans le Bien-Aimé. (Éph. 1: 3-6.)

Devant ces richesses inespérées, combien apparaît mesquine et étriquée la doctrine de la rédemption chez les Témoins de Jéhovah. Elle trahit la pensée de Dieu et l'œuvre du Christ, telles que celles-ci nous sont révélées dans les Écritures.

3d. LA MORT ET LA RÉSURRECTION DE JÉSUS

D'après les Témoins, Jésus est mort pendu à un pieu et c'est une idolâtrie que d'utiliser une croix pour le culte; au contraire, il est très probable que Jésus a été crucifié comme le représentent les crucifix. Selon les Témoins, le Christ n'est pas ressuscité avec son corps de chair mais come créature spirituelle; Jésus a lui-même montré à Thomas que c'était bien Lui, avec son propre corps, qui était ressuscité.

Concernant la mort et la résurrection de Notre Seigneur, relevons deux erreurs dans les écrits des Témoins, l'une plus spectaculaire, la seconde plus importante.

A la fin de leur traduction du Nouveau Testament, les Témoins ont ajouté, entre autres, un long appendice sur la forme de la croix ⁴⁴. Ils y soutiennent, dans un langage d'allure très scientifique, que Notre Seigneur mourut pendu, les mains et les pieds cloués à un arbre, et non pas crucifié, les bras étendus, comme les Églises chrétiennes le représentent. Ils s'appuient sur certaines traditions historiques ainsi que sur le sens de deux mots grecs et d'un mot latin, ceux dont on se sert pour désigner la croix.

Comme il leur arrive souvent, ils ne présentent dans ces pages que la moitié de la vérité. Il est vrai que les mots en question peuvent désigner un simple pieu ou poteau fiché en terre; mais ce sens n'exclut pas l'autre nécessairement. Ils exagèrent manifestement quand ils concluent: « La preuve manque totalement que Jésus a été crucifié sur deux pièces de bois placées à angle droit ⁴⁵. »

Au contraire, il est moralement certain que telle était la forme de la croix. En plus de la tradition, qui s'est maintenue à travers toutes les Églises chrétiennes depuis le début, on connaît d'autres preuves à l'appui de cette solide hypothèse. Ainsi, un auteur grec affirme que la croix était représentée par la lettre grecque « tau », T; un auteur latin mentionne qu'il y avait plusieurs formes de croix, et il parle de l'une d'elles en disant que les condamnés *étendaient les bras* sur la partie transversale; enfin, on trouve dans les catacombes la représentation d'une vingtaine de croix, toutes de forme latine ou grecque, c'est-à-dire avec une partie transversale.

Notons en passant que cette doctrine est, chez les Témoins, d'origine assez récente. On la trouve dans *Richesses*, publié par Rutherford en 1936: « Ce n'est pas, écrit-il, sur une croix de bois telle qu'on la représente sur tant d'images et de tableaux qu'il fut crucifié, mais simplement sur le bois ⁴⁶. » Cependant, quelques années plus tôt, il faisait dessiner encore dans ses publications la croix traditionnelle ⁴⁷. Aujourd'hui, l'opposition à la forme chrétienne de la croix est devenue un point d'une extrême importance pour les Témoins: se servir d'une croix dans le culte, c'est commettre un acte d'idolâtrie ⁴⁸. Autre exemple d'opposition violente à tout ce qui ressemble à la pratique des Églises chrétiennes.



Le paragraphe suivant nous révélera une erreur beaucoup plus grave.

La vie humaine parfaite livrée à la mort par Jésus est le prix très précieux qui racheta tout ce que le péché et la désobéissance d'Adam firent perdre à lui-même et à toute sa descendance... Il ne sera jamais plus un fils de Dieu *humain*, puisqu'il abandonna à la mort sa vie humaine parfaite avec ses droits et privilèges, mais cette mort ne fut pas un châtiement dû au péché. Jésus ne reprit pas cette vie en sortant de la tombe, il ne revint pas avec un corps de chair, mais fut ressuscité comme créature spirituelle d'essence divine ⁴⁹.

Dire que le Christ n'est pas ressuscité avec son propre corps est très grave: c'est dire, en d'autres mots, que le Christ n'est pas *vraiment* ressuscité; et ainsi on détruit tout le christianisme, parce que toute foi au Christ repose sur sa résurrection. Saint Paul affirme en effet: « Si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine. » (I Cor. 15: 17.)

Le mot *ressusciter*, pour les Apôtres comme pour nous, voulait clairement dire qu'un corps reprend vie après avoir été mort; si sa vie humaine a été « abandonnée » définitivement, Jésus N'est PAS ressuscité. D'ailleurs, si le Christ est mort, et mort définitivement (« il ne sera jamais plus un fils humain »), quelle est cette personne qui est ressuscitée? C'est sans doute un autre être créé par Dieu, mais ce n'est pas le Christ. Ce n'est pas son âme qui est ressuscitée: nous verrons bientôt que, pour les Té-

moins, un être humain n'a pas d'âme. Ce n'est pas son corps non plus qui est ressuscité, cela est dit clairement; et ce que les Apôtres ont cru voir n'était qu'une apparence de corps humain: « Après sa résurrection il était, en qualité d'esprit, invisible, mais il prit une forme humaine tangible pour apparaître à ses disciples afin d'affermir leur foi en leur prouvant qu'il était vivant ⁵⁰. » Si ni l'âme ni le corps du Christ ne sont ressuscités, ce n'est pas le Christ qui est ressuscité.

Or, parler ainsi, comme le font les Témoins, c'est contredire l'Écriture. Les Apôtres, eux aussi, s'étaient mépris: ils avaient d'abord cru voir un fantôme; mais Jésus lui-même leur montra que c'était bien Lui, celui que les Juifs avaient crucifié:

Ils parlaient encore, quand Il se tint en personne au milieu d'eux et leur dit: « Paix à vous! » Saisis de stupeur et d'effroi, ils s'imaginaient voir un esprit. Mais Il leur dit: « Pourquoi tout ce trouble, et pourquoi des doutes s'élèvent-ils en vos cœurs? Voyez mes mains et mes pieds; c'est bien moi! Touchez-moi et rendez-vous compte qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai. » Ce disant, Il leur montra ses mains et ses pieds. Et, comme dans leur joie ils se refusaient à croire et demeuraient ébahis, Il leur dit: « Avez-vous ici quelque chose à manger? » Ils Lui présentèrent un morceau de poisson grillé. Il le prit et le mangea sous leurs yeux. (Lc 24: 36-43.)

Thomas, l'un des Douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux, quand vint Jésus. Les disciples lui dirent: « Nous avons vu le Seigneur! » Il leur répondit: « Si je ne vois à ses mains la marque des clous, si je ne mets le doigt dans la marque des clous et si je ne mets la main dans son côté, je ne croirai pas. » Huit jours plus tard, les disciples se trouvaient à nouveau dans la maison et Thomas avec eux. Jésus vint, toutes portes closes, et se tint au milieu d'eux: « Paix soit à vous! » dit-Il. Puis Il dit à Thomas: « Porte ton doigt ici: voici mes mains; avance ta main et mets-la dans mon côté et ne sois plus incrédule, mais croyant. » Thomas Lui répondit: « Mon Seigneur et mon Dieu. » (Jn 20: 24-28.)

Quant aux Témoins, ils disent qu'on ne sait pas où est allé le corps de Jésus: « Dieu en disposa comme il fit de celui de Moïse, qui était une image de Christ; mais nul ne sut jamais où il les mit ⁵¹. » Les Apôtres, eux, savaient que Jésus était vraiment ressuscité et qu'Il était monté au ciel avec son corps; ils l'ont prêché et ils l'ont écrit. Et nous les croyons.

4. L'HOMME

A propos de l'homme également, la doctrine des Témoins de Jéhovah est en contradiction avec toute la pensée chrétienne: son âme, disent-ils, n'est pas différente de celle des bêtes, et elle n'est pas immortelle.

**4a. L'ÂME HUMAINE NE SERAIT PAS
SPIRITUELLE**

Les Témoins soutiennent qu'il n'existe pas d'âme humaine spirituelle différente de celle des animaux. Ils apportent comme preuve tel mot hébreu de la Bible, habituellement traduit par le mot âme, et qui désigne non pas un principe spirituel, mais le composé vivant des hommes et des bêtes. Encore ici, il faut leur dire que la croyance chrétienne à la spiritualité de l'âme ne repose pas sur le fondement qu'ils lui prêtent, mais sur d'autres textes de l'Écriture sainte.

Les Témoins tentent de prouver, à l'aide d'un mot hébreu, que l'âme de l'homme est semblable au principe de vie des animaux.

Le laconique récit de la création de l'homme contenu dans le premier chapitre de la Genèse n'est qu'un schéma. Le deuxième chapitre, plus détaillé, complète le précédent... La narration, très simple, parle d'abord de l'âme humaine et révèle comment elle fut créée. Voici cette brève définition: « Et l'Éternel Dieu forma l'homme poussière du sol, et souffla dans ses narines une respiration de vie, et l'homme devint une âme vivante. » (Genèse 2: 7, *Darby*.)

Notons ici que l'expression « âme vivante » est la même que celle qui a été employée pour désigner les animaux inférieurs. Dans le texte hébreu, ces deux mots s'écrivent comme suit: *nephesh chayyah* * (Genèse 1: 20, 21, 24, 30).

* Dans les ouvrages de langue française, on trouve habituellement une translittération un peu différente de celle-ci, *nephesh hayyah*. Le livre des Témoins cité ici a d'abord été publié en anglais. La première consonne du second mot hébreu de l'expression נֶפֶשׁ חַיָּה est un *heth*; c'est une consonne qui n'a pas d'équivalent français, mais qui correspond au *ch* allemand dur, lequel se prononce comme un *h* fortement aspiré et guttural. C'est donc le même mot hébreu que les Témoins écrivent *chayyah* (*ch* allemand dur) et que les auteurs français écrivent plutôt *hayyah* (*h* fortement aspiré).

Dieu fit Adam, pour qu'il soit une « âme vivante »; il forma d'abord un organisme humain dans lequel il insuffla, non une âme, mais un souffle de vie qui anima ce corps mort, et la combinaison de ce corps de chair animé par un souffle de vie constitua une âme vivante, ou une créature vivante. Tel est le cas pour tout ce qui, ici-bas, se meut et respire. Adam possédant un corps de chair et respirant l'air contenu dans le firmament, tout comme les animaux, était comme eux une âme vivante, avec cette différence qu'il appartenait à une espèce d'un ordre plus élevé, à station verticale, et possédant une intelligence de beaucoup supérieure à la leur, ayant été fait à l'image et à la ressemblance de Dieu ⁵².

Ainsi, pour les Témoins, il n'existe pas d'âme humaine, au sens chrétien du mot âme, principe strictement spirituel; et la preuve, ce serait que l'hébreu *nephesh*, traduit par le mot âme, désigne non pas un principe spirituel, mais l'être vivant lui-même, homme ou animal. Leur développement a l'air savant. Ils oublient cependant deux choses: 1° les exégètes, catholiques et protestants, connaissent bien le sens de *nephesh*; 2° la croyance à l'âme humaine n'a jamais été fondée sur ce mot-là.

Les anciens traducteurs ont rendu *nephesh* par *anima* (âme); ont-ils faussé, par cette traduction, le sens du texte original? On ne peut vraiment pas le dire tant qu'on ne sait pas exactement ce qu'ils entendaient par *anima*. Par contre, nous savons très bien aujourd'hui que *nephesh*, pour les Hébreux, évoquait directement la respiration, signe de vie, et, par suite, désignait en général la vie dans un corps, ou même tout l'être vivant sous une de ses manifestations de vie, le souffle ou l'haleine.

Mais quels que soient les mots employés, l'Écriture sainte parle souvent de quelque chose dans l'homme qui dépasse le plan corporel, disons un principe spirituel, sans toutefois donner à ce mot le sens précis et technique que lui a conféré la philosophie au cours des siècles. Ainsi l'Ecclésiaste dit: « (Souviens-toi de ton Créateur) avant que la poussière retourne à la terre comme elle en vint, et le souffle à Dieu qui l'a donné. » (Eccl. 12: 7.) Et Notre Seigneur: « Ne craignez rien de ceux qui tuent le corps mais ne sauraient tuer l'âme; craignez plutôt Celui qui peut perdre dans la géhenne à la fois l'âme et le corps *. » (Mt. 10: 28.)

* Pour expliquer ce texte de façon cohérente avec leur doctrine, les Témoins sont obligés de donner ici au mot *âme* un sens qu'il n'a jamais eu, celui de « droit à la vie » (« *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* », 67).

Saint Pierre déclare de son côté que « l'objet de la foi, (c'est) le salut des âmes » (I Pierre 1: 9), et saint Jacques exhorte ainsi les chrétiens d'origine juive: « Recevez avec docilité la Parole qui a été implantée en vous et qui peut sauver vos âmes. » (Jac. 1: 21.)

Mais le texte de la Genèse, s'il ne prouve pas de façon péremptoire la spiritualité de l'âme, l'insinue fortement, non pas à cause du mot *nephesh*, mais à cause de l'ensemble du texte et du contexte. Le verset dit: « Yahvé Dieu modela l'homme avec la glaise du sol, il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant. » (Gen. 2: 7 *.) Quand il crée les animaux, Dieu dit seulement: « Que la terre produise des êtres vivants selon leur espèce... » (Gen. 1: 24.) Mais pour l'homme, et pour l'homme seul, Dieu prend la peine de lui insuffler, directement, lui-même, « une haleine de vie »; n'est-ce pas insinuer que l'homme a quelque chose de plus que les animaux, un principe spirituel, que nous appelons une âme? Et cette intervention spéciale de Dieu pour créer l'âme explique parfaitement les versets 26 et 27 du chapitre premier: « Dieu dit: Faisons l'homme à notre image, comme notre ressemblance... Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa... » (Gen. 1: 26-27.)

4b. L'ÂME HUMAINE NE SERAIT PAS IMMORTELLE

Les Témoins nient également l'immortalité de l'âme, toujours parce que le mot hébreu qu'on a traduit par âme désigne un être mortel. Dieu a révélé aux hommes, dès le début, le fait d'une survie dans l'au-delà; mais il leur a appris seulement petit à petit la nature de cette survie.

Les Témoins de Jéhovah, après avoir déclaré que l'âme humaine n'est pas spirituelle, affirment également qu'elle n'est pas immortelle: quand on meurt, c'est tout l'homme qui disparaît, corps et âme.

* Saint Paul en appelle précisément à ce verset dans une opposition entre *psychè* (l'âme) et *pneuma* (l'esprit): « C'est ainsi qu'il est écrit, dit-il: Le premier homme, Adam, a été fait âme vivante; le dernier Adam est un esprit qui donne la vie. » (I Cor. 15: 45.) *Psychè* se rapporte ici à quelque chose de naturel, *pneuma* au don surnaturel de la vie divine: saint Paul enseigne bien l'existence dans l'homme d'une réalité dépassant l'ordre matériel et corporel.

La seule démonstration qu'ils apportent repose encore sur le mot *nephesh*. Dieu dit à Adam qu'il mourrait; or Adam était une âme (*nephesh*), donc l'âme est mortelle⁵³. Mais puisque le mot *nephesh* désigne tout le composé humain, cela revient à dire que l'homme est mortel. Les Témoins confondent les mots: s'appuyant sur une erreur de traduction, ils disent que l'âme, c'est tout l'être humain; comme celui-ci est mortel, ils concluent que l'âme est mortelle.

Dans la doctrine des Témoins de Jéhovah, on retrouve Satan aux endroits les plus inattendus. Ainsi, c'est lui qui serait l'inventeur de l'immortalité de l'âme.

Le mensonge de Satan à Ève: « Vous ne mourrez certainement pas si vous désobéissez à Dieu », c'est-à-dire la prétendue « immortalité de l'âme humaine », devint la doctrine fondamentale de toute la religion pratiquée par l'humanité désobéissante jusqu'à ce jour⁵⁴.

Voici le seul texte biblique affirmant que l'homme, malgré sa désobéissance, ne mourrait pas: « Alors le serpent dit à la femme: Vous ne mourrez point... » (Genèse 3: 4.) On ne peut dire plus clairement que le serpent (le diable) est l'inventeur de l'immortalité inhérente à l'âme humaine. Cette doctrine est la principale imposture que Satan propagea à travers les âges pour égarer l'humanité et l'asservir aux religions qui toutes sont fondées sur cette prétention⁵⁵.

Ici encore, les Témoins, hypnotisés par leurs affirmations, oublient le reste de l'Écriture, par exemple les textes suivants de la Genèse. L'écrivain sacré dit d'Abraham « qu'il fut réuni à sa parenté » (Gen. 25: 8); et le vieux Jacob, à qui ses enfants ont fait croire que Joseph avait été dévoré par une bête féroce, refuse d'être consolé: « Non, dit-il, c'est en deuil que je veux descendre au shéol * auprès de mon fils » (Gen. 37: 35); or Jacob ne pense pas simplement à être enterré auprès de son fils, puisqu'il le croit dévoré: il pense donc à une rencontre dans une survie.

La nature de cette survie, cependant, reste assez imprécise, au début: Dieu ne révéla que peu à peu ce qu'elle devait être exactement. Mais dans les derniers livres de l'Ancien Testament, — et, à plus forte raison, dans tous ceux du Nouveau, — il n'y a plus d'hésitation: il s'agit d'une survie spirituelle, comportant

* A propos du *shéol*, voir plus loin p. 171-172. On écrit aussi *schéol*.

récompense et châtement. Ainsi parle l'auteur du livre de la Sagesse:

Oui, Dieu a créé l'homme incorruptible, Il en a fait une image de sa propre nature; c'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde: ils en feront l'expérience, ceux qui lui appartiennent!

Les âmes des justes, elles, sont dans la main de Dieu et nul tourment ne les atteindra.

Aux yeux des insensés ils ont paru mourir: leur sortie de ce monde a passé pour un malheur, et leur départ d'auprès de nous pour un anéantissement, mais ils sont dans la paix.

S'ils ont, aux yeux des hommes, connu le châtement, leur espérance était pleine d'immortalité; pour une peine légère ils recevront de grands bienfaits. (Sag. 2: 23 - 3: 5.)

Et le prophète Daniel:

Un grand nombre de ceux qui dorment au pays de la poussière s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour l'opprobre, pour l'horreur éternelle. (Dan. 12: 2.)

Et le Nouveau Testament n'est pas moins explicite. Notre Seigneur dit de ceux qui ont le cœur pur « qu'ils verront Dieu » (Mt. 5: 8): comme ce ne peut pas être sur terre, avec leurs corps de chair mortelle, il faut que ce soit dans l'au-delà. Il dit encore au bon larron: « En vérité, je te le dis, dès aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis. » (Lc 23: 43.) Et saint Paul désire mourir pour être réuni au Christ; c'est donc qu'il croit à une survie: « D'une part, j'ai le désir de m'en aller et d'être avec le Christ, ce qui serait, et de beaucoup, bien préférable; mais de l'autre, demeurer dans la chair est plus urgent pour votre bien. » (Phil. 1: 23-24.) Et il ne s'agit pas d'une survie qui ne viendrait qu'à la fin des temps puisque Notre Seigneur dit au larron: « aujourd'hui » *.

Les Témoins contournent la difficulté que leur poserait le texte de saint Luc en utilisant l'explication suivante:

Jésus lui répondit: « Je te le dis en vérité aujourd'hui, tu seras avec moi au paradis. » Des traducteurs ont mis, sans raison, une virgule après le mot *vérité*, mais pas de virgule après le mot *aujourd'hui*, et cette erreur de ponctuation amena le clergé à conclure que Jésus alla au ciel ce jour-là, emmenant avec lui ce brigand non baptisé et non régénéré.

* D'autres textes concernant l'immortalité de l'âme seront étudiés dans la section suivante, où il est question des fins dernières.

Mais dans l'original grec de l'historien Luc, et dans les premières copies de ce texte, il n'y avait ni points, ni virgules, parce que la ponctuation n'existait pas ⁵⁶.

S'il n'y a pas de ponctuation dans l'original et les copies, il faut donc en choisir une; mais pourquoi choisir celle des Témoins plutôt que celle des Pères de l'Église? Poursuivant l'explication, le livre des Témoins nous apprend que le brigand en question est toujours dans la tombe et qu'il attend d'être ressuscité au cours du millénium.

Alors il devra décider s'il veut rester du côté de Jésus. S'il reste *avec* lui, le Roi légitime, il obtiendra la vie éternelle sur la terre, grâce au sacrifice de celui près duquel il mourut ⁵⁷.

Drôle de promesse, alors, que celle de Notre Seigneur: elle dépendrait d'une nouvelle épreuve qu'aurait à subir le larron durant le millénium, quelque deux mille ans après le jour où Notre Seigneur lui a dit: « Tu seras avec moi en paradis. » Les Témoins et leur ponctuation imaginaire dépouillent de tout son sens cette parole de miséricorde de Jésus au bon larron.



Les textes de l'Écriture sont si clairs sur la survie que les Témoins de Jéhovah doivent croire à la résurrection. Mais ils ont une façon curieuse de concilier cette croyance avec leur affirmation que l'âme est mortelle. Puisque nous ressusciterons, le bon sens, pensons-nous, nous invite à conclure que l'âme est immortelle. Pourtant, dans leur manuel de textes bibliques, ils intitulent une section ainsi: « La fausse doctrine de l'immortalité humaine nie la résurrection; les païens aussi s'opposaient à la résurrection ⁵⁸. »

Ailleurs ils s'en expliquent plus au long:

La doctrine païenne de l'immortalité inhérente à toutes les âmes fut admise par l'organisation religieuse soi-disant « chrétienne ». Cette croyance détruisit la vraie foi chrétienne, parce qu'elle annulait cette vérité scripturale qu'à la mort tous les hommes vont dans le sépulcre où « il n'y a ni œuvre, ni pensée, ni science, ni sagesse » (Ecclésiaste 9: 10). Elle voilait le fait que les morts doivent rester inconscients dans la tombe, jusqu'au temps où Dieu les en sortira, après l'établissement de son Royaume ⁵⁹.

Au sujet de ce texte de l'Ecclésiaste, il faut d'abord lire le verset en entier: « Tout ce que tu trouves à entreprendre, fais-le tant que tu le peux, car il n'y a ni œuvres, ni comptes, ni savoir, ni sagesse, dans le shéol où tu vas. » L'auteur croit qu'on continue à exister dans le shéol, mais qu'on y mène une existence passive, sans activité; et c'est précisément pourquoi il conseille à son lecteur d'agir maintenant. Cette conception d'une vie au shéol, silencieuse et ténébreuse, se retrouve dans plusieurs autres textes (Job 26: 5; Ps. 115 [hébreu]: 17); à cette époque, Dieu n'avait pas encore révélé la *nature* de cette survie, à laquelle pourtant les Juifs croyaient fermement.

Quant aux morts « qui doivent rester inconscients », les Témoins entendent par là une véritable annihilation. Pour eux, l'âme meurt: elle disparaît avec le corps, et comme le corps. Or, le corps se décompose et disparaît complètement: pour eux, donc, tout l'être humain disparaît complètement. Mais comment un être qui N'existe PLUS du TOUT peut-il ressusciter? Ce n'est plus une résurrection, mais la création d'un être nouveau, complètement différent de celui qui avait existé auparavant.

5. LES FINS DERNIÈRES

Malgré cette inconséquence, la vie future occupe une place primordiale dans la doctrine des Témoins de Jéhovah: elle est à l'origine même de la pensée religieuse de leur fondateur.

5a. L'ENFER

Depuis Russell, les Témoins nient catégoriquement l'existence d'un enfer au sens chrétien du mot: ils s'appuient sur la signification du mot hébreu et du mot grec habituellement traduits par « enfer ». Mais de nouveau ils se trompent sur le fondement de la croyance chrétienne: celle-ci repose non pas sur ces deux mots, mais sur de nombreux textes du Nouveau Testament, en particulier sur les affirmations répétées de Notre Seigneur lui-même.

Russell et ses successeurs nient avec véhémence l'existence de l'enfer. Ce fut un des premiers thèmes de la prédication de

Russell: « Il n'y a pas d'enfer! » et peut-être une des causes de son succès. Dans le principal exposé doctrinal des Témoins, « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* », un chapitre a pour titre: « L'enfer est un lieu de repos provisoire * ». Nous y retrouvons que l'auteur de cette doctrine, c'est encore le diable!

Quel est l'auteur de cette doctrine qui insulte Dieu? Que se proposait-il par elle? Elle fut imaginée par Satan dans le dessein d'empêcher les hommes d'étudier la Bible, et de les faire haïr Dieu ⁶⁰.

Et le chapitre se termine par la phrase suivante:

Il ressort nettement de ce chapitre que l'enfer (*hadès* ou *schéol*) n'est autre chose que la tombe, la condition où vont les bons et les mauvais en attendant le jour de la résurrection, tandis que la *géhénne* est le symbole de la destruction réservée au diable, à ses démons et à tous les adversaires du Gouvernement théocratique de Jéhovah, et de laquelle aucun de ces méchants ne reviendra jamais ⁶¹.

Toute la preuve que les Témoins apportent à l'appui de leur thèse, c'est la discussion du mot *schéol*, si souvent employé dans l'Ancien Testament; ils essaient ensuite de réfuter les objections qu'on peut leur faire à partir de certains textes du Nouveau Testament, surtout de ceux où il est question de la *géhénne*.

Leur argumentation à propos du *schéol* ressemble beaucoup à celle qu'ils ont faite pour prouver que l'âme serait mortelle. Plusieurs traducteurs de la Bible ont rendu le mot hébreu *schéol* par enfer. Or, le mot *schéol* ne veut pas dire enfer au sens actuel de ce mot, mais « séjour des morts »; les Témoins de Jéhovah soutiennent — à tort, nous le verrons dans un instant — que le *schéol* signifie simplement la tombe, ou la mort. D'où ils concluent que l'enfer n'existe pas.

Nous savons très bien que le mot *schéol* ne désigne pas un lieu de châtement ou de punition; mais notre croyance à l'enfer *ne repose pas du tout* sur ce mot: elle s'appuie sur d'autres textes de la Bible et spécialement sur l'enseignement de Notre Seigneur, tel que contenu dans l'Évangile.

Disons d'abord que le *schéol* ne désigne pas simplement la mort, mais le *séjour des morts*, et donc que le mot lui-même

* Le titre anglais se lit ainsi: « Hell, a Place of Rest in Hope ».

affirme l'existence d'une survie, sans parler toutefois de punition ou de récompense. Il faut reprendre ici les textes cités dans la section précédente. A propos du vieux Jacob désirant « descendre au schéol auprès de son fils » (Gen. 37: 35), les Témoins disent ceci: Jacob pense simplement que son fils est dans la tombe et il désire mourir également⁶². Rappelons ce que nous avons déjà remarqué: Jacob veut descendre auprès de son fils; or il croit que son fils a été dévoré et « dépecé comme une proie » (Gen. 37: 33); il pense donc qu'après la mort il pourra le rencontrer dans une survie, au schéol, c'est-à-dire dans le séjour des morts. Le texte racontant la sépulture d'Abraham prouve la même chose; il dit en effet qu'Abraham « fut réuni à sa parenté » (Gen. 25: 8); or, Abraham fut enterré « dans la grotte de Makpéla » (Gen. 25: 9), dans la terre de Chanaan, alors que ses ancêtres avaient été ensevelis en Mésopotamie; il s'agit donc d'une réunion dans une survie, en un lieu quelconque, le schéol.

Quant au fait de savoir quelle vie l'on mène dans le schéol, c'est une autre question, à laquelle les Juifs n'eurent pas de réponse, sinon dans les derniers siècles avant Jésus-Christ, quand Dieu leur révéla la nature exacte de cette survie; rappelons-nous le texte de Daniel cité plus haut, où il est bien question de récompense et de châtement.



Mais si les textes de l'Ancien Testament, sauf dans les derniers livres, n'enseignent rien de précis sur l'enfer, il est impossible d'esquiver ceux du Nouveau Testament. La géhenne — comparaison que Notre Seigneur emploie souvent — n'est pas le symbole de la destruction complète, comme le voudraient les Témoins⁶³, mais celui des souffrances réservées à ceux qui auront été infidèles à la loi de Dieu. Historiquement, la géhenne était une vallée voisine de Jérusalem, où l'on entretenait un feu perpétuel pour y brûler les déchets de la ville. Quoi qu'en disent les Témoins, la comparaison paraît bien choisie pour représenter un lieu de tourments sans fin. Et d'ailleurs, même s'il restait un doute sur l'interprétation de cette comparaison, le contexte dans lequel Notre Seigneur parle de cette géhenne ne permet aucune hésitation sur sa pensée véritable: « Si ton œil, dit-il, est pour

toi une occasion de péché, arrache-le: mieux vaut pour toi entrer borgne dans le Royaume de Dieu que d'être jeté avec tes deux yeux dans la géhenne, où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point. » (Mc 9: 47-48.)

Les Témoins s'efforcent en vain d'expliquer ces paroles de Notre Seigneur autrement que par un enfer éternel. On remarquera l'ambiguïté, sinon l'incohérence de leur raisonnement:

Un examen plus approfondi de ce texte nous apprend que ce n'est pas l'homme qui ne meurt point, mais les vers. Or, il est contraire à l'esprit des Écritures de dire que des vers sont immortels, ce qui serait le cas selon leur théorie, et d'autre part Jésus n'a jamais déclaré que des créatures conscientes, c'est-à-dire vivantes, souffriraient dans ce feu ⁶⁴.

Qu'on relise ce texte, et on verra qu'il revient à ceci, du moins dans sa première partie: Notre Seigneur a dit que les vers ne meurent point; or, les vers ne sont pas immortels; donc... Concluons-nous que Notre Seigneur s'est trompé? Il se servait évidemment d'une comparaison. Mais Il a bien dit, dans sa comparaison, que dans la géhenne le ver ne meurt point et que le feu ne s'éteint point. Pourquoi ces images? Que voulait-Il dire par là? Le sens naturel de ces mots, c'est que « dans la géhenne, dans le feu qui ne s'éteint pas » (Mc 9: 43), il y a des souffrances qui ne finissent pas; et tous les exégètes voient, en effet, dans le ver qui ne meurt pas le symbole, très clair, d'une souffrance lancinante et sans fin: le ver rongeur. Si Notre Seigneur avait voulu dire autre chose, Il nous aurait trompés en parlant comme Il l'a fait.

D'ailleurs, il y a beaucoup d'autres textes qui parlent de punition après la mort. Notre Seigneur a affirmé l'existence de peines éternelles une bonne dizaine de fois: dans le sermon sur la montagne (Mt. 5: 22), dans la parabole de l'ivraie (Mt. 13: 30) et dans son explication (Mt. 13: 42), dans la parabole du filet (Mt. 13: 50), de la robe nuptiale (Mt. 22: 13), du serviteur qui avait la confiance de son maître (Mt. 24: 51), dans l'histoire de Lazare et du mauvais riche (Lc 16: 23-26), en menaçant les Juifs de l'exclusion du Royaume (Lc 13: 28), en condamnant le scandale (Mc 9: 42-48), en parlant du jugement dernier (Mt. 25: 41 et 46). Rappelons seulement le texte où Notre Seigneur explique la parabole de l'ivraie: « Ils les jetteront dans la *fournaise* ardente:

là seront *les pleurs et les grincements de dents* », et celui du jugement dernier: « Allez loin de moi, maudits, *dans le feu éternel...* Et ils s'en iront, ceux-ci à *une peine éternelle.* » Si Notre Seigneur ne parlait pas d'un supplice sans fin, il nous a trompés!

Quant à l'histoire de Lazare et du mauvais riche, l'explication qu'en donnent les Témoins nous paraît injurieuse pour Notre Seigneur lui-même. En effet, Notre Seigneur a dit:

Dans le séjour des morts, en proie aux tourments, il (le riche) leva les yeux et vit de loin Abraham et Lazare en son sein. Alors il s'écria: « Père Abraham, aie pitié de moi et envoie Lazare tremper dans l'eau le bout de son doigt pour me rafraîchir la langue, car je suis à la torture dans ces flammes. » (Lc 16: 23-24.)

Là-dessus, les Témoins écrivent:

Si le riche eût été dans les flammes, comment Lazare aurait-il pu lui rafraîchir la langue avec une goutte d'eau au bout de son doigt ⁶⁵ ?

Ce qui revient à déclarer: Notre Seigneur a dit que le riche était dans les flammes, mais c'est impossible! D'ailleurs, pour eux, le riche de la parabole, c'est un bon garçon.

Il est déraisonnable de supposer que l'un va en enfer parce qu'il fut riche, s'habilla bien et se fit servir des mets succulents; car cet homme n'est accusé de rien ⁶⁶.

Qu'on relise le verset 21: « Un pauvre, du nom de Lazare,... aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait de la table du riche... Les chiens eux-mêmes venaient lécher ses ulcères. » Tout le monde comprend — sauf les Témoins — que le riche aurait dû s'occuper du pauvre Lazare à qui il ne donnait même pas les miettes de sa table; lui, « chaque jour, faisait brillante chère » (Lc 16: 19), et Lazare mourait de faim, sans qu'il s'en occupât. Voilà de quoi Notre Seigneur accusait le *mauvais* riche (comme on l'appelle depuis toujours): il a oublié la charité, cette vertu que Notre Seigneur est venu enseigner comme la caractéristique de ses vrais disciples: « A ceci tous vous reconnaîtront pour mes disciples: à cet amour que vous aurez les uns pour les autres. » (Jn 13: 35.)

Les Témoins ont tenté une explication de cette parabole selon leurs propres théories:

Dans cette parabole, Jésus prononça une prophétie dont l'accomplissement commença en 1918, elle s'applique à deux classes existant actuellement ici-bas. L'homme riche représente le clergé très égoïste de la « chrétienté »... Lazare est une image du reste des membres du « corps de Christ »⁶⁷.

Si cette interprétation était vraie, Notre Seigneur aurait trompé tous ceux qui ont vécu depuis l'an 30, quand il prononça la parabole, jusqu'à la découverte des Témoins de Jéhovah: en effet, tout le monde jusqu'alors, et tout le monde encore aujourd'hui, — sauf les Témoins, — pense que Notre Seigneur voulait condamner par là l'avarice et l'insouciance des mauvais riches. D'ailleurs, le contexte ne permet pas d'autre interprétation; dans tout le chapitre seize, saint Luc rapporte divers enseignements moraux de Notre Seigneur, spécialement sur l'argent: « Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent » (Lc 16: 13); « Faites-vous des amis avec le malhonnête argent » (Lc 16: 9).



Pour qui veut entendre la parole de Notre Seigneur, il n'y a pas d'hésitation possible: celui-ci a clairement affirmé qu'il existe un lieu de châtiment éternel, qu'on appelle l'enfer.

Quant à l'objection selon laquelle cette doctrine est « incompatible avec l'amour de Dieu et... diamétralement opposée à la justice⁶⁸ », elle repose sur l'ignorance de la malice du péché.

En présence d'un juge infiniment juste, la gravité de la peine manifeste toujours directement la gravité de l'offense. Si Dieu punit le péché avec une telle rigueur, c'est donc que le péché est une chose horrible, beaucoup plus grave que notre intelligence humaine nous le ferait croire sans cette révélation du châtiment. Dieu seul, en effet, peut mesurer la vraie nature du péché, car c'est lui que le péché offense.

D'un autre côté, comment peut-on accuser Dieu de manquer d'amour en nous révélant cette terrible réalité de l'enfer? Il nous a mérité, par sa mort sur la croix, la grâce d'échapper à ces supplices. Nul ne se damne que de sa propre volonté: personne ne sera condamné à moins d'avoir choisi, consciemment et librement, de transgresser la loi de Dieu et de demeurer dans cette disposition jusqu'à son dernier moment.

**5b. LA RÉSURRECTION ET
LA VIE FUTURE**

D'après les Témoins, il y a deux résurrections : la première, céleste, introduit au bonheur du ciel les 144,000 élus destinés à devenir des créatures spirituelles; la seconde, terrestre, assurera à tous les gens de bonne volonté le bonheur parfait sur terre. Parmi ceux-ci, il y aura les milliards d'hommes qui, n'ayant pas connu Jéhovah au cours de leur vie, auront une seconde chance de salut durant le millénium. Adam, les « religionistes » et les méchants endurcis du passé sont déjà détruits à jamais; ceux de l'avenir le seront également. — Toutes ces fantaisies contredisent l'enseignement de Notre Seigneur clairement exposé dans l'Évangile.

En racontant l'histoire de Russell et de Rutherford, nous avons déjà présenté les principaux éléments de l'eschatologie jéhoviste *. Il nous suffira ici de résumer et de compléter cet exposé.

144,000 élus, très exactement, constitueront le Corps mystique du Christ et, seuls, ils goûteront la joie céleste, comme créatures spirituelles. La plupart d'entre eux sont déjà morts; ils sont même ressuscités. Cette « première résurrection » eut lieu au printemps de 1918, d'une manière invisible, quand le Roi vint dans son Temple. Depuis ce moment, lorsque meurt un membre du « reste » des 144,000 encore sur terre, il est aussitôt introduit dans le bonheur du ciel ⁶⁹.

Les membres de cette classe céleste qui meurent aujourd'hui, pendant la présence invisible du Seigneur, ne dorment donc pas. Ils sont changés instantanément. « En un clin d'œil » ils deviennent des esprits, c'est-à-dire des créatures spirituelles ⁷⁰.

Les Jonadabs n'espèrent pas jouir de ce bonheur du ciel mais ils s'attendent à une vie parfaitement heureuse dans un paradis terrestre. Ceux d'entre eux qui seront encore vivants au moment de la guerre d'Harmaguédon entreront directement dans la

* Voir plus haut, p. 24-34, 53-61.

« nouvelle terre »; la plupart des Jonadabs d'aujourd'hui échapperont ainsi à la mort puisque « cette génération ne passera pas que tout ne soit arrivé » (Lc 21: 32). Ils seront donc les premiers habitants de la terre renouvelée ⁷¹.

Alors commencera la résurrection terrestre; elle se fera en trois étapes principales et se poursuivra assez longtemps au cours du millénium pour que tout se passe en ordre et sans confusion. Les grands justes de l'Ancien Testament ressusciteront les premiers, en tant que princes de cette terre (Ps. 45 [hébreu]: 17) qu'ils gouverneront ensuite en parfait accord avec le Christ; les meilleures parmi les « autres brebis » partageront cet honneur avec eux ⁷². Puis, les autres Jonadabs, morts avant la bataille d'Harmaguédon, ressusciteront à leur tour. Avec leurs frères demeurés vivants, ils rempliront alors le mandat divin de peupler la terre: ils procréeront des enfants, jusqu'à ce que celle-ci soit remplie, juste à point, tant par eux-mêmes et leurs descendants que par le troisième groupe de ressuscités ⁷³.

En effet, en plus de cette « résurrection pour la vie », il y aura aussi une « résurrection pour le jugement ». Les milliards d'hommes qui n'ont pas connu Dieu (c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas entendu la prédication des Témoins de Jéhovah) sortiront de leurs tombeaux, mais avec des corps imparfaits. Ils seront alors dûment instruits de leurs devoirs envers Dieu et ils choisiront en toute liberté de s'y conformer ou non: ils auront ainsi une seconde chance d'obtenir le bonheur sur terre ⁷⁴. De fait, les mille ans sont ce que l'Écriture appelle le « jour du jugement »; car « devant le Seigneur un jour est comme mille ans et mille ans sont comme un jour » (II Pierre 3: 8). « Ce jour sera assez long pour que les ressuscités aient le temps d'accomplir des œuvres nombreuses par lesquelles ils seront jugés ⁷⁵. » Après cette épreuve, ceux qui refuseront encore de se soumettre seront détruits; les autres continueront de vivre heureux sur la nouvelle terre, bien qu'ils ne doivent jamais jouir de certaines prérogatives, comme la procréation, réservée aux seuls Jonadabs.

« Ceux qui auront fait le mal » sont ceux qui n'ayant pas connu Dieu ne purent croire en lui, et firent le mal justement à cause de cette ignorance, parce qu'ils ont été conçus dans le péché et engendrés dans l'iniquité. Ils auront part à la résurrection générale de tous les morts à qui la rançon de Christ étend ses bienfaits, Mais ils ne procréeront pas, car à eux

s'appliquent les paroles de Jésus qui se trouvent dans l'Évangile de Luc, chap. 20, versets 34 à 36 ⁷⁶ *.

Cependant tous les hommes ne ressusciteront pas au cours du millénium. Un certain nombre de méchants endurcis ont déjà été jugés; ils ont reçu leur condamnation: ils ont subi l'anéantissement complet.

Les humains morts sur la terre depuis six mille ans ne ressusciteront pas tous pendant le « jour du jugement ». Adam, par exemple, a été jugé dans le jardin d'Éden et condamné à mort pour toujours (Genèse 3: 17-19). De même, les religieux dont le Seigneur dit qu'ils ne fuiraient pas le jugement de la géhenne ne ressusciteront pas, puisqu'ils sont la postérité du serpent... Les morts qui furent des méchants inaccessibles au repentir, réfractaires aux lois et corrections, et dont la rédemption par le sang de Christ est impossible, ne ressusciteront pas pour être jugés dans le Monde Nouveau... Ceux qui ont péché contre le saint esprit seront exclus ⁷⁷.

Mais qu'arrivera-t-il à la fin du millénium? Le Roi Jésus remettra alors le paradis terrestre à Jéhovah Dieu et, selon les mots de l'Apocalypse, « Satan, relâché de sa prison, s'en ira séduire les nations des quatre coins de la terre » (Apoc. 20: 7-9); il essaiera à nouveau de détourner les hommes de Jéhovah. Ceux qui sortiront vainqueurs de cette épreuve finale, Dieu leur accordera pour toujours le droit à la vie parfaite dans le paradis terrestre; quant à ceux qui suivront Satan, ils seront condamnés à la « seconde mort », c'est-à-dire à l'annihilation; Satan lui-même et tous les démons connaîtront aussi le même sort ⁷⁸.

Tous ceux qui alors tomberont dans les pièges de Satan seront jugés indignes et condamnés à la « seconde mort » symbolisée par l'« étang de feu ». La Bible dit: « Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu. » (Apocalypse 20: 14-15.)

* C'est déformer complètement le sens de ces versets que de les expliquer comme on le fait ici. Voici le texte: « Jésus leur répondit: Les enfants de ce monde-ci prennent femme et mari; mais ceux qui auront été jugés dignes d'avoir part à l'autre monde et à la résurrection d'entre les morts ne prennent ni femme ni mari; aussi bien ne peuvent-ils non plus mourir, car ils sont pareils aux anges, et ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection. » (Lc 20: 34-36.) « Les enfants de ce monde-ci » désignent simplement les hommes vivants, tous ceux qui ont vécu ou qui vivront depuis Notre Seigneur jusqu'au temps de la résurrection des morts. Après cette résurrection, on ne vivra plus comme mari et femme, mais comme les anges dans le ciel.

Tous ceux qui résisteront à l'adversaire et resteront intègres envers Jéhovah Dieu obtiendront l'approbation de son Juge, duquel ils recevront le don du droit à la vie éternelle comme humains parfaits sur une terre paradisiaque (Luc 20: 35, 36) ⁷⁹.



La doctrine eschatologique des Témoins contredit l'enseignement de Notre Seigneur. On peut résumer les divergences comme suit: 1° les Témoins disent que seuls 144,000 élus iront au ciel: Notre Seigneur invite tous les hommes à entrer au Royaume des cieux; 2° les Témoins parlent de deux résurrections, l'une céleste, l'autre terrestre: Notre Seigneur n'a parlé que d'une seule résurrection, en vue de la récompense ou du châtiment mérité par chacun; 3° les Témoins disent que beaucoup d'hommes auraient une seconde chance dans un millénium idyllique précédant une épreuve finale: Notre Seigneur a toujours parlé de la mort comme fixant à jamais le sort éternel de chacun. Sur ces trois points, rappelons quelques passages du Nouveau Testament, surtout de l'Évangile, pour montrer combien la doctrine jéhoviste s'en éloigne; nous expliquerons en même temps les textes de l'Écriture sur lesquels les Témoins prétendent fonder leur enseignement.

1° Tous les hommes, sans distinction, sont appelés au même salut

Considérons d'abord les 144,000 élus, ceux « qui portent inscrits sur le front le nom de l'Agneau et le nom de son Père » et qui « suivent l'Agneau partout où il va » (Apoc. 14: 1, 4); ils sont 12,000 de chaque tribu d'Israël (Apoc. 7: 4-8). Nous avons déjà noté, en présentant la pensée de Russell, son insistance à prendre au sens strict des passages que leur contexte invite pourtant à considérer comme symboliques: le cas des 144,000 est typique. Dans l'Apocalypse, saint Jean utilise abondamment la symbolique des nombres: 12 y signifie la perfection et 1,000 une grandeur considérable indéterminée. Les 144,000 (carré de 12 multiplié par 1,000) représentent donc la multitude des fidèles du Christ, le nombre indéfini des membres de la Jérusalem céleste. Ils ne peuvent nullement désigner le nombre exact, mathématiquement limité, de ceux qui deviendraient, eux seuls, des « créatures spirituelles », comme le veulent les Témoins.

Dieu, en effet, invite tous les hommes, sans distinction, au Royaume des cieux. « Aussi bien, dit saint Paul, n'y a-t-il pas de distinction entre Juif et Grec: tous ont le même Seigneur, riche envers tous ceux qui l'invoquent. En effet, quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » (Rom. 10: 12-13.) Saint Pierre aussi déclare: « Je constate en vérité que Dieu ne fait pas acception des personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable. » (Act. 10: 34-35.)

On ne lit nulle part dans l'Évangile que Notre Seigneur serait venu seulement pour un petit groupe privilégié; au contraire, ses paroles de miséricorde et ses attentions envers les pécheurs montrent clairement qu'Il est venu sauver tous les hommes qui voudront profiter du salut. Il a dit explicitement, en parlant de Lui-même: « Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. » (Lc 19: 10.) Pensons aux paraboles de la brebis perdue et de l'enfant prodigue. Et si Lui-même a consacré sa propre activité presque uniquement aux enfants d'Israël, Il a envoyé ses Apôtres prêcher dans le monde entier: « Allez par le monde entier, proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé » (Mc 16: 15-16); aucune restriction, aucune distinction: « Proclamez à toute la création... celui qui croira... » Et être sauvé, dans l'Évangile, cela veut dire jouir du bonheur du ciel, comme nous le montrerons dans un instant.

Les Témoins citent fréquemment deux textes pour appuyer leur distinction entre les élus et ceux qu'ils appellent les Jonadabs. « J'ai d'autres brebis » (Jn 10: 16): ce seraient les Jonadabs, et « Sois sans crainte, *petit troupeau*, car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume » (Lc 12: 32): ce seraient les privilégiés du ciel.

Dans le premier texte, Notre Seigneur parle d'ajouter aux quelques brebis qu'Il a déjà, parmi les Juifs, d'autres qui viendront de la gentilité; le présent « j'ai » souligne la science de Dieu qui connaît par avance les brebis qui croiront en Lui. Le contexte, également, loin de suggérer une division dans la bergerie, évoque au contraire l'unité du troupeau et du Pasteur:

Je suis le bon pasteur; je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, comme le Père me connaît et que je connais le Père, et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai d'autres brebis encore, qui ne sont pas de cet enclos; celles-là aussi, je dois les

mener; elles écouteront ma voix; et il y aura un seul troupeau, un seul pasteur. (Jn 10: 14-16.)

Quant au second texte, Notre Seigneur s'adresse alors à ses disciples, qui sont encore relativement peu nombreux, et Il se sert à leur égard d'une expression affectueuse: « Sois sans crainte, petit troupeau. » Il parle à ce moment à tous ses disciples, pas seulement aux Apôtres; et, à travers eux, Il atteint tous ceux qui voudront Le suivre et pour qui Il sera toujours le Maître aimant et tendre, plein d'attentions et de délicatesses.

D'ailleurs, saint Paul écrit clairement à Timothée: « Dieu notre Sauveur... veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. » (I Tim. 2: 4.)

2° *Tous sont appelés au bonheur du ciel*

Or, être sauvé, c'est parvenir au bonheur du ciel et à la *vision de Dieu*: l'Évangile ignore toute autre sorte de salut. Notre Seigneur lui-même a défini la vie éternelle (qui dans l'Évangile est toujours synonyme de la récompense promise aux fidèles disciples du Christ): « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul véritable Dieu; et ton envoyé, Jésus-Christ. » (Jn 17: 3.) Et saint Paul, prêchant à *tous* la charité, conclut ainsi un chapitre de sa première épître aux Corinthiens: « La charité ne passe jamais... Aujourd'hui, certes, nous voyons dans un miroir, d'une manière confuse, mais alors ce sera face à face. Aujourd'hui, je connais d'une manière imparfaite; mais alors je connaîtrai comme je suis connu. » (I Cor. 13: 12.)

Quant aux textes que les Témoins invoquent pour décrire cette nouvelle terre qu'ils promettent aux Jonadabs, ils sont de deux sortes. Les textes de l'Ancien Testament sont des passages prophétiques se rapportant à la nouvelle Jérusalem, soit la Jérusalem des temps messianiques, soit simplement la Jérusalem des Hébreux, reconstruite après l'exil de Babylone. Aux Juifs exilés, les prophètes décrivent le bonheur que Dieu leur promet quand ils reviendront dans leur pays; ou bien, annonçant les temps messianiques, ils décrivent, par des images poétiques, la paix et la joie qu'apportera le Messie: par la prospérité matérielle, ils veulent annoncer à un peuple encore enfant la joie et la paix intérieure que procurera la Révélation du Christ et du Nouveau Testament. Il ne s'agit donc nullement d'un bonheur ter-

restre, et uniquement terrestre, qui serait promis aux Jonadabs du xx^e siècle.

D'autres textes relatifs à la nouvelle terre sont tirés de l'Apocalypse, où il s'agit expressément « d'un ciel nouveau, d'une terre nouvelle » (Apoc. 21: 1; l'expression vient d'Isaïe 65: 17). Saint Jean parle bien ici d'une terre transformée, qui fera une partie de la joie des élus après la résurrection et le jugement dernier; mais qu'on lise le contexte, et on verra qu'il n'a voulu indiquer aucune opposition entre le ciel et la terre, comme si deux groupes différents devaient habiter l'un et l'autre. Au contraire, il apparaît clairement qu'il s'agit de la société complète et unique de tous ceux qui seront sauvés.

Et je vis la Cité Sainte, Jérusalem nouvelle, qui descendait du ciel, de chez Dieu; elle s'est faite belle, comme une jeune mariée parée pour son époux. J'entendis alors une voix clamer, du trône: « Voici la demeure de Dieu avec les hommes. Il aura sa demeure avec eux; ils seront son peuple et Lui, Dieu avec eux, sera leur Dieu. » (Apoc. 21: 2-3.)

Cette ville est évidemment une cité, la société de tous les élus unis entre eux comme les pierres d'un édifice.

3^o *La mort fixe définitivement le sort éternel de tous les hommes*

Enfin, Notre Seigneur n'a jamais parlé d'une seconde chance, qui serait donnée à certains hommes dans un millénium à venir après son second avènement. Nous avons déjà dit que ce chiffre de mille ans, tiré de l'Apocalypse, est un chiffre symbolique*; il désigne seulement une longue période qui doit aller de la vie terrestre de Notre Seigneur à son retour triomphal comme juge du monde. Quant à la distinction que font les Témoins entre une « résurrection pour la vie » et une « résurrection pour le jugement », ils prétendent l'appuyer sur le verset suivant de l'évangile selon saint Jean: « Ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, ceux qui auront fait le mal, pour le jugement » (Jn 5: 29). Or, en grec, ce dernier mot signifie jugement soit au sens ordinaire, soit au sens de jugement défavorable ou condamnation; dans saint Jean, il a très souvent cette dernière signification (Jn 3: 19; 12: 31; 16: 11), tout comme on dit, dans le langage courant: « Les coupables ont été jugés. » De plus, le contexte

* Voir plus haut, p. 26-27.

ne permet pas ici d'autre interprétation: Notre Seigneur oppose ceux qui écoutent sa parole à ceux qui la rejettent (Jn 5: 23-24), et il annonce la récompense des uns et le châtement des autres; aussi plusieurs traducteurs rendent-ils la fin du verset comme suit: « ceux qui auront fait le mal (ressusciteront) pour la condamnation. » Ce sens est confirmé par les nombreux passages de l'évangile qui annoncent la séparation entre les élus et les damnés (Mt. 13: 30, 42-43, 48-49; 25: 46; Lc 16: 22-23); par contre, aucun texte ne parle d'une nouvelle épreuve après la mort. Au contraire, Notre Seigneur enseigne clairement que, par la mort, se termine l'état dans lequel l'homme peut mériter: son sort est définitivement fixé par les dispositions et les mérites qu'il possède à ce moment. Ainsi, quand Notre Seigneur décrit le jugement dernier, Il déclare que la sentence portera sur des actions de la vie présente:

Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir. (Mt. 25: 35-36.)

Ces actions symbolisent toutes les bonnes actions de la vie terrestre; et il est impossible, étant donné ce texte, de dire qu'il y aura une seconde chance. De plus, en ce cas, les avertissements constants par lesquels Notre Seigneur nous exhorte à toujours être prêts n'auraient plus de raison d'être:

Insensé, cette nuit même, on va te redemander ton âme. Et ce que tu as amassé, qui l'aura? Ainsi en est-il de celui qui thésaurise pour lui-même, au lieu de s'enrichir en vue de Dieu. (Lc 12: 20-21.)

Veillez donc, car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra, le soir, à minuit, au chant du coq ou le matin, de peur que, venant à l'improviste, il ne vous trouve endormis. Et ce que je vous dis à vous, je le dis à tous: veillez! (Mc 13: 35-37 *.)

Notre Seigneur nous aurait trompés en insistant tellement sur le fait qu'il faut toujours être prêt, si ce n'était pas vraiment nos dispositions au moment de la mort qui devaient décider de notre éternité. D'ailleurs, il faut qu'il en soit ainsi, puisque la récompense ou le châtement suit immédiatement la mort. En

* Textes semblables: Mt. 24: 42-44; 25: 13; Lc 12: 35-40.

effet, Notre Seigneur a bien dit au bon larron: « Aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis » (Lc 23: 43), et saint Paul soupire après la mort pour être réuni à Notre Seigneur: « J'ai le désir de m'en aller et d'être avec le Christ » (Phil. 1: 23); sa phrase n'aurait pas de sens s'il devait attendre, endormi, jusqu'à la fin du monde pour voir se réaliser ce désir de son cœur: il croyait donc à la récompense immédiate. Il a aussi affirmé clairement: « Les hommes ne meurent qu'une fois, après quoi il y a un jugement. » (Héb. 9: 27.) Enfin, dans la parabole de Lazare et du mauvais riche, Notre Seigneur parle de la mort de chacun des deux, puis de la récompense de l'un et du châtiment de l'autre, comme de faits qui se suivent immédiatement, sans intervalle.

Or le pauvre mourut et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche aussi mourut, et on l'enterra. Dans le séjour des morts, en proie aux tourments, il leva les yeux... (Lc 16: 22-23.)



L'enfer existe; nous sommes jugés, et définitivement, sur les actions de la vie présente; à la fin des temps, les corps des justes ressusciteront pour jouir du bonheur du ciel, et ceux des méchants, pour être éternellement punis. Telles sont les vérités clairement enseignées par Notre Seigneur, l'Écriture sainte et l'Église. Elles sont incompatibles avec la doctrine des Témoins de Jéhovah.

Moyens de salut

1. LES MOYENS DE SALUT

Prêcher la parole de Dieu est, pour les Témoins, le seul moyen de salut. Tout croyant doit être ministre de Dieu. Il doit prendre les moyens les plus efficaces, particulièrement les visites à domicile. L'Église catholique met à la disposition des fidèles les sacrements et la prière pour les aider à faire leur salut. Ces moyens nous viennent de Jésus-Christ lui-même.

Le moyen d'obtenir son salut, d'après les Témoins, est assez simple: il faut imiter le Christ, selon la doctrine enseignée dans l'Évangile et tout le Nouveau Testament. Ils aiment citer le texte de la première épître de saint Pierre: « Le Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un modèle afin que vous suiviez ses traces. » (I Pierre 2: 21 *.)

L'imitation du Christ, c'est l'idéal que propose toute religion chrétienne. Mais les Témoins présentent cette particularité qu'ils considèrent en Jésus presque uniquement le *prédicateur de la Vérité*. Pour eux, imiter Jésus, c'est avant tout prêcher ¹.

La prédication est, par excellence, le moyen de procurer le salut des autres, en leur faisant connaître la vérité. C'est aussi le moyen d'obtenir son propre salut, selon la parole de Paul à Timothée: « Veille sur ta personne et sur ton enseignement; persévère en ces dispositions. Agissant ainsi, tu te sauveras, toi et ceux qui t'écoutent ². » (I Tim. 4: 16.)

Tout Témoin de Jéhovah est un ministre de Dieu, c'est-à-dire, selon leur propre définition, « celui qui suit les pas de Jésus-Christ et prêche la bonne nouvelle du royaume de Jéhovah établi par le Christ ³ ».

Comme le Christ, il faut prêcher partout, dans les synagogues, sur les places publiques, dans les campagnes, au pied des mon-

* Les Témoins traduisent: « Même le Christ a souffert... » (*N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures*, 678.)

tagnes, mais surtout dans les maisons⁴. Selon eux, Jésus aurait surtout prêché sa doctrine dans les maisons privées, parce qu'au foyer, mieux qu'ailleurs, il est facile d'atteindre tous les hommes. Et comme un premier contact à domicile ne suffit pas, il faut, à l'exemple de l'apôtre Paul, renouveler les visites (Act. 15: 36).

Remarquons l'insistance donnée, dans leur traduction du Nouveau Testament, aux mots grecs *κατ' οἶκον, κατ' οἴκους* (Act. 5: 42; 20: 20), dont le sens est « à la maison » et qu'ils rendent couramment par l'expression anglaise *from house to house*, « de porte en porte * ». Le caractère apologétique de la traduction est évident. Les Témoins trouvent dans l'Écriture, en ne forçant que très peu le texte, une approbation parfaite de leur manière de procéder.

Ce que le Christ a enseigné par son exemple, il l'a aussi ordonné à ses Apôtres. Après la résurrection, il ordonne à Pierre de devenir le pasteur des brebis et des agneaux (Jn 21: 15-17). Mais pour garder et nourrir les brebis et les agneaux, le pasteur doit d'abord partir à leur recherche. Et c'est à domicile qu'il les trouvera.

Et ils tirent facilement la conclusion que, de tous les chrétiens d'aujourd'hui, seuls les Témoins de Jéhovah poursuivent parfaitement le but de rencontrer les hommes chez eux, en pénétrant dans leurs foyers. Ils se mettent constamment en opposition avec les prêtres et les ministres des autres religions, qui, disent-ils, attendent que les hommes viennent vers eux.

Les Témoins aiment d'ailleurs se comparer aux autres. A côté de leur zèle à répandre l'enseignement divin, ils rappellent ce qui serait la manière d'honorer Dieu et de faire son salut dans les religions protestantes, aussi bien que dans la religion catholique. Les uns, disent-ils⁵, croient faire leur salut en élevant des édifices somptueux surmontés de la croix ou en sonnant une cloche appelant les hommes à écouter leur prédication, le dimanche. Ce sont les prêtres et les pasteurs protestants.

Les laïcs, pour leur part, croient faire leur salut en répondant à l'appel de la cloche dominicale, en demeurant quelque temps dans un banc et en donnant quelques sous à la quête.

* Ils indiquent en note qu'on pourrait aussi bien traduire par « dans les maisons privées ». (*N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures*, 422, note a.)

Contentons-nous de noter combien ils vident de leur sens véritable les actes religieux qu'ils interprètent. Les édifices spacieux que sont les églises et les cathédrales ont pour usage premier de grouper le peuple fidèle autour du sacrifice eucharistique, d'abriter la présence réelle de Notre Seigneur dans l'Eucharistie et de rappeler, par leur décoration, les mystères principaux de la foi. La cloche, qui appelle les fidèles à leur devoir dominical et les invite à participer au sacrifice de la messe, n'est pas non plus pour le prêtre un moyen de sanctification.

Quant aux fidèles, ils ne répondent certes pas à la pensée de l'Église s'ils se contentent de passer un certain temps dans les bancs et de donner quelque argent à la quête. La présence des fidèles à la messe dominicale n'a de valeur que par leur union au sacrifice du Christ.

Les Témoins insistent beaucoup sur les quêtes et les collectes destinées à l'entretien du culte. Leur rôle est le même que la contribution qu'ils réclament eux aussi soit en compensation pour leurs publications, soit comme don volontaire et spontané.



L'Église ne propose pas, comme moyen de faire son salut, autre chose que l'imitation de Notre Seigneur. Mais cette imitation n'est pas orientée vers un seul aspect de la vie de Jésus, la prédication. C'est en toute manière qu'il faut imiter Notre Seigneur.

Pour faciliter cette imitation de Jésus en notre vie, le divin Maître nous a enseigné des moyens que l'Église est chargée de mettre à la portée des fidèles. Ce sont principalement la prière et les sacrements, véritables moyens de salut, puisqu'ils nous rapprochent de Notre Seigneur et nous remplissent de sa grâce, de sa force.

Les Témoins ne distinguent jamais entre les paroles que Jésus adresse aux Apôtres et celles qu'il destine aux disciples en général. C'est pourquoi ils font de tout croyant un « ministre de Dieu ». Sans doute, tout chrétien doit, par l'exemple de sa vie et, à l'occasion, par sa parole, répandre la vérité et l'édification autour de lui. Mais Jésus a choisi un groupe particulier de ses disciples pour en faire des Apôtres, des « ministres » de sa doctrine. A eux surtout, il a dispensé son enseignement, il a transmis des pouvoirs exceptionnels concernant le mémorial de sa Passion et la rémis-

sion des péchés. C'est sur leur groupe réuni qu'il a fait descendre l'Esprit Saint, au jour de la Pentecôte.

Il est faux aussi de prétendre que les « ministres » n'ont pas besoin d'études théologiques particulières. Jésus a gardé ses Apôtres auprès de lui durant trois ans. D'ailleurs, les Témoins sont en contradiction avec eux-mêmes, car ils ont institué, comme nous l'avons vu, des écoles où ils forment des hommes et des femmes à la diffusion de leur doctrine.

2. LES SACREMENTS

2a. LE BAPTÊME

Pour les Témoins, le baptême n'est pas un sacrement, mais le symbole de la consécration personnelle au service de Jéhovah. Il doit se donner toujours et uniquement par immersion. On ne doit pas baptiser les enfants. Ces affirmations contredisent l'enseignement de Notre Seigneur et la pratique des premiers siècles chrétiens.

Selon les Témoins⁶, le baptême n'est pas un sacrement et il ne remet pas les péchés, pas plus qu'il n'introduit à une religion. C'est un pur symbole de la consécration de quelqu'un à Dieu. Ce baptême ne peut se faire que par immersion complète, comme fut baptisé le Christ, les autres formes (infusion ou aspersion) n'ayant à leurs yeux aucune valeur. Pour soutenir cette opinion, ils s'appuient sur l'étymologie du mot grec, qui signifierait seulement immerger. Lorsque le sujet à baptiser entre dans l'eau, il ensevelit sa volonté propre, il renonce à sa vie antérieure; lorsqu'il en sort, il entre dans une vie nouvelle, toute consacrée à faire la volonté de Dieu.

Ce baptême par immersion ne suffit pas pour faire partie des 144,000 élus. A ceux-ci, il faut le baptême avec l'esprit *, donné par Dieu lui-même par l'intermédiaire du Christ. Le baptême de l'esprit introduit dans le Corps du Christ et est une sorte de Pentecôte.

Le baptême par immersion peut être administré aux « autres brebis », ou Jonadabs, qui jouiront du paradis terrestre.

* Parce qu'ils refusent de croire au Saint Esprit comme à une personne divine, les Témoins emploient la minuscule lorsqu'ils parlent de l'esprit de Dieu.

Comme ce baptême doit être un acte libre, il est ridicule de l'administrer à des enfants qui ne savent pas ce qu'ils font. C'est pourquoi les Témoins attaquent violemment cette pratique.

Il y aura un baptême de feu, qui n'est pas le baptême de l'esprit, et qui détruira les ennemis de Dieu à Harmaguédon et à la fin du millénium.

Il peut être intéressant de savoir que, en 1959, sur 86,394 nouveaux ministres, 86,345 ont symbolisé leur consécration à Dieu en étant baptisés par immersion. Par contre, le président Knorr faisait remarquer, l'année précédente, que parmi les 800,000 proclamateurs ayant prêché en 1958, plus de 82,000 n'avaient pas encore été baptisés⁷.



Les Témoins s'accordent avec les catholiques sur l'existence du baptême. Ils parlent du baptême conféré par Jean-Baptiste (Mt. 3: 13-17), de l'ordre donné par Jésus aux Apôtres de baptiser au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit (Mt. 28: 19), du baptême administré par Philippe à l'eunuque (Act. 8: 38), etc. Seulement, ils ne s'accordent pas avec nous sur la nature du baptême. Pour eux, c'est un pur symbole qui ne produit pas d'effet dans le baptisé. Pour les catholiques, le baptême est un sacrement institué par Jésus-Christ qui délivre de la faute originelle, pardonne les péchés actuels commis avant le baptême et regrettés, remet les peines temporelles dues aux péchés, en même temps qu'il infuse la grâce sanctifiante et imprime un caractère spécial dans l'âme du baptisé.

Le Christ non seulement a voulu le baptême, mais il l'a proclamé nécessaire au salut (Jn 3: 5); il a donné l'ordre aux Apôtres de baptiser toutes les nations. Saint Jean-Baptiste avait d'ailleurs annoncé que son baptême figurait et préparait le baptême du Christ (Mc 1: 7-8; Lc 3: 16-17; Jn 1: 29-34). De plus, dès le jour de la Pentecôte, les Apôtres prennent grand soin de baptiser les nouveaux convertis.

Les Témoins soutiennent que seul vaut le baptême par immersion. L'Église enseigne que la manière de donner le baptême est l'ablution de l'eau naturelle signifiant le lavage de l'âme, qui peut être faite valablement soit par infusion, immersion ou aspersion. L'immersion fut la forme qui prévalut dans les premiers siècles de l'Église, mais elle ne fut probablement pas la seule,

comme le laisse entendre le passage des Actes (Act. 16: 33) où saint Paul baptise son geôlier et les membres de sa famille. De même, le baptême des trois mille nouveaux convertis, le jour où saint Pierre parla, à la Pentecôte (Act. 2: 41), ne fut pas nécessairement par immersion. Enfin, les malades qui voulaient se faire baptiser ne pouvaient pas toujours l'être par immersion. Il fallait alors procéder autrement.

Tout homme vivant et seul l'homme vivant non encore baptisé peut être le sujet du baptême. Par conséquent, aussi les enfants. Ceux-ci, en naissant, ont déjà la tache du péché originel; il convient de les en délivrer le plus tôt possible. D'autant que le sacrement agit du seul fait qu'il est posé valablement, *ex opere operato* (selon l'expression de la théologie catholique), si le sujet n'y met pas d'obstacle.

Les Témoins soutiennent qu'il y a deux baptêmes différents, l'un avec l'eau, l'autre avec l'esprit. L'Église catholique nie une telle assertion. Le baptême de l'eau est aussi un baptême dans l'Esprit, car l'Esprit agit en même temps que l'eau est versée. Jésus n'avait pas en vue deux baptêmes lorsqu'il disait à Nicodème: « En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de naître d'eau et d'Esprit, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'Esprit est esprit. » (Jn 3: 5-6.) Il n'a pas donné l'ordre aux Apôtres d'administrer deux baptêmes, mais un seul, « au nom du Père et du Fils *et du Saint Esprit* ». Il n'est donc pas question de distinguer un baptême par immersion et un autre avec l'esprit. Il n'y a qu'un seul baptême institué par le Christ, et qui nous rend membres du Corps mystique du Christ, l'Église.

2b. LE MÉMORIAL

Les Témoins nient toute valeur à la messe. Pour eux, le sacrifice du Christ n'a pas à être renouvelé. La Cène n'était qu'un mémorial, sans qu'y fussent consacrés le pain et le vin. L'Église enseigne que la messe est un vrai sacrifice, qui applique aux fidèles les mérites du Calvaire. C'est en ce sens que la messe renouvelle le sacrifice de la Croix.

La messe, dit le catéchisme catholique, est un sacrifice non sanglant, qui renouvelle le sacrifice sanglant de la Croix. Le

prêtre, représentant du Christ, offre le pain et le vin qu'il change au corps et au sang de Notre Seigneur. C'est Jésus lui-même qui, à la dernière Cène, a célébré la première messe.

Et là, les Témoins s'insurgent. Le sacrifice du Christ a été offert une fois pour toutes et n'a aucunement besoin d'être renouvelé. Les paroles de Jésus sur le pain et le vin, la veille de sa mort, signifient que ceux qui mangeront de ce pain et boiront de ce vin participeront au Corps (mystique) du Christ et à sa mort ⁸.

Jésus n'a pas parlé de sa chair humaine (*flesh*), le soir de la Cène, mais de son Corps (*body*), qui est l'Église ⁹. Ce fut strictement un mémorial, une commémoration ¹⁰ de la mort de Jésus comme homme. Jésus doit laisser son corps dans la mort et ressusciter comme esprit ¹¹. Les Témoins traduisent à leur manière les paroles de la transsubstantiation, dont ils n'admettent pas la réalité, évidemment: « Ceci est mon corps » devient pour eux: « Ceci représente mon Corps * ».

Ils poursuivent. Le soir de la Cène, Jésus a annoncé la nouvelle Alliance. Il ne pouvait faire cette Alliance en vertu de son sang, puisque celui-ci n'avait pas encore été répandu. Sur la croix, le sang du Christ est répandu. Mais le corps mort de Jésus ne peut rien non plus en vue de la nouvelle Alliance. Ressuscité comme une créature spirituelle et glorieuse, Jésus se montra sous une « apparence » corporelle avant de retourner au ciel. Après son Ascension, Il parut devant Jéhovah Dieu pour Lui offrir son sang versé. Enfin, la nouvelle Alliance fut établie le jour de la Pentecôte, alors que les disciples furent engendrés fils spirituels et oints avec l'esprit de Dieu ¹².

Le mémorial est rappelé par les Témoins dans une célébration annuelle, en la date historique du 14 de Nisan **. Tous sont invités à « assister » à ce mémorial. Mais seul le petit « reste » des

* Ils donnent la traduction suivante de Lc 22: 19: *This means my body*, et ils ajoutent en note: *or « is », in the sense of signifying, importing, representing* (N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures, 268). La même note accompagne aussi (p. 115) la traduction identique de Mt. 26: 26. On ajoute ici une référence à I Cor. 10: 4, où se retrouve la même traduction *meant*, à la place de *was*, donnée en note. On conclura facilement qu'il ne s'agit plus ici d'une traduction, mais bien d'une interprétation dont il est, de plus, impossible de découvrir le moindre fondement exégétique.

** Cette célébration tombe ordinairement durant notre Semaine sainte.

144,000 élus qui doivent ressusciter comme créatures spirituelles peut y participer en mangeant le pain et en buvant le vin; car ceux-ci « représentent » le corps et le sang du Christ. Participer au mémorial, c'est renoncer à son corps, ce qui ne s'admet que de la part des élus et non des Jonadabs destinés à une vie de bonheur sur terre ¹³. En 1959, plus d'un million de Témoins et sympathisants (1,283,603) se sont réunis pour célébrer le mémorial. De ce nombre, 14,511 ont proclamé appartenir au « reste » des élus en participant à la célébration. A ce moment, toujours selon les statistiques des Témoins, il y avait 19,982 congrégations ou compagnies dans le monde ¹⁴. Ce qui signifie qu'en bon nombre d'entre elles, aucun Témoin n'a participé au mémorial ¹⁵.



Pour reprendre une à une les assertions des Témoins concernant la messe et l'Eucharistie, pour relever chacune de leurs contradictions, de leurs interprétations erronées, il faudrait des développements qui dépasseraient le but que nous poursuivons. Nous nous contenterons de résumer la doctrine catholique, en relevant les erreurs les plus évidentes des Témoins de Jéhovah.

La messe est un vrai sacrifice. Mais c'est un sacrifice représentatif et commémoratif du sacrifice de la Croix. La messe renouvelle le sacrifice du Calvaire et en applique les mérites aux fidèles à travers les siècles. A la messe, comme sur la croix, le Christ est à la fois prêtre et victime; c'est Lui qui offre et c'est Lui qui est offert à son Père.

La messe est donc un vrai sacrifice, sans être pour autant un sacrifice absolu. Elle n'a de sens et de valeur que par sa relation à la Croix.

En s'opposant à la doctrine catholique, les Témoins jouent sur l'ambiguïté du mot renouveler. Quand les catholiques disent que la messe renouvelle la Croix, ils n'entendent pas que ce soit là un nouveau sacrifice qui remplace celui du Calvaire devenu insuffisant ou inefficace. Ainsi que nous l'avons dit déjà, la messe est le même sacrifice que celui de la Croix, dont elle applique aux hommes les mérites infinis.

Les Témoins prétendent qu'au soir de la Cène, Jésus n'a pas parlé de sa chair, mais de son Corps, de ce Corps qui est l'Église

selon l'explication de saint Paul (I Cor. 12: 12ss.). Jésus se sert bien du mot corps, au moment de la consécration, à la dernière Cène. Mais cette fois, rien, dans le contexte, ne peut nous autoriser à interpréter ce mot autrement que dans le sens usuel. Saint Paul lui-même d'ailleurs, ne fera aucune allusion aux paroles de la consécration quand il parlera de l'Église comme Corps mystique du Christ.

Le lendemain du jour où Il avait miraculeusement multiplié les pains, Jésus prépare la foule à l'institution de l'Eucharistie. « Qui mange ma chair et boit mon sang, dit-Il, demeure en moi et moi en lui. » (Jn 6: 56.) Et cette fois, c'est bien le mot « chair » que Jésus emploie pour désigner la nourriture céleste qu'Il nous destine. Dans leur traduction, les Témoins ont affaibli le sens de ses paroles: « Celui qui se nourrit de ma chair et boit mon sang, écrivent-ils, demeure en union avec moi, et moi en union avec lui * »

L'affirmation du texte grec est pourtant bien claire: celui qui mange la chair du Christ et boit son sang possède en lui le Christ, c'est-à-dire que Jésus est réellement présent en lui.

A la fin de la dernière Cène, après avoir donné aux Apôtres son corps à manger et son sang à boire, Notre Seigneur ajoute: « Faites ceci en mémoire de moi. » (Lc 22: 19; I Cor. 11: 24.) Il ne s'agit pas d'une cérémonie quelconque de rappel qui serait simplement conseillée par le Sauveur. « Faites ceci », c'est-à-dire, reprenez les mêmes actes en leur donnant la même signification. Il n'y aura pour les Apôtres et leurs successeurs qu'une seule façon d'obéir au commandement du Maître: ils devront poser les mêmes actes en leur donnant le même sens. Ce que l'Église catholique a parfaitement compris, en reprenant à la messe les paroles mêmes du Christ qui opèrent la transsubstantiation du pain et du vin en son corps et en son sang, comme au soir de la dernière Cène. Il ne s'agit pas d'une morte cérémonie du souvenir, mais de la vivante reproduction de l'acte du Sauveur, selon son désir et l'ordre impérieux qu'Il nous en a donné.

* « He that feeds on my flesh and drinks my blood remains in union with me and I in union with him. » (*N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures*, 303.) Dans le texte original, la dernière partie de la phrase se lit ainsi *ἐν ἐμοὶ μένει καὶ γὰρ ἐν αὐτῷ*, ce qui se traduit: (il) demeure en moi et moi en lui.

2c. LE MARIAGE

Le mariage, pour les Témoins, est un contrat indissoluble entre les conjoints. Ils admettent cependant une cause possible de divorce, mais une seule : l'adultère. Selon la doctrine catholique, le mariage entre baptisés est un sacrement et le lien matrimonial ne peut être rompu même dans le cas d'adultère. — Les Témoins ne favorisent pas particulièrement le célibat. Rutherford l'a recommandé à une certaine époque pour faciliter la propagande, semble-t-il.

Le mariage, pour les Témoins de Jéhovah, est un contrat entre un homme et une femme qui s'engagent à vivre ensemble, acceptant les devoirs de mari et d'épouse. A l'homme revient la charge de subvenir aux besoins de son foyer, ainsi que d'assurer l'éducation des enfants. La femme doit accompagner son époux là où il décide de vivre, lui être soumise et assurer les soins domestiques au foyer, tout en prenant soin des enfants.

La polygamie est absolument défendue chez les Témoins de Jéhovah. Le mariage est indissoluble jusqu'à la mort de l'un des conjoints¹⁶. Le divorce ne sera permis qu'en un seul cas, celui que, selon la prétention des Témoins, Notre Seigneur aurait lui-même accepté, l'adultère (Mt. 5: 32; 19: 8-9). Dans tous les autres cas, le divorce est condamné et les Témoins n'ont pas le droit de se prévaloir à cette fin des tribunaux qui existent dans les pays où ils vivent. Ils admettent la séparation, si deux conjoints ne peuvent vraiment plus s'entendre; mais ni à l'homme, ni à la femme, il n'est permis de contracter une nouvelle union¹⁷.

Dans le mariage, l'homme devient le chef de la femme (I Cor. 11: 3). Il doit exercer son autorité avec amour et se mériter le respect de sa compagne; mais quels que soient ses qualités ou ses défauts, celle-ci doit lui être soumise parce que telle est la volonté divine¹⁸. Pour assurer une meilleure application de cet ordre, Russell donnait le conseil suivant: la femme qui choisit un époux doit voir à prendre un homme qu'elle pourra toujours considérer comme son chef; de même, tout homme devra se garder de prendre pour épouse une personne qui lui serait supérieure: en ce cas, il ne pourrait en être le chef¹⁹.

L'institution du mariage date des débuts de l'humanité, quand Jéhovah présenta Ève à Adam le premier homme²⁰.

Comme la Bible ne rapporte aucun rite spécial pour la célébration du mariage, les Témoins n'en ont pas institué non plus. Il suffit donc que les conjoints expriment publiquement leur volonté de vivre dans les liens du mariage. On recommande de se soumettre, pour l'extérieur, aux lois du pays où l'on vit: on évitera ainsi les difficultés légales et on donnera un statut plus régulier aux enfants qui naîtront de cette union ²¹.



Les catholiques croient que le Christ a fait du mariage entre les chrétiens un sacrement de la nouvelle Alliance: le consentement mutuel des époux constitue le signe sensible qui augmente en eux la grâce sanctifiante et leur obtient les grâces actuelles nécessaires à leur état. Ce caractère surnaturel rend le mariage chrétien essentiellement différent, sous cet aspect, de celui que contractent les non-baptisés, même de celui que contractaient les Juifs de l'Ancien Testament.

La doctrine catholique ne diffère qu'en un autre point majeur d'avec celle des Témoins de Jéhovah: le mariage est indissoluble d'une manière absolue; son lien ne peut être rompu même dans le cas d'adultère. La question est d'importance et vaut que nous nous y arrêtions.

Nous connaissons la pensée et les paroles de Jésus sur ce sujet surtout par deux passages de l'évangile selon saint Matthieu. Le premier texte (Mt. 5: 31-32) fait partie d'une longue opposition, dans le sermon sur la montagne, où Notre Seigneur perfectionne la loi judaïque: « Vous avez appris... Moi je vous dis... » Or la loi juive permettait de répudier, en lui remettant un acte de divorce, une femme coupable d'une chose odieuse, inconvenante (Deut. 24: 1); Notre Seigneur, lui, déclare que répudier sa femme et en épouser une autre, ou épouser une femme répudiée, c'est commettre l'adultère (Mt. 5: 32; voir Mc 10: 11-12; Lc 16: 18). Dans le second cas (Mt. 19: 1-10), des Pharisiens viennent justement demander à Jésus s'il est permis de répudier sa femme pour n'importe quel motif. Sans doute désirent-ils Lui faire prendre partie entre deux écoles juives existant alors, l'une qui limite l'exception du Deutéronome au seul cas d'adultère, l'autre qui l'interprète beaucoup plus largement. Mais Notre Seigneur transcende la dispute, la considérant comme non avenue. Il cite

le texte de la Genèse qui déclare l'homme et la femme mariés « une seule chair » (Gen. 2: 24), et Il conclut catégoriquement: « Eh bien! ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer. » (Mt. 19: 6.)

Pourtant une incise fait difficulté dans les deux cas. La première fois, Jésus avait dit: « Quiconque répudie sa femme, hormis le cas de fornication, la voue à devenir adultère » (Mt. 5: 32) et la deuxième fois: « Quiconque répudie sa femme — je ne parle pas de la fornication — et en épouse une autre, commet un adultère » (Mt. 19: 9). Notons d'abord que les deux autres synoptiques rapportent la même affirmation dans les mêmes mots, mais sans l'incise (Mc 10: 11-12; Lc 16: 18); cependant celle-ci se trouve clairement dans saint Matthieu. Le Maître voulait-Il par là maintenir une exception à l'indissolubilité du lien conjugal, celle-là même que les Juifs acceptaient? C'est ce que croient les protestants et les Témoins. Mais le contexte n'admet pas cette interprétation: Jésus y déclare précisément qu'Il déroge à la loi juive et qu'Il rétablit dans son intégrité la règle première voulue par Dieu (Mt. 5: 31; 19: 4-6). Les auditeurs l'ont bien compris de cette manière: les disciples, en effet, concluent qu'en ces conditions il vaut mieux ne pas se marier (Mt. 19: 10) et les Pharisiens opposent à Jésus Moïse: « Pourquoi donc, lui disent-ils, Moïse a-t-il prescrit de donner un acte de divorce quand on répudie? » Jésus leur répond: « C'est, leur dit-Il, en raison de votre caractère intraitable que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; mais à l'origine il n'en fut pas ainsi. » (Mt. 19: 7-8).

Cependant Notre Seigneur a bien fait une restriction: que voulait-Il dire? Il semble qu'Il ait voulu réserver un cas comme exigeant une solution particulière; mais Il n'indique pas ce qu'elle doit être. Cette solution, qui n'était pas envisagée tant que le divorce était permis, se développera dans l'Église sous la forme d'une séparation des époux sans remariage (I Cor. 7: 11). C'est ce que notre Code civil appelle séparation de corps et de biens.

Mais quel est ce cas que Notre Seigneur a mis à part? On a donné diverses interprétations du texte. Le mot grec est *πορνεία* (*porneia*), dont le sens général d'impureté peut désigner soit la fornication, soit l'adultère. D'aucuns ont voulu y voir l'union illégitime du concubinage ou les alliances entre proches parents défendues par la loi juive (Lév. 18: 6-18); non seulement on peut mais on doit rompre de telles unions, c'est trop évident. Notre

Seigneur parlait donc plus probablement de l'adultère ou du « défaut », de cette chose inconvenante et odieuse que visait le Deutéronome.

Quoi qu'il en soit de la nature de l'exception, les premiers chrétiens n'ont pas cru que Jésus avait permis le divorce même dans ce cas. Ainsi saint Paul rappelle aux Corinthiens l'indissolubilité du mariage, précisant que c'est là l'ordre du Seigneur (I Cor. 7: 10-11). Lui-même, Paul, non plus au nom du Maître, mais en vertu de son autorité d'Apôtre, permet au chrétien dont l'époux païen ne veut pas cohabiter en paix de se séparer et de se remarier (I Cor. 7: 12, 15). « En dehors de ce cas, que chacun continue de vivre dans la condition que lui a assignée le Seigneur, tel que l'a trouvé l'appel de Dieu. » (I Cor. 7: 17.) Aucune mention d'exception par rapport à l'adultère. Un vieil écrit du II^e siècle, le *Pasteur d'Herma*s, parlant du mari d'une femme adultère, déclare: « S'il épouse une autre femme, lui aussi commet l'adultère. » C'est bien ce que disait Notre Seigneur: « Or je vous le dis: quiconque répudie sa femme — je ne parle pas de la fornication — et en épouse une autre, commet l'adultère. » (Mt. 19: 9.)

Contentons-nous d'ajouter que la doctrine de l'Église n'a jamais varié, même quand il a fallu l'affirmer à l'encontre de personnages très importants et très influents.

Quant au rite du mariage, signalons seulement que l'Église exige la présence du prêtre pour tout mariage entre catholiques. Notons bien cependant que le prêtre *assiste* au mariage et que les ministres en sont les époux eux-mêmes.



Quelques questions complémentaires surgissent à l'occasion du mariage. Que pensent du célibat les Témoins de Jéhovah? Dans les publications récentes des Témoins, on ne conseille pas le célibat. On ne le défend pas non plus. Selon la recommandation de saint Paul, les ministres de Dieu doivent donner à tous l'exemple d'une vie matrimoniale parfaite (I Tim. 3: 2-4, 12). Celui qui peut se passer du mariage, sans s'exposer pour autant à céder aux passions charnelles, fera bien de rester célibataire. Il pourra ainsi s'adonner plus librement au ministère de la parole divine. Mais il doit se marier plutôt que de s'exposer à tomber ²².

Cette doctrine n'a cependant pas toujours été aussi claire. Le « juge » Rutherford recommandait aux Témoins d'attendre, pour se marier et avoir des enfants, après Harmaguédon, qui n'allait pas tarder. L'Écriture, disait-il, est plutôt opposée au mariage en ce moment: l'ordre divin de remplir la terre (Gen. 1: 28; 9: 1) ne peut être exécuté que dans la pleine justice, telle que celle-ci régnera durant le millénium ²³.

C'est l'exemple de Noé et de ses enfants qui semble dicter toute la théorie de Rutherford. Noé n'a eu que trois fils, d'après la Genèse, et tous trois sont nés avant le déluge, qui préfigure Harmaguédon; il n'engendra ni fils, ni fille après le déluge. C'est donc la preuve que l'ordre de procréer ne s'appliquera pas aux élus, les 144,000, dont Noé est le type. Quant aux fils de Noé, qui représentaient les Jonadabs, ils n'ont de progéniture ni avant, ni pendant le déluge, mais seulement après: ceux qui peupleront la terre après Harmaguédon doivent donc attendre que soit passé cet événement pour se marier et accomplir le commandement divin de se multiplier ²⁴.

Dans son volume intitulé *Children*, publié en 1941, Rutherford raconte la touchante histoire de deux jeunes gens, John et Eunice, qui sacrifient leur amour pour donner tout leur temps à l'apostolat. Ils remettent après Harmaguédon leur mariage ²⁵. Le « juge » exprimait là sa pensée la plus profonde sur le mariage *.

Faut-il expliquer par le même souci de disponibilité pour le ministère l'attitude actuelle des Témoins par rapport à la limitation des naissances? Sur ce sujet, en effet, un des chefs du mouvement a déclaré que c'était là une question strictement personnelle. Tant de liberté surprend, surtout quand on la compare à la position très sévère que prend la Société concernant la masturbation ²⁶.

On peut se demander aussi quel sera l'état matrimonial de ceux qui survivront à Harmaguédon. Les Témoins déjà mariés resteront unis. Ceux qui ne le sont pas prendront alors femme

* Schnell, en relations intimes avec les dirigeants des Témoins à cette époque, explique leurs réticences au sujet du mariage par le besoin d'expansion de la doctrine: des célibataires pouvaient plus facilement donner tout leur temps au mouvement. Quand les Témoins eurent établi des centres un peu partout dans le monde et que le succès de leur propagande fut à peu près assuré, le mariage retrouva la faveur de tous les dirigeants (W. J. SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 153-154).

ou mari. Et c'est à eux, comme nous le disions plus haut, que reviendra la tâche d'accomplir le commandement divin et de peupler la terre. Leurs enfants naîtront dans la justice et ne mourront pas avant leur majorité. Après cette époque, ils subiront une épreuve et seront déclarés justes ou déçus. Mais ils seront jugés sur leurs actions personnelles: s'ils meurent, ce sera pour leur propre iniquité et non plus à cause du péché d'Adam ²⁷.

Mais ils ne doivent pas complètement peupler la terre. Il faut garder de la place pour ceux qui sont morts et qui ressusciteront corporellement afin de subir une nouvelle épreuve. « On ignore au juste, écrivait Rutherford, le temps qu'il faudra aux Jonadabs pour remplir la terre, mais il paraît évident que l'exécution intégrale de l'ordre divin ne demandera pas mille ans ²⁸. » Et plus loin, il ajoute que personne ne se mariera plus quand l'ordre aura été accompli ²⁹. C'est dire que le bonheur paradisiaque qui suivra Harmaguédon prendra alors une autre forme. Ou plus exactement, c'est ne rien dire du tout, car les théoriciens des Témoins semblent nager ici en plein inconnu. Les successeurs de Rutherford n'ont pas, du moins jusqu'ici, contredit ses théories en ce qui concerne la vie sur terre après Harmaguédon ³⁰.

2d. MARIAGES MIXTES

Dans les foyers où tous ne sont pas Témoins de Jéhovah, ceux qui le sont doivent s'efforcer d'entraîner les autres. Ils doivent le faire avec tact et demeurent liés par leurs obligations familiales. Mais la règle suprême repose dans la « vérité » à conserver et à répandre.

Nous avons parlé du mariage des Témoins en supposant toujours qu'il s'agissait de l'union entre deux croyants de Jéhovah. A cause du prosélytisme que pratiquent les Témoins, il arrive maintenant assez souvent que l'un des conjoints est amené à leur foi, tandis que l'autre demeure d'une autre religion ou n'en pratique aucune. Il est intéressant de savoir comment on leur recommande alors d'agir ³¹.

L'époux devenu Témoin de Jéhovah conserve, à l'égard de son épouse et de ses enfants, les mêmes devoirs qu'il aurait, s'ils

étaient eux-mêmes des Témoins. D'autre part, il se doit de saisir toute occasion de les endoctriner, de les amener à partager ses croyances. Mais il doit veiller à ne pas se rendre odieux par une prédication intempestive. Au besoin, s'il ne peut faire mieux, qu'il prêche d'exemple.

La femme qui est passée à la foi des Témoins de Jéhovah doit, de son côté, rester soumise à son mari. Elle doit même continuer à faire son possible pour lui plaire. Il est amusant de noter qu'on recommande aux femmes de ne pas trop parler, afin de ne pas nuire à leur cause. Que la maîtresse de maison laisse plutôt sa conduite prêcher en sa faveur. Mais elle non plus ne doit pas perdre l'occasion d'enseigner la vérité. Qu'elle veille surtout à ne rien faire qui puisse aller contre ses devoirs d'épouse.

La divergence de foi n'est évidemment pas une raison pour briser un foyer. D'autant moins qu'on peut conserver quelques chances de « convertir » la partie qui n'adhère pas aux Témoins de Jéhovah. S'il arrive pourtant que celui des deux conjoints qui n'est pas Témoin de Jéhovah veut partir, on n'est pas tenu de chercher à l'en empêcher.

Quand un Témoin se voit tellement persécuté par son conjoint que la vie lui devient impossible, il a le droit aussi de quitter le foyer. On considère qu'un Témoin a le droit de partir quand l'autre partie fait sur lui des pressions telles qu'il soit en danger de perdre la foi, ou même s'oppose à ce qu'il remplisse ses obligations de Témoin. Mais dans aucun cas de séparation dû à la divergence de la foi, il n'est permis de songer à un nouveau mariage, même si le divorce civil a été prononcé. On peut cependant se demander si le Témoin de Jéhovah dont le foyer a été brisé aura le droit de convoler de nouveau, advenant le cas où, après divorce, l'autre partie se remarie, ou encore s'il y a concubinage ou mauvaise conduite de la part de l'autre. Au point de vue du Témoin de Jéhovah, il y a adultère de la part du conjoint et par conséquent le divorce devient permis.

Un autre cas peut se présenter: les enfants refusent de suivre leurs parents devenus Témoins de Jéhovah. Aux parents alors de faire preuve d'autorité, puisque les enfants leur doivent obéissance. Qu'ils y mettent du tact, cependant, pour ne pas raidir la volonté des enfants dans leur obstination contre la foi qu'on veut leur faire embrasser. Qu'ils insistent pour que leurs enfants « non croyants » assistent tout de même aux réunions de l'organisation.

Celui des époux dont le conjoint n'est pas Témoin doit s'efforcer, par tous les moyens possibles, d'entraîner les enfants à sa suite.

Cette recommandation pose aux catholiques un grave problème. S'il arrivait qu'un jeune homme ou une jeune fille catholique veuille épouser un Témoin de Jéhovah, celui-ci pourrait-il sincèrement accepter la promesse d'élever tous les enfants dans la foi catholique? Le mariage, nous semble-t-il à première vue, sera inacceptable de la part de l'Église, parce que le Témoin refusera de s'engager ou ne se croira pas obligé de tenir une promesse qui va contre les directives des docteurs de sa foi.

Les Témoins veulent aussi attirer celui des deux qui n'est pas Témoin de Jéhovah à embrasser leur foi. Ce qui va encore contre les promesses demandées lors d'un mariage mixte. Les catholiques n'ont jamais le droit de s'engager dans un mariage où leur foi n'est pas garantie contre toute contrainte et où l'éducation des enfants dans la foi catholique n'est pas assurée.

Il peut arriver enfin que des enfants deviennent Témoins de Jéhovah alors que leurs parents demeurent catholiques, protestants ou même athées. La situation de ces nouveaux « convertis » semble la plus difficile de toutes. La différence de religion ne libère pas un jeune Témoin de ses devoirs de fils. Cependant, il mettra tout en œuvre pour gagner les membres de sa famille et, en particulier, il tâchera d'amener à la maison des Témoins adultes; ceux-ci pourront, plus facilement que lui, convaincre ses parents du sérieux de la doctrine jéhoviste.

Pour résumer, on recommande une grande prudence aux Témoins vivant dans des foyers divisés. Il faut accepter le plus de concessions possibles, mais jamais lorsque la foi est en cause. Cette ligne de conduite paraît, à première vue, inspirée par la sagesse et le culte de la bonne entente. En y regardant de plus près, on découvre toutefois une idée bien arrêtée de convertir ceux qui, dans la famille, n'ont pas encore accepté leur foi. Les catholiques forcés de vivre dans un foyer ainsi divisé devront se mettre en garde contre la propagande intensive dont ils seront la cible. Qu'ils soient avertis: ils sont les premiers objectifs des Témoins.

3. LES PRÉCEPTES

3a. LA PRIÈRE

Pour les Témoins, la prière est une demande sincère faite à Dieu. Elle doit se faire privément surtout, afin d'éviter le pharisaïsme. Et d'abord pour le règne de Dieu, c'est-à-dire pour le succès de l'organisation. Jésus est l'unique médiateur et cette vérité condamne le culte des saints.

Pour les Témoins de Jéhovah ³², la prière est une demande sincère adressée à Dieu, maître de l'univers. C'est Jésus qui est le médiateur de nos demandes, et rien ne doit passer par un autre que Lui ³³: « Nul ne vient au Père que par moi. » (Jn 14: 6.) Dieu écoute la prière du juste, mais ne se soucie pas des demandes de celui qui ignore ses voies ³⁴. La qualité essentielle de la prière, c'est la foi; foi dans l'existence de Jéhovah et dans sa puissance, foi aussi dans sa volonté d'aider ceux qui suivent la route qu'Il trace aux hommes ³⁵.

Jéhovah n'impose pas à l'homme un maintien particulier dans la prière. On peut prier debout, assis, en marchant. Mais il paraît convenable de s'agenouiller quand on s'adresse à Dieu ³⁶.

S'appuyant d'abord sur la parole de Notre Seigneur qui condamne la prière orgueilleuse des pharisiens, les Témoins recommandent la prière faite dans le secret. Et ils en profitent pour flétrir l'hypocrisie des pharisiens modernes que sont, toujours selon leurs théories, nos chefs de peuples et notre clergé: ils demandent ouvertement, par la radio, l'aide de Dieu, ce que ne peuvent supporter les Témoins. La prière exige une plus grande discrétion. Notre Seigneur recommande à celui qui veut prier d'entrer dans sa chambre (Mt. 6: 5-6) ³⁷.

Mais voici que d'autres textes les pressent. Jésus a parfois prié en public. Il voulait alors rendre témoignage. En ces circonstances, la prière publique est évidemment permise et même recommandée ³⁸. Il faudrait savoir cependant où se fait le partage entre ceux qui prient publiquement par pure hypocrisie et les autres.

Certains éléments de la prière chez les Témoins appellent quelques explications. La prière est une demande. Cela ne veut

pas dire qu'elle est avant tout intéressée. Au contraire. La prière par excellence, celle que le Christ lui-même nous a enseignée, le Notre Père, demande d'abord que s'accomplisse le Royaume de Dieu. C'est le modèle sur lequel doit se calquer la prière de tout vrai Témoin de Jéhovah. « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice », a dit Notre Seigneur (Mt. 6: 33). C'est tout un programme proposé à la prière des Témoins³⁹. Un texte de leur volume intitulé « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* » nous semble bien résumer cette estime du Notre Père, sans nous faire grâce de quelques élucubrations sur la généalogie céleste des fils et des petits-fils de Dieu:

Cette prière-modèle est absolument désintéressée. En appelant Dieu « Notre Père », nous reconnaissons que d'autres humains sont aussi ses enfants. Les pensées de ceux qui prient ainsi sont détournées de leurs désirs personnels. De plus, il est sous-entendu qu'ils ont mis à profit la rançon payée par Christ Jésus et sont devenus les fils spirituels de Dieu. Un reste de ces fils est encore sur la terre. Depuis 1918, une multitude toujours croissante d'hommes de bonne volonté se joignit à eux. Ceux-là aussi peuvent s'adresser à Jéhovah en disant: « Notre Père... », parce que, durant le règne millénaire du Messie, ils deviendront les enfants terrestres de Christ Jésus le Donateur de vie, et par conséquent les « petits-enfants » de Dieu. Dans les Écritures, il est souvent parlé du grand-père comme étant le père⁴⁰ *.

On peut cependant, comme Jésus l'enseigne dans le Notre Père, adresser à Dieu des demandes plus personnelles⁴¹: le pain quotidien, la rémission de ses fautes **, la préservation contre les attaques de Satan, etc.

* Nous avons à dessein cité ce texte en entier. Les Témoins admettent ici que les Livres saints parlent de fils dans le sens de petit-fils. C'est que l'hébreu, une langue assez primitive, ne possédait pas les mots nécessaires pour exprimer toutes les nuances. Quand cependant l'Évangile (Mt. 13: 55-56) nous parle des frères de Jésus, les Témoins ne veulent plus entendre le mot qu'au sens strict: ils s'appuient sur ce texte pour prouver que la mère de Jésus n'est pas demeurée vierge après la naissance de Notre Seigneur (« *Make Sure of All Things* », 400). Il devient difficile de ne pas les soupçonner de malhonnêteté dans l'interprétation des textes.

** Les Témoins ne semblent pas connaître d'autre moyen d'obtenir le pardon des fautes. Le sacrement de Pénitence n'existe évidemment pas pour eux. Toutefois, si l'on a péché au point de mériter la désagrégation (*disfellowship*), il faut confesser sa faute à l'organisation visible de Dieu dans la personne de ses représentants officiels (1958 Report, 55).

Les Témoins n'adressent leurs prières qu'à Jéhovah, non à Jésus-Christ, qui, selon eux, n'est pas Dieu ⁴². Par contre, Notre Seigneur est le médiateur universel, unique de toute prière adressée au Père. Les hommes n'ont donc pas le droit de demander l'intercession de qui que ce soit d'autre que de Jésus lui-même.

Contrairement aux arguments des religieux *, ce qui précède montre qu'il est absolument impossible que des prières parviennent à Jéhovah par une « porte dérobée », que ce soit par le pape, ou par une légion de « saints », ou même par Marie, la mère de Jésus. Aucun texte des Écritures ne confère à ces personnages la qualité de médiateur ⁴³.

L'intercalation du pape parmi les saints qu'on choisirait comme intercesseurs fera évidemment sourire les catholiques. C'est probablement parce que nous considérons le Saint Père comme le représentant du Christ sur la terre que les Témoins sont convaincus que nous lui adressons nos prières.



La prière catholique est une élévation du cœur vers Dieu, en premier lieu pour l'adorer. Son effet est la sanctification du sujet qui s'adresse à Dieu, aussi bien que la glorification de Dieu. Cet aspect spirituel de la prière n'apparaît guère dans les manuels jéhovistes: ils nient l'ordre surnaturel et leur préoccupation va d'abord à la prédication extérieure du Royaume. Pourtant, malgré l'activisme propre au mouvement, quelques écrits récents manifestent une évolution vers une prière plus vraie ⁴⁴; on définit celle-ci non plus comme une demande, même désintéressée, mais comme un dialogue: celui qui prie entre en communication avec Dieu et il l'écoute en laissant les mots de la Bible défilier devant son esprit. Une telle prière révèle le fond du cœur, invite à se reconnaître pécheur et donne courage aux heures difficiles et décisives **. C'est là une conception assez juste de la prière; pour

* On comprendra que le sens du mot est ici: ceux qui font partie d'une religion.

** Cette activité de l'esprit et du cœur correspond à peu près à ce que nous appelons *oraison mentale* ou *méditation*. Mais les Témoins emploient le mot *méditer* plutôt dans le sens de penser pour graver quelque chose dans son esprit; c'est ce travail qu'ils attribuent à Jésus durant sa réclusion dans le désert: il préparait sa prédication (*W.* 74, 24 [Dec. 15, 1953] 752; *W.* 81, 1 [Jan. 1, 1960] 32).

que celle-ci atteigne sa vraie richesse, il faudrait y joindre la foi en la présence divine dans l'âme en état de grâce et la croyance dans l'action sanctifiante de ce contact avec Dieu.

A plusieurs reprises, les Témoins se sont attaqués à la récitation du rosaire ⁴⁵. Ils font appel au conseil de Notre Seigneur : « En priant, ne multipliez pas de vaines paroles comme les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés. Ne leur ressemblez pas; car votre Père sait de quoi vous avez besoin, avant que vous le Lui demandiez. » (Mt. 6: 7-8.)

Dans ce texte, le divin Maître dénonce le préjugé pharisien et païen qui attribuait aux mots et aux formules une valeur intrinsèque, peut-être magique, indépendamment des dispositions du cœur; mais Jésus n'a jamais condamné les longues oraisons où le cœur s'unit aux prières vocales (Lc 24: 53; Act. 1: 14). Fidèle à cet esprit, l'Église ne favorise pas la récitation du rosaire comme une simple enfilade d'*Ave*. Les Témoins devront d'abord admettre le caractère biblique des prières qui le composent. Leur répétition n'a pour but que de favoriser l'élévation du cœur vers Dieu, en quoi consiste la vraie prière. L'Église recommande la méditation des mystères du rosaire, qui rappellent la vie de Notre Seigneur et quelques gloires de la sainte Vierge. A leur défaut, on peut suivre le sens des paroles prononcées ou rester, d'une manière ou d'une autre, en présence de Dieu. Il est certain, en tout cas, que le rosaire n'est pas considéré par les catholiques comme les moulins à prière des temples bouddhistes, qu'il ne tire pas sa valeur de la simple récitation de formules toutes faites.

3b. IMAGES ET IDOLÂTRIE

Les Témoins condamnent l'emploi de tout genre d'images. Les hiérarchies religieuses et civiles leur paraissent aussi des symboles qu'il faut rejeter. Pour la même raison, ils refusent le salut au drapeau, symbole de la nation.

La défense de choisir comme intercesseurs auprès de Dieu d'autres créatures que le Christ lui-même nous amène à parler des images de tout genre dont l'usage est entièrement interdit par les Témoins ⁴⁶. Les livres de la Bible nous montrent que Jéhovah défendait absolument aux Juifs de se servir d'images

pour représenter la divinité. Le bon Dieu a vraiment imposé ce précepte aux Juifs. Entouré de peuples idolâtres, Israël était trop exposé à imiter leurs cultes. Toute représentation de la divinité devenait une idole qu'on adorait, et non pas une image propre à élever le cœur vers Dieu.

Mais le commandement n'avait qu'une valeur temporaire, motivée par les circonstances suivantes: la mentalité du peuple hébreu à cette époque, les religions des nations voisines et le caractère encore incomplet de la Révélation, que seule la venue de Notre Seigneur devait rendre parfaite. Pour ces raisons, les Juifs étaient plus que nous exposés à dévier dans la foi; c'est pour conserver son peuple fidèle jusqu'à la venue du Christ que Dieu lui avait fait cette défense.

Les Témoins de Jéhovah citent quelques versets des Actes et des épîtres pour faire croire que les Apôtres se considéraient liés par cette défense (Act. 17: 29; I Cor. 10: 7, 14; I Jn 5: 21). Dans tous les cas auxquels les Témoins se réfèrent, les Apôtres parlent des idoles qu'adoraient les païens, nullement des images dont il est ici question.

Les Témoins prétendent aussi que les premiers chrétiens n'ont jamais usé d'images pour représenter la divinité et encore moins les saints⁴⁷. Ce serait seulement quand l'Église a conquis la faveur du pouvoir civil, quand elle a pu vivre au grand jour, au sortir des catacombes, qu'elle a commencé à favoriser ces représentations, signes de richesses et de domination⁴⁸. Parler ainsi, c'est ne pas tenir compte des peintures merveilleuses qui ornent l'intérieur des catacombes chrétiennes. On y trouve la preuve non seulement de la représentation de Dieu et du Christ sur des images, mais aussi du culte rendu aux Apôtres et aux premiers martyrs du christianisme, choisis comme intercesseurs auprès de Dieu.

Les Témoins veulent bien admettre que l'Église ne recommande pas l'adoration directe des images, mais bien de ce qu'elles représentent. Ils appellent cela « une adoration relative ». Et ils concluent que toute idolâtrie, complète ou relative, est à rejeter⁴⁹. Cette théorie, disent-ils, peut être acceptable pour des hommes instruits; elle ne l'est pas pour les gens du peuple⁵⁰. D'ailleurs, continuent-ils, nombreux sont les cas où l'on a offert des fleurs, fait brûler des lampes devant des statues et des images. On les a même dressées sur la route des cataclysmes pour conjurer

le danger *. Ce qui prouverait que les chrétiens avaient confiance dans les images elles-mêmes et non pas seulement en ce qu'elles représentaient ⁵¹. Même en ces cas, il ne sera pas difficile de comprendre qu'on faisait appel à l'intercession de ceux que représentaient images et statues, non à la matière qui les composait: on n'attache aucun pouvoir, aucune valeur réelle à la statue ou à l'image comme telle.

Quant aux passages du Nouveau Testament qu'invoquent les Témoins de Jéhovah à propos de cette « adoration relative », ils n'ont nullement le sens que les Témoins leur attribuent; l'auteur y déclare simplement qu'il faut adorer Dieu seul (Act. 10: 25-26; 14: 11-18; Apoc. 19: 10; 22: 8-9), que la prière faite au nom de Jésus est toujours exaucée (Jn 14: 13; 15: 16) ou que nous vivons ici-bas dans la foi, non dans la claire vision (Rom. 8: 24-25; II Cor. 4: 18; 5: 7). Aucune défense concernant les images ou la prière adressée à Dieu par l'intercession de ses serviteurs.



Une autre représentation qui cherche à se faire adorer, selon les Témoins, c'est la hiérarchie religieuse de toute croyance ⁵². Elle ne serait, toujours dans l'optique des Témoins, qu'une image démoniaque puisqu'elle se présente comme médiatrice entre Dieu et les hommes.

Ils reprochent fréquemment aux catholiques d'appeler leurs prêtres: « Père (*Father*) ⁵³. » D'après les Témoins, les catholiques désobéiraient ainsi formellement à l'ordre de Notre Seigneur: « N'appellez personne votre « Père » sur la terre: car vous n'en avez qu'un, le Père céleste. » (Mt. 23: 9.) L'accusation atteint aussi le titre de « Monsieur l'abbé » par lequel on désigne habituellement, en français, les prêtres diocésains; en effet, le mot « abbé » vient de l'araméen *abba*, qui signifie précisément « père » (cf. Gal. 4: 6). A cause de l'usage répété que font les Témoins de cette objection, expliquons en quelque détail le verset évangélique auquel ils se réfèrent.

Faut-il prendre au pied de la lettre cette parole de Notre Seigneur? Évidemment non, car alors saint Paul y aurait manqué carrément lorsque, écrivant aux fidèles de Corinthe, il les appelle

* On cite en particulier l'exemple des Italiens plaçant leurs images religieuses face aux laves du Vésuve.

ses enfants bien-aimés et qu'il se déclare lui-même leur père dans la foi: « Ce n'est pas pour vous confondre que j'écris cela; c'est pour vous reprendre comme mes enfants bien-aimés. Auriez-vous en effet des milliers de pédagogues dans le Christ, que vous n'avez pas plusieurs pères; car c'est moi qui, par l'Évangile, vous ai engendrés dans le Christ Jésus. » (I Cor. 4: 14-15.) Et les Témoins eux-mêmes manquent à cet ordre chaque fois que l'un d'entre eux appelle son père terrestre du nom de « père », puisque Notre Seigneur a bien dit: « N'appellez personne votre « père » sur la terre. »

Deux principes conditionnent l'intelligence de ce passage: le mode d'expression et le contexte. Le mode d'expression est sémitique: pour montrer combien un objet en dépasse un autre en grandeur, on dit que l'autre n'existe pas; pour montrer combien telle qualité est excellente chez telle personne, on déclare que les autres ne l'ont pas: « car vous n'en avez qu'un, le Père céleste * ».

Quant au contexte, Jésus y oppose l'humilité qui sera de règle parmi ses disciples à l'orgueil des scribes. Or les scribes se targuaient de leur autorité doctrinale comme si elle ne provenait que d'eux-mêmes, non de Dieu. Leurs disciples reconnaissaient cette autorité, indépendante de Dieu, en les appelant « Rabbi »

* Comme on le voit ici encore, les Témoins prennent au pied de la lettre les passages que les catholiques interprètent plus largement; et, d'un autre côté, ils donnent un sens symbolique aux textes que nous prenons au sens strict, comme nous l'avons souligné à propos de l'Eucharistie, de la divinité du Christ, de l'enfer, etc. Aussi pourrait-on se demander si chacun, au fond, ne choisit pas, dans les textes, le sens qui lui plaît. Nous ignorons ce qui en est chez les Témoins. Pour nous, ce n'est pas au hasard, ou selon notre bon plaisir, que nous interprétons tel texte au sens strict, tel autre au sens large, tel autre enfin comme un pur symbole. Il y a des principes objectifs d'interprétation: leur ensemble constitue une science qu'on appelle l'herméneutique; sur ces principes, d'ailleurs, exégètes catholiques et protestants sont substantiellement d'accord. Nous avons fait appel fréquemment à trois règles fondamentales de l'herméneutique, selon lesquelles il faut: 1° respecter le *sens original des termes*, qui n'est pas nécessairement le sens moderne de ces vocables, 2° replacer le passage dans son *contexte*, 3° tenir compte du *genre littéraire* de l'écrit qu'on interprète. Ainsi, en vertu de cette troisième règle, une prophétie, comme l'Apocalypse, s'exprime habituellement par des symboles et elle doit s'interpréter en tenant compte de ce fait; au contraire, un récit historique, comme l'Évangile, doit se prendre ordinairement au sens propre (large et strict), à moins qu'on ait la preuve évidente du contraire, comme lorsque Notre Seigneur prophétise la ruine de Jérusalem et la fin du monde: dans tous les cas, c'est le contexte qui permet de décider.

et « Père ». Jésus s'oppose à cette manière d'agir et Il l'interdit à ses propres disciples.

Ainsi, le prêtre qui, dans un esprit d'orgueil, exigerait le nom de « Père » comme exprimant une autorité personnelle, indépendante de Dieu, manquerait à l'ordre de Notre Seigneur. Mais le chrétien qui veut manifester par là son respect envers le père de son âme et reconnaît chez celui-ci l'autorité reçue de Dieu, loin de désobéir à l'ordre de l'Évangile, obéit plutôt à son esprit; car Notre Seigneur a dit également: « Qui vous accueille m'accueille, et qui m'accueille accueille Celui qui m'a envoyé. Qui accueille un prophète en tant que prophète recevra une récompense de prophète. » (Mt. 10: 40-41.) Le terme « prophète » désigne celui qui parle au nom de Dieu et qui par conséquent Le représente. Aussi le prophète est-il bien une anticipation du prêtre chrétien.



Les hiérarchies civiles n'échappent pas à la condamnation des Témoins. Elles cherchent à dominer les hommes, et selon des théocrates comme les Témoins de Jéhovah, il n'appartient qu'à Dieu de s'élever au-dessus des hommes. Ils s'en prennent spécialement à la Société des Nations ⁵⁴.

Les États totalitaires ont posé un problème particulièrement aigu aux Témoins. En Allemagne, un grand nombre d'entre eux ont été acheminés vers les camps de concentration pour avoir refusé de crier *Heil* au dictateur. Pour eux, cela aurait été reconnaître la divinité de Hitler ⁵⁵.

Et dans un grand nombre d'autres pays, les Témoins se sont créés des difficultés en refusant le salut au drapeau. Rutherford écrivait: « Toute loi qui contraint un enfant de Dieu à saluer le drapeau national l'oblige à reconnaître Satan comme le dieu invisible et légitime des nations ⁵⁶. » Cela parce que Satan est le roi incontesté du monde, surtout depuis sa précipitation sur la terre en 1914 ⁵⁷.

Le drapeau est aussi une idolâtrie parce qu'il contient des symboles, des représentations de la nation et qu'on s'incline devant lui.

Chaque drapeau national est considéré comme sacré par la nation et les citoyens qui lui vouent obéissance... Que la

cérémonie du salut au drapeau soit considérée comme religieuse ou sacrée, ou non, ce qui est vrai c'est qu'au cours de cette solennité politique les participants s'inclinent devant un symbole ou le saluent ⁵⁸.

Aussi le salut au drapeau est-il, pour les Témoins, l'adoration d'une idole, et ils s'y refusent absolument. Le « juge » Rutherford menaçait de la destruction finale ceux qui s'en rendraient coupables.

Le fait de saluer un drapeau n'est pas un délit; néanmoins celui qui veut faire la volonté de Dieu commet, en lui désobéissant, une faute qui mène à la mort éternelle. Celui qui désire saluer un drapeau est parfaitement libre de le faire; mais ceux qui se sont consacrés à Jéhovah doivent lui obéir s'ils veulent vivre ⁵⁹.

Ces réticences devant le drapeau national et le refus du service militaire ont souvent fait considérer les Témoins comme des pacifistes. Selon eux, ils ne sont ni pacifistes, ni patriotes. Mais à titre d'ambassadeurs d'une puissance étrangère, celle du gouvernement de Jéhovah, ils ne se considèrent tenus « à aucune des obligations politiques imposées aux citoyens » des pays où ils habitent. Parce qu'ils relèvent directement de l'organisation théocratique de Dieu, ils dénieient aux gouvernements terrestres le droit de les obliger à quoi que ce soit qui puisse entraver leur mission. N'oublions pas que celle-ci comporte comme premier devoir d'annoncer la destruction prochaine de tous les gouvernements de la terre. Cependant, ils déclarent qu'ils ne sont pas subversifs, ni séditieux; car ils ne participeront pas à l'exécution de ce renversement. Quant au commandement de Jésus: « Rendez à César les choses qui appartiennent à César » (Mc 12: 17), ils disent qu'on les accuse à tort de violer cet ordre; on voudrait les forcer à rendre à César des choses qui n'appartiennent qu'à Dieu, comme leur propre vie, ce qu'ils ne peuvent accepter. Par contre, ils paient les impôts avec la monnaie de César en compensation pour les services publics que l'État leur procure ⁶⁰.

Après avoir lu un grand nombre de textes émanant des Témoins de Jéhovah sur les États nationaux, leurs dirigeants et les drapeaux ou symboles qui les représentent, on arrive à la conclusion que ces théocrates absolus ne peuvent admettre aucun autre pouvoir, aucune autre domination que celle de Jéhovah. Cette domination de Jéhovah se concrétise pour eux dans leur

organisation. C'est pourquoi les chefs de peuples ne peuvent qu'être les serviteurs de Satan, chef invisible du monde actuel.

Peut-être avons-nous paru forcer le sens des mots, au cours de cette section, en rattachant à la prière et au culte des saints ces remarques sur l'opposition des Témoins aux gouvernements civils. C'est que tout se rejoint fort bien, du moins dans leur optique. Hiérarchies civiles comme religieuses sont des représentations du pouvoir qui veut se faire adorer. Le drapeau est un symbole de la nation, comme les statues et les images le sont des personnages qu'elles représentent.

3c. LA CHARITÉ

La charité, pour les Témoins, consiste en l'amour de Dieu, de son organisation théocratique et en l'amour du prochain. L'expression complète de cet amour, c'est la prédication de la parole de Dieu. Les œuvres de miséricorde temporelle sont presque inexistantes pour eux et ne s'adressent, en tout cas, qu'aux seuls Témoins. La charité catholique, loin d'être pharisaïque, s'étend à tous ceux qui sont dans le besoin, quelle que soit leur foi.

Les Témoins de Jéhovah reconnaissent que nous devons tout à l'amour de Dieu, depuis notre existence elle-même jusqu'au moindre bienfait qui embellit notre vie. Mais le don par excellence de la bonté divine, c'est la Bible. Elle nous permettra de connaître Dieu, ce qui est l'essentiel de notre vie. Connaître Dieu, en effet, c'est l'aimer, l'imiter et lui obéir ⁶¹.

Aimer Dieu, c'est lui être attaché, ainsi qu'à son organisation théocratique. C'est aussi aider le prochain en vue de son bonheur éternel.

L'amour est cette qualité, implantée par (Dieu) en nous, qui s'exprime (1) dans notre complet et indéfectible attachement à Lui et à son organisation théocratique; (2) dans notre dévouement désintéressé aux autres créatures et dans notre active préoccupation de leur bien-être éternel. L'amour est un fruit de l'esprit de Dieu ⁶².

On aura remarqué que, dans cette citation, Dieu et l'organisation théocratique semblent mis sur le même pied. C'est que

l'organisation occupe une place de choix dans la doctrine jéhoviste. Avec une audace de langage probablement unique dans l'histoire des religions judéo-chrétiennes, les Témoins désignent sous le nom de « la femme de Dieu » ce qu'ils appellent également l'organisation céleste de Jéhovah, c'est-à-dire les millions d'anges qui le servent. Par cette image curieuse, ils prétendent expliquer certains passages prophétiques de l'Ancien et du Nouveau Testament (Gen. 3: 15; Is. 54: 5; Gal. 4: 26; Apoc. 12: 1-4). Ils interprètent l'histoire du monde en fonction de ce symbole: la « femme » de Dieu (son organisation) demeura stérile durant plusieurs milliers d'années; puis, elle mit au monde un premier fils spirituel, Jésus, et ensuite les élus qui devaient être les membres du Corps mystique du Christ; elle donna naissance, en 1914, au gouvernement théocratique établi dans le ciel, confié au Roi Jésus, et, en 1919, à la nation théocratique connue aujourd'hui sous le nom de Société du Monde nouveau ou Témoins de Jéhovah *. Le « reste » des 144,000 encore sur terre constitue la partie visible de l'organisation universelle de Jéhovah: ils sont les représentants visibles de la « femme » de Dieu, ceux que le Roi a établis comme son « serviteur fidèle et prudent » pour gérer les affaires du Royaume ⁶⁸.

Qui veut survivre à Harmaguédon doit aimer Jéhovah; il doit aimer de même son organisation universelle et sa souveraineté sur toutes choses. Il doit aussi, évidemment, exprimer cet amour en adhérant à la vaste organisation des Témoins. Le lien doctrinal établi entre Dieu, son organisation théocratique universelle et

* Un auteur oppose cette étrange utilisation du symbolisme sexuel, dans la pensée religieuse des Témoins, à l'austérité de leur morale, en matière de chasteté; cette irruption de la sexualité en un domaine qui lui est étranger s'expliquerait par des inhibitions sexuelles. Le même auteur oppose également l'agressivité terrible que les Témoins révèlent dans leurs écrits à leur conduite paisible et rangée dans la vie courante; eux-mêmes se glorifient de l'ordre remarquable qui règne dans leurs congrès et, après ceux-ci, de l'impeccable propreté des édifices et terrains qu'ils ont utilisés. L'agressivité que le reste des humains manifestent dans mille détails de la vie, les Témoins l'expriment en des menaces épouvantables contre leurs ennemis, menaces qu'ils mettent dans la bouche de Dieu lui-même. Espérons, dit cet auteur, qu'ils n'auront jamais l'occasion de réaliser les châtements qu'ils annoncent, comme les nazis et les communistes ont pu le faire: ce serait épouvantable! (Werner COHN, « J. W. as a Proletarian Sect », thèse de maîtrise non publiée, New School for Social Research, New York, 1954; « J. W. as a Proletarian Movement », *The American Scholar*, 24, 3 [Summer 1955] 281-298.)

l'organisation visible impose à tous un amour infrangible envers la Société Watch Tower ⁶⁴.



Aimer Dieu, c'est d'abord faire connaître Jéhovah. Et l'amour du prochain, pour les Témoins, lui sera bien semblable. Cet amour authentique, qui n'est pas entaché de pharisaïsme hypocrite, consistera à aider par la parole ceux qui se trouvent sur la route des ministres de Dieu. Pratiquer l'amour, c'est encore proclamer publiquement ses espérances, inciter les autres, dans les réunions, à l'amour et au travail de la propagande. On prouve encore son amour pour Dieu et ses semblables en prêchant de porte en porte, dans les maisons, dans la rue, sur les places publiques. Tout cela avec tact et bonté, pour attirer ceux qui n'ont pas encore été touchés par l'organisation ⁶⁵.

On le voit clairement, la pratique de l'amour revient à une chose surtout: attirer les hommes à l'organisation des Témoins de Jéhovah. Ainsi manifeste-t-on son amour à la fois envers Dieu et envers le prochain.

On ne peut toutefois affirmer que les œuvres de charité corporelles et matérielles sont totalement absentes des préoccupations des Témoins. En tout premier lieu, les dons spirituels, c'est-à-dire la prédication. Ensuite, il faut aider, dans la mesure du possible, les ministres de la parole de Dieu, afin qu'ils se consacrent plus entièrement à leur tâche spirituelle ⁶⁶.

Les Témoins recommandent aussi envers les frères dans le besoin toutes les œuvres de miséricorde: visites aux malades, aide matérielle publique ou privée, individuelle ou organisée. Et toujours, le sens de la propagande reprend le dessus, en n'oubliant pas que cet exemple pourra attirer à l'organisation les spectateurs de cette charité « désintéressée » ⁶⁷.

Remarquons qu'il ne s'agit toujours que de charité à pratiquer envers les autres Témoins ou envers ceux qu'on croit pouvoir « convertir ». On peut citer quelques cas isolés de charité organisée. Par exemple, en 1924, on fit la cueillette de vêtements pour les pauvres ⁶⁸. Après la guerre aussi, on ramassa de la nourriture et des vêtements pour les expédier aux Témoins les plus dépourvus d'Europe ⁶⁹.

Mais, règle générale, on ne se soucie pas des organisations de charité. Les Témoins attaquent les associations religieuses qui

veulent aider ceux qui sont dans le besoin, les taxant de pharisaïsme: écran de fumée pour couvrir leur inertie en ce domaine, écrit Schnell.

En reprochant ainsi à la chrétienté ses charités organisées, ils lancent adroitement un écran de fumée pour détourner l'attention de l'absence complète d'œuvres charitables dans leur organisation soi-disant chrétienne. Dans mon adolescence et mon âge mûr, j'ai été à leur service pendant trente ans et je cherche encore, dans leur organisation, la pratique d'une vraie charité qu'on pourrait proprement appeler spontanée ⁷⁰ *.

Leur ostracisme va très loin. Herbert H. Stroup leur demanda s'ils aideraient un hospice pour vieillards dans le besoin; ils répondirent que non. Il insista, expliquant que leur refus pourrait mettre en danger la vie même de ces personnes; ils répliquèrent que la diffusion du message était plus importante. Il ne semble pas qu'on interdise aux Témoins de donner aux œuvres de bienfaisance; mais leur générosité doit s'exercer d'abord envers le mouvement: tout ce que leur situation de fortune leur permet de donner, ils le remettent sous forme de contributions volontaires à leur propre organisation ⁷¹.

Pour refuser leur assistance à ceux qui ne font pas partie de leur organisation, les Témoins vont jusqu'à se couvrir d'un texte évangélique: « Laissez les morts ensevelir les morts. » (Lc 9: 60.) C'est évidemment une allusion au fait que ceux qui refusent d'adhérer à leur organisation ne survivront pas à Harnaguédon et sont des morts spirituels à leurs yeux ⁷². C'est, comme ils le font bien souvent, fausser le sens du texte sacré en donnant à une réflexion de Notre Seigneur une signification que, dans son contexte, elle ne pouvait pas avoir.

Quand Notre Seigneur a recommandé l'amour de Dieu et l'amour du prochain, Il n'a fait aucune distinction de caste. Il n'a pas dit: aimer Dieu, c'est prêcher. Il n'a pas dit non plus que le prochain, c'est uniquement celui qui pense comme nous-mêmes. Au contraire, Il a déclaré expressément: « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent... » (Lc 6: 27-35; Mt. 5: 44; voir aussi Rom. 12: 20); et dans la parabole du bon Samaritain (Lc 10: 33-37), Il propose un exemple de charité envers un malheureux dont les sentiments religieux diffèrent de ceux de son bienfaiteur.

* W. J. SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 81.

Sans doute faut-il placer au premier rang les bienfaits spirituels que nous pouvons apporter au prochain. Mais lorsqu'un homme est dans le besoin, il ne faut pas d'abord l'interroger sur ses croyances. La vraie charité, celle que le Christ nous a enseignée et celle que l'Église n'a jamais cessé de recommander, réconforte les âmes et les corps sans demander à qui s'adresse le soulagement qu'elle apporte. Elle vise à diminuer la misère sur la terre, dans la mesure du possible.

Les Témoins crient au pharisaïsme devant les organisations de charité chrétienne des catholiques ou des protestants. Et pourtant, la plus grande charité, selon leur théorie, c'est de prêcher en public, dans les maisons, dans la rue, partout où ils peuvent être vus et entendus. Pourquoi cet étalage de leur « charité » n'est-il plus du pharisaïsme? Dans leur système, il y a deux poids, deux mesures. On juge d'une manière les Témoins et leurs actions, d'une autre manière ceux qui leur sont étrangers. Comment s'étonner ensuite si on les accuse de mauvaise foi?

3d. LES TRANSFUSIONS DE SANG

Les Témoins de Jéhovah proscrivent la transfusion du sang en affirmant que l'Écriture défend de manger le sang. Ils confondent Ancien et Nouveau Testament : le Nouveau dépasse l'Ancien.

Les Témoins de Jéhovah affirment que la transfusion du sang n'est pas conforme aux enseignements de l'Écriture et que, par conséquent, il faut s'en abstenir.

L'interdiction est d'origine assez récente. Le « juge » Rutherford avait déjà rappelé la défense ancienne de manger le sang, mais sans parler des transfusions. Celles-ci sont mentionnées pour la première fois, semble-t-il, dans un article de la *Watchtower* du 1^{er} juillet 1945.

Mais pourquoi impose-t-on aux Témoins une défense qui, en certains cas, peut leur coûter la vie? Certains auteurs ont souligné l'effet publicitaire de l'interdiction. La doctrine officielle du mouvement prétend fonder cette prescription sur divers textes scripturaires concernant le sang ⁷³.

1. *Il ne faut pas manger le sang.* La transfusion, disent les Témoins, est une nourriture intraveineuse à base de sang. Or,

l'Écriture défend toute nourriture avec sang. Cette prohibition s'étend à toutes les nations. Ainsi le voudrait un texte de la Genèse: « Seulement vous ne mangerez point de chair avec sa vie, c'est-à-dire avec son sang. » (Gen. 9: 4.) Cette prohibition fut enjointe aux Juifs: « Vous ne mangerez le sang d'aucune chair; car la vie de toute chair, c'est son sang; quiconque en mangera sera retranché » (Lév. 17: 14); enjointe aussi aux chrétiens: « Il a paru bon à l'Esprit Saint et à nous de ne vous imposer aucun fardeau, si ce n'est l'indispensable: vous abstenir de toute viande offerte aux idoles, de sang et de chair étouffée, et de la fornication. » (Act. 15: 28-29.)

Le sang est principe de vie (Lév. 17: 11-12). Il ne peut être mis en réserve: « Tout homme... qui prend à la chasse un fauve... en versera le sang et le couvrira de terre. » (Lév. 17: 13; Deut. 12: 16.) Il est destiné à un usage sacré, seulement pour le culte de l'autel (Lév. 17: 11; Deut. 12: 27).

2. *Il faut respecter le sang.* Le sang symbolise le sang rédempteur du Christ (Héb. 9: 14, 22; Éph. 1: 7; Jn 6: 53-54), et il ne faut pas traiter à la légère le sang du Christ: « De quel châtement plus sévère pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance par lequel il avait été sanctifié, et qui aura outragé l'esprit de la grâce? » (Heb. 10: 29.)

3. *Défense absolue.* Vouloir sauver la vie par le sang est mauvais. Pour le prouver, les Témoins invoquent le texte du premier livre des Paralipomènes:

Alors les trois traversèrent le camp des Philistins et puisèrent de l'eau à la citerne de Bethléem qui se trouve près de la porte. Ils en prirent et l'apportèrent à David; mais David ne voulut pas la boire et la répandit en libation à Yahweh, disant: Loin de moi, par mon Dieu, de faire cela! Boirai-je le sang de ces hommes avec leur vie? Car ils sont allés la chercher au péril de leur vie. Et il ne voulut pas la boire... (I Paral. 11: 18-19.)

Défense absolue car, disent les Témoins, il s'agit de tout sang (Lév. 7: 26-27; 17: 10 et Ps. 16 [hébreu]: 4).

La transfusion du sang est donc, selon eux, une pratique antiscrituraire.



Reprenons ces trois parties et voyons ce qui en est.

1. La prescription de ne pas manger le sang avait été édictée en tenant compte de la croyance d'alors selon laquelle le sang était le siège de l'âme. Dieu seul ayant propriété sur la vie, il s'ensuivait que l'homme ne devait pas user du sang comme aliment. Cette conception n'est plus la nôtre aujourd'hui, et c'est pourquoi cette prescription n'est plus nécessaire. Le sang n'est pas le siège unique de l'âme, car l'âme informe tout le corps. L'âme est spirituelle et ne s'identifie pas avec une partie matérielle comme le sang.

Une transfusion de sang ne saurait être, non plus, considérée comme un repas; ce n'est pas une alimentation proprement dite. Or, les textes invoqués dans la Genèse, le Lévitique et les Actes donnent des prescriptions d'ordre alimentaire. Il ne saurait s'agir de transfusion de sang, car on ne la connaissait pas à cette époque.

Le texte des Actes (15: 28-29), dont on semble faire si grand état, doit être compris dans le contexte historique de l'époque. Les Juifs nouvellement convertis au christianisme hésitaient à abandonner les pratiques judaïques; de plus, ils se scandalisaient facilement de la liberté que prenaient les païens convertis à l'égard de ces pratiques. Fallait-il les garder ou s'en affranchir? Il y eut discussion. Les Apôtres, par charité et pour éviter le scandale des Juifs convertis, demandèrent aux Gentils devenus chrétiens de se conformer aux pratiques judaïques concernant l'alimentation: s'abstenir de viandes étouffées et de sang. Mais il s'agissait là d'une mesure temporaire, imposée par les circonstances. Il semble même que le décret ne fut pas promulgué partout mais seulement dans les chrétientés où les Juifs auraient pu se scandaliser de voir les païens convertis manger n'importe quelle viande (Gal. 2: 12-14; I Cor. 8: 1-13; 10: 14-30). Quoi qu'il en soit, une fois le danger de scandale passé, les chrétiens mangèrent de toute viande.

2. Quant au sang considéré comme symbole du sang du Christ versé pour nos péchés, il faut ici distinguer entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Le sang versé dans les sacrifices mosaïques pouvait être symbole du sang versé par le Fils de l'Homme, mais celui que répand un animal aujourd'hui n'a plus de caractère symbolique. Il n'existe plus de sacrifice sinon celui du Christ. De plus, une transfusion de sang ne peut guère être considérée

comme un sang versé en sacrifice. C'est plutôt un acte de charité pour sauver la vie de son semblable.

3. Quant au texte des Paralipomènes (I Paral. 11: 18-19), il ne dit pas qu'il y eut du sang versé; il s'agissait de boire de l'eau. David a voulu simplement offrir un sacrifice (non sanglant) au Seigneur et montrer combien il considérait précieuse la vie des trois hommes qui avaient puisé l'eau.

Sur ce point des transfusions de sang, comme sur tant d'autres, les Témoins de Jéhovah interprètent à la lettre les prescriptions de l'Ancien Testament, alors que nous sommes manifestement dans le Nouveau. Le Christ est venu: il a rendu la Loi ancienne plus parfaite.

3e. QUELQUES TABOUS

D'après les Témoins, les célébrations de Noël sont d'inspiration diabolique. La chasse et la pêche, comme sport, sont contraires à l'alliance conclue avec Jéhovah qui permet à l'homme de tuer les animaux pour se nourrir et se vêtir. Un vrai Témoin ne fume pas. Il peut faire usage de boissons alcooliques avec modération; mais il doit s'en abstenir complètement quand il exerce le ministère ou quand celui-ci souffrirait même d'un usage modéré.

Les Témoins s'opposent à la célébration de Noël. Ils prétendent fonder leur condamnation sur les coutumes en usage à l'occasion de cette fête et sur la Bible elle-même.

La période des fêtes leur répugne parce qu'on offre alors des présents à tous, sauf à celui qu'on affirme fêter, Jésus. Cela leur paraît inadmissible. Ils reprochent aussi aux hommes, peut-être pas complètement à tort, d'avoir commercialisé la fête de Noël: les marchands font des affaires d'or, de même que les vendeurs de cartes de souhaits.

Tout cela leur semble égoïste. On donne des cadeaux, pour en recevoir en retour, on profite de l'occasion pour s'offrir des repas plantureux et ingurgiter un fort volume de boissons enivrantes ⁷⁴.

Les Mages offrirent des cadeaux à Jésus; mais les Témoins refusent d'imiter leur exemple. Selon eux, ces astrologues ado-

raient le démon et ils n'étaient que ses instruments: Satan, qui voulait faire mourir l'Enfant, les conduisit auprès d'Hérode grâce à une étoile pour que celui-ci, alerté par eux, exécute son dessein ⁷⁵.

La Bible, disent les Témoins, ordonne de commémorer la mort du Christ, non pas sa naissance. Aussi la fête de Noël serait-elle d'inspiration païenne. D'après Rutherford, tous les symboles de la joie de Noël viendraient de l'ancien culte du soleil: à l'occasion du solstice d'hiver, le sapin, toujours vert, signifiait que Nemrod, l'ennemi de Dieu, n'était pas mort mais qu'il avait une âme immortelle; les lumières devaient chasser les mauvais esprits de la nuit. Le « juge », qui n'y allait pas par quatre chemins, concluait: « Les célébrations de Noël sont, en fait, des célébrations en l'honneur du diable lui-même. » Aujourd'hui, on se contente de répéter que c'est une fête d'origine païenne ⁷⁶.

L'opposition à Noël ne date pas des premières années du mouvement. Russell n'y fit jamais allusion. Les vieux Témoins en ont longtemps conservé la coutume. Il va sans dire que même les plus jeunes ont beaucoup de peine à abandonner une tradition souvent riche de souvenirs pour eux ⁷⁷.

La condamnation des festivités en l'honneur de la naissance du Christ n'est qu'une manifestation de leur méfiance générale à l'égard de toutes les célébrations. La fête des mères, par exemple, ne semble pas jouir d'une plus grande faveur ⁷⁸.

Toutes les fêtes, toutes les cérémonies, y compris l'observation du dimanche et des jours de pénitence, ne seraient, selon eux, qu'une invention des religions. Toutes doivent être résolument proscrites: elles sont imitées de rites païens ⁷⁹.

Même les funérailles ne doivent pas faire l'objet d'une cérémonie proprement dite. En pratique, le service funèbre des Témoins ressemble beaucoup à celui des protestants: on y lit quelques passages de l'Écriture sainte et on y va habituellement d'un sermon; on y ajoute une prière. Si quelques-uns des parents ou des amis ne sont pas Témoins, c'est une occasion privilégiée de « donner un témoignage » concernant Jéhovah et son Royaume. Il n'est pas défendu de porter le deuil; mais un chrétien « dans la vérité » n'a aucune raison de le faire ⁸⁰.



En concluant son alliance avec l'homme, disent les Témoins de Jéhovah, Dieu lui a donné la domination sur les animaux pour qu'il puisse se nourrir de leur chair et se vêtir de leur peau. L'homme n'a pas reçu le droit de chasser les animaux et de les tuer pour son simple plaisir: leur sang est sacré; car leur vie, qui réside dans leur sang, appartient à Dieu (Gen. 9: 3-5).

Pratiquer la chasse et la pêche par simple sport, c'est s'opposer orgueilleusement à la volonté divine. Dans la Bible, Nemrod, nommé grand chasseur devant Dieu (Gen. 10: 8-9), est condamné. Et l'on voit bien ce qu'il y a de peccamineux en lui, c'est qu'il a défié Jéhovah en transgressant son ordre ⁸¹.

Les Témoins fréquentent peu les cinémas et les théâtres: ce serait dérober du temps à leur ministère apostolique ⁸².

Pourtant, ils déclarent qu'ils ne sont pas des ascètes. Ils reconnaissent la valeur d'une saine récréation, mais ils insistent sur la modération pour ne pas tomber dans l'hédonisme ⁸³.

L'usage du tabac est prohibé. La doctrine et la pratique ont évolué sur ce point. Russell l'avait interdit; mais, devant les faits, Rutherford dut mitiger la défense: les Témoins, disait-il, ont beaucoup mieux à faire de leur temps et de leur argent. Aujourd'hui, on est plus sévère. Un Témoin sérieux ne doit pas fumer; car, dit-on, cette pratique tire son origine des religions païennes. On tolère cependant que les nouveaux mettent un certain temps à se défaire de leur habitude ⁸⁴.

La doctrine et la pratique ont aussi changé à propos des boissons alcooliques. Cette question entraîna le « pasteur » dans des difficultés scripturaires et liturgiques. Il voulut d'abord qu'on utilisât pour la célébration du mémorial du jus de raisin plutôt que du vin; mais il découvrit bientôt que le Maître avait pris du vin et qu'il valait mieux faire de même; il revint ensuite à sa première idée et, finalement, « avec l'approbation du Seigneur », il laissa ses disciples libres de choisir l'un ou l'autre, en leur suggérant d'employer du jus de raisin avec quelques gouttes de vin pour tranquilliser toutes les consciences ⁸⁵. Le « juge » opta pour le vin; les publications actuelles parlent de vin rouge et rejettent explicitement l'opinion du jus de raisin ⁸⁶.

Quant à l'usage du vin et des boissons enivrantes dans la vie courante, nous avons vu que Rutherford recommandait à ses adeptes la modération et qu'à la résidence Béthel on ne donnait certes pas l'exemple de l'abstinence totale ⁸⁷. Aujourd'hui on

préconise la tempérance. Personne, dit-on, ne doit forcer un autre à boire. D'un autre côté, seul l'excès est condamnable, et il est impossible de prouver par l'Écriture que les chrétiens doivent s'abstenir de toute boisson alcoolique. Trois circonstances cependant exigent l'abstinence complète: on ne doit rien prendre si cela scandalise un frère ou le mésédifie (Rom. 14: 21; I Cor. 8: 9, 12-13; 10: 23-24); on ne doit rien prendre non plus avant les réunions et les heures de ministère (Lév. 10: 9) ou encore quand la prudence l'exige, par exemple avant de conduire une automobile ⁸⁸.

Sur cette question de l'alcool et du tabac, le mot de Rutherford rapporté plus haut fournit peut-être la meilleure explication. On veut que les Témoins de Jéhovah donnent tout leur temps et consacrent toutes leurs ressources à la diffusion de la Parole de Dieu. C'est la raison qui semble avoir aussi inspiré toutes les autres défenses concernant la chasse, la pêche, le cinéma et le théâtre. Les dirigeants de l'organisation tiennent à avoir tout leur monde sous la main pour la prédication. Ils ne veulent pas non plus que les ressources financières se dissipent en frivolités.

Conclusion générale

1. LA FOI, LA BIBLE ET L'ÉGLISE

Il faut aimer et étudier la Bible. Mais la règle immédiate de la foi, c'est l'Église, gardienne de la Révélation écrite et orale. C'est aux Apôtres et à leurs successeurs que Notre Seigneur a confié sa Parole.

En étudiant la doctrine des Témoins de Jéhovah, nous avons toujours pris pour base de discussion les textes mêmes de l'Écriture sainte. Nous avons procédé ainsi pour réfuter les affirmations des Témoins sur leur propre terrain, puisque, comme nous l'avons dit, ils ne reconnaissent aucune autre autorité décisive.

Mais il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que la règle immédiate, ou prochaine, à laquelle un catholique doit conformer sa foi, c'est l'enseignement de l'Église. L'enseignement de l'Église ne constitue pas une nouvelle source de Révélation; la Révélation publique est close depuis la mort du dernier Apôtre; elle est tout entière contenue dans la Bible, Ancien et Nouveau Testament, et dans les autres enseignements des Apôtres, transmis oralement dans l'Église depuis leur temps jusqu'à nos jours (ce qu'on appelle la Tradition). Mais l'Église est la gardienne et l'interprète officielle de cette Révélation; c'est d'elle que le chrétien doit recevoir les dogmes de sa foi. Car Notre Seigneur a confié son enseignement aux Apôtres et à leurs successeurs. Aussi a-t-on coutume de formuler l'acte de foi en ces termes: « Je crois tout ce que la sainte Église croit et enseigne. » Ce qui ne veut pas dire qu'un catholique n'a pas le droit — et même le devoir — d'étudier cette Révélation à sa source, c'est-à-dire dans la Bible, comme nous l'avons fait, et dans l'enseignement des Apôtres, tel que transmis à leurs successeurs, spécialement à leurs successeurs immédiats. Au contraire.

Mais quand l'Église a défini, par exemple, que le Christ est vraiment Dieu et qu'il y a trois personnes en Dieu (concile de

Nicée, en 325), que l'âme est immortelle (v^e concile du Latran), ou que l'enfer existe et qu'il est éternel, etc., il faut accepter son enseignement. Elle ne fait rien d'autre alors que de nous déclarer infailliblement ce qu'elle-même a appris de son fondateur et enseigné depuis le temps des Apôtres. Ce n'est pas en vain que Notre Seigneur a dit aux disciples qu'il envoyait prêcher en son nom: « Qui vous écoute m'écoute, qui vous rejette me rejette, et qui me rejette rejette Celui qui m'a envoyé. » (Lc 10: 16.) D'ailleurs, nous avons déjà rappelé à quelles conclusions contradictoires mènent les études bibliques quand elles sont poursuivies sans la surveillance d'une autorité constituée: l'histoire des religions protestantes en apporte une preuve tragique. Il faut une règle; et la règle voulue par Notre Seigneur, c'est l'autorité de l'Église.

2. LA RELIGION DES TÉMOINS

Les Témoins de Jéhovah ont vidé la foi de son vrai sens. Ils ont nié la plupart des pratiques religieuses et les ont remplacées par un commerce de livres. Leur succès semble dû au fait qu'ils s'adressent aux plus ignorants. Les catholiques doivent lutter contre l'action des Témoins surtout par l'étude de la vérité. Et que Dieu provoque un grand nombre de vocations au sacerdoce, afin que toutes les brebis aient leur pasteur !

A mesure qu'on parcourt les œuvres des Témoins, on a la pénible impression d'une foi vidée de son contenu véritable et remplacée par un rêve fantaisiste qu'ils présentent comme la Parole même de Dieu. Il semblerait qu'il suffise de plaquer un ou deux versets bibliques sur une affirmation pour en faire un dogme. La foi est plus vivante que ne le laisse entendre ce jeu de blocs répandu par les Témoins de Jéhovah; plus intérieure que ce découpage de versets toujours isolés de leur contexte, un peu à la façon d'un casse-tête. Malheureusement pour eux, les Témoins ne reconstituent jamais l'image complète, ils ne retrouvent jamais le sens total, la trame historique des Écritures, parce qu'ils en restent aux morceaux, rapprochés sans ordre les uns des autres. Et l'on sait bien à quelle confusion

cela peut conduire; un regard d'ensemble sur la doctrine jéhoviste nous le rappellera.



Pour les Témoins, le nom de Dieu est Jéhovah et ils ont reçu mission de réhabiliter ce vocable, fruit d'une erreur philologique commise plusieurs siècles après Jésus-Christ. Ils nient le dogme de la Sainte Trinité qu'ils assimilent aux croyances des mythologies païennes; ils rejettent ainsi ce que Jésus nous a révélé sur la vie intime de Dieu, les relations du Fils avec le Père et de l'Esprit avec le Père et le Fils.

Puisque le Verbe n'est, selon eux, qu'une créature privilégiée, Jésus n'est donc plus vraiment l'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous. De fait, à un moment donné de l'histoire, le Verbe aurait cessé d'exister comme créature céleste pour devenir un embryon humain. Il venait pour justifier le nom de Dieu, dont le diable contestait la suprématie. Jésus fonda une Église, mais celle-ci ne doit compter que 144,000 membres, pas un seul de plus ou de moins; Il a donné à Simon le nom de Pierre et Il a promis aux Apôtres qu'Il serait avec eux jusqu'à la fin du monde, mais Il ne voulait pas qu'ils se choisissent de successeurs. A trente-trois ans, Il est mort pendu par les mains à un pieu, abandonnant à jamais sa vie humaine parfaite. Mais Dieu Le ressuscita comme créature spirituelle. Il prit alors une forme humaine pour apparaître aux Apôtres; mais ce n'était qu'une apparence; car, son vrai corps, nul ne sait ce que Dieu en fit. L'histoire de Jésus s'estompe ensuite pendant près de dix-neuf siècles. Enfin, au mois d'octobre 1914, Il monte sur son trône; en même temps, Il chasse Satan hors du ciel et celui-ci, n'ayant plus accès aux demeures célestes, suscite sur la terre guerres, famines et cataclysmes.

Après avoir rapetissé ainsi la divinité, les Témoins de Jéhovah ont dépouillé l'homme de sa vraie grandeur. Selon eux, l'homme n'a pas d'âme spirituelle et immortelle; il « est une âme vivante », tout comme les animaux; ils lui concèdent cependant une intelligence supérieure à celle des bêtes. Mais ils refusent d'admettre sa vocation à l'ordre surnaturel: Adam était un humain parfait destiné à vivre éternellement sur la terre; sa faute lui mérita, à lui-même et à l'humanité, la mort naturelle, rien de plus. Ni lui

ni ses descendants ne devaient connaître la grâce sanctifiante et la vision béatifique: les Témoins ignorent totalement l'adoption divine. Par là même, ils limitent singulièrement l'étendue des bienfaits de Dieu envers sa créature et la valeur rédemptrice du sang de Jésus.

Ils distordent le sens des paroles de Notre Seigneur et des Apôtres concernant la vie future. Ils contredisent les mots de l'Évangile sur les souffrances de l'enfer. Ils ont imaginé une distinction entre une vocation au bonheur céleste et une autre à un paradis terrestre; la première serait réservée à 144,000 élus, la seconde, offerte à la « grande multitude » des « autres brebis ». Pourtant le Nouveau Testament ne parle que d'un seul salut, et saint Paul affirme que « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés » (I Tim. 2: 4).

Par-dessus toute chose, les Témoins de Jéhovah attendent la destruction prochaine du présent monde mauvais dans la grande bataille d'Harmaguédon. Ils se sont donné mission d'annoncer à tous l'imminence de cette heure fatale, ce qui leur vaudra la gloire céleste, s'ils sont membres du petit « reste », ou le bonheur parfait sur la terre renouvelée, s'ils font partie du groupe des Jonadabs. Sans cesse ils scrutent la Bible pour y découvrir l'annonce prophétique d'événements contemporains, signes avant-coureurs de la catastrophe finale et de l'aurore du millénium. Ainsi, l'Écriture sainte semble moins, pour eux, l'histoire des bontés de Dieu envers les hommes qu'un rébus gigantesque dans lequel un chronométréur divin aurait prédit minutieusement tous les événements de notre siècle.

Théoriquement, chaque Témoin découvre lui-même, dans la Bible, les vérités de sa foi; le journal officiel et les publications de la Société ne seraient que des instruments pour aider à comprendre la Parole de Dieu. De fait, cependant, la classe du « serviteur fidèle et prudent » a comme fonction propre de nourrir les brebis et elle a toute autorité pour les maintenir dans le droit chemin, tant dans leurs croyances que dans leurs activités apostoliques.



Forts d'une double conviction, l'imminence d'Harmaguédon et l'assurance absolue de posséder, eux seuls, la faveur divine,

les Témoins de Jéhovah sont animés d'un terrible activisme, qui semble bien l'emporter sur la vie intérieure. Leur dévouement à la « vérité » paraît inspiré beaucoup plus par la crainte de la destruction finale que par une vraie charité envers Dieu et envers le prochain.

La pensée de l'union à Dieu ne hante guère leur vie. Ils ont conclu avec Jéhovah une alliance unilatérale, ils remplissent le mandat qu'ils se sont donné. Ils s'étourdissent de paroles, ils s'enthousiasment des résultats de leur propagande. Mais la précision de leurs statistiques sur le nombre des volumes, brochures et périodiques distribués manifeste peut-être le besoin qu'ils ont de se prouver à eux-mêmes l'authenticité de leur religion d'imprimerie et de vente.

Les Témoins de Jéhovah nient la religion, au sens habituel de ce mot, et tout ce que celle-ci représente de cérémonies, d'institutions, d'œuvres charitables désintéressées. Mais alors qu'ils attaquent un si grand nombre de pratiques comme entachées d'idolâtrie, ne se livrent-ils pas à la plus grande de toutes les idolâtries, celle de leur propre organisation ? Nous l'avons noté au passage, ils ne se gênent pas pour mettre sur le même plan l'amour de Dieu et celui de l'organisation.

La vie des Témoins est entièrement subordonnée aux exigences de la propagande. Ils se refusent à peu près toute distraction pour consacrer le meilleur de leurs forces physiques, de leur temps, de leurs moyens matériels et pécuniaires à la propagande intensive. Le véritable dieu des Témoins, ce n'est pas Jéhovah, mais leur propre mouvement. Leur mystique, c'est la prédication ponctuée par la distribution et la vente de leurs imprimés.



Un fait cependant demeure qui ne peut être nié : la propagande des Témoins remporte d'importants succès. Rappelons que ceux-ci se limitent en général aux populations moins instruites et moins favorisées. Or chez eux tout le monde est appelé à devenir ministre de la parole divine, après un minimum de préparation. Quelle joie lorsqu'on s'est toujours cru méprisé, de pouvoir enfin se faire écouter ! Et du coup, les voici devenus les égaux du curé qu'ils ont entendu, ordinairement sans le comprendre, du haut

de la chaire. L'organisation ne les mènera pas loin dans l'instruction et encore moins dans la culture intérieure. Mais l'offre est alléchante. Les explications bibliques des Témoins, si fragmentaires soient-elles, si peu satisfaisantes puissent-elles apparaître à un esprit averti, sont souvent les premières bribes de religion qu'on croit vraiment avoir comprises. Parmi nos catholiques les plus humbles, parmi ceux surtout que touche la propagande des Témoins, combien ont reçu un peu d'instruction religieuse post-scolaire? Pour combien d'entre eux la prédication dominicale n'a-t-elle été qu'un ennui, bien souvent évité d'ailleurs par une arrivée tardive à la messe? Et rien d'autre n'a pu les atteindre. Ils ont été imperméables à la parole de l'Église, mais les faux prophètes les ont pourchassés jusqu'au foyer.

Les Témoins pèchent-ils contre l'esprit? La grande majorité d'entre eux sont sincères, n'en doutons pas: les circonstances les avaient privés d'une culture religieuse véritable et ils ont cru trouver là une réponse à leur soif d'absolu. Quant aux chefs, poursuivent-ils, à travers la Théocratie, un but de domination et d'intérêt personnel peu avouable? Ce n'est pas à nous d'en juger.

Les catholiques mis en contact avec les Témoins de Jéhovah dans leur vie quotidienne, au travail ou ailleurs, ou même d'une manière occasionnelle, doivent se sentir stimulés à l'étude de leur foi *. Il faut que les catholiques comprennent la nécessité d'étendre et d'approfondir leurs connaissances religieuses, pour n'être pas troublés quand ils entendront certaines affirmations contraires à l'enseignement de l'Église. Nous ne le répéterons jamais trop: le terrain par excellence de culture pour toutes les erreurs, c'est l'ignorance. Et cela tout particulièrement dans le domaine religieux. On dirait que Satan rend les hommes crédules dès qu'il s'agit de détruire la vie divine dans une âme. Un contact plus fréquent, plus fraternel, plus doctrinal avec le prêtre pourrait aussi être de grande utilité: on pourrait ainsi parfaire son instruc-

* Les écrits, périodiques et feuillets de propagande distribués par les Témoins tombent sous les lois générales de l'index. Leur lecture est défendue aux catholiques. Le motif de cette interdiction est le suivant: avant de pouvoir réfuter les erreurs que contiennent ces publications, il faut une préparation théologique et scripturaire que ne possèdent pas la plupart des chrétiens. Si l'on doit discuter avec les Témoins, ou si l'on veut simplement juger de leurs écrits, qu'on consulte un prêtre qui suggérera les directives appropriées.

tion religieuse et intensifier sa vie chrétienne intérieure et extérieure.

En fin de compte, il nous semble que nous devrions adresser à Dieu une prière fervente pour qu'Il multiplie les prêtres parmi nous. Le drame des chrétiens qui abandonnent l'Église, trompés par les Témoins de Jéhovah ou par tous les autres vendeurs de demi-vérités, c'est le drame des brebis sans pasteur. Le succès des Témoins en Afrique et en Amérique latine n'en est-il pas la preuve? Demandons sincèrement et humblement à Dieu et à Notre Seigneur de multiplier sur la terre les prêtres, dispensateurs de la vérité, dont le zèle gardera au Christ les âmes qui lui ont tant coûté.

NOTES

Notes du chapitre I

1. Il y a hésitation sur cette date de fondation. Dans *From Paradise Lost to Paradise Regained*, on dit « autour de 1870 » (p. 169). L'histoire du mouvement publiée dans le journal *Watchtower* mentionne que la demi-douzaine de disciples se réunit de 1870 à 1875: *W. 76*, 1 (Jan. 1, 1955) 7. Auparavant, on disait plutôt 1872: H. H. STROUP, *The J. W.* 4; *1940 Ybk*, 31; *1950 Report* (Aug. 2, 1950) 13.
2. STROUP, *op. cit.* 5; *W. 76*, 1 (Jan. 1, 1955) 7.
3. STROUP, *op. cit.* 5-6. Stroup cite Russell lui-même (*W. T.* July 1906) concernant sa rencontre avec l'adventisme.
4. *Ibid.*
5. *W. 76*, 1 (Jan. 1, 1955) 7-8.
6. STROUP, *op. cit.* 15; *W. 76*, 4 (Feb. 15, 1955) 106. Walter R. Martin et Norman H. Klann précisent que ses compagnons d'étude biblique l'ont élu leur « pasteur » en 1876: W. R. MARTIN and N. H. KLANN, *Jehovah of the Watchtower*, 11.
7. Voir la bibliographie, p. 255.
8. *W. 76*, 2 (Jan. 15, 1955) 47-48.
9. *W. 76*, 3 (Feb. 1, 1955) 76.
10. *W. 76*, 5 (March 1, 1955) 141. Voir l'appendice I, p. 281.
11. *W. 76*, 2 (Jan. 15, 1955) 46.
12. *W. 76*, 4 (Feb. 15, 1955) 107; *W. 76*, 5 (March 1, 1955) 142.
13. *W. 76*, 3 (Feb. 1, 1955) 78; *W. 76*, 2 (Jan. 15, 1955) 48.
14. *W. 76*, 3 (Feb. 1, 1955) 78; *W. 76*, 5 (March 1, 1955) 142.
15. *W. 76*, 3 (Feb. 1, 1955) 79.
16. *1950 Report* (Aug. 8, 1950) 14. Dans les cas de citations, une référence à un titre anglais, comme ici, indiquera que nous avons dû traduire le texte nous-même, soit que l'ouvrage existe dans cette langue seulement ou que nous n'ayons pu en consulter la traduction publiée.
17. E. R. PIKE, *J. W.* 14.
18. *W. 76*, 5 (March, 1, 1955) 141.
19. *Ibid.* 143; PIKE, *op. cit.* 18. Pike cite une page (57-58) de *The Finished Mystery*, le tome VII des *Studies in the Scriptures*. Ici on insiste sur le travail personnel de Russell dans la préparation du *Photodrame de la création*; l'historien de la *Watchtower* en attribue tout le mérite à la Société.
20. *W. 76*, 2 (Jan. 15, 1955) 48; *J. W. in the Divine Purpose*, 28-29.
21. *W. 76*, 4 (Feb. 15, 1955) 106.
22. R. TOUPIN, S. J. « Le dossier du « pasteur » Russell », *Sciences ecclésiastiques*, 10, 3 (oct. 1958) 505, 511. Il s'appuie sur *126 Execution Docket*, (Dec. Term 1908) Common Pleas No. 1, Allegheny County, Pa. (No. 952) p. 501 et *Case on Appeal* 565, Supreme Court of N. Y. « Respondent's Points » p. 7.
23. J. J. ROSS, *Some Facts and More Facts about the Self-styled « Pastor » Charles T. Russell*, 32-33.

24. STROUP, *op. cit.* 6, qui cite un article de Russell dans *W. T.* July 1906.

25. *W.* 76, 1 (Jan. 1, 1955) 6-7, qui renvoie à « Harvest Siftings », *W. T.* Extra Edition (April 25, 1894) 95-99.

26. *Ibid.* Voir la bibliographie, p. 254.

27. C. T. RUSSELL, *Studies in the Scriptures*, I, 224; II, 158 ss.; III, ch. v. Voir notre appendice II: Tableau de l'histoire du monde selon Russell, p. 283.

28. *Studies*, I, 250 ss.; II, ch. IV.

29. *Studies*, II, 78 ss.

30. *Ibid.* 93.

31. *Studies*, I, ch. XIII (249-251, 258-259); II, 73-76.

32. *Studies*, I, 270-271; II, 99-101; IV, 622.

33. *Studies*, IV, 541.

34. *Studies*, I, ch. xv; IV, 558.

35. *Studies*, I, 222-223, 336; IV, 617, 624 ss.

36. *Studies*, I, ch. XIV; II, 77-78, 81, 170; IV, ch. XIII.

37. Le 19 mai 1780 aurait vu l'obscurcissement du soleil et le 13 novembre 1833, la chute des étoiles, tels que prédits par Notre Seigneur (Mt. 24: 29). *Studies*, IV, 585-590, 604.

38. *Studies*, I, 235-237; STROUP, *op. cit.* 59.

39. *Studies*, III, 190. Le volume VI (*la Nouvelle Création*) est entièrement consacré à cette classe.

40. *Studies*, I, 95, 239-240; IV, 618; VI, ch. II.

41. *Studies*, I, 240-241; VI, 127-128, 168-169, 707 n.

42. *Studies*, I, 236-237, 241; VI, 708-711.

43. *Studies*, I, 241; IV, 619, 625 ss.; VI, 178, 707.

44. *Studies*, I, 237, 242.

45. *Studies*, II, 277; IV, 580; VI, 201-204.

46. *Studies*, II, 73, 78.

47. *Ibid.* 79-80.

48. *Ibid.* 88.

49. *Ibid.* 93-100.

50. *Ibid.* 88-91.

51. « *Que Dieu soit reconnu pour vrai !* », 260-263; « *Let God Be True* »², 251-253.

52. *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 174.

53. *Studies*, IV, 529.

54. *Ibid.* 541.

55. *Ibid.* 545-550.

56. *Studies*, II, 164-165.

57. *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 174.

58. *Studies*, IV, ch. XI.

59. *Ibid.* (éd. 1897) 547.

60. *Ibid.* 558, 616 ss.

61. *From Paradise Lost to Paradise Regained*, ch. 25, p. 205; « *Your Will Be Done on Earth* », ch. 14, p. 344, 350 ss.; « *God's Kingdom Rules* », *W.* 79, 20 (Oct. 15, 1958) 637.

62. *W. T.* 35, 21 (Nov. 1, 1914) 321-332. On a quelque peine à concilier avec le présent article l'affirmation des Témoins selon laquelle, le 1^{er} octobre 1914, au déjeuner dans la maison de Brooklyn, Russell aurait annoncé d'une voix forte et convaincue: « Les temps des Gentils sont terminés. » *W.* 71, 14 (July 15, 1950) 216.

63. *Studies*, II (éd. 1908) 77.

64. *Ibid.* (éd. 1916) 77. Voir notre appendice III pour une confrontation de divers textes de Russell tels que publiés avant et après 1914.

65. *Studies*, II (éd. 1908, 1916) 77.

66. *Studies*, II (éd. 1916) 170 n.

67. *Studies*, IV (éd. 1897, 1915) 546-547.

68. *Studies*, IV, 605-606.

69. *Ibid.* 601.

70. Toute la présente section repose sur l'article soigneusement documenté de R. TOUPIN, S. J. « Le dossier du « pasteur » Russell », *Sciences ecclésiastiques*, 10, 3 (oct. 1958) 497-519. Nous y renvoyons le lecteur, qui trouvera là les références aux dossiers judiciaires.

71. On trouvera le texte même (original anglais et traduction française) de sa déposition à l'appendice IV, p. 292-303.

72. Le texte de cet éditorial est reproduit et traduit à l'appendice V, p. 302-305.

73. M. COLE, *J. W.* 65.

74. *Some Facts About the Self-styled « Pastor » Charles T. Russell*. Ce feuillet de six pages est reproduit au début de la brochure *Some Facts and More Facts About the Self-styled « Pastor » Charles T. Russell*, publiée par le même J. J. Ross à Philadelphie vers 1913.

75. Ross, *Some Facts and More Facts...* 3-4, 6-7.

76. *Ibid.* 9.

77. *Ibid.* 9-13.

78. *Ibid.* 17-20.

79. *Ibid.* 13-15.

80. *Ibid.* 15. Le journal *The Hamilton Spectator* a raconté le procès au moment où il avait lieu: 63, 291 (Dec. 9, 1912) 16; 64, 32 (Feb. 7, 1913) 1; 64, 64 (March 17, 1913) 14; 64, 65 (March 18, 1913) 3.

81. Stroup affirme que des milliers quittèrent le mouvement. *The J. W.* 10.

82. *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 174.

83. *Ibid.*

84. *Ibid.* Voir J. F. RUTHERFORD, *Lumière*, I, 22-23.

85. STROUP, *op. cit.* 11; *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 175.

86. W. H. HINGSTON, *J. W. Exposed*, new ed. 9; J. A. O'BRIEN, *Light on J. W.* 9.

87. *W. T.* 37, 23 (Dec. 1, 1916) 364-367.

88. *W.* 76, 5 (March 1, 1955) 142.

89. STROUP, *op. cit.* 11-12.
 90. *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 176.

Notes du chapitre II

1. *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 176; R. FELIX, O. S. B. *Rutherford Uncovered*, 20-21; « J. F. Rutherford, Former Cooper Countian, Is Dead », *The Boonville Advertiser*, Boonville, Missouri, 102, 39 (Friday, Jan. 16, 1942) p. 1, col. 4.

2. FELIX, *op. cit.* 2, 20-21.

3. *Ibid.* 21; *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 176.

4. *Circuit Court Record*, Morgan County, Missouri, book 13, p. 251 (Aug. 8, 1894). FELIX (*op. cit.* 25) parle d'un second cas d'amende pour offense à la cour dont nous n'avons pu vérifier l'authenticité; il donne comme référence: *Circuit Court Record*, Cooper County, Missouri, book 2, p. 376 (May 15, 1895).

5. *Missouri Appeal Reports* (Cases Determined by the St. Louis and the Kansas City Courts of Appeals of the State of Missouri, from Dec. 8, 1896 to Feb. 1, 1897) vol. 68 (1897) 447.

6. FELIX, *op. cit.* 18-19.

7. *Circuit Court Records*, Cooper County, Missouri, book 20, p. 576 (Feb. 17, 1897); book 22, p. 73 (June 3, 1899); book 25, p. 213 (March 15, 1905); book 25, p. 239 (March 29, 1905). FELIX (*op. cit.* 19) ajoute qu'en deux des quatre jours où Rutherford agit comme juge spécial aucune cause ne fut soumise à la juridiction de la cour.

8. H. H. STROUP, *The J. W.* 13, qui cite un article de *W. T.* Dec. 1916. *W.* 76, 3 (Feb. 1, 1955) 79; *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 176.

9. « J. F. Rutherford, Former Cooper Countian, Is Dead », *The Boonville Advertiser*, Boonville, Missouri, 102, 39 (Friday, Jan. 16, 1942) p. 1, col. 4.

10. A. H. MACMILLAN, *Faith on the March*, 43.

11. *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 176.

12. *Case on Appeal* 565, Supreme Court (of N. Y.) p. 1.

13. STROUP, *op. cit.* 13; H. C. MCGINNIS, « Russell, then Rutherford, Spawn J. W. » *America*, 64, 18 (Feb. 8, 1941) 482.

14. *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 175.

15. *W.* 76, 7 (April 1, 1955) 204-205; M. COLE, *J. W.* 87-90.

16. MACMILLAN, *op. cit.* 71-81; COLE, *op. cit.* 87. W. J. SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 37; W. H. HINGSTON, *J. W. Exposed* (1^{re} éd.) 6 (2^e éd.) 10; M. B. LAVAUD, *Sectes modernes et foi catholique*, 169.

17. *W.* 76, 7 (April 1, 1955) 206; STROUP, *op. cit.* 14-15.

18. *W.* 76, 8 (April 15, 1955) 237-238; STROUP, *op. cit.* 16-17.

19. *W.* 76, 8 (April 15, 1955) 239; *W.* 76, 9 (May 1, 1955) 265; STROUP, *op. cit.* 17.

20. *La Harpe de Dieu*, 219-220; *le Retour de Christ*, 41. Ces deux ouvrages sont de Rutherford, ainsi que tous ceux qui seront mentionnés sans nom d'auteur dans les autres notes du présent chapitre.

21. *Gouvernement*, 190; *Création*, 320; *Justification*, I, 29.

22. *W.* 76, 7 (April 1, 1955) 206.
23. *W.* 76, 8 (April 15, 1955) 238.
24. *W.* 76, 9 (May 1, 1955) 266.
25. *Lumière*, I, 237-239; *Justification*, II, 287.
26. *W.* 76, 16 (Aug. 15, 1955) 491; *W.* 77, 3 (Feb. 1, 1956) 73; *1958 Report*, 10-11; *J. W. in the Divine Purpose*, 48, 97; SCHNELL, *op. cit.* 41.
27. *W.* 76, 9 (May 1, 1955) 266; *W.* 77, 3 (Feb. 1, 1956) 72; ANONYME, « *New Heavens and a New Earth* », 229, 322; A. H. MACMILLAN, *Faith on the March*, 120, 145 ss.
28. *W.* 76, 12 (June 15, 1955) 368.
29. *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 392; STROUP, *op. cit.* 43, 57.
30. Voir par exemple les causeries publiées dans les brochures suivantes: *World Recovery, Dividing the People, Religious Intolerance: Why?* Voir aussi STROUP, *op. cit.* 57; *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 392.
31. *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 395.
32. *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 394-395; STROUP, *op. cit.* 57; brochure d'annonces de la Société W. T. p. 36.
33. *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 395.
34. *1943 Yearbook*, 35, 47. Des *Yearbooks* que nous avons pu consulter, c'est le dernier qui mentionne les phonographes dans le rapport annuel de la production; ainsi on ne les trouve pas indiqués dans *1945 Ybk*, 47.
35. *Studies*, VII (préface) 5-6; *J. W. in the Divine Purpose*, 70, 74-75; R. G. JOLLY, *The Teachings of « J. W. » Examined in The Light of The Scriptures*, (Laymen's Home Missionary Movement, 2101-13 South 11th St., Philadelphia 48, Pa.) 7.
36. Comparer *The Harp of God*, 236-243 (*la Harpe de Dieu*, 205-215) avec *Creation*, 295-301 (*Création*, 302-308) et *le Retour de Christ*, 27-34. Comparer aussi *Creation* 250-251, 256-262 avec *Where are the Dead?* 18-21, 22-28. Quant à *Comfort for the Jews* (1925), Rutherford en a inséré le texte complet, sauf quelques rares corrections et de courtes additions, dans *Vie*, un ouvrage plus considérable paru quatre ans plus tard (*Life*, ch. II-X, p. 43-227).
37. J. F. R. *Intolérance religieuse, pourquoi?* 43; J. F. R. *Richesses*, 240-241; FELIX, *Rutherford Uncovered*, 28; E. L. CURRAN, *Judge « For Four Days » Rutherford*, 30-31; *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 393-394.
38. Sur ce point, il n'est pas facile de concilier les affirmations indignées de Rutherford et des Témoins actuels avec les récits beaucoup plus modérés de la presse en général. Ainsi, à propos d'une assemblée tenue à Plainfield, dans le New Jersey, le journal local signale la présence de la police pour maintenir l'ordre; à lire les Témoins, on croirait presque que les policiers les ont attaqués. *Plainfield Courier-News*, Monday, July 31, 1933 (Home edition) p. 7, col. 3; J. F. R. *la Crise*, 29; *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 393.
39. Cette lettre est reproduite à la fin d'*Intolérance religieuse: pourquoi?*
40. *Justification*, I, 52-57; *W.* 76, 11 (June 1, 1955) 334-335.
41. *Conspiracy Against Democracy*, 5.
42. *Prophétie*, 133-134.
43. *Le Royaume, un refuge dans la détresse*, 11.
44. *Ennemis*, 286-287, 242.

45. *Lumière*, II, 99, 102.
46. *Gouvernement*, 13.
47. *Salvation*, 260. Dans la traduction française de l'ouvrage, cette phrase a été supprimée: *Salut*, 227.
48. *Lumière*, II, 65; *Ennemis*, entre les p. 160-161.
49. *Préparation*, 153.
50. *Lumière*, I, 129. On trouve aussi le dessin traditionnel des inquisiteurs torturant les accusés pour les faire avouer: *Ennemis*, 282.
51. *Guerre ou paix, lequel?* 32-33.
52. *Ennemis*, 289.
53. *Choisissez*, 21.
54. *Ennemis*, 239.
55. *Ibid.* 247.
56. *Ibid.* 243, 245.
57. *Richesses*, 216, 272.
58. *Ennemis*, 159, 161.
59. C. P. WINDLE, *The Rutherford Racket*, 25.
60. *La Harpe de Dieu*, 208-209; *Création*, 304-305. Comparer RUSSELL, *Studies*, IV, 324-327: dans ce contexte, les unions ne sauraient être un signe de la présence du Christ.
61. *La Harpe de Dieu*, 208; *Création*, 304.
62. H. A. LOGAN, *Trade Unions in Canada* (Toronto, Macmillan, 1948) 24; A. GITLOW, *Labor Economics and Industrial Relations* (Homewood, Ill., R. D. Irwin, 1957) 68; S. et B. WEBB, *Histoire du Trade Unionisme* (Paris, Giard et Brière, 1897) 44-45; G. LEFRANC, *le Syndicalisme dans le monde*, « Que sais-je? » n° 356 (Paris, Presses universitaires de France, 1949) 6.
63. RUSSELL, *Studies*, II, 234.
64. *La Harpe de Dieu*, 209-210.
65. *Studies*, VII, 23-24, 62; *Millions Now Living Will Never Die*, 14, 26-27; *Comfort for the Jews*, 74-76.
66. *Le Retour de Christ*, 32, 39. Dans les premières éditions de *la Harpe de Dieu* (p. 210, paragr. 411), on trouvait la première opinion: 1878-1918; les éditions postérieures (celle de 1940, par exemple) soutiennent l'opinion des 50 jours-années, mais sans indiquer trop clairement ni le début ni la fin; le contexte cependant laisse entendre 1874-1924. Dans *l'Enfer*, 44, Rutherford soutenait l'opinion de Russell: 1874-1914.
67. *La Harpe de Dieu*, 318; *Création*, 298-299; *Preservation*, 255-256. Voir M. S. CZATT, *The International Bible Students*, J. W. 10.
68. *Lumière*, I, 362-363; *Preservation*, 254.
69. *Studies*, VII, 59-64, 129, 177, 256; *la Harpe de Dieu*, 219, 227; *Millions Now Living Will Never Die*, 12, 15-16, 19.
70. *Délivrance*, 255; *Création*, 296, 315; *Gouvernement*, 179; *Prophétie*, 94-95; *W.* 76, 11 (June 1, 1955) 334.
71. *W.* 76, 11 (June, 1, 1955) 335, qui renvoie à *W. T.* (1925) 57-74, 115-120. Après 1925, l'affirmation revient fréquemment: *Création*, 313 ss.; *Délivrance*, 254-261; *Gouvernement*, 166 ss.; *Lumière*, I, 264, 269.

72. J. F. R. *Gouvernement*, 172. Ouvrages anonymes de la Société W. T. « *Que Dieu soit reconnu pour vrai !* », 205; « *Let God Be True* »², 201-202; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 174, 205.

73. *Millions Now Living Will Never Die*, 87 ss.

74. B. ORCHARD, E. F. SUTCLIFFE, R. C. FULLER, R. RUSSELL, *A Catholic Commentary on Holy Scriptures* (Toronto, Thomas Nelson, 1953) ad Lev. 25: 8; J. E. STEINMUELLER and K. SULLIVAN, *Catholic Biblical Encyclopedia* (N. Y., J. F. Wagner, 1956) « Jubilee » 597.

75. *Millions Now Living Will Never Die*, 88-91; *Comfort for the Jews*, 80.

76. *Millions Now Living Will Never Die*, 87-88; *Comfort for the Jews*, 85-87.

77. *Millions Now Living Will Never Die*, 97.

78. *Comfort for the Jews*, 85-88. Chose curieuse, Rutherford avait écrit dans une brochure parue l'année précédente: « La résurrection des morts commencera bientôt. Ce « bientôt » n'est assurément pas l'an prochain, mais probablement le cours de ce siècle. » (*L'Enfer*, 53.) Aurions-nous ici un autre cas d'hésitation, voire de contradiction, dans son esprit, ou s'agirait-il d'une correction faite dans une édition postérieure à 1925? car la date de publication n'est pas indiquée explicitement dans la brochure que nous utilisons: la seule indication est celle du *copyright*, qui fut pris en 1924.

79. *Délivrance*, 323-324. Voir aussi *le Royaume, l'espérance du monde*, 37, 51.

80. *Gouvernement*, 258.

81. *San Diego Sun*, San Diego, Californie, 49 (March 15, 1930) p. 1, 50 (Jan. 9, 1931) p. 15; STROUP, *The J. W.* 42.

82. E. R. PIKE, *J. W.* 77, 91.

83. *Children*, 151, 312-313.

84. *Justification*, I, 334. Voir aussi p. 327, 340.

85. CZATT, *The International Bible Students*, *J. W.* 10-11.

86. *La Harpe de Dieu*, 230; *Délivrance*, 204-207; *Gouvernement*, 176, 242.

87. *Le Royaume, l'espérance du monde*, 47; *Lumière*, I, 97; II, 208, 341.

88. *Gouvernement*, 179-180; *Justification*, I, 29; *Jéhovah*, 35, 235 ss.; *Light*, I, 88, 314. La traduction française de ce dernier ouvrage (*Lumière*, I, 96, 342) ne rend pas bien, à la page 96, le mot principal, *remnant* (« reste »). Voir aussi W. J. SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 44: comme on le verra dans le paragraphe suivant, la classe Mardochée-Noémi constituait alors le « reste » des disciples fidèles encore sur la terre en 1918.

89. La diminution numérique du « reste » encore sur la terre découle nécessairement de l'affirmation précédente et se voit confirmée par les statistiques récentes qui nous font connaître le nombre des participants au mémorial de la Cène (voir la note 15 du chapitre VI). Toutefois, le chiffre de 36,732 participants en 1938 se concilie difficilement avec celui de 21,274 en 1917, même si le rapport de cette année-là n'était que partiel. (*J. W. in the Divine Purpose*, 73, 313.) — L'affirmation voulant que les membres du « reste » morts depuis 1918 soient immédiatement changés en créatures spirituelles se trouve, implicitement du moins, dans les ouvrages ultérieurs de Rutherford: *Préparation*, 218-219; *Salut*, 268; *Children*, 140-141. Elle est courante dans les publications actuelles de la Société W. T.: « *Que Dieu soit reconnu pour vrai !* », 292; « *Let God Be True* »², 279; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 192.

90. *Gouvernement*, 180; *Preservation*, 21-22, 27, 102, 145, 195-196, 241, 316. Voir aussi SCHNELL, *op. cit.* 43-47, 92.

91. *W.* 76, 11 (June 1, 1955) 355, qui renvoie à *W. T.* (1923) 309.

92. *Délivrance*, ch. XIV, 344, 349.

93. *Vindication*, III, 77-84; *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 394.

94. *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 394; *1936 Ybk*, 16-19; *Ennemis*, 284; *Richesses*, ch. VIII; *Salut*, 139; *Children*, 144-148. Comparer *Gouvernement*, 131, 246-254; *Lumière*, I, 100 ss. où Rutherford proposait une explication différente de la « grande multitude ».

95. SCHNELL, *op. cit.* 44-46, 93-98. Schnell affirme ici, en exposant les justifications bibliques présentées par la Société, que le nouveau nom s'appliqua aux Jonadabs dès le début; pourtant Rutherford, du moins dans ses livres et brochures, semble plutôt le réserver au « reste ». *Le Classement des humains*, 58; *Jéhovah*, 207, 230; *Richesses*, 120; *Harmaguédon*, 48; *Salut*, 134; *Children*, 231. Le public, en parlant des Témoins, a toujours inclus sous ce mot tous les adeptes du mouvement et, aujourd'hui, les livres officiels confirment explicitement cette manière de parler: « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* », 237; « *Let God Be True* »², 231; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 216.

96. *Government*, 227: « a little company of the followers of Christ called Bible Students ». La traduction française de l'ouvrage, parue après 1931, traduit ainsi ce passage: « un petit troupeau de disciples de Christ appelés Témoins de Jéhovah (autrefois Étudiants de la Bible). » *Gouvernement*, 214.

97. STROUP, *op. cit.* 3, qui renvoie à *W. T.* 1884; *1941 Ybk*, 30; *Studies*, VI, 80-84.

98. *Studies*, I, 15-24; II, 167.

99. STROUP, *op. cit.* 3; J. F. R. *le Royaume, l'espérance du monde*, 30; *Children*, 227-229.

100. *Délivrance*, 250; *Deliverance*, 246; *Government*, 227. La traduction française de ces deux derniers passages manque de précision.

101. *W.* 76, 16 (Aug. 15, 1955) 490; *1941 Ybk*, 30-35; SCHNELL, *op. cit.* 150.

102. *Justification*, I, 52; *Preservation*, 322.

103. *Le Royaume, l'espérance du monde*, 29-35.

104. *Ibid.* 29, 34.

105. *Preservation*, 321; *Jéhovah*, 275; *Children*, 227-229.

106. *Salut*, 44-51; *Children*, 213, 223-224; *1950 Report* (Aug. 2, 1950) 13; *W.* 76, 1 (Jan. 1, 1955) 4-5.

107. *1950 Report* (Aug. 8, 1950) 14.

108. SCHNELL, *op. cit.* 16.

109. RUSSELL, *Studies*, VI, ch. v et VI; STROUP, *The J. W.* 58-59. Comparer MACMILLAN, *Faith on the March*, 155, 158.

110. *W.* 76, 10 (May 15, 1955) 298.

111. *Ibid.* 299; STROUP, *op. cit.* 60.

112. *W.* 76, 10 (May 15, 1955) 299.

113. *Ibid.* 299-300.

114. *Ibid.* 299.

115. *W.* 76, 11 (June 1, 1955) 333; MACMILLAN, *op. cit.* 158. Comparer SCHNELL, *op. cit.* 149-151.

116. *W.* 76, 10 (May 15, 1955) 299-300.
117. SCHNELL, *op. cit.* 41, 59, 150.
118. MACMILLAN, *op. cit.* 128, qui cite *W. T.* 1923. *Gouvernement*, 234-244; *Justification*, I, 108.
119. *Gouvernement*, 234.
120. *Ibid.* 235, 238, 242.
121. *Gouvernement*, 199; *Lumière*, II, 291; *Justification*, I, 28-29.
122. RUSSELL, *Studies*, I, 319, 349; II, 165; IV, 613-614; VI, 274.
123. *Gouvernement*, 183; *Light*, I, 88; *Justification*, I, 29, 107-108; *Preservation*, 95, 103, 132; *Préparation*, 284, 344; *Jéhovah*, 266-267. MACMILLAN, *op. cit.* 127-128; SCHNELL, *op. cit.* 43-47, 60-61, 88.
124. *W.* 59, 12 (June 15, 1938) 182, cité dans *W.* 76, 11 (June 1, 1955) 333.
125. *W.* 76, 11 (June 1, 1955) 333.
126. *Ibid.* 333-334. Voir aussi *1958 Ybk*, 47-48.
127. *Government*, « Foreword ». La traduction française, dans *Gouvernement*, est inexacte.
128. *Preservation*, 104.
129. STROUP, *The J. W.* 19, qui cite des extraits de *W. T.*
130. STROUP, *op. cit.* 18-19.
131. *Ibid.* 16; PIKE, *J. W.* 23.
132. STROUP, *op. cit.* 125 ss.; SCHNELL, *op. cit. passim*; etc.
133. STROUP, *op. cit.* 22-24.
134. STROUP, *op. cit.* 43, 50, 57; SCHNELL, *op. cit.* 129-130.
135. STROUP, *op. cit.* 24, 125; SCHNELL, *op. cit.* 115 ss. 125, 158. Comparer *1953 Report*, 31.
136. *Ibid.* 24.
137. *Justification*, I, Préface.
138. *Lumière*, II, 84.
139. *Le Royaume, l'espérance du monde*, 23.
140. *1936 Ybk*, 4.
141. *Hearings before the Committee on Merchant Marine, Radio and Fisheries*, House of Representatives, March 15, 16, 19, 20, 1934 (Washington, U. S. Government Printing Office, 1934) pp. 71, 73.
142. STROUP, *op. cit.* 45; PIKE, *op. cit.* 23.
143. STROUP, *op. cit.* 22, 25; SCHNELL, *op. cit.* 124-125.
144. STROUP, *op. cit.* 25-26.
145. *Ibid.* 105-106; PIKE, *op. cit.* 121.
146. *W. T.* 45, 21 (Nov. 1, 1924) 323-325.
147. *Ibid.*; *Crimes et calamités*, 51.
148. STROUP, *op. cit.* 105-106.
149. Les Témoins eux-mêmes ont dressé une liste partielle de ces changements d'opinion: *W.* 76, 9 (May 1, 1955) 266-267.
150. *La Harpe de Dieu*, 208.
151. *Lumière*, I, 91-92.

152. *Ennemis*, 239-240; *Conspiracy against Democracy*, 18-19; *Religion*, 178-179.
153. *La Détresse du monde*, 23. Voir aussi *Studies in the Scriptures*, VII, 93.
154. *Intolérance religieuse : pourquoi?* 6-7, 13-14.
155. *Richesses*, 225.
156. *Children*, 229.
157. SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 183-184. C'est l'auteur qui souligne.

Notes du chapitre III

1. W. 76, 21 (Nov. 1, 1955) 650, qui cite W. 1942.
2. Note biographique sur N. H. Knorr, dans Vergilius FERM, *Religion in the Twentieth Century*, 380.
3. H. H. STROUP, *The J. W.* 22.
4. W. 76, 21 (Nov. 1, 1955) 650.
5. J. A. HARDON, S. J. *The Protestant Churches of America*, 311-312.
6. FERM, *op. cit.* 380; W. 76, 21 (Nov. 1, 1955) 650.
7. *New York Times*, vol. 107, n° 36710 (July 28, 1958) 24.
8. M. COLE, *J. W.* 212-213.
9. *1958 Report*, 83.
10. *Qualified to Be Ministers*, 353.
11. Voir par exemple *1958 Ybk*, 289; *1959 Ybk*, 289; *1960 Ybk*, 321.
12. *1956 Ybk*, 290; *1959 Ybk*, 289; STROUP, *op. cit.* 22.
13. W. 65, 21 (Nov. 1, 1944) 334-335; W. J. SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 151; *1949 Ybk*, 255; *1950 Ybk*, 257; *1958 Ybk*, 289; *1959 Ybk*, 289; COLE, *op. cit.* 174.
14. STROUP, *op. cit.* 22; SCHNELL, *op. cit.* 177.
15. W. 76, 21 (Nov. 1, 1955) 650, note c.
16. *1954 Ybk*, 66-68; COLE, *op. cit.* 174-178; *1959 Ybk*, page titre et page suivante, p. 26.
17. COLE, *op. cit.* 176; *1958 Ybk*, 73. Pour une courte histoire, une description et des photos de cette maison, voir *1958 Report*, 13-16. On projette une nouvelle construction de 12 étages (*ibid.* 97).
18. *1958 Ybk*, 48; *Qualified to Be Ministers*, 355-356.
19. *Qualified*, 355; E. R. PIKE, *J. W.* 107.
20. *1953 Ybk*, 58.
21. *1960 Ybk*, 42.
22. *1959 Ybk*, 81 ss. 157 ss.
23. *The Weekend Magazine* (supplément hebdomadaire à *The Montreal Star*) 6, 27 (July 7, 1956) 3, 18; *1958 Report*, 69, 102-103; *Toronto Daily Star* (June 30, 1960) 21.
24. *1960 Ybk*, 42.
25. STROUP, *op. cit.* 30; *1950 Ybk*, 59.
26. STROUP, *op. cit.* 30; *1960 Ybk*, 42.
27. E. R. PIKE, *J. W.* 108. Pike parle de la Grande-Bretagne quand il donne le chiffre de 20 compagnies par zone. Aux États-Unis, en 1942, il y

avait 3,421 compagnies (1943 *Ybk*, 41); divisées en 154 zones (STROUP, *op. cit.* 30), cela fait en moyenne 22 compagnies par zone. En 1959, les 19,982 groupes locaux divisés en 1,492 circuits représentent une moyenne de 13 groupes par circuit (1960 *Ybk*, 42).

28. 1953 *Report*, 21, 32, 45; SCHNELL, *op. cit.* 155; STROUP, *op. cit.* 30.

29. SCHNELL, *op. cit.* 155; *Qualified*, 326.

30. 1953 *Report*, 32; SCHNELL, *op. cit.* 155.

31. A. H. MACMILLAN, *Faith on the March*, 194; 1950 *Ybk*, 60, 123-124; 1951 *Ybk*, 68.

32. *Qualified*, 352; « *Make Sure of All Things* », 204.

33. *N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures*, 486.

34. MACMILLAN, *op. cit.* 193.

35. SCHNELL, *op. cit.* 167.

36. MACMILLAN, *op. cit.* 193-194.

37. 1953 *Report*, 32.

38. PIKE, *op. cit.* 107.

39. 1960 *Ybk*, 37, 43.

40. *Le Petit Journal*, 33, 50 (4 oct. 1959) 95.

41. STROUP, *op. cit.* 31. Faisant allusion à ces mêmes réunions, A. H. Macmillan parle de 50 ou 150 personnes (*op. cit.* 213). 1960 *Ybk*, 317.

42. COLE, *op. cit.* planche entre les pages 61 et 62.

43. *Qualified*, 86, 89-92, 215-216. Cette assemblée publique, semble-t-il, ne se fait pas nécessairement tous les dimanches dans tous les groupes locaux: c'est ce dont témoignent les statistiques officielles. Ainsi, pendant l'année de service 1959, les 19,982 groupes locaux à travers le monde ont tenu 631,906 assemblées publiques, soit en moyenne 32 dans chaque groupe au cours de l'année; aux États-Unis, la moyenne était de 51; au Canada, elle n'était que de 28. (1960 *Ybk*, 36-37, 42-43.)

44. *Qualified*, 93-96, 216; SCHNELL, *op. cit.* 138-139.

45. *Qualified*, 104-108, 241-245. Voir notre texte, p. 100-101.

46. *Qualified*, 97-100, 240-241; STROUP, *op. cit.* 33-34.

47. *Qualified*, 100-103.

48. *Ibid.* 102, 245-248.

49. SCHNELL, *op. cit.* 131-140. Comparer *Qualified*, 223-225.

50. *Qualified*, 230; STROUP, *op. cit.* 31-32.

51. *Qualified*, 231-234.

52. *Ibid.* 234-238.

53. *Ibid.* 232, 237; *W.* 80, 6 (March 15, 1959) 170-172, 178-179.

54. 1958 *Report*, 54-55; « *Make Sure of All Things* », 203-204; *W.* 80, 12 (June 15, 1959) 370-371.

55. « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* », 230-233; « *Let God Be True* »², 224-227; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 248-249. Sur la prédication des jeunes et des enfants, 1958 *Report*, 72-73.

56. 1953 *Ybk*, 39-40.

57. « *Let God Be True* »², 226.

58. « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* », 233. Cette traduction française, publiée en 1948, est faite d'après la première édition anglaise datée de 1946.

Le passage en question a été révisé dans la seconde édition; c'est à ce texte corrigé que réfère la note précédente. Voir aussi SCHNELL, *op. cit.* 106-107.

59. SCHNELL, *op. cit.* 194-198.
60. *Qualified*, 176-181, 207-208; *1958 Report*, 100-101; *1953 Report*, 91.
61. *Qualified*, 207-211.
62. *Ibid.* 219.
63. *Ibid.* 174-222.
64. *Ibid.* 185-189; *1958 Report*, 101; *1953 Report*, 92; *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 687.
65. *Qualified*, 189.
66. E. R. PIKE, *J. W.* 102; STROUP, *op. cit.* 60-62; *1958 Ybk*, 283. Sur l'escompte accordé, voir aussi SCHNELL, *op. cit.* 72.
67. *1960 Ybk*, 36, 42; *1959 Ybk*, 48, 283-284. Voir appendice VI, tableau 1.
68. *1959 Ybk*, 285-288; *1953 Report*, 7.
69. *1959 Ybk*, 48-49, 284; *1958 Ybk*, 71, 283; *1943 Ybk*, 42-44.
70. Nombre d'heures demandées aux pionniers spéciaux: 150 heures, d'après *1960 Ybk*, 319; 140 heures, d'après PIKE, *op. cit.* 103; 175 heures, d'après *1943 Ybk*, 42. Sur l'aide financière que la Société leur accorde: *1943 Ybk*, 43; *1959 Ybk*, 284.
71. *1958 Ybk*, 72; *1959 Ybk*, 284.
72. STROUP, *op. cit.* 60; PIKE, *op. cit.* 103; *Notre ministère du Royaume*, (déc. 1956) 4; *1959 Ybk*, 52-53; *1960 Ybk*, 319.
73. STROUP, *op. cit.* 62 ss.; PIKE, *op. cit.* 104; *Qualified*, 181.
74. *1960 Ybk*, 36, 42. Voir appendice VI, tableau 1.
75. STROUP, *op. cit.* 68-71; SCHNELL, *op. cit.* 136-139; H. VERRIER, *l'Église devant les Témoins de Jéhovah*, 185, 225; *Qualified*, 96; *1953 Report*, 93; *Notre ministère du Royaume*, *passim*. On trouvera dans Stroup, Schnell et Verrier des reproductions des cartes-rapports sur lesquelles chaque Témoin note le détail de son ministère.
76. *1943 Ybk*, 35.
77. *1951 Ybk*, 63-64; *1958 Ybk*, 73; *1958 Report*, 12.
78. *1959 Ybk*, 80.
79. *1960 Ybk*, 42, 74; *W.* 81, 1 (Jan. 1, 1960) 2; *Awake!* 41, 1 (Jan. 8, 1960) 2.
80. Voir appendice VI, tableau 2. *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 174.
81. *1956 Ybk*, 71; *W.* 76, 10 (May 15, 1955) 320.
82. Exactement 16,167,836 exemplaires, d'après un étalage exposé au congrès et reproduit dans les photos hors texte au début de *1958 Report*. Trois ans plus tôt, on parlait de 13 millions en 30 langues: *W.* 76, 12 (June 15, 1955) 384; *W.* 76, 23 (Dec. 1, 1955) 708.
83. Page-titre de *The Harp of God*, éd. de 1940.
84. Il faut mentionner cependant les quelques brochures *Model Study* que Rutherford publia dans les dernières années de sa vie. *W.* 76, 23 (Dec. 1, 1955) 708; STROUP, *op. cit.* 38.
85. Dans le genre manuel de directives, il y eut: *Course in Theocratic Ministry*, 96 p. en 1943, *Theocratic Aid to Kingdom Publishers*, 384 p. en 1945, et enfin *Qualified to Be Ministers*, 377 p. en 1955. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 686.

86. Brochure d'annonces de la Société W. T. publiée vers 1937, p. 34.
87. *1943 Ybk*, 34-35. On trouvera une liste chronologique des bibles publiées par la Société dans COLE, *J. W.* 207-208.
88. *1951 Ybk*, 37.
89. On trouvera un commentaire de leur traduction du Nouveau Testament dans *Catholic Biblical Quarterly*, 13, 4 (Oct. 1951) 439-443.
90. *N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures*, 114-115.
91. *Ibid.* 118.
92. *Ibid.* 405; *Qualified*, 208.
93. « *Equipped for Every Good Work* », 40.
94. *Ibid.* 64-73.
95. *Ibid.* 54-63.
96. *Ibid.* 52-53.
97. *Ibid.* 40.
98. *Ibid.* 263, 64, 108, 281.
99. « *Make Sure of All Things* », 24-27.
100. *Ibid.* 349, 352-355.
101. *N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures*, 6.
102. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 687; *1953 Report*, 21.
103. *W.* 76, 23 (Dec. 1, 1955) 708; STROUP, *op. cit.* 38.
104. *W.* 76, 23 (Dec. 1, 1955) 708; *1940 Ybk*, 55.
105. Voir appendice VI, tableau 3.
106. *W.* 76, 23 (Dec. 1, 1955) 708; *1960 Ybk*, 34.
107. *1950 Ybk*, 27.
108. *1958 Ybk*, 286.
109. *1955 Ybk*, 71, 223.
110. Ces faits sont rapportés dans *1954 Ybk*, 45-46, 214.
111. *1955 Ybk*, 71.
112. *W.* 77, 3 (Feb. 1, 1956) 72.
113. *Ibid.* 73.
114. *W.* 77, 4 (Feb. 15, 1956) 105; *1954 Ybk*, 39, 45; *1958 Report*, 1, 81-82.
115. *Life*, 45, 6 (Aug. 11, 1958) 117-118; *1958 Report*, 35 et *passim*; *1959 Ybk*, 41-42.
116. *1956 Ybk*, 42-44. On trouvera des photos des réunions tenues en Afrique et en Asie dans COLE, *J. W.* (entre les p. 62-63) et dans *1958 Report*, 110.
117. *1958 Ybk*, 67.
118. *W.* 77, 3 (Feb. 1, 1956) 73.
119. *1950 Report*, page titre.
120. *1956 Ybk*, 42.
121. PIKE, *J. W.* 96-97. Comparer *1954 Ybk*, 40.
122. *1958 Report*, 49-50, 89.
123. *W.* 77, 4 (Feb. 15, 1956) 106.
124. *1954 Ybk*, 42.
125. *1953 Report*, 73.

126. *1958 Report*, 65-66.
127. SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 106-107.
128. *W.* 76, 21 (Nov. 1, 1955) 651.
129. *Ibid.* 651-652; *1953 Report*, 9; *1958 Report*, 4-6. Dans ces rapports on reproduit plusieurs photos de l'école.
130. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 685; *1958 Report*, 6.
131. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 684; *1950 Report* (Aug. 1, 1950) 10; *1953 Report*, 7.
132. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 684. Voir les divers *Yearbooks* où l'on trouve chaque année la liste des diplômés de l'école.
133. *1960 Ybk*, 62-63.
134. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 685; *1958 Ybk*, 60.
135. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 684; *1953 Report*, 7.
136. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 685.
137. *Ibid.* 684-685; *1958 Report*, 4.
138. *1953 Report*, 7. Les noms de ces professeurs apparaissent, avec un résumé de leurs discours, à la remise des diplômes, dans *1958 Report*, 20.
139. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 685.
140. *1958 Ybk*, 57-58.
141. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 686.
142. *Ibid.*; *Qualified*, 104-105, 242; *1958 Report*, 79.
143. *1960 Ybk*, 63, 67, 105, 152.
144. *1956 Ybk*, 225; *1958 Report*, 38.
145. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 687.
146. *Ibid.*
147. « *La vérité vous affranchira* », 317.
148. *The New World*, 321.
149. *You May Survive Armageddon into God's N. W.* 338; « *Que Dieu soit reconnu pour vrai !* », 269; « *Let God Be True* »², 258.
150. N. G. McCLUSKEY, S. J. *Who are J. W. ?* 7.
151. *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 177; « *Your Will Be Done on Earth* », 308 (373-374). Comparer J. F. R. *Lumière*, I, 285.
152. McCLUSKEY, *op. cit.* 6.
153. *1953 Report*, 40.
154. *1954 Ybk*, 25.
155. STROUP, *The J. W.* p. VI, 22, 72 ss. Rutherford avait la même attitude: preuve, ses réactions quand le questionnaire préparé par M. C. Czatt lui tomba entre les mains. CZATT, *The International Bible Students Association. A Critical Study in Contemporary Religion*, 345-346, où Czatt cite un article de Rutherford paru dans *The Golden Age*, vol. 10, p. 369.
156. McCLUSKEY, *op. cit.* 1-2.
157. Pour toute cette section, on se reportera avec profit à l'appendice VI, tableau 4, où on trouvera chiffres et références.
158. *1960 Ybk*, 32-33, 36-43.
159. *1960 Ybk*, 43, 299-315; *1958 Ybk*, 35-36; *W.* 77, 1 (Jan. 1, 1956) 5-6; COLE, *op. cit.* 186-188.

160. *W.* 77, 2 (Jan. 15, 1956) 40-41; *1960 Ybk*, 40.
161. *The Weekend Magazine* (supplément hebdomadaire à *The Montreal Star*) 6, 27 (July 7, 1956) 20; le *Petit Journal*, 33, 50 (4 oct. 1959) 95. L'*Annuaire des Témoins*, qui indique très rarement le nombre de leurs prédicants par province canadienne, dit qu'il y en avait 2,500 au Québec en 1959 (*1960 Ybk*, 108-109). L'imprécision de ce renseignement est exceptionnelle: les Témoins donnent toujours leurs statistiques à l'unité près. Aussi croyons-nous qu'il s'agit ici d'une pure estimation. Voir à l'appendice VI, tableau 5, le nombre de Témoins de Jéhovah dans chaque province d'après les recensements canadiens de 1901 à 1951.
162. *1953 Ybk*, 127-128; *1954 Ybk*, 120; etc.
163. *W.* 76, 24 (Dec. 15, 1955) 742.
164. *W.* 76, 23 (Dec. 1, 1955) 710.
165. *W.* 76, 21 (Nov. 1, 1955) 651.
166. *W.* 76, 24 (Dec. 15, 1955) 741, 744.
167. *W.* 77, 1 (Jan. 1, 1956) 7; *W.* 77, 2 (Jan. 15, 1956) 40-41.
168. *1960 Ybk*, 42.
169. En 1942, il était de 54. *W.* 77, 2 (Jan. 15, 1956) 42.
170. Voir appendice VI, tableau 6.
171. Les observations qui suivent sont basées sur le tableau 4 de l'appendice VI.
172. *1959 Ybk*, 281; *1960 Ybk*, 32.
173. COLE, *op. cit.* 121.
174. *Ibid.* 184-185.
175. *1958 Report*, 30. Les rapports annuels des diverses succursales mentionnent habituellement leurs activités légales (*Yearbook*).
176. *W.* 76, 14 (July 15, 1955) 426.
177. *Ibid.* 426-427.
178. SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 102-103, 144-147, 164-167.
179. *1938 Ybk*, 64; *W.* 76, 14 (July 15, 1955) 426-427.
180. De quelques centaines par année, le nombre des arrestations dépassa 3,000 en 1940, 1941 et 1942. *W.* 76, 14 (July 15, 1955) 426; *1938 Ybk*, 64; *1940 Ybk*, 74; *1941 Ybk*, 98; *1943 Ybk*, 77, 83.
181. *W.* 76, 14 (July 15, 1955) 426.
182. *Lovell v. City of Griffin* (Georgia) 303 U. S. 444 (March 28, 1938): voir COLE, *op. cit.* p. 179, n° 1.
183. J. E. MULDER and Marvin COMISKY, *Bill of Rights Review*, 2, 4 (1942) 262; Judge E. F. WAITE, *Minnesota Law Review*, 28, 4 (March, 1944) 246; *Collier's*, 118, 18 (Nov. 2, 1946) 77.
184. *Martin v. Struthers*, 319 U. S. 141 (May 3, 1943): voir COLE, *op. cit.* p. 180, n° 11. On trouvera un court récit des événements relatifs à cette cause dans SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 166.
185. *Fowler v. Rhode Island*, 345 U. S. 67 (March 9, 1953): voir COLE, *op. cit.* p. 182-183, n° 28.
186. *Minersville v. Gobitis*, 310 U. S. 586 (June 3, 1940): voir *W.* 76, 14 (July 15, 1955) 428.
187. *West Virginia State Board of Education v. Barnette*, 319 U. S. 624 (June 14, 1943): voir COLE, *op. cit.* p. 181, n° 15, p. 198; *Collier's*, 118, 18 (Nov. 2, 1946) 77; *W.* 76, 19 (Oct. 1, 1955) 589-590.

188. *W.* 76, 20 (Oct. 15, 1955) 617; COLE, *op. cit.* 201.

189. Concernant le nombre de Témoins exemptés du service militaire, on trouve mention soit de « quelques-uns » (*J. W. in the Divine Purpose*, 223) ou de 4,000 (COLE, *op. cit.* 111). Si on accepte le chiffre, donné par Cole, de 8,000 demandes d'exemption à titre de ministres, il faut conclure, semble-t-il, que de nombreux proclamateurs ont voulu se faire exempter. En effet, le nombre moyen de pionniers aux États-Unis n'a guère dépassé 5,000 par année durant la guerre; en 1946, il était tombé à 3,733 (1943 *Ybk*, 40; 1945 *Ybk*, 56; 1947 *Ybk*, 46); or, parmi ces pionniers, combien y avait-il de femmes, et parmi les hommes, combien étaient susceptibles d'être conscrits?

190. 1947 *Ybk*, 48-51; *W.* 76, 20 (Oct. 15, 1955) 617; *J. W. in the Divine Purpose*, 222-231.

191. *Dickinson v. U. S.* 346 U. S. 389 (Nov. 30, 1953): voir COLE, *op. cit.* 183, 203.

192. *Chaplinsky v. New Hampshire*, 315 U. S. 568 (March 9, 1942): voir COLE, *op. cit.* p. 180, n° 6.

193. *Prince v. Massachusetts*, 321 U. S. 158 (Jan. 31, 1944): voir COLE, *op. cit.* p. 181, n° 18.

194. *W.* 76, 20 (Oct. 15, 1955) 618.

195. 1941 *Ybk*, 160; 1945 *Ybk*, 117, 119; *W.* 76, 18 (Sept. 15, 1955) 557-558.

196. *W.* 76, 18 (Sept. 15, 1955) 558.

197. *Donald et al. v. Hamilton Board of Education*. Voir *The Ontario Reports*, 1945 (Court of Appeal), reported under the authority of the Law Society of Upper Canada (The Carswell Company, 145 Adelaide St. W. Toronto 1) 518-531; COLE, *op. cit.* 184, 197-198.

198. Le texte anglais de cette brochure a paru dans *Awake!* 27, 709 (Dec. 8, 1946) 22-27.

199. *Ibid.* 27.

200. *Boucher v. le Roi*. Le premier jugement est rapporté dans *Canadian Criminal Cases* (Canada Law Book Company, 76 Pearl St. W. Toronto) 1950, 48-90. Les juges Rinfret, Taschereau et Kerwin se prononcèrent pour la reprise du procès; les juges Rand et Estey trouvèrent que la preuve ne pouvait fonder une condamnation: ils auraient acquitté Boucher. Le second jugement est rapporté dans *Canada Law Reports*, Supreme Court of Canada, 1951 (abrégé ainsi: [1951] S. C. R.) 265-345. Aux juges Rinfret, Taschereau, Fauteux et Cartwright, le pamphlet paraît séditieux; pour les juges Kerwin, Rand, Kellock, Estey et Locke, il ne l'est pas. Les Témoins ont raconté l'affaire dans *Awake!* 32, 5 (March 8, 1951) 3-7. On en trouve aussi mention dans 1951 *Ybk*, 123-124; 1952 *Ybk*, 107 et COLE, *op. cit.* 185, 196.

201. [1951] S. C. R. 283.

202. [1951] S. C. R. 273. Le texte incriminé se trouve dans *la Haine ardente du Québec*, 2 et dans *Awake!* 27, 709 (Dec. 8, 1946) 24. La cause en question est celle de *Brodie v. le Roi*, [1936] S. C. R. 188. Pour les opinions des juges Rinfret et Kerwin, rapportées immédiatement après la citation, voir [1951] S. C. R. 273-274, 283.

203. *Saumur v. le Roi*, [1953] 2 S. C. R. 299-389. Les notes du juge en chef, l'honorable Thibodeau Rinfret, et des extraits des notes des juges Cartwright et Fauteux sont reproduits dans *Cour suprême et Témoins de Jéhovah*, brochure n° 468 (novembre 1953) de l'Institut Social Populaire. Les Témoins ont raconté l'affaire dans un tiré à part, intitulé *La Cour suprême*

du Canada garantit la liberté d'adoration; la mention des 800 causes semblables se trouve dans cette brochure, p. 1-2. On trouvera, dans notre bibliographie, une liste de quelques articles traitant de cette cause-ci et de quelques autres dont il est question plus loin.

204. Les juges Rinfret, Taschereau, Fauteux et Cartwright.

205. Les juges Rand ([1953] S. C. R. 329 ss.), Kellock (*ibid.* 343 ss.), Locke (*ibid.* 369 ss.) et Estey (*ibid.* 360 ss.). Celui-ci mentionne l'usage discriminatoire de ce règlement contre les seuls Témoins. Chose curieuse, l'avocat des Témoins n'utilisa pas l'argument du pouvoir discrétionnaire accordé au chef de police; ce point est relevé par le juge Kerwin (*ibid.* 320).

206. [1953] S. C. R. 321-322.

207. Les juges Rinfret et Taschereau, [1953] S. C. R. 312, 315; *Cour suprême et T. de J.* 15, 19.

208. [1953] S. C. R. 321.

209. Les juges Cartwright et Fauteux le supposent explicitement: *ibid.* 386.

210. *Loi concernant la liberté des cultes*, article 2. Il s'agit d'une vieille loi de la province du Canada; votée en 1851, elle fut proclamée l'année suivante (1852, 14-15 Victoria, ch. 175); elle a été reprise dans les diverses refontes des Statuts de la province de Québec (S. R. Q. 1941, ch. 307). L'article en question est cité par le juge Rinfret: [1953] S. C. R. 313; *Cour suprême et T. de J.* 16.

211. [1953] S. C. R. 322.

212. *Ibid.* 318; *Cour suprême et T. de J.* 22-23.

213. *Perron v. les Syndics d'écoles de Rouyn*. Voir les *Rapports judiciaires de Québec*, Cour du Banc de la Reine, Montréal, 1955 (abrégé ainsi: [1955] B. R.) 841-850.

214. *Chabot v. les Commissaires d'écoles de Lamorandière*, [1957] B. R. 707-757.

215. *Chaput v. Romain et al.* [1955] S. C. R. 834-868. Parmi les objets saisis, il y avait, au rapport des agents, une boîte marquée: « Kingdom Contribution »: *ibid.* 847.

216. *Roncarelli v. l'honorable Maurice Duplessis*, [1959] S. C. R. 121-188; *Awake !* 32, 18 (Sept. 22, 1951) 3-8; *ibid.* 40, 7 (April 8, 1959) 8-12.

217. *Lamb v. Benoît et al.* [1959] S. C. R. 321-369; *Awake !* 40, 7 (April 8, 1959) 9-11.

218. *Awake !* 40, 7 (April 8, 1959) 8.

219. J. F. R. *Gouvernement*, 289 ss.; J. F. R. *Prophétie*, 163 ss.; J. F. R. *Richesses*, 159 ss.; « *Que Dieu soit reconnu pour vrai !* », 242-258; « *Let God Be True* »², 235-248.

220. *J. W. in the Divine Purpose*, 179, 210-211, 244-249; *Awake !* 40, 7 (April 8, 1959) 10-12.

221. *La Haine ardente du Québec*, 2; *Awake !* 32, 18 (Sept. 22, 1951) 3-8; *ibid.* 40, 7 (April 8, 1959) 10.

222. *Loi concernant la liberté des cultes*, article 2. Voir la note 210.

Notes du chapitre IV

1. *W.* 76, 14 (July 15, 1955) 425-426; M. COLE, *J. W.* 109-110, 119-120.

2. *W.* 80, 8 (April 15, 1959) 255. Les T. de J. parlent de leur congrès de 1953 comme de « la plus grande assemblée religieuse jamais tenue en

Amérique » (1953 *Report*, 47; *Qualified to Be Ministers*, 344); ils qualifient leur ministère de « prédication religieuse » (*Awake!* 40, 7 [April 8, 1959] 8) et, en déclarant les prédications aux portes des maisons préférables aux anciennes causeries radiophoniques, Knorr les appelle des « émissions religieuses vivantes » (1958 *Ybk*, 286).

3. Le journal *W.* dit: « Superior Courts have come to the rescue of the J. W. » *W.* 76, 14 (July 15, 1955) 426.

4. La lettre est reproduite par procédé photographique dans COLE, *op. cit.* entre les p. 190-191.

5. *W.* 76, 4 (Feb. 15, 1955) 108.

6. « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* », 123; « *Let God Be True* »², 132.

7. *Que Dieu*, 231; *Let God*², 225.

8. 1958 *Report*, 17-18, 33-34, 39, 50, 66-67, 81-83.

9. Voir par exemple les p. 12-14 de cette brochure.

10. *Que Dieu*, 84; *Let God*², 98.

11. *You May Survive Armageddon*, 338; « *Your Will Be Done on Earth* », 176-179.

12. 1953 *Report*, 49; « *New Heavens and a New Earth* », 275-276. Voir aussi 1958 *Report*, 33-34, 66.

13. Le texte intégral de ce discours a été publié en brochure: *Le Royaume de Dieu est entré dans son règne — la fin du monde est-elle proche?* Le texte anglais est aussi reproduit dans *W.* 79, 20 (Oct. 15, 1958) 625-638; voir surtout p. 637. Voir aussi *W.* 80, 17 (Sept. 1, 1959) 519; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 205.

14. *The Weekend Magazine* (supplément hebdomadaire à *The Montreal Star*) 6, 27 (July 7, 1956) 4, 20; *le Petit Journal* 33, 50 (4 oct. 1959) 94.

15. *Collier's*, 118, 18 (Nov. 2, 1946) 75. La revue donne ces chiffres comme venant du ministère fédéral de la Justice, mais ne précise pas davantage.

16. *W.* de janvier 1955 à avril 1956; *J. W. in the Divine Purpose*.

17. *W.* 74, 10 (May 15, 1953) 319.

18. *W.* 76, 2 (Jan. 15, 1955) 46, avec la note *e*.

19. *W.* 76, 6 (March 15, 1955) 173.

20. *W.* 74, 10 (May 15, 1953) 319.

21. *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 393. Voir plus haut la note 38 du chapitre II.

22. *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 393. Comparez C. A. SIEPMANN, *Radio, Television and Society* (New York, Oxford University Press, 1950) 16-21; C. S. STEINBERG, *The Mass Communicators* (New York, Harper and Brothers, 1958) 152-153.

23. *W.* 76, 22 (Nov. 15, 1955) 686-687.

24. *Let God*², 257.

25. « *Nations, réjouissez-vous!* », 53-54.

26. Les considérations de cette section sont inspirées, en partie, des travaux suivants: Hervé CARRIER, S. J. « Le comportement religieux dans les perspectives de la psychologie sociale: psychosociologie du lien d'appartenance religieuse », thèse présentée à l'Université de Paris pour l'obtention du doctorat en sociologie, 1959, ch. 3 (cette thèse doit être publiée par l'Université grégorienne, Rome); Werner COHN, « Jehovah's Witnesses as a

Proletarian Movement », *The American Scholar*, 24, 3 (Summer 1955) 281-298; W. R. MARTIN and N. H. KLANN, *Jehovah of the Watchtower*, 98; H. H. STROUP, *The J. W.* 77-79, 82-94.

Notes du chapitre V

1. « *Que Dieu soit reconnu pour vrai !* », 15; « *Let God Be True* »², 13.
2. « *Équipé pour toute bonne œuvre* », leçon 13, p. 61-70.
3. *Ibid.* 70.
4. *Ibid.* 62.
5. « *La vérité vous affranchira* », 193.
6. J. F. R. *Réconciliation*, 12.
7. « *La vérité vous affranchira* », 32.
8. « *Équipé pour toute bonne œuvre* », 45.
9. J. F. R. *Réconciliation*, 99; *Que Dieu*, 88, 99; *Let God*², 101, 111.
10. *Que Dieu*, 88; *Let God*², 101.
11. *Que Dieu*, 97-98; *Let God*², 109.
12. *Que Dieu*, 89-91; *Let God*², 102-103.
13. *Que Dieu*, 36-38; *Let God*², 32-33.
14. *N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures*, 282, 773-777.
15. *Ibid.* 317; *Que Dieu*, 91-92; *Let God*², 103-104.
16. *Que Dieu*, 36-37; *Let God*², 32-33.
17. *Que Dieu*, 92; *Let God*², 104. Le texte anglais dit: « They are all one in agreement, purpose and organization. »
18. *Que Dieu*, 40; *Let God*², 36.
19. « *Make Sure of All Things* », 398.
20. C. T. RUSSELL, *Studies in the Scriptures*, II, 147. On trouve la même affirmation dans *Studies*, IV, 548; *Studies*, V, 84; J. F. R. *Délivrance*, 258; J. F. R. *Lumière*, I, 264; « *Le Royaume s'est approché* », 315.
21. RUSSELL, *Studies*, II, 55, 60-61; J. F. R. *Ennemis*, 268; *Que Dieu*, 41; *Let God*², 36; « Peut-on introduire le Christ dans la fête de Noël ? », *la Tour de garde*, 56, 23 (1^{er} déc. 1958) 366-367.
22. *Que Dieu*, 40; *Let God*², 36.
23. « *La vérité vous affranchira* », 226.
24. « *Make Sure of All Things* », 208.
25. *Que Dieu*, 42-43; *Let God*², 38.
26. J. F. R. *Richesses*, 20.
27. *Que Dieu*, 43; *Let God*², 38.
28. *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 18-28.
29. *Que Dieu*, 50-51; *Let God*², 57-59; *Make Sure*, 87.
30. *Make Sure*, 344-345.
31. *Que Dieu*, 69; *Let God*², 74.
32. *Que Dieu*, 52; *Let God*², 59.
33. *Que Dieu*, 53-54; *Let God*², 60-61; *Quelles sont les croyances des témoins de Jéhovah ?* 4.

34. *Que Dieu*, 103; *Let God*², 114.
35. *Que Dieu*, 103-109; *Let God*², 114-119; *Make Sure*, 293-296.
36. *Que Dieu*, 109; *Let God*², 119.
37. *Make Sure*, 344.
38. *Ibid.* 344-348; « God's Remedy for Sin », *W.* 80, 22 (Nov. 15, 1959) 678-679.
39. *Make Sure*, 307-311; *W.* 80, 22 (Nov. 15, 1959) 679.
40. *Que Dieu*, 183-197; *Let God*², 182-195; *Make Sure*, 344.
41. *Que Dieu*, 109-111; *Let God*², 119-121; *Make Sure*, 330-336.
42. *Que Dieu*, 111. Le mot « surtout » ne se trouve pas dans l'original anglais: *Let God*¹, 103-104; *Let God*², 120-121.
43. *Que Dieu*, 289-292; *Let God*², 276-279.
44. *N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures*, 768-771. Voir aussi « *Make Sure of All Things* », 84.
45. *N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures*, 771.
46. J. F. R. *Richesses*, 25.
47. J. F. R. *Vie*, planche, face à la p. 257.
48. *Make Sure*, 84.
49. *Que Dieu*, 105; *Let God*², 116.
50. *Le Royaume, espérance de toute l'humanité*, 18.
51. « *La vérité vous affranchira* », 243. Russell et Rutherford professaient la même ignorance; selon Russell, personne ne sait si le corps de Jésus « fut dissous en gaz ou s'il est encore préservé quelque part comme un grand mémorial de l'amour de Dieu » (C. T. RUSSELL, *Studies in the Scriptures*, II, 129; J. F. R. *la Harpe de Dieu*, 151).
52. « *La vérité vous affranchira* », 67-68.
53. *Ibid.* 69-71.
54. *La prochaine régénération du monde*, 18-19.
55. *Que Dieu*, 69-70; *Let God*², 74-75.
56. « *Le Royaume s'est approché* », 248.
57. *Ibid.*
58. *Make Sure*, 312.
59. *Que Dieu*, 287-288; *Let God*², 274-275.
60. *Que Dieu*, 84; *Let God*², 98.
61. *Que Dieu*, 85. Dans la 2^e éd. l'ordre de la phrase a été renversé, mais le sens demeure le même: *Let God*², 99.
62. *Que Dieu*, 75; *Let God*², 90.
63. *N. W. Translation of the Christian Greek Scriptures*, 766-767.
64. *Que Dieu*, 81; *Let God*², 95.
65. *Que Dieu*, 84; *Let God*², 98.
66. *Que Dieu*, 83; *Let God*², 97.
67. *Que Dieu*, 84; *Let God*², 98.
68. *Que Dieu*, 85; *Let God*², 99.
69. *Que Dieu*, 290-292; *Let God*², 277-278; « *New Heavens and a New Earth* », 318-322; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 192, 213, 231.
70. *Que Dieu*, 292; *Let God*², 279.

71. *Que Dieu*, 277-281; *Let God*², 264-268; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 216, 221-223.
72. *Que Dieu*, 275-276, 293; *Let God*², 263-264, 280; « *New Heavens and a New Earth* », 333-338; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 218, 232.
73. *Que Dieu*, 278, 281-283; *Let God*², 265, 268-270; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 224-226, 232-233.
74. *Que Dieu*, 283-284, 294; *Let God*², 270-271, 280; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 229, 233-237.
75. *Que Dieu*, 295; *Let God*², 281.
76. *Que Dieu*, 294; *Let God*², 280.
77. *Que Dieu*, 303-304; *Let God*², 289.
78. *Que Dieu*, 308-309; *Let God*², 293; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 238-240.
79. *Que Dieu*, 308-309; *Let God*², 293.

Notes du chapitre VI

1. « *How True Christians Serve God* », *W.* 74, 24 (Dec. 15, 1953) 745-747; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 248-250.
2. « *Make Sure of All Things* », 198.
3. *Ibid.* 263.
4. En plus de l'article précédemment cité (note 1), on trouvera de nombreux textes de l'Écriture, surtout du Nouveau Testament, sur la prédication et particulièrement sur la prédication à domicile dans *Make Sure*, 268-269; « *Que Dieu soit reconnu pour vrai !* », 228-232; « *Let God Be True* »², 222-226.
5. « *How True Christians Serve God* », *W.* 74, 24 (Dec. 15, 1953) 745; E. R. PIKE, *J. W.* 112.
6. *Make Sure*, 27-36; « *New Heavens and a New Earth* », 300-311; *Que Dieu*, 314-319; *Let God*², 296-300; *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 401-413.
7. *1960 Ybk*, 317; *1959 Ybk*, 282.
8. *Make Sure*, 257 ss.
9. *Ibid.* 259.
10. J. F. R. *Salut*, 238-240.
11. *Le Royaume, espérance de toute l'humanité*, 17.
12. « *New Heavens and a New Earth* », 172-181; « *The Table of Demons versus The Table of Jehovah* », *W.* 77, 2 (Jan. 15, 1956) 44-55.
13. J. F. R. *Salut*, 238-240; « *One Body of Partakers* », *W.* 77, 2 (Jan. 15, 1956) 55-61.
14. *1960 Ybk*, 33, 43.
15. Voici les statistiques données pour la célébration du mémorial.
Ont « participé » à ce mémorial:

en 1938, 36,732 personnes sur	69,345 assistants;
en 1948, 25,395 personnes sur	376,393 assistants;
en 1949, 24,312 personnes sur	453,274 assistants;
en 1950, 22,723 personnes sur	511,203 assistants;
en 1951, 21,619 personnes sur	623,760 assistants;
en 1952, 20,221 personnes sur	667,099 assistants;

en 1953, 19,108 personnes sur 742,565 assistants;
 en 1954, 17,884 personnes sur 829,836 assistants;
 en 1955, 16,815 personnes sur 878,303 assistants;
 en 1956, 16,302 personnes sur 919,994 assistants;
 en 1957, 15,628 personnes sur 1,075,163 assistants;
 en 1958, 15,037 personnes sur 1,171,789 assistants;
 en 1959, 14,511 personnes sur 1,283,603 assistants.

(*J. W. in the Divine Purpose*, 313; 1960 *Ybk*, 33.)

16. *Make Sure*, 253-257. Sur toute la doctrine du mariage, voir aussi « *This Means Everlasting Life* », 144-153; PIKE, *op. cit.* 122; « Theocratic Conduct Within the Family Circle », *W.* 76, 7 (April 1, 1955) 208-216.

17. *Make Sure*, 255; PIKE, *op. cit.* 124.

18. « *This Means Everlasting Life* », 151; *W.* 76, 7 (April 1, 1955) 212-214.

19. C. T. RUSSELL, *Studies in the Scriptures*, VI, 496.

20. *Make Sure*, 254.

21. « *This Means Everlasting Life* », 152-153; PIKE, *op. cit.* 124.

22. « *This Means Everlasting Life* », 145-149.

23. J. F. R. *Salut*, 283; *Children*, 289-290, 297-298, 312.

24. J. F. R. *Salut*, 282-284; *Children*, 296-300, 312-313. L'ouvrage récent *You May Survive Armageddon into God's N. W.* reprend l'histoire de Noé (289-293, 351) mais sans en tirer aucune leçon par rapport au mariage des Jonadabs.

25. J. F. R. *Children*, 366.

26. Milton G. HENSCHER, « Who are Jehovah's Witnesses? », *A Guide to the Religions of America* (ed. by Leo Rosten, New York, Simon and Schuster, 1955) 63; *W.* 80, 17 (Sept. 1, 1959) 541-544.

27. J. F. R. *Salut*, 288-289.

28. *Ibid.* 288.

29. *Ibid.* 313-314.

30. *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 224-226, 238-240.

31. « Theocratic Tact in Divided Households », *W.* 76, 7 (April 1, 1955) 217-222; « Salvation for Your Family », *W.* 80, 18 (Sept. 15, 1959) 552-554.

32. *Make Sure*, 280-286; « *Que Dieu soit reconnu pour vrai !* », 153-165; « *Let God Be True* »², 155-166.

33. *Make Sure*, 281.

34. *Que Dieu*, 158; *Let God*², 159.

35. *Que Dieu*, 157; *Let God*², 158.

36. *Que Dieu*, 155; *Let God*², 156-157.

37. *Que Dieu*, 158-159; *Let God*², 160-161.

38. *Que Dieu*, 159-160; *Let God*², 161-162.

39. *Make Sure*, 284; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 133.

40. *Que Dieu*, 161-162; *Let God*², 163.

41. *Make Sure*, 284-285.

42. *Que Dieu*, 87-99; *Let God*², 100-111.

43. *Que Dieu*, 157; *Let God*², 159.

44. « What Does Prayer Do For You? », *Awake!* 39, 19 (Oct. 8, 1958) 5-8; « Your Prayers Tell On You », *W.* 79, 22 (Nov. 15, 1958) 677-680.
45. *Que Dieu*, 160; *Let God*², 162; *Make Sure*, 282; *W.* 79, 13 (July 1, 1958) 388-391.
46. *Que Dieu*, 141-149; *Let God*², 145-152; « You Must Not Bow Down to a Carved Image », *W.* 80, 23 (Dec. 1, 1959) 709-712.
47. « Testimony of the Catacombs », *W.* 78, 21 (Nov. 1, 1957) 649-652.
48. *Que Dieu*, 146; *Let God*², 149.
49. *Make Sure*, 173.
50. *Que Dieu*, 142-143; *Let God*², 146.
51. *Que Dieu*, 146-148; *Let God*², 149-151.
52. *Que Dieu*, 149-150; *Let God*², 152.
53. J. F. R. *Richesses*, 186; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 164-165; *la Tour de garde*, 55, 8 (15 avril 1957) 127.
54. *Que Dieu*, 150-151; *Let God*², 153-154.
55. *Que Dieu*, 150; *Let God*², 153; J. F. R. *Salut*, 225.
56. J. F. R. *Salut*, 227.
57. *Que Dieu*, 135; *Let God*², 141-142.
58. *Que Dieu*, 251; *Let God*², 242.
59. J. F. R. *Salut*, 232.
60. *Que Dieu*, 241-258; *Let God*², 234-248; « *This Means Everlasting Life* », 200-204; « *Make Sure of All Things* », 50-53, 133-134; E. R. PIKE, *J. W.* 105-106; A. H. MACMILLAN, *Faith on the March*, 172-174.
61. *La voie de Dieu est une voie d'amour*, 13-18, 22; « *This Means Everlasting Life* », 172-180; *Make Sure*, 252.
62. « *This Means Everlasting Life* », 173. Ce texte est cité tel quel dans *Make Sure*, 250.
63. « *Le Royaume s'est approché* », 52-59, 283-284, 312-319; « *New Heavens and a New Earth* », 32, 199-262; *Qualified to Be Ministers*, 346-360.
64. *You May Survive Armageddon into God's N. W.* 30, 366; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 244-246.
65. « Practicing True Love Every Day », *W.* 76, 13 (July 1, 1955) 400.
66. *Ibid.*
67. « Doing Right Christian Works », *W.* 78, 21 (Nov. 1, 1957) 645-648; M. COLE, *J. W.* 193-194.
68. H. H. STROUP, *The J. W.* 105.
69. 1947 *Ybk*, 37; 1949 *Ybk*, 30.
70. W. J. SCHNELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 81.
71. STROUP, *op. cit.* 105; COLE, *op. cit.* 194; « Sharing the Good News by Contributing Personally », *W.* 80, 9 (May 1, 1959) 285-287.
72. SCHNELL, *op. cit.* 80.
73. J. F. R. *Salut*, 255-258; *W.* 66, 13 (July 1, 1945) 200; « *Make Sure of All Things* », 47-48; « *New Heavens and a New Earth* », 103-105; « Innocence by Respect for Sacredness of Blood », *W.* 80, 21 (Nov. 1, 1959) 645-650; W. R. MARTIN and N. H. KLANN, *Jehovah of the Watchtower*, 115-116.
74. « Selfish Christmas », *W.* 74, 24 (Dec. 15, 1953) 739-740; « Est-ce chrétien d'offrir des présents à Noël? », *la Tour de garde*, 56, 23 (1^{er} décembre

1958) 355; « Peut-on introduire le Christ dans la fête de Noël? », *ibid.* 364, 366-367; « Thinking about Christmas? », *W.* 79, 24 (Dec. 15, 1958) 739-740; *W.* 80, 23 (Dec. 1, 1959) 736.

75. J. F. R. *Religion*, 32-33; *Make Sure*, 167-168; *la Tour de garde*, 56, 23 (1^{er} décembre 1958) 355.

76. STROUP, *op. cit.* 141-142; *Consolation*, 20, 502 (Dec. 14, 1938) 24; *Make Sure*, 166.

77. STROUP, *op. cit.* 141-142.

78. *Ibid.* 141.

79. *Make Sure*, 165, 170-171, 193, 330; *Qui est « la lumière du monde », la chrétienté ou le christianisme?* 13-14.

80. STROUP, *op. cit.* 142; *W.* 79, 18 (Sept. 15, 1958) 575; *W.* 80, 14 (July 15, 1959) 447-448.

81. J. F. R. *Salut*, 246-253; « *New Heavens and a New Earth* », 103, 111; *From Paradise Lost to Paradise Regained*, 45-46; *W.* 80, 21 (Nov. 1, 1959) 645-647.

82. STROUP, *op. cit.* 107-108; E. R. PIKE, *J. W.* 121-122.

83. *W.* 80, 8 (April 15, 1959) 255.

84. STROUP, *op. cit.* 105-106; *Awake!* 41, 2 (Jan. 22, 1960) 27-28.

85. STROUP, *op. cit.* 144-145; C. T. RUSSELL, *Studies in the Scriptures*, VI, 476 n.

86. J. F. R. *Jéhovah*, 107; J. F. R. *Salut*, 239; *W.* 80, 6 (March 15, 1959) 187; *Awake!* 40, 17 (Sept. 8, 1959) 28.

87. J. F. R. *Vindication*, III, 275-276; STROUP, *op. cit.* 25-26.

88. « Must Christians Be Abstainers? », *Awake!* 40, 17 (Sept. 8, 1959) 27-28; *W.* 81, 1 (Jan. 1, 1960) 8-10.

BIBLIOGRAPHIE

Plan

- I. Ouvrages de Russell avant l'établissement de la Société Watch Tower
- II. Publications de la Société Watch Tower
 - a. Périodiques
 - b. Ouvrages de Charles T. Russell
 - c. Ouvrages de Joseph F. Rutherford
 - d. Ouvrages de la Société, tous anonymes, parus depuis 1942
 - e. Divers (bibles, rapports des congrès...)
- III. Ouvrages des Témoins publiés chez d'autres éditeurs
- IV. Ouvrages de caractère scientifique
- V. Publications catholiques
 - a. Ouvrages généraux sur les sectes avec section sur les T. de J.
 - b. Ouvrages sur les T. de J.
 - 1. En langue anglaise
 - 2. En langue française
- VI. Autres ouvrages
- VII. Section légale
 - a. Procès de Russell: sources
 - b. Procès aux États-Unis sous Rutherford et Knorr
 - c. Procès au Canada: sources
 - d. Autres publications

Notes générales

Étendue. — Afin de rendre la présente bibliographie moins incomplète, nous y avons inclus même les ouvrages que nous ne connaissons qu'indirectement. Dans ces cas, nous avons toujours indiqué, en petits caractères, notre source d'information.

Ordre. — Nous avons adopté l'ordre chronologique dans les sections I et II, qui contiennent les publications jéhovistes, ainsi que dans les trois premières divisions de la section VII, à propos des procès. Partout ailleurs, nous avons classé les livres et articles selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Notes particulières à certaines sections

Titres français. — Dans la section II, nous avons indiqué les titres des traductions françaises quand nous les connaissions avec certitude. L'absence d'un titre français n'implique nullement que l'ouvrage n'a pas été traduit. De la même façon, nous indiquons le nombre de pages seulement lorsque nous en sommes certain.

Études sur les Témoins de Jéhovah. — Il faut lire dans leur contexte historique les publications des sections V et VI. L'évolution qu'on remarque dans ces ouvrages reflète, croyons-nous, une évolution correspondante dans l'attitude des Témoins, sans oublier leurs victoires devant les tribunaux.

I. Ouvrages de Russell avant l'établissement de la Société Watch Tower

The Object and Manner of Our Lord's Return, 1874 (?).

Cet ouvrage est mentionné dans la plupart des études historiques sur Russell, mais sans nom d'éditeur et parfois avec hésitation quant à la date de sa publication. *W.* 76, 1 (Jan. 1, 1955) 7.

Divers articles parus entre 1876 et 1879 dans *The Herald of the Morning*, mensuel, publié à Rochester, N. Y. depuis 1873 par Nelson H. Barbour.

W. 76, 1 (Jan. 1, 1955) 7-8 et une notice biographique sur N. H. Barbour parue dans *The Rochester Union and Advertiser*, Oct. 5, 1895.

Three Worlds or Plan of Redemption, Rochester, N. Y., 1877, 194 p.
ou *Through Worlds, and the Harvest of This World*, Rochester, N. Y., 1877, 194 p.

Dans *W.* 76, 1 (Jan. 1, 1955) 8, on parle de cet ouvrage sous le premier de ces deux titres et on le présente comme écrit en collaboration avec N. H. Barbour.

H. H. Stroup (*The J. W.* 171) mentionne, sous le second titre, un ouvrage répondant à la même description bibliographique; il l'attribue à Barbour seul.

Bible Students Tracts, 1880...

Cette série de tracts s'appela aussi *Old Theology Quarterly* après 1891. *W.* 76, 2 (Jan. 15, 1955) 47.

Tabernacle Teachings, brochure publiée avant 1881.

W. 76, 2 (Jan. 15, 1955) 47.

Food for Thinking Christians, 1881, 162 p.

Numéro spécial de *Zion's Watch Tower*, Sept. 1881. *W.* 76, 2 (Jan. 15, 1955) 47.

II. Publications de la Société Watch Tower

Tous les ouvrages de cette section ont été publiés par la Société Watch Tower sous une ou plusieurs des raisons sociales suivantes:

1. Zion's Watch Tower Tract Society, Allegheny, Pa. (1884-1896),
Watch Tower Bible and Tract Society, Allegheny, Pa. (1896-1909),
Watch Tower Bible and Tract Society, Brooklyn, N. Y. (1909-).
2. Peoples Pulpit Association, Brooklyn, N. Y. (1909-1939),
Watchtower Bible and Tract Society Inc., Brooklyn, N. Y. (1939-).
3. International Bible Students Association, Brooklyn, London...
(1914-).

a. Périodiques

1. LE JOURNAL

Zion's Watch Tower and Herald of Christ's Presence.

Mensuel: July 1879 - Dec. 1891 (vol. 1 à 12).

Bimensuel: Jan. 1, 1892 - Dec. 15, 1907 (vol. 13 à 28).

The Watch Tower and Herald of Christ's Presence.

Bimensuel: Jan. 1, 1908 - Oct. 1, 1931 (vol. 29, n° 1 à vol. 52, n° 19).

The Watchtower and Herald of Christ's Presence.

Bimensuel: Oct. 15, 1931 - Dec. 15, 1938 (vol. 52, n° 20 à vol. 59, n° 24).

The Watchtower and Herald of Christ's Kingdom.

Bimensuel: Jan. 1, 1939 - Feb. 15, 1939 (vol. 60, nos 1 à 4).

The Watchtower Announcing Jehovah's Kingdom.

Bimensuel: March 1, 1939 - (vol. 60, n° 5 à).

T. fr. *La tour de garde annonce le Royaume de Jéhovah.*

Bimensuel.

2. TRACTS POUR DISTRIBUTION MASSIVE

Peoples Pulpit.

Mensuel: 1909- .

Everybody's Paper.

Mensuel: .

The Bible Students Monthly. Grand format, 4 p.

Mensuel: 1915-1917.

On cite particulièrement un numéro (vol. 9, n° 9), intitulé *The Fall of Babylon*, annonçant la chute imminente des religions catholique et protestantes. (*J. W. in the Divine Purpose*, 74-75; W. J. SCHENELL, *Thirty Years a W. T. Slave*, 20.)

Kingdom News. Grand format, 2 p.
Mensuel (n^{os} 1, 2, 3): 1918.

Quelques numéros parurent ensuite à dates irrégulières, par exemple: n^o 6 en 1940, n^o 11 en 1942. Pour les tracts en usage actuellement, voir plus loin, p. 269.

W. 76, 5 (March 1, 1955) 141; *W.* 76, 8 (April 15, 1955) 236; *J. W. in the Divine Purpose*, 49, 74-79, 183, 200.

3. BULLETIN D'INSTRUCTIONS ET DE DIRECTIVES

Bulletin.

Mensuel. Destiné aux pionniers: 1917- .

Mensuel. Destiné à tous ceux qui vendaient des publications au nom de la Société: 1922-1935.

Director.

Mensuel: Oct. 1935 - June 1936.

Informant.

Tr. fr. *Informateur*, 4 p.

Mensuel: July 1936 - Aug. 1956.

Kingdom Ministry.

Tr. fr. *Notre ministère du Royaume*, 4 p.

Mensuel: Sept. 1956- .

W. 76, 10 (May 15, 1955) 299; *J. W. in the Divine Purpose*, 67 note 1, 104, 148 note u.

4. LA REVUE OU MAGAZINE

The Golden Age.

Publié à tous les deux mercredis: Oct. 1, 1919 - Sept. 22, 1937 (vol. 1, n^o 1 à vol. 18, n^o 470).

Consolation.

Publié à tous les deux mercredis: Oct. 6, 1937 - July 31, 1946 (vol. 19, n^o 471 à vol. 27, n^o 701).

Awake!

Bimensuel (le 8 et le 22 de chaque mois): Aug. 22, 1946 - Dec. 22, 1946 (vol. 27, n^{os} 702 à 710); Jan. 8, 1947 - (vol. 28, n^o 1 à).

Tr. fr. *L'âge d'or, Consolation, Réveillez-vous!*

Bimensuel.

5. L'ANNUAIRE

Year Book of the International Bible Students Association with daily texts and comments. 1926-1928 (?).

... *Year Book of the International Bible Students Association with daily texts and comments*. 1929 (?) - 1932.

1933 *Year Book containing report of the year 1932 with daily texts and comments.* 1933.

... *Year Book of Jehovah's witnesses containing report of the year ... with daily texts and comments for ...* . 1934-1935.

Year Book of Jehovah's witnesses for 1936 containing report of activities for the year 1935, together with daily texts and comments for 1936. 1936.

... *Year Book of Jehovah's witnesses containing report for the fiscal year of ... Also daily texts and comments.* 1937-1939.

... *Yearbook of Jehovah's witnesses containing report for the fiscal year of ... Also daily texts and comments.* 1940-1943.

... *Yearbook of Jehovah's witnesses containing report for the service year of ... Also daily texts and comments.* 1944- .

L'« année de service » se termine avec le mois d'août (*W.* 77, 1 [Jan. 1, 1956] 23).

Tr. fr. *Annuaire ... des Témoins de Jéhovah contenant le compte rendu de l'exercice... Suivi de méditations quotidiennes.*

b. Ouvrages de Charles T. Russell

1. OUVRAGE PRINCIPAL

Studies in the Scriptures, 7 vol. 1886-1917. Nombreuses rééditions.
Tr. fr. *Études des Écritures.*

Le premier titre avait été *Millennial Dawn.*

Vol. I: *The Divine Plan of the Ages*, 1886, 356 p.
Tr. fr. *Le divin plan des âges.*

Certaines éditions ont pour titre *The Plan of the Ages*, et, en français, *le Plan des âges.*

Vol. II: *The Time Is at Hand*, 1889, 371 p.
Tr. fr. *Le temps est proche.*

Vol. III: *Thy Kingdom Come*, 1891, 376 p.
Tr. fr. *Que ton règne vienne.*

Vol. IV: *The Battle of Armageddon*, 1897, 660 p.
Tr. fr. *La bataille d'Harmaguédon.*

Le premier titre avait été *The Day of Vengeance, le Jour de la vengeance.*

Mme Russell a déclaré, lors de son procès contre son mari, avoir collaboré de près à la publication des quatre premiers volumes de la série, encore intitulée, au moment de leur séparation (1897), *Millennial Dawn* : « En écrivant ces ouvrages, dit-elle, mon mari et moi, nous causions longuement sur le sujet en question; puis je rédigeais le plan pour

chacun des volumes... Ensuite, je traçais le plan de chaque chapitre et je me mettais à l'ouvrage: j'écrivais... Je faisais au moins la moitié du travail... Quant au quatrième volume, je l'ai écrit pratiquement en entier. » (*In the Superior Court of Pennsylvania, Western District, No. 202, April Term, 1908. Russell v. Russell, Paper Book of Appellant, p. 9.*)

Vol. V: *The At-one-ment Between God and Man*, 1899, 490 p.
Tr. fr. *La réconciliation entre Dieu et l'homme.*

Vol. VI: *The New Creation*, 1904, 738 p.
Tr. fr. *La nouvelle création.*

Vol. VII: *The Finished Mystery*, 1917, 592 p.
Tr. fr. *Le mystère de Dieu accompli.*

Le volume VII n'est pas de Russell, bien qu'il en ait projeté la composition. Il a été préparé par George H. Fisher et Clayton J. Woodworth sous la direction de Rutherford. Une partie considérable du texte reproduit divers passages des écrits du « pasteur ». (*Studies*, VII, préface, p. 6; *W.* 76, 7 [Sept. 1, 1955] 205.)

2. FILM FIXE

Photo-Drama of Creation.

Tr. fr. *Le photodrame de la création* (scénario), 1914, 192 p., 380 clichés.

3. SERMONS

Pastor Russell's Sermons. A Choice Collection of His Most Important Discourses on All Phases of Christian Doctrine and Practice.

Publié en 1917 avec une préface de Rutherford.

W. 76, 5 (March 1, 1955) 142 note h; H. H. STROUP, *The J. W.* 12, 169.

4. BROCHURES DIVERSES

Harvest Siftings, 1894.

Édition spéciale de *Zion's Watch Tower*, April 25, 1894 (*W.* 76, 1 [Jan. 1, 1955] 6 note b, 7 note d).

The Bible Vs. the Evolution Theory, 1899, 48 p.

Epistle to the Hebrews, 64 p.

Publié en yiddish seulement.

Jewish Hopes. Restoration Prospects, 78 p.

The Parousia of Our Lord, 78 p.

Tabernacle Shadows of Better Sacrifices, 130 p.

Tr. fr. *Les figures du Tabernacle, types des sacrifices plus excellents*, 1899, 153 p.

Thy Word Is Truth. A Reply to Ingersoll, 48 p.

What Say the Scriptures About Hell? 88 p.

What Say the Scriptures About Spiritism? 128 p.

W. 76, 4 (Feb. 15, 1955) 106 et une annonce à la fin de *Studies*, II, éd. 1916.

c. Ouvrages de Joseph F. Rutherford

ANNÉE	LIVRES	BROCHURES
1915		<i>A Great Battle in the Ecclesiastical Heavens</i> , 64 p. W. 76, 2 (Jan. 15, 1955) 46 note d.
1920		<i>Can the Living Talk With the Dead?</i> 128 p. <i>Millions Now Living Will Never Die!</i> 128 p. Tr. fr. <i>Des millions de personnes actuellement vivantes ne mourront jamais!</i> <i>Prohibition; League of Nations : Born of God or the Devil, Which?</i> 59 p. W. R. MARTIN and N. H. KLANN, <i>Jehovah of the W.</i> 216. <i>Talking With the Dead</i> , 155 p. W. R. MARTIN and N. H. KLANN, <i>Jehovah of the W.</i> 216.
1921	<i>The Harp of God</i> , 381 p. Tr. fr. <i>La harpe de Dieu</i> , 337 p.	
1922		<i>Proclamation. A Challenge to World Leaders.</i> Tract. W. 76, 11 (June 1, 1955) 334.
1923		<i>Proclamation. A Warning to All Christians.</i> Tract. W. 76, 11 (June 1, 1955) 335. <i>World Distress, Why? The Remedy</i> , 64 p. Tr. fr. <i>La détresse du monde. Le pourquoi? Le remède</i> , 59 p.
1924		<i>Ecclesiastics Indicted.</i> Tract. W. 76, 11 (June 1, 1955) 335.

ANNÉE	LIVRES	BROCHURES
		<i>Hell. What Is It? Who Are There? Can They Get Out?</i> 58 p. Tr. fr. <i>L'enfer</i> , 57 p.
		<i>Our Lord's Return.</i> Tr. fr. <i>Le retour de Christ</i> , 59 p.
1925	<i>Comfort for the Jews</i> , 128 p.	
1926	<i>Deliverance!</i> 379 p. Tr. fr. <i>Délivrance!</i> 371 p.	<i>The Standard for the People.</i> <i>J. W. in the Divine Purpose</i> , 111.
1927	<i>Creation</i> , 362 p. Tr. fr. <i>Création</i> , 365 p.	<i>Where Are the Dead?</i> 61 p. Tr. fr. <i>Où sont les morts?</i> 56 p. <i>Restoration</i> . 127 p.
1928	<i>Government</i> , 363 p. Tr. fr. <i>Gouvernement</i> , 314 p. <i>Reconciliation</i> , 360 p. Tr. fr. <i>Réconciliation</i> , 348 p.	<i>The Last Days.</i> Tr. fr. <i>Les derniers jours</i> , 51 p. <i>The Peoples Friend.</i> W. 76, 12 (June 15, 1955) 366. <i>Prosperity Sure.</i> Tr. fr. <i>Prospérité assurée</i> , 61 p.
1929	<i>Prophecy</i> , 351 p. Tr. fr. <i>Prophétie</i> , 347 p. <i>Life</i> , 358 p. Tr. fr. <i>Vie</i> , 349 p.	<i>Oppression.</i> Tr. fr. <i>Oppression. Quand prendra-t-elle fin?</i> 60 p.
1930	<i>Light</i> , 2 vol. 347, 350 p. Tr. fr. <i>Lumière</i> , 2 vol. 375, 346 p.	<i>Crimes and Calamities.</i> Tr. fr. <i>Crimes et calamités. La cause, le remède</i> , 63 p. <i>War or Peace?</i> Tr. fr. <i>Guerre ou paix? lequel?</i> 63 p.
1931	<i>Vindication</i> , 3 volumes. Vol. I, 1931, 346 p. Vol. II, 1932, 348 p. Vol. III, 1932, 382 p. Tr. fr. <i>Justification</i> , 3 vol. Vol. I, 1931, 341 p. Vol. II, 1932, 350 p. Vol III,	<i>Heaven and Purgatory.</i> Tr. fr. <i>Le ciel et le purgatoire</i> , 58 p. <i>The Kingdom. The Hope of the World</i> , 62 p. Tr. fr. <i>Le Royaume, l'espérance du monde</i> , 62 p.
1932	<i>Preservation</i> , 352 p.	<i>Cause of Death.</i> Tr. fr. <i>La cause de la mort</i> , 64 p.

ANNÉE

LIVRES

BROCHURES

*The Final War.*Tr. fr. *Le combat final*, 63 p.*Good News*, 63 p.Tr. fr. *Une bonne nouvelle*, 63 p.*Health and Life.*Tr. fr. *Santé et vie*, 63 p.*Hereafter*, 63 p.Tr. fr. *L'au-delà*, 62 p.*Home and Happiness*, 61 p.*Hypocrisy.*

Mentionné seulement par Stroup dans sa bibliographie (*The J. W.* 170); il ne donne que le titre et l'année de publication, sans dire s'il s'agit d'un livre ou d'une brochure. Il en est ainsi pour les autres titres que nous signalons d'après la bibliographie de Stroup.

*Jehovah's Organization.*STROUP, *The J. W.* 170.*Keys of Heaven*, 62 p.*The Kingdom.*

W. R. MARTIN and N. H. KLANN, *Jehovah of the W.* 217.

Liberty, 63 p.Tr. fr. *Liberté*, 63 p.*Prophets Foretell Redemption.*STROUP, *The J. W.* 170.*What Is Truth?* 62 p.*What You Need.*

W. R. MARTIN and N. H. KLANN, *Jehovah of the W.* 217.

Who Is God? 63 p.Tr. fr. *Qui est Dieu?* 63 p.

1933 *Preparation*, 381 p.
Tr. fr. *Préparation*, 348 p.

*Can the American Government Endure?*STROUP, *The J. W.* 169.*The Crisis*, 64 p.Tr. fr. *La crise*, 64 p.

ANNÉE

LIVRES

BROCHURES

- Dividing the People*, 63 p.
Tr. fr. *Le classement des humains*,
63 p.
- Escape to the Kingdom*, 63 p.
Tr. fr. *Le Royaume, un refuge dans
la détresse*, 63 p.
- Intolerance*, 61 p.
- Jehovah's Witnesses: Why
Persecuted?*
STROUP, *The J. W.* 170.
- Religious Intolerance: Why?*
Tr. fr. *Intolérance religieuse: pour-
quoi? Lettre à la presse catholique*,
61 p.
- 1934 *Jehovah*, 382 p.
Tr. fr. *Jéhovah*, 350⁷p.
- America's End.*
STROUP, *The J. W.* 169.
- Angels*, 64 p.
Tr. fr. *Les anges*, 63 p.
- Beyond the Grave*, 63 p.
- Favored People*, 63 p.
- His Vengeance*, 63 p.
- His Works.*
Tr. fr. *Ses œuvres*, 62 p.
- Jews.*
STROUP, *The J. W.* 170.
- Justifying War.*
STROUP, *The J. W.* 170.
- Religions.*
STROUP, *The J. W.* 170.
- Righteous Ruler.*
Tr. fr. *Le juste Souverain*, 62 p.
- Supremacy*, 64 p.
- Who Is Your God?*
STROUP, *The J. W.* 170.
- World Recovery?* 63 p.
Tr. fr. *Le relèvement du monde est-il
possible?* 61 p.

ANNÉE

LIVRES

BROCHURES

1935

Government. Speech of World-Wide Interest Broadcast to All Continents. Hiding the Truth: Why? 63 p.

Tr. fr. *Gouvernement. Allocution intéressant le monde entier et radio-diffusée dans les deux continents. Pourquoi cacher la vérité?* 63 p.

Loyalty, 32 p.

Universal War Near, 63 p.

Tr. fr. *La guerre universelle est proche*, 63 p.

Who Shall Rule the World?

Tr. fr. *Qui est-ce qui gouvernera le monde?* 61 p.

1936

Riches, 379 p.

Tr. fr. *Richesses*, 347 p.

Choosing, Riches or Ruin, 62 p.

Tr. fr. *Choisissez, richesses ou ruine*, 61 p.

Marriage.

STROUP, *The J. W.* 170.

Protection, 58 p.

Why Serve Jehovah?

STROUP, *The J. W.* 170.

1937

Enemies, 379 p.

Tr. fr. *Ennemis*, 314 p.

Armageddon.

Tr. fr. *Harmaguédon, la plus grande bataille de tous les temps*, 64 p.

Safety, Comfort.

Tr. fr. *Sécurité, consolation*, 59 p.

Uncovered, 62 p.

Tr. fr. *Dévoilées*, 61 p.

1938

Cure.

Tr. fr. *Guérison*, 31 p.

Face the Facts, 61 p.

Tr. fr. *Face aux réalités*, 61 p.

Warning, 62 p.

Tr. fr. *Avertissement*, 62 p.

1939

Salvation, 381 p.

Tr. fr. *Salut*, 316 p.

Fascism or Freedom, 63 p.

Tr. fr. *Fascisme ou liberté*, 63 p.

ANNÉE	LIVRES	BROCHURES
		<i>Government and Peace</i> , 62 p. Tr. fr. <i>Gouvernement et paix</i> , 61 p.
1940	<i>Religion</i> , 381 p.	<i>Conspiracy Against Democracy</i> , 63 p. <i>End of Nazism</i> , 32 p. Cette brochure est une transcription littérale de la première partie de la précédente; la seule différence, c'est que le mot <i>chrétien</i> y remplace <i>T. de J.</i>
		<i>Judge Rutherford Uncovers Fifth Column</i> , 32 p. <i>Refugees</i> , 61 p. <i>Satisfied</i> , 32 p.
1941	<i>Children</i> , 381 p.	<i>End of Axis Powers. Comfort All That Mourn</i> , 30 p. <i>God and the State</i> , 32 p. <i>The Theocracy</i> , 63 p.
d. Ouvrages de la Société W. T., tous anonymes, parus depuis 1942		
1942	<i>The New World</i> , 382 p.	<i>Hope</i> . 1943 Ybk, 37.
	« <i>The New World</i> ». <i>Study Questions</i> , 64 p. Il s'agit d'une brochure contenant les questions destinées à l'étude du livre mentionné auparavant.	<i>Organization Instructions</i> . 2 ^e éd. rev. 1945, 3 ^e éd. rev. 1946. <i>J. W. in the Divine Purpose</i> , 199, 216.
		<i>Peace, Can It Last?</i> 1943 Ybk, 37.
1943	« <i>The Truth Shall Make You Free</i> », 379 p. Tr. fr. « <i>La vérité vous affranchira</i> » (1947) 346 p.	<i>Course in Theocratic Ministry</i> , 96 p. W. 76, 22 (Nov. 15, 1955) 686.
	« <i>The Truth Shall Make You Free</i> ». <i>Study Questions</i> (1947) 64 p. Brochure-questionnaire.	<i>Fighting for Liberty on the Home Front</i> , 31 p. <i>Freedom in the New World</i> , 30 p. Tr. fr. <i>La liberté dans le Nouveau Monde</i> , 31 p.
1944	« <i>The Kingdom Is at Hand</i> », 380 p. Tr. fr. « <i>Le Royaume s'est approché</i> » (1950) 380 p.	<i>The Coming World Regeneration</i> , 31 p. Tr. fr. <i>La prochaine régénération du monde</i> , 31 p.

ANNÉE	LIVRES	BROCHURES
	« <i>The Kingdom Is at Hand</i> ». « <i>The Kingdom of God is Nigh</i> », Study questions, 63 p. Brochure-questionnaire.	31 p. Tr. fr. « <i>Le Royaume de Dieu est proche</i> », 30 p. <i>One World, One Government</i> , 31 p. <i>Religion Reaps the Whirlwind</i> , 63 p.
1945	<i>Theocratic Aid to Kingdom Publishers</i> , 378 p.	<i>The « Commander to the Peoples »</i> , 31 p. Tr. fr. <i>Le « Chef des peuples »</i> , 31 p.
1946	« <i>Let God Be True</i> », 318 p. 2 ^e éd. révisée, 1952, 319 p. Tr. fr. « <i>Que Dieu soit reconnu pour vrai !</i> » (1948) 346 p.	« <i>Be Glad, Ye Nations</i> », 62 p. Tr. fr. « <i>Nations, réjouissez-vous !</i> » 62 p.
	« <i>Equipped for Every Good Work</i> », 381 p. Tr. fr. « <i>Équipé pour toute bonne œuvre</i> » (1951) 381 p.	« <i>The Prince of Peace</i> », 63 p. Tr. fr. « <i>Le prince de la paix</i> » (1947) 63 p.
1947		<i>The Joy of All the People</i> , 31 p. Tr. fr. <i>La joie pour tous les hommes</i> (1948) 32 p.
1948		<i>Permanent Governor of All Nations</i> , 31 p. Tr. fr. <i>Le gouverneur permanent de toutes les nations</i> , 30 p.
1949		<i>Counsel on Theocratic Organization for Jehovah's Witnesses.</i> 1950 Ybk, 62. <i>The Kingdom Hope of All Mankind</i> , 30 p. Tr. fr. <i>Le Royaume, espérance de toute l'humanité</i> , 30 p.
1950	« <i>This Means Everlasting Life</i> », 317 p. Tr. fr. « <i>C'est ici la vie éternelle !</i> » 320 p.	<i>Can You Live Forever in Happiness on Earth?</i> 31 p. Tr. fr. <i>Pouvez-vous à jamais vivre dans le bonheur sur la terre?</i> (1951) 31 p.

ANNÉE

LIVRES

BROCHURES

- Defending and Legally Establishing the Good News*, 96 p.
- 1950 *Report* (Aug. 2, 1950) 3. La brochure vise à aider les Témoins dans leurs batailles légales. Dans le même but, la Société avait déjà publié les brochures ou feuillets suivants: *Order of Trial* (1939), *Advice for Kingdom Publishers* (1939), *Law Abiding* (1940), *Jehovah's Servants Defended* (1941), *Freedom of Worship* (1943). (J. W. in the Divine Purpose, 251 note d.)
- Evolution Versus the New World*, 62 p.
Tr. fr. *L'évolution opposée au Monde nouveau* (1951) 62 p.
- 1951 *What Has Religion Done for Mankind?* 352 p.
Tr. fr. *La religion a-t-elle servi l'humanité?*
- Will Religion Meet the World Crisis?*
Tr. fr. *La religion résoudra-t-elle la crise mondiale?* (1953) 29 p.
- 1952 « *Let God Be True* », 2^e édition, révisée, 319 p.
- God's Way Is Love.*
Tr. fr. *La voie de Dieu est une voie d'amour* (1954) 32 p.
- 1953 « *New Heavens and a New Earth* », 380 p.
« *Make Sure of All Things* », 415 p.
- After Armageddon, God's New World.*
Tr. fr. *Après Harmaguédon, Dieu établira un Monde nouveau* (1954) 31 p.
- Ce livre est un catalogue de textes scripturaires, courts mais nombreux, sur 70 sujets classifiés par ordre alphabétique, comme l'antéchrist, le baptême, le communisme, etc.
- Basis for Belief in a New World*, 64 p.
Tr. fr. *Raisons de croire en un Monde nouveau* (1955) 61 p.
- 1954
- « *This Good News of the Kingdom* ».
Tr. fr. « *Cette bonne nouvelle du Royaume* » (1955) 31 p.
- 1955 *Qualified to Be Ministers*, 377 p.
You May Survive Armageddon into God's New World, 379 p.
- Christendom or Christianity, Which One Is « the Light of the World »?*
Tr. fr. *Qui est « la lumière du monde », la chrétienté ou le christianisme?* 32 p.
- Preaching Together in Unity*, 64 p.
- Cette brochure a remplacé *Counsel on Theocratic Organization*, parue six ans plus tôt. Il s'agit dans les deux cas d'un manuel de directives. (J. W. in the Divine Purpose, 272.)

ANNÉE

LIVRES

BROCHURES

- What Do the Scriptures Say About « Survival After Death »*, 96 p.
1956 Ybk, 45.
- World Conquest Soon—by God's Kingdom*, 32 p.
1956 Ybk, 42.
- 1957 *Healing of the Nations Has Drawn Near*, 30 p.
- 1958 *From Paradise Lost to Paradise Regained*, grand format, 252 p.
Ce livre est destiné aux gens moins instruits; il est abondamment illustré et imprimé en gros caractères.
- « Your Will Be Done on Earth »*, 381 p.
- God's Kingdom Rules. Is the World's End Near?*
Tr. fr. *Le Royaume de Dieu est entré dans son règne. La fin du monde est-elle proche?* 32 p.
- Saviez-vous?* 32 p.
Cette brochure a été préparée spécialement pour la population catholique de la province de Québec (1959 Ybk, 113).
- 1959 *Jehovah's Witnesses in the Divine Purpose*, grand format (2 col.) 315 p.
III. Tableaux stat.
Index.
Ce volume raconte l'histoire du mouvement.
- « Look ! I Am Making All Things New »*, 32 p.
- When God Speaks Peace to All Nations*, 32 p.

e. Divers

1. BIBLES

New World Translation of the Christian Greek Scriptures. Rendered from the Original Language by the New World Bible Translation Committee, A. D. 1950. 1950 (éd. révisée en 1951), 792 p. Appendices. Tableaux. Cartes.

New World Translation of the Hebrew Scriptures. Rendered from the Original Languages by the New World Bible Translation Committee.

Vol. I: Gen., Ex., Lévi., Nombres, Deut., Josué, Juges, Ruth. 1953, 854 p. Appendices. Cartes. Tableaux.

Vol. II: I-II Samuel, I-II Rois, I-II Chroniques, Esdras, Néhémie, Esther. 1955, 705 p. Cartes. Tableaux.

Vol. III: Job, Psaumes, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique. 1957, 511 p.

Vol. IV: Isaïe, Jérémie, Lamentations. 1958, 398 p. Cartes. Tableaux.

Vol. V: Éz., Dan. et les douze Petits Prophètes. 1960.

2. RAPPORTS DES CONGRÈS

1946 — *Glad Nations. Theocratic Assembly of Jehovah's Witnesses.*
Cleveland, Ohio, Aug. 4-11, 1946. (Petit programme et mémo.)

1950 — *Report of the Theocracy's Increase Assembly of Jehovah's Witnesses.*
Yankee Stadium, New York City, July 30 to Aug. 6, 1950.

96 p.: Aug. 1, 16 p.

Aug. 2, 16 p.

Aug. 3, 16 p.

Aug. 6, 16 p.

Aug. 8, 32 p.

1953 — *Report of the New World Society Assembly of Jehovah's Witnesses.*
Yankee Stadium, New York City, July 19-26, 1953, 96 p.

1958 — *Report of the Divine Will International Assembly of Jehovah's Witnesses.*

Yankee Stadium and Polo Grounds, New York City, July 27-August 3, 1958, 112 p. (16 p. de photos hors texte, au début).

3. LIVRES DE CANTIQUES

Songs of the Bride. 1879, 144 hymnes bibliques, éditées par C. T. Russell.
H. H. STROUP, *The J. W.* 103.

Poems and Hymns of Millennial Dawn. 1890, 151 poèmes, 333 hymnes (sans musique).

J. W. in the Divine Purpose, 258.

Zion's Glad Songs of the Morning. 1896, 12 p. Hymnes composées par quelques russellistes, éditées par C. T. Russell.

H. H. STROUP, *The J. W.* 104.

Hymns of the Millennial Dawn. 1905, 333 hymnes (avec musique).

J. W. in the Divine Purpose, 259.

Kingdom Hymns. 1925, 80 cantiques pour enfants.

Ibid.

Songs of Praise to Jehovah. 1928, 337 hymnes, 299 p.

Cantiques de louanges à Jéhovah, 1928, 116 cantiques, 109 p.

Kingdom Service Song Book. 1944, 62 cantiques, 64 p.

Recueil de cantiques pour le service du Royaume. 1948, 62 cantiques, 64 p.

4. GUIDES D'ÉTUDE

Model Study, n^{os} 1-3, 1937-1941.

H. H. STROUP, *The J. W.* 37-38, 170; *J. W. in the Divine Purpose*, 188, 199. Ces brochures, organisées sous forme de questions et de réponses, devaient servir à des réunions consacrées à l'étude de telle brochure (par exemple la brochure intitulée *Dévoilées*) et de tel disque. Elles ont été remplacées par des brochures-questionnaires (voir plus haut, p. 264) puis par des questions imprimées au bas des pages de chaque volume; cette dernière formule est encore en usage aujourd'hui.

5. TRACTS

- (1) *What Do Jehovah's Witnesses Believe?*
Tr. fr. *Quelles sont les croyances des témoins de Jéhovah?*
- (2) *Hell-Fire — Bible Truth or Pagan Scare?*
Tr. fr. *Le feu de l'enfer — vérité biblique ou épouvantail païen?*
- (3) *Jehovah's Witnesses, Communists or Christians?*
Tr. fr. *Les Témoins de Jéhovah : communistes ou chrétiens?????*
- (4) « *Awake from Sleep!* »
Tr. fr. « *Réveillez-vous de votre sommeil!* »
- (5) *Hope for the Dead.*
Tr. fr. *Un espoir pour les morts.*
- (6) *The Trinity — Divine Mystery or Pagan Myth?*
Tr. fr. *La trinité — mystère divin ou mythe païen?*
- (7) *How Valuable Is the Bible?*
Tr. fr. *La Bible est-elle utile?*
- (8) *Life in a New World.*
Tr. fr. *La vie dans un monde nouveau.*
- (9) *The Sign of Christ's Presence.*
- (10) *Man's Only Hope for Peace.*
- (11) *Which Is the Right Religion?*
Tr. fr. *Quelle est la bonne religion?*
- (12) *Do You Believe in Evolution or the Bible?*

Ces feuillets de six pages sont répandus à profusion. Les quatre premiers furent publiés en 1951 (*W.* 77, 5 [March 1, 1956] 136-137), les quatre suivants probablement en 1952 et les quatre derniers en 1953 (*1953 Report*, 40).

III. Ouvrages des Témoins publiés chez d'autres éditeurs

COLE, Marley: *Jehovah's Witnesses. The New World Society*. New York (120 West, 31st St.), Vantage Press, 1955, 229 pp. Ill. Tableaux statistiques. Londres, George Allen and Unwin, Ltd.

L'auteur donnait une communication à l'assemblée des serviteurs de circuit au congrès de New York en 1953 (*1953 Report*, 45). Son livre semble publié avec l'approbation de la

Société: il fut annoncé dans le journal, il se vend au bureau central de la Société (W. 76, 16 [Aug. 15, 1955] 511) et il contient plusieurs illustrations apparemment officielles. W. R. Martin et N. H. Klann en ont donné une critique détaillée: *Jehovah of the Watchtower*, 175-189.

COLE, Marley: *Triumphant Kingdom*. New York (257, 4th Ave.), Criterion Books Inc., 1957, 256 p.

HENSCHEL, Milton G.: « Who are Jehovah's Witnesses? », *A Guide to the Religions of America*, ed. by Leo ROSTEN. New York, Simon and Schuster, 1955, p. 58-64.

Milton G. Henschel est membre du bureau de direction de la Société W. T. depuis de nombreuses années (A. H. MACMILLAN, *Faith on the March*, 182). Il explique ici les principales croyances et pratiques des T. de J. sous forme de réponses à de courtes questions.

KNORR, Nathan Homer: « Jehovah's Witnesses of Modern Times », ch. XXV de Vergilius FERM: *Religion in the Twentieth Century*. New York (15 East, 40th St.), The Philosophical Library, Inc., 1948, p. 381-392. Notice biographique sur Knorr, p. 380. Bibl. p. 392.

Cet exposé fait par le président de la Société constitue comme un résumé officiel de la doctrine des T. de J.

MACMILLAN, A. H.: *Faith on the March. My Life of Joyous Service with Jehovah's Witnesses*. Englewood Cliffs, N. J., Prentice-Hall Inc., 1957, 243 p. Index.

L'auteur est Témoin de Jéhovah depuis 60 ans. Il a participé à la direction du mouvement et il a parcouru le monde au nom de la Société. Son livre, malgré le sous-titre, est moins une autobiographie qu'une histoire du mouvement, agrémentée de quelques expériences personnelles; le tout est interprété selon la plus stricte orthodoxie de la Société. Ses prénoms sont Alexander Hugh (M. COLE, *J. W.* 86).

IV. Ouvrages de caractère scientifique

COHN, Werner: « Jehovah's Witnesses as a Proletarian Sect ». Unpublished Master's thesis, New School for Social Research (66 West, 12th St. New York), 1954, 98 p. Bibl. p. 96-98.

Une secte prolétarienne se définit par la séparation quasi complète qu'elle établit entre elle-même et la société où elle se développe. Pour l'auteur, les T. de J. constituent un exemple privilégié de secte prolétarienne: leur séparation d'avec le monde se retrouve dans leur théologie, dans l'atmosphère psychologique du mouvement, dans la structure et la vie même du groupe. La comparaison avec d'autres mouvements prolétariens est révélatrice.

COHN, Werner: « Jehovah's Witnesses as a Proletarian Movement », *The American Scholar*, Washington (1811, Q St.), 24, 3 (Summer 1955) 281-298.

Cet article résume la thèse mentionnée précédemment.

CZATT, Milton Stacey: « The International Bible Students Association. A Critical Study in Contemporary Religion. » Unpublished Ph. D. dissertation, Yale University (New Haven), 1929, 356 p. Appendice. Portr. Tableaux. Bibl. p. 350-356.

C'est la première étude d'envergure sur le mouvement. Elle contient quelques notes historiques mais s'attache surtout à l'aspect doctrinal.

CZATT, Milton Stacey: *The International Bible Students. Jehovah's Witnesses*. An essay based upon a dissertation submitted to the faculty of the Graduate School of Yale University in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy (Department of Religion). « Yale Studies in Religion », No. 4. New Haven, Yale University Press, 1933, 44 p.

STROUP, Herbert Hewitt: *The Jehovah's Witnesses*. New York, Columbia University Press, 1945, 180 p. Bibl. p. 169-173. Index p. 175-180.

Cet ouvrage est le fruit d'une observation directe: l'auteur a suivi les Témoins durant plusieurs années; il a étudié surtout leurs comportements sociaux. Son livre demeure, à notre connaissance, le seul travail relativement considérable qui ait été publié jusqu'ici. L'auteur est professeur de sociologie au Brooklyn College.

TOUPIN, S. J., Robert: « Le dossier du « pasteur » Russell », *Sciences ecclésiastiques*, Montréal (1855 est, rue Rachel), 10, 3 (octobre 1958) 497-519.

L'article du F. Toupin constitue, croyons-nous, la première étude scientifique sur les principaux procès de Russell, en particulier sur son procès en séparation d'avec sa femme. Il corrige plusieurs inexactitudes qu'on trouvait dans la plupart des écrits concernant le « pasteur »; par ailleurs, il confirme certains soupçons sur sa conduite, en les appuyant non plus sur une simple tradition orale ou sur quelques articles de journaux, mais sur les documents authentiques et publics que constituent les dossiers judiciaires.

V. Publications catholiques

a. Ouvrages généraux sur les sectes avec section sur les Témoins de Jéhovah

CHERY, O. P., H.-Ch.: *L'offensive des sectes*. Coll. « Rencontres », n° 44. Paris (29, boul. Latour-Maubourg), Éditions du Cerf, 1954, 501 p. Bibl. 491-494. Fiches signalétiques: « Les Témoins de Jéhovah », 52-54. « Les Témoins de Jéhovah », 169-205.

COLINON, Maurice: *Faux prophètes et sectes d'aujourd'hui*. Coll. « Présences ». Paris (8, Garancière), Librairie Plon, 1953, 280 p. Bibl. 274-277. « Charles Russell et les Témoins de Jéhovah », 175-197.

COLINON, Maurice: *Le phénomène des sectes au XX^e siècle*. Coll. « Je sais - je crois ». Paris (18, rue du Saint-Gothard), Librairie Arthème Fayard, 1959, 122 p. Bibl. 119. Les « Témoins de Jéhovah », 23-33.

HARDON, S. J., John A.: *The Protestant Churches of America*. Westminster, Maryland, The Newman Press, 1956, 365 p. Index. « Jehovah's Witnesses », 297-302.

LAVAUD, O. P., M.-Benoît: *Sectes modernes et foi catholique*. Coll. « Les religions », n° 9. Paris, Éditions Mouton, Aubier, 1954, 296 p. « Étudiants de la Bible » ou « Témoins de Jéhovah », 159-198.

SÉGUY, Jean: *Les sectes protestantes dans la France contemporaine*. Paris (117, rue de Rennes), Beauchesne, 1956, 293 p. Bibl. p. 287-293. Ch. VI: « Les Témoins de Jéhovah », 117-126.

Cet ouvrage, de saveur protestante dans certains de ses passages, nous semble appeler de sérieuses réserves. On en trouvera une analyse et une discussion détaillées à l'appendice VII, p. 319-322.

VERRIER, M. le chanoine Henri: *Le visage des sectes*. Raismes Nord (22, rue Léopold-Dusart), chez l'auteur, 1959, 56 p. « Les Témoins de Jéhovah », 17-25.

b. Ouvrages sur les Témoins de Jéhovah

1. En langue anglaise

ANONYME: « *Judge* » *Rutherford and the « Witnesses of Jehovah »*. Bellarmine Society Special Leaflet. London (38, Eccleston Square), Catholic Truth Society, (1940 ?), 4 p.

CHICANOT, E. L.: « *Medicine and Conscience* », *America*, New York, 100, 21 (Feb. 28, 1959) 632-633.

Cet article analyse les réactions des médecins d'Ontario et du public en général devant le problème des enfants mineurs dont les parents s'opposent aux transfusions de sang. Dans la même livraison (p. 625), un éditorial rappelle les principes moraux concernant la liberté individuelle par rapport aux soins médicaux.

CURRAN, Edward Lodge: *Judge « For Four Days » Rutherford*. Brooklyn (407 Bergen St.), International Catholic Truth Society, 1940, 32 p.

FELIX, O. S. B., Richard: *Rutherford Uncovered. A Resume of the Reasons that Lay Behind Jim Brown's Manifesto*. Pilot Grove, Mo., Our Faith Press, 1937, 34 p.

Cette brochure contient plusieurs détails intéressants sur la vie de Rutherford. L'auteur, qui habite l'État du Missouri, semble bien au fait des événements qu'il raconte.

HINGSTON, S. J., William H.: « *Jehovah's Witnesses* » *Exposed*. Toronto (263 Adelaide St. W.), Garden City Press. 1^{re} éd. (grand format) s. d., 14 p. 2^e éd. rev. (petit format) s. d., 48 p.

MCCLUSKEY, S. J., Neil G.: *Who Are Jehovah's Witnesses?* New York (70 E., 45th St.), The America Press, 1956, 16 p.

O'BRIEN, John A.: *Light on Jehovah's Witnesses*. « Our Vest Pocket Size Pamphlets », n^o 173. Huntington, Indiana, Our Sunday Visitor Press, 1956, 31 p.

RIPLEY, C. M. S., Francis J.: *The Witnesses of Jehovah. Questions and Answers*. London (38, Eccleston Square), Catholic Truth Society, 1957, 16 p.

RUMBLE and CARTY, Fathers: *The Freak Religion which is Anti-patriotic, Anti-protestant, Anti-catholic, Anti-jewish*. « Catholigetics », booklet No. 11. Saint Paul, Minn., « Radio Replies », s. d. 30 p.

Cette brochure ne porte pas de nom d'auteur, mais seulement celui de l'éditeur, Rev. Charles M. Carty, « Radio Replies ». Les auteurs sont connus par la brochure suivante.

RUMBLE and CARTY, Fathers: *The Jehovah Witness*. Saint Paul 1, Minn., Radio Replies Press. 1^{re} éd. s. d., 30 p. 2^e éd. 1951, 32 p.

La première édition de cette brochure reproduit, sans changement, le texte de la précédente (*The Freak Religion*); la seconde contient un texte complètement nouveau.

THURSTON, S. J., Herbert: « *Jehovah's Witnesses* ». « *Judge Rutherford* ». London (38, Eccleston Square), Catholic Truth Society, September 1956, 24 p.

2. En langue française

ANONYME: « Questions actuelles. Les sectes religieuses: les Témoins de Jéhovah », *La Documentation catholique*, Paris, 50, 1144 (5 avril 1953) col. 406-409. Bibl. col. 409.

ANONYME: « Ce que sont... les Témoins de Jéhovah », *Les Cahiers d'Action religieuse et sociale*, Paris, 102 (1^{er} mai 1951) 269-273.

ANONYME: *Les Témoins de Jéhovah. Histoire et doctrine*. Montréal (8100, boul. Saint-Laurent), Éditions Foi vivante, 1954, 33 p.

BERGERON, René: *Les « témoins » d'une sottise*. Coll. « L'œuvre des tracts », n° 332, février 1947. Montréal (1961 est, rue Rachel), L'École sociale populaire, 16 p.

BOUSQUET, O. P., Jean: *Mon ami Georges*. Montréal (2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine), Les Éditions du Lévrier, 1960, 204 p.

Le nouveau curé de Saint-Floï raconte ses aventures dans la lutte qu'il mène, avec l'appui de son ami Georges, contre la propagande d'une secte jusqu'alors très active dans le village, les « Témoins de Malachie ». Dans ce cadre fictif, l'auteur réfute les objections que colportent non seulement les T. de J. mais un peu tous les groupes qui attaquent l'Église catholique.

DEDEBAN, Père G. J.: « Les Témoins de Jéhovah. Leurs activités et leurs méthodes », *Le Christ au monde*, Rome (Lungotevere dei Vallati), 2, 2 (1957) 266-279.

DESMETTRE, l'abbé Henri: *Un chrétien devant les Témoins de Jéhovah*, numéro spécial de *Nos quartiers*, Lille, 1949, 4 p. (format journal).

GAGNÉ, l'abbé Hervé: *Nature de la doctrine et de l'organisation des « Témoins de Jéhovah »*. Mémoire présenté à M^e Ernest Godbout, C. R., aviseur légal de la cité de Québec. Québec (Presses Universitaires Laval), 1948, 110 p.

JASMIN, Damien: *Les Témoins de Jéhovah, fauteurs de séditions, ennemis acharnés de la religion*. Collection de l'Institut Pie XI, série II,

n° 1. Montréal (494 ouest, rue Lagouchetière), Les Éditions Lumen, (Thérien Frères Limitée), 1946, 189 p.

On trouvera une recension critique de cet ouvrage, faite par R. A. Preston, dans *The Canadian Historical Review*, Toronto, 29, 1 (March 1948) 71-74.

LACOULINE, l'abbé Paul: *Les Témoins de Jéhovah sont de faux témoins*. Québec (Séminaire), Paul Lacouline, 1947, 48 p. 2° éd. (et suivantes) sous le titre *La vérité sur : les Témoins de Jéhovah*. Coll. « La vérité sur... », série 1, n° 11. Montréal (25 est, rue Saint-Jacques), Fides, 1953, 32 p.

LEDIT, S. J., Joseph: *Les Témoins de Jéhovah*. Coll. « L'œuvre des tracts », n° 287, mai 1943. Montréal (4260, rue de Bordeaux), L'Action paroissiale, 16 p.

PASSELECQ, Père Paul: *Les erreurs des Témoins de Jéhovah (point de vue catholique)*. Maredsous (Belgique), Éd. de Maredsous, 1956, 29 p.

PINEL, Albert: « Techniques de production et d'organisation des Témoins de Jéhovah. Une visite à leur centrale de Brooklyn, N. Y. », *Le Christ au monde*, Rome (Lungotevere dei Vallati), 3, 4 (octobre 1958) 537-542.

L'article décrit les établissements des T. de J. à Brooklyn et propose quelques réflexions. Certains termes de l'organisation jéhoviste nous paraissent mal traduits. De plus, une note de l'éditeur attribuée aux Témoins une phrase des Pères Rumble et Carty.

RUMBLE et CARTY, Pères: *Une religion fantaisiste, anti-catholique, anti-protestante, anti-patriotique, anti-hébraïque*. Tr. fr. du Rév. E. H. Thibault, P. S. S. Saint Paul, Minnesota, « Radio Replies », 1939, 29 p.

Cette brochure est la traduction de la publication correspondante, mentionnée dans la subdivision précédente.

VERRIER, M. le chanoine Henri: *L'Église devant les Témoins de Jéhovah*. Raismes Nord (22, rue Léopold-Dusart), chez l'auteur, 1957, 234 p. Bibl. 229-230.

VERRIER, M. le chanoine Henri: *Une drôle d'histoire, celle des Témoins de ?* Québec (406, boul. Langelier), Les Éditions du Renouveau, 1956, 31 p.

VERRIER, M. le chanoine Henri: *Catholique ou Témoin de Jéhovah?* Raismes Nord (22, rue Léopold-Dusart), chez l'auteur, 1956, 4 p. (grand format).

VI. Autres ouvrages

ANONYME: « J. F. Rutherford, Former Cooper Countian, Is Dead », *The Boonville Advertiser*, Boonville, Missouri, Friday, Jan. 16, 1942, p. 1, col. 4.

Cette courte notice nécrologique fournit quelques détails concernant les premières années de la vie de Rutherford.

BACH, Marcus: *They Have Found a Faith*. Indianapolis - New York, The Bobbs-Merrill Company, 1946, 300 p. Ch. II: « Jehovah's Witnesses », p. 22-56.

L'auteur, protestant par son éducation familiale et scolaire, a été fasciné par la vie intense des sectes religieuses. En un style alerte, il décrit les activités et les principales croyances des T. de J.; il souligne leur inébranlable conviction de posséder la vérité et d'être seuls sauvés dans l'imminente bataille d'Harmagédon.

BATES, Ernest Sutherland: « Charles Taze Russell », *Dictionary of American Biography*, under the auspices of the American Council of Learned Societies, edited by Dumas Malone. New York, Charles Scribner's Sons, 20 vol., 1928-1936. L'article sur Russell se trouve au vol. 16 (1935) p. 240.

Dans ce grand dictionnaire, qui fait habituellement autorité, plusieurs faits et dates concernant Russell sont erronés.

BRADEN, Charles Samuel: *These Also Believe. A Study of Modern American Cults and Minority Religious Movements*. New York, The Macmillan Company, 1957, 491 p. Ch. x: « Jehovah's Witnesses », p. 358-384. Bibl. p. 458.

L'auteur, ministre méthodiste de tendances libérales (p. XI), s'efforce de présenter les diverses sectes de la façon la plus objective possible.

DAVIDSON, Bill: « Jehovah's Traveling Salesmen », *Collier's*, Springfield, Ohio, 118, 18 (Nov. 2, 1946) 12-13, 72-77.

HIGH, Stanley: « Armageddon Incorporated », *Saturday Evening Post*, Philadelphia, 213, 11 (Sept. 14, 1940).

KNEEDLER, William Harding: *Christian Answers to Jehovah's Witnesses*. Chicago, Moody Press, 1953, 64 p.

L'auteur, qui est protestant, s'efforce de discuter la doctrine des Témoins à la lumière des croyances chrétiennes en général, sans référence à telle Église particulière.

MARTIN, Walter R. and KLANN, Norman H.: *Jehovah of the Watchtower. A Thorough Exposé of the Important Anti-Biblical Teachings of Jehovah's Witnesses*. Grand Rapids, Michigan, Zondervan Publishing House. 1^{re} éd. 1953, 4^e éd. revue et augmentée, sept. 1956, 221 p. Bibl. p. 210-218. Index.

Ce livre nous semble le plus sérieux parmi les ouvrages de combat. L'exposé des faits, malheureusement trop limité à Russell, et celui de la doctrine des Témoins manifestent chez les auteurs une remarquable probité. Leur réfutation scripturaire des doctrines jéhovistes témoigne d'une culture exégétique et linguistique étendue. Protestants orthodoxes, les auteurs défendent avec force les principaux dogmes chrétiens: la Trinité, la divinité du Christ, etc.; un catholique toutefois ne saurait partager tous leurs points de vue, par exemple sur le libre examen. Ils consacrent un long appendice (p. 175-189) à la critique du livre de Marley Cole. J. W.

PIKE, E. Royston: *Encyclopaedia of Religion and Religions*. London (Ruskin House, Museum St.), George Allen and Unwin, 1951, 406 p. « Jehovah's Witnesses », 207-208. « Charles Taze Russell », 331. « J. F. Rutherford », 332.

D'après le ton de la préface, l'auteur semble professer une sorte d'indifférentisme religieux. L'ouvrage a été traduit: *Dictionnaire des religions*, par E. Royston Pike. Adap-

tation française de Serge Hutin. Paris (108, boul. Saint-Germain), Presses Universitaires de France, 1954, 329 p. « Jéhovah, Témoins de », 174-175. « Russell, C. T. », 275. « Rutherford, J. F. », 275.

PIKE, E. Royston: *Jehovah's Witnesses. Who They Are? What They Teach? What They Do?* New York (15 East, 40th St.), Philosophical Library, 1954, 140 p. Index.

L'auteur se déclare incapable de croire aux doctrines des Témoins, pas même à l'inerrance de l'Écriture sainte; mais il veut les traiter avec un « esprit de révérence » (p. 133-134).

ROSS, J. J.: *Some Facts and More Facts About the Self-styled « Pastor » Charles T. Russell (of Millennial Dawn Fame). The History of the Libel Case: « Pastor » Russell Before the Courts.* Philadelphia, Pa., (1721-1723 Spring Garden St.), Philadelphia School of the Bible, s. d., 48 p.

Cette brochure est très importante. L'auteur la publia, probablement en 1913, après avoir été poursuivi par Russell, à cause d'un premier écrit très court reproduit au début de la présente brochure. C'est la seule source actuellement connue et accessible concernant le procès de Hamilton. Voir notre texte, p. 40-41, 125.

SCHNELL, William J.: *Thirty Years a Watch Tower Slave. The Confessions of a Converted Jehovah's Witness.* Grand Rapids 6, Michigan, Baker Book House, 1956, 207 p.

Après avoir occupé des postes élevés dans la Société W. T. en Allemagne et aux États-Unis, l'auteur a finalement quitté le mouvement. Il raconte ici ses activités et ses divers états d'âme comme Témoin ainsi que son retour à l'Église luthérienne. Il refait l'histoire du mouvement telle qu'il l'a vécue. Il soutient que, depuis Rutherford, la Société travaille à devenir une organisation universelle et qu'elle cherche à détruire la personnalité de ses membres pour en faire des instruments dociles à son service. Selon lui, toutes les décisions prises depuis 1919 tendaient à ce but de domination et d'expansion; les T. de J. ne sont que les esclaves de l'organisation la plus dictatoriale qu'ait vu naître l'Amérique (p. 85, 177). Le récit a la saveur d'une expérience vécue, amèrement regrettée. Grâce à ce livre et aux conférences qu'il a données à travers les États-Unis et le Canada, l'auteur a pu, en moins de trois ans, ramener à la foi de leurs pères plus de deux mille T. de J. (W. J. SCHNELL, *Into the Light of Christianity*, 29-30).

SCHNELL, William J.: *Into the Light of Christianity. The Basic Doctrines of the Jehovah's Witnesses in the Light of the Scriptures.* Grand Rapids 6, Michigan, Baker Book House, 1959, 211 p.

Dans ce second ouvrage, Schnell raconte comment le Seigneur l'a ramené « dans la lumière de la chrétienté ». En expliquant son itinéraire spirituel, il montre que sur trois points fondamentaux (l'enfer, l'âme et la divinité du Christ), entre plusieurs autres, les T. de J. contredisent l'enseignement de la Bible. Il insiste sur le fait que les Témoins isolent toujours les textes de leur contexte. La connaissance intime que l'auteur possède de l'Écriture sainte et des doctrines jéhovistes lui permet d'offrir de nombreuses suggestions à qui veut discuter avec les Témoins. Il lui arrive cependant, nous semble-t-il, de faire dire à certains passages de la Bible plus que ce que l'auteur inspiré a pu y mettre, compte tenu des circonstances de temps et de lieu. Notons aussi qu'un catholique ne saurait accepter quelques-unes de ses positions, par exemple, sa conception de l'Église du Christ et sa conviction que l'illumination intérieure de chacun (par le Saint Esprit) constitue le critère ultime d'interprétation des Écritures et la garantie de l'unité doctrinale dans les Églises chrétiennes.

SKALE, Regi and RASKI, Frank: « Jehovah's Witnesses: Are They Draftable? », *Saturday Night*, Toronto, 60, 20 (Jan. 20, 1945) 14-16.

L'article présente les Témoins de façon générale, comme le font les autres magazines cités dans la présente section. Malgré son titre, il ne discute pas le problème du service militaire refusé par les Témoins.

STRAUSS, Lehman: *An Examination of the Doctrine of « Jehovah's Witnesses »*. New York (19 West, 21st St.), Loizeaux Brothers, Bible Truth Depot, 1^{re} éd. 1942, 8^e impr. 1955, 47 p.

L'auteur est pasteur d'une église baptiste à Bristol, dans l'État de Pennsylvanie.

WINDLE, Charles P.: *The Rutherford Racket*. Chicago, Ill. (3044 S. Kildare Ave.), Iconoclast Publishing Co., s. d., 30 p.

L'auteur, qui semble protestant, s'en prend violemment aux affirmations mensongères de Rutherford contre l'Église catholique.

YOUNG, Scott: « Jehovah's Secret Agents », *Maclean's*, Toronto, 60, 5 (March 1, 1947) 9, 62-65.

Avant de faire une présentation générale des Témoins, l'article raconte la distribution nocturne de brochures à Montréal pendant la seconde guerre mondiale, alors que le groupe était hors la loi et poursuivi par la police.

VII. Section légale

a. Procès de Russell : sources

1. PROCÈS EN SÉPARATION

In the Superior Court of Pennsylvania, Western District. No. 202, April Term, 1908. Russell v. Russell, Paper Book of Appellant.

Ce document contient tout le dossier du procès.

Pennsylvania Superior Court Reports, 37 (1908), p. 348-354.

Les pages indiquées donnent le jugement du juge Orlady, de la Cour supérieure.

197 Appearance Docket, June Term, 1903, Common Pleas No. 1, Allegheny County, Pennsylvania.

C'est le rôle qui résume toute l'affaire *Russell v. Russell*.

126 Execution Docket, December Term, 1908, Common Pleas No. 1, Allegheny County, Pa. (No. 952).

On trouve dans ce registre le dossier de la saisie.

2. PROCÈS CONTRE LE WASHINGTON POST

Reports of Cases, Court of Appeals of the District of Columbia, Vol. 31 (March 16, 1908 to June 18, 1908), No. 1781, p. 277-286.

On trouve ici les notes du juge Robb de la Cour d'appel sur la cause en question.

3. PROCÈS CONTRE LE BROOKLYN DAILY EAGLE

Reports of Cases, Appellate Division of the Supreme Court of the State of New York, Vol. 168 (1915), p. 121-124.

Les pages indiquées contiennent les notes des juges de la Cour d'appel.

Supreme Court (of N. Y.), Appellate Division, Second Department. *Charles T. Russell v. The Brooklyn Daily Eagle, Case on Appeal* (565). Walton, N. Y., The Reporter Co., 1914.

C'est ici qu'on trouve le dossier du procès.

b. Procès aux États-Unis sous Rutherford et Knorr

On trouvera dans Marley COLE, *Jehovah's Witnesses*, une liste et un court résumé des principales causes portées devant la Cour suprême des États-Unis (p. 179-184) ainsi qu'une analyse des décisions selon les sujets en litige, comme le caractère séditieux du mouvement, le salut au drapeau, etc. (p. 194-206).

c. Procès au Canada : sources

1. EN COUR SUPRÊME

Canada Law Reports. Supreme Court of Canada. (Abrégé: S. C. R.) Ottawa, Imprimeur de la Reine.

Canadian Criminal Cases Annotated. (Abrégé: C. C. C.) Toronto (76 Pearl St.), Canada Law Book Company.

- (1) *Boucher v. le Roi*, 1^{re} audition: [1950] 96 C. C. C. 48-90; 2^e audition: [1951] S. C. R. 265-345.
- (2) *Saumur v. Cité de Québec*, [1953] 2 S. C. R. 299-389.
- (3) *Chaput v. Romain et al.*, [1955] S. C. R. 834-868.
- (4) *Roncarelli v. Duplessis*, [1959] S. C. R. 121-188.
- (5) *Lamb v. Benoît et al.*, [1959] S. C. R. 321-369.

2. EN COUR D'APPEL

Les rapports judiciaires de Québec, publiés par le Barreau de la province de Québec. Cour du Banc de la Reine. (Abrégé B. R.) Montréal (2261, rue Papineau), Eugène Doucet.

- (1) *Perron v. Syndics d'écoles de Rouyn*, [1955] B. R. 841-850.
- (2) *Chabot v. Commissaires d'écoles de Lamorandière*, [1957] B. R. 707-757.

d. Autres publications

ANONYME: *Cour suprême et Témoins de Jehovah. Le jugement du juge en chef, l'honorable Thibaudeau Rinfret*. Coll. « Institut social populaire », n° 468, novembre 1953. Montréal (8100, boul. Saint-Laurent), Éditions Bellarmin, 32 p. En appendice: extraits du

jugement des honorables juges R. J. Cartwright et G. Fauteux, p. 27-32.

La brochure reproduit les textes des jugements tels que publiés dans [1953] S. C. R., avec une brève nouvelle de la Presse canadienne (p. 1, n. 1).

BREWIN, F. A.: « Religious and Political Freedom » (« Case and Comment »), *The Canadian Bar Review*, Ottawa, 34, 1 (Jan. 1956) 84-86.

Analysant la décision de la Cour suprême sur un règlement de fermeture des magasins les jours de fêtes religieuses, l'auteur rappelle le cas *Saumur* qu'il étudie au point de vue constitutionnel: la législation concernant la liberté du culte relève-t-elle des provinces ou du parlement fédéral?

CHALMERS, Norman: « Civil Liberties after the Saumur Case », *School of Law Review*, University of Toronto, vol. 12 (Spring 1954) 12-21.

L'article discute le fondement légal actuel des libertés civiles et son aspect constitutionnel au Canada. Le problème particulier des Témoins de Jéhovah n'est que très brièvement touché.

COMTOIS, Roger: « Le droit scolaire et la liberté des cultes » (« Critique des arrêts »), *La Revue du Barreau de la province de Québec*, Montréal, 18, 3 (mars 1958) 136-139.

L'auteur souligne le rôle innovateur de la décision rendue dans la cause *Chabot v. Lamorandière* par rapport au caractère confessionnel des écoles québécoises. Dans cette décision, la Cour d'appel, par certains de ses juges, s'est vue dans l'obligation d'établir comme prémisse que la Loi de l'instruction publique, lorsqu'elle pose des normes sur des questions de religion, ne peut s'adresser à d'autres qu'aux membres de l'une ou l'autre des deux religions reconnues. L'auteur se demande si le traitement fait aux T. de J. ne devrait pas être accordé aux autres sectes, voire aux agnostiques.

DULUDE, Guy et TASSÉ, Roger: « Les Témoins de Jéhovah devant la Cour suprême », *Thémis*, revue juridique publiée par les étudiants de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, 4, 11 (févr. 1954) 151-167.

Partant du texte des juges dans le cas *Saumur*, l'article discute trois questions: le règlement de police attaqué est-il *ultra vires*? de qui relèvent les libertés fondamentales? les T. de J. constituent-ils une religion?

FRASER, Blair: « Who Guards the Freedom of Worship? », *Maclean's* Toronto, 68, 9 (April 30, 1955) 8, 83.

A la veille de la décision du tribunal suprême dans la cause *Chaput v. Romain*, l'auteur pose la question constitutionnelle: les libertés civiles relèvent-elles du gouvernement fédéral ou des provinces?

HUGESSEN, James: « Chronique de jurisprudence: Chabot vs Les commissaires d'écoles de Lamorandière », *Thémis*, Université de Montréal, 8, 26 (décembre 1957) 108-122.

L'article, écrit en anglais, analyse trois questions: 1° le droit qu'ont les non-catholiques de fréquenter une école publique catholique; 2° le droit pour eux de s'abstenir de l'instruction religieuse; 3° la constitutionnalité tant de la loi québécoise sur l'éducation que des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

LASKIN, Bora: « Our Civil Liberties. The Rôle of the Supreme Court », *Queen's Quarterly*, Kingston, 61, 4 (Winter 1955) 466-471.

Les pages indiquées terminent un long article sur les libertés civiles par une étude des notes des juges dans le cas *Saumur*. C'est également le problème constitutionnel qui intéresse l'auteur.

MILLER, Ph.-A.: « Décisions récentes en matières scolaires », *La Revue du Barreau de la province de Québec*, Montréal, 18, 4 (avril 1958) 177-192.

L'auteur consacre deux pages (182-183) au cas *Chabot*, dont il résume les faits et les conclusions.

SCOTT, F. R.: *Civil Liberties and Canadian Federalism*. (Allan B. Plaunt Memorial Lectures, Carleton University, Ottawa, March 19 and 21, 1959.) University of Toronto Press, 1959, 58 p.

Dans ces deux conférences, le professeur Scott discute des libertés civiles au Canada et de leur fondement constitutionnel. Il se réfère souvent aux diverses causes des T. de J. soit en Cour suprême, soit en Cour d'appel; il les analyse plus spécialement dans la seconde partie de la dernière conférence (p. 37-51).

SCOTT, F. R.: « Quebec Education Act — Right of Parent over Religious Education of Child in Public School — Natural Law and Statutory Interpretation — Freedom of Conscience — Section 93 British North America Act », (« Case and Comment »), *The Canadian Bar Review*, Ottawa, 36, 2 (May 1958) 248-254.

S'appuyant sur les notes des juges dans la cause *Chabot v. Lamorandière*, l'auteur discute le fondement juridique de la liberté de conscience en matière d'éducation. Les juges ont fait appel soit à la loi naturelle, soit à la Loi concernant la liberté des cultes de 1851; l'auteur semble préférer le recours à ce vieux statut, peut-être pour mieux respecter le principe de la souveraineté du pouvoir que possède le parlement en droit anglais.

APPENDICES

APPENDICE I

Les trois principales corporations civiles des Témoins de Jéhovah

État ou pays	Siège légal ¹	Premier nom	Date d'incorporation	Nouveau nom	Date du changement de nom
Pennsylvanie	Allegheny, (Pittsburgh) ²	Zion's Watch Tower Tract Society	1884	Watch Tower Bible & Tract Society	1896
				Watch Tower Bible & Tract Society of Pennsylvania	1955
New York	Brooklyn	Peoples Pulpit Association	1909	Watchtower Bible and Tract Society, Incorporated	1939
				Watchtower Bible & Tract Society of New York, Incorporated	1955
Grande- Bretagne	Londres	International Bible Students Association	1914		

1. Les trois corporations ont toutefois leur bureau principal au 124, Columbia Heights, Brooklyn.

2. Allegheny est devenu un quartier suburbain de Pittsburgh.

APPENDICE II

Tableau de l'histoire du monde selon Russell

Le tableau ci-contre essaie de résumer le *Plan des âges* de Russell et quelques-unes des nombreuses corrélations qu'il a échafaudées sur sa chronologie biblique.

La partie supérieure du tableau, au-dessus du double trait, présente une version simplifiée de sa Carte des âges *. Russell divise l'histoire du monde en trois époques et en plusieurs âges, assignant à chacun de ces âges une durée déterminée par les chiffres bibliques; il a aussi calculé la date précise de chaque événement qui termine une période et en commence une autre. Toutefois, l'âge judaïque et l'âge de l'Évangile se recouvrent pendant 40 ans, puisque le premier s'est terminé par la destruction de Jérusalem en 70 et que le second a commencé avec le baptême de Jésus; Russell retrouve la même situation à la fin de l'âge de l'Évangile et au début de l'âge messianique. (*Studies in the Scriptures*, I, 66-73, 219-224; II, 42, 51, 218, 231-234.)

La seconde partie du tableau met en parallèle trois séries de calculs, fondamentaux dans la pensée de Russell. Le premier de ces calculs concerne la durée du temps des Gentils (*Studies*, II, 73-93); le second cherche à établir la date d'un grand Jubilé pour toute la terre, en se fondant sur les Jubilés juifs d'autrefois (*Studies*, II, 173-200, surtout 193-194); le troisième compare certaines dates de l'histoire juive à des événements de l'ère chrétienne, pour établir, comme dans les deux cas précédents, que le présent monde se terminera en 1914 (*Studies*, II, 201-247, surtout 218-222).

* Cette « Carte des âges » figure comme hors-texte au début du tome I des *Études des Écritures*.

APPENDICE III

Confrontation de certains textes de Russell tels que publiés avant et après 1914

Nous reproduisons ci-dessous, dans l'original anglais, certains passages des *Studies in the Scriptures* tels qu'ils apparaissent dans des éditions antérieures à 1914 et, en regard, les mêmes passages dans des éditions de 1915 ou 1916; ces dernières ont dû être préparées par Russell lui-même, puisque celui-ci n'est mort que le 31 octobre 1916. Nous avons utilisé les éditions que nous avons pu voir nous-même, et nous avons mis en *italique* les divergences entre les deux versions.

Texte de l'édition de 1908

The full end of the times of the Gentiles, *i. e.*, the full end of their lease of dominion, will be reached in A. D. 1914; and that date will be the *farthest limit* of the rule of imperfect men. (II, 76-77.)

At that date the Kingdom of God... will *obtain full, universal control*, and it will *then* be "set up," or firmly established, in the earth, on the ruins of present institutions. (II, 77.)

Some time before the end of A. D. 1914 the last member of the divinely recognized Church of Christ... will be glorified with the Head. (II, 77.)

Their "reign" of righteousness over the world *can date only from* A. D. 1914. (II, 81.)

Texte de l'édition de 1916

The full end of the times of the Gentiles, *i. e.*, the full end of their lease of dominion, will be reached in A. D. 1914; and that date will see the *disintegration* of the rule of imperfect men. (II, 76-77.)

At that date the Kingdom of God . . . will *begin to assume control*, and it will *then shortly* be "set up," or firmly established, in the earth, on the ruins of present institutions. (II, 77.)

Some time before the end of *the overthrow* the last member of the divinely recognized Church of Christ . . . will be glorified with the Head. (II, 77.)

Their "reign" of righteousness over the world *could not precede* A. D. 1915. (II, 81.)

Traduction française des textes de Russell reproduits à la page opposée

Dans les deuxième et troisième éditions françaises des *Études des Écritures* (« Tour de garde », Société de bibles et de traités, Berne, Suisse), que nous utilisons, la traduction a été faite d'après le texte corrigé des *Studies*: nous la reproduisons dans la colonne de droite. Dans la colonne de gauche, nous traduisons le texte primitif en nous efforçant de rendre le plus exactement possible les divergences qui existent entre les deux versions anglaises.

Nous marquons d'un sigle (§) les passages où nous substituons notre propre traduction à celle de la Société; nous le faisons lorsque le texte anglais a été traduit trop librement, écourté ou supprimé.

A la fin, nous reproduisons des extraits de la préface au volume II, signée par Russell en 1916, qui ne figure pas dans l'édition anglaise que nous utilisons mais seulement dans la traduction française.

Traduction du texte de l'édition de 1908

La fin complète des temps des nations, c'est-à-dire la fin de leur bail de domination expirera en 1914; cette date *sera l'ultime limite* des gouvernements d'hommes imparfaits.

Le royaume de Dieu... *acquerra* à cette date l'autorité universelle *complète* et il sera *alors* organisé ou fermement établi sur la terre, sur les ruines des institutions actuelles.

Peu de temps avant la fin de 1914, le dernier membre de l'Église divinement reconnue comme l'Église de Christ sera glorifié avec le Chef.

Leur « règne » de justice sur le monde *peut dater seulement de 1914.*

Traduction du texte de l'édition de 1916

La fin complète des temps des nations, c'est-à-dire la fin de leur bail de domination expirera en 1914; cette date *verra la dissolution* des gouvernements d'hommes imparfaits. (II, 72.)

Le royaume de Dieu... *commencera* à cette date à assumer l'autorité universelle et il sera *alors en peu de temps* (§ organisé ou) fermement établi sur la terre, sur les ruines des institutions actuelles. (II, 72.)

Peu de temps avant la fin du *renversement*, le dernier membre de l'Église divinement reconnue comme l'Église de Christ, sera glorifié avec le Chef. (II, 73.)

Leur « règne » de justice sur le monde *ne pourrait précéder 1915.* (II, 77.)

*Texte de l'édition
de 1908*

The "Times of the Gentiles" . . . will run fully out with the year A. D. 1914, and at that time they will *all* be overturned and Christ's Kingdom fully established. (II, 170.)

Both of these ripenings (Rev. 14: 1-4, 18-20) will be completed in a period of forty years, ending with the year A. D. 1914. (II, 171.)

The Jew will not be received back into full favor *until* A. D. 1914. (II, 221.)

The present governments must all be overturned about the close of A. D. 1914. (II, 242.)

That the deliverance of the saints must take place *some time before* 1914 is manifest. (III, 228.)

Just how long *before* 1914 the last living members of the body of Christ will be glorified, we are not directly informed. (III, 228.)

Let us remember that this date limit — A. D. 1914 — *must* not only witness the completion of the selection and trial and glorification of the entire body of Christ, but it may also witness the purifying of some of that larger company of consecrated believers. (III, 364.)

*Texte de l'édition
de 1916*

The "Times of the Gentiles" . . . will run fully out with the year A. D. 1914, and at that time they will be overturned * and Christ's Kingdom fully established.

* How long it will require to accomplish this overturning we are not informed, but have reason to believe the period will be "short." (II, 170.)

Both of these ripenings (Rev. 14: 1-4, 18-20) will be completed in a period of forty years, ending with the year A. D. 1915. (II, 171.)

The Jew will not be received back into full favor *until after* 1915. (II, 221.)

The present governments must all be overturned about the close of A. D. 1915. (II, 242.)

That the deliverance of the saints must take place *very soon after* 1914 is manifest. (III, 228.)

Just how long *after* 1914 the last living members of the body of Christ will be glorified, we are not directly informed. (III, 228.)

Let us remember that this date limit — A. D. 1914 — *may* not only witness the completion of the selection and trial and glorification of the entire body of Christ, but it may also witness the purifying of some of that larger company of consecrated believers. (III, 364.)

*Traduction du texte
de l'édition de 1908*

Les « temps des nations »... expireront avec l'année 1914; à ce moment-là, *toutes* les nations seront renversées et le royaume de Christ pleinement établi.

Ces deux récoltes (Apoc. 14: 1-4, 18-20) se feront dans un espace de quarante ans, se terminant avec l'année 1914.

Les Juifs ne peuvent rentrer dans la pleine faveur *avant* 1914.

Tous les gouvernements actuels doivent être renversés vers la fin de 1914.

Il est certain que la délivrance des saints aura lieu *quelque temps avant* 1914.

Il ne nous est pas dit combien de temps *avant* 1914 se produira la glorification des derniers membres vivants du corps de Christ.

Rappelons-nous que cette date-limite, 1914, non seulement *doit* voir l'achèvement de l'élection, des épreuves et de la glorification de tout le corps du Christ au complet, mais qu'elle pourra voir aussi la purification d'un certain nombre de cette grande multitude des croyants consacrés.

*Traduction du texte
de l'édition de 1916*

Les « temps des nations »... (§ expireront) avec l'année 1914; à ce moment-là, les nations seront renversées * et le royaume de Christ pleinement établi.

* Nous ne sommes pas informés combien de temps exigera l'exécution de ce renversement, mais nous avons des raisons de croire que cette période sera « courte ». (II, 178.)

Ces deux récoltes (Apoc. 14: 1-4, 18-20) se feront dans un espace de quarante ans, § se terminant avec l'année 1915. (II, 179.)

Les Juifs ne peuvent rentrer dans la pleine faveur *qu'après* 1915. (II, 235.)

Tous les gouvernements actuels doivent être renversés vers la fin de 1915. (II, 258.)

Il est certain que la délivrance des saints aura lieu *peu de temps après* 1914. (III, 226.)

Il ne nous est pas dit combien de temps s'écoulera *après* 1914 jusqu'au moment de la glorification des derniers membres vivants du corps de Christ. (III, 226.)

§Rappelons-nous que cette date-limite, 1914, *pourra* voir non seulement l'achèvement de l'élection, des épreuves et de la glorification de tout le corps du Christ au complet, mais qu'elle pourra voir aussi la purification d'un certain nombre de cette grande multitude des croyants consacrés. (Cf. III, 372.)

*Texte de l'édition
de 1897*

We have seen that God has a set time for every feature of his plan, and that we are even now in this "Day of Vengeance," which is a period of forty years; that it began in October, 1874, and will end *in October, 1914* . . . The great events predicted in the Scriptures . . . are already overshadowing the world, and are as sure to come as that they are foretold: and *seventeen* years would seem to be abundant space for their full accomplishment. (IV, 546-547.)

Every item predicted had begun to be fulfilled at that date (1880); the "harvest" or gathering time beginning October 1874; the organization of the Kingdom and the taking by our Lord of his great power as the King in April 1878, and the time of trouble or "day of wrath" which began October 1874 and *will end October 1914*. (IV, 604.)

(Zionist) Conventions . . . meet year by year to put in practical shape the proposal for the reorganization of a Jewish state in Palestine. These buds will thrive, but will bear no perfect fruit before October 1914 — the full end of "Gentile Times." (IV, 604.)

*Texte de l'édition
de 1915*

We have seen that God has a set time for every feature of his plan, and that we are even now in this "Day of Vengeance," which is a period of forty years; that it began in October, 1874, and will end *very shortly* . . . The great events predicted in the Scriptures . . . are already overshadowing the world, and are as sure to come as that they are foretold. *A very few* years would seem to be abundant space for their full accomplishment. (IV, 546-547.)

Every item predicted had begun to be fulfilled at that date (1880); the "harvest" or gathering time beginning October 1874; the organization of the Kingdom and the taking by our Lord of his great power as the King in April 1878, and the time of trouble or "day of wrath" which began October 1874, and *will cease about 1915*. (IV, 604.)

(Texte inchangé même dans les éditions postérieures à 1915.)

*Traduction du texte
de l'édition de 1897*

Dieu a arrêté des saisons pour chaque trait de son plan, par quoi nous voyons que nous sommes en plein dans ce « jour de la vengeance » qui dure quarante ans, qu'il débuta au mois d'octobre 1874 et qu'il finira *en octobre 1914*. Les grands événements prédits dans les Écritures... couvrent déjà le monde de leur ombre et ils arriveront aussi certainement qu'ils sont certainement annoncés: *dix-sept années* paraissent amplement suffisantes pour leur complète réalisation.

Chaque item prédit avait commencé d'être réalisé à cette date (1880): la « moisson » ou temps de rassemblement, qui commença en octobre 1874; l'organisation du Royaume et la prise en mains par le Seigneur de son grand pouvoir comme Roi, qui eut lieu en avril 1878; et le temps de trouble ou « jour de colère », qui commença en octobre 1874 et *finira en octobre 1914*.

Traduction du texte anglais

Le programme de ces congrès sionistes est la réorganisation d'un état juif en Palestine; ces premiers bourgeons du figuier juif commenceront à grossir, mais ils ne porteront vraiment aucun fruit mûr *avant octobre 1914 — la fin ultime des « temps des nations »*.

*Traduction du texte
de l'édition de 1915*

Dieu a arrêté des saisons pour chaque trait de son plan, par quoi nous voyons que nous sommes en plein dans ce « jour de la vengeance » qui dure quarante ans, qu'il débuta au mois d'octobre 1874 et § qu'il finira *très bientôt*. (IV, 283.) § Les grands événements prédits dans les Écritures... couvrent déjà le monde de leur ombre et ils arriveront aussi certainement qu'ils sont certainement annoncés: *quelques petites années* paraissent amplement suffisantes pour leur complète réalisation.

§ Chaque item prédit avait commencé d'être réalisé à cette date (1880): la « moisson » ou temps de rassemblement, qui commença en octobre 1874; l'organisation du Royaume et la prise en mains par le Seigneur de son grand pouvoir comme Roi, qui eut lieu en avril 1878; et le temps de trouble ou « jour de colère », qui commença en octobre 1874 et *cessera autour de 1915*.

Texte français (paru après 1917)

Le programme de ces congrès sionistes est la réorganisation d'un état juif en Palestine; ces premiers bourgeons du figuier juif commenceront à grossir, mais ils ne porteront vraiment des fruits mûrs *qu'à partir de 1918*. (IV, 322-323.)

Extraits de la préface du deuxième volume
des *Études des Écritures*

La première édition de ce volume fut publiée en 1889. Dès lors, les éditions se sont succédées rapidement en diverses langues et aujourd'hui plus d'un million et demi d'exemplaires sont entre les mains du public...

Ce volume traitant des sujets à tel point difficiles qu'ils ont été rarement abordés par d'autres, le lecteur ne devra pas trouver étrange si quelques-unes des interprétations présentées ne se sont pas accomplies exactement à la lettre...

Ce volume expose ce que son auteur a prêché pendant plus de quarante ans, savoir: que, selon la chronologie de la Bible, les « temps des Gentils » devaient se terminer à la fin de 1914...

Nous ne pouvions naturellement pas savoir en 1889 si la date de 1914, indiquée aussi clairement dans la Bible comme étant la fin du bail de la puissance des Gentils, ou leur permission de gouverner le monde, voulait dire qu'à ce moment-là ils auraient perdu tout pouvoir, ou bien que, leur bail étant expiré, leur destitution commencerait. Nous voyons maintenant que c'est la destitution des nations qui était prévue dans le programme de l'Éternel, et promptement, au mois d'août 1914, les royaumes païens, dont parlent les prophéties, commencèrent la grande lutte actuelle, laquelle, d'après la Bible, doit atteindre son point culminant dans le renversement complet de tous les gouvernements humains, préparant ainsi la place pour le plein établissement du royaume du cher Fils de Dieu.

Il ne nous est pas possible de voir au delà du voile; nous ne pouvons pas connaître le développement des affaires sous la direction de notre glorieux Seigneur et des membres déjà glorifiés de son Église. Nous pensons que, d'une façon ou d'une autre, le Seigneur prend maintenant en mains les affaires du monde comme jamais encore il ne l'a fait dans les temps passés. Ce que nous savons, c'est que le grand temps de trouble qui a commencé correspond exactement à la déclaration divine concernant le temps et les conditions de l'établissement du royaume du Messie. Le Seigneur lui-même nous informe qu'au moment où il assumera le pouvoir et le règne, les nations seront irritées et que la colère divine sera venue. Un peu plus tard, le temps viendra où les morts seront jugés et où la récompense sera donnée aux serviteurs de Dieu, petits et grands, ce qui finalement aboutira à la destruction des incorrigibles qui, sans cela exerceraient une influence corruptrice sur la terre. — Apocalypse 21: 8.

Partout dans le monde on savait ce que les Étudiants de la Bible attendaient pour l'année 1914; et lorsqu'une guerre aussi prodigieuse que celle qui sévit actuellement éclata, lorsque la tempête se déchaîna avec une telle furie, produisant pareille destruction, des quantités de personnes se souvinrent de ce qu'ils avaient entendu et lu concernant la fin du temps des Gentils. Ils se comptent par milliers aujourd'hui, ceux

qui reconnaissent pleinement les temps dans lesquels nous vivons et leur influence est vraiment secourable et inspiratrice. Le sentiment que nous sommes dans le jour du Seigneur et que bientôt tous les saints seront rassemblés avec lui par le changement de la résurrection, a un effet stimulant et encourageant sur les Étudiants de la Bible. Cette assurance les sépare du monde, de ses craintes et de ses ambitions et dirige leurs regards vers la couronne de la vie que le Seigneur a en réserve pour ceux qui l'aiment par-dessus tout.

L'auteur reconnaît que dans ce livre il émet l'idée que les saints pouvaient s'attendre à être avec le Seigneur dans la gloire à la fin des temps des Gentils. Ce fut là une erreur dans laquelle il était tout naturel de tomber; mais le Seigneur fit concourir cela au bien de son peuple. La pensée que l'Église serait rassemblée dans la gloire avant octobre 1914 eut certainement un effet stimulant et sanctifiant sur des milliers d'enfants de Dieu, qui tous peuvent louer le Seigneur, même pour cette erreur. Beaucoup, en effet, peuvent dire qu'ils remercient Dieu de ce que le point culminant des espérances de l'Église n'a pas été atteint au moment où nous pensions qu'il le serait et que comme peuple de Dieu nous avons ainsi de nouvelles occasions d'avancer dans la sanctification et de participer avec notre Maître à la proclamation de son message au peuple de Dieu.

Notre erreur ne portait évidemment pas sur la fin des temps des Gentils; toutefois nous avons tiré une fausse conclusion, non autorisée par la Parole de Dieu. Nous avons vu dans la Bible certains parallèles entre l'âge judaïque et l'âge de l'Évangile. Nous aurions dû remarquer que dans les deux cas, ces parallèles sont suivis de la destruction des systèmes nominaux et n'indiquent pas le temps de la glorification de la Nouvelle Création. Cette explication aidera le lecteur dans son étude du « TEMPS EST PROCHE ». Nous ne doutons nullement que les grandes bénédictions que beaucoup d'entre nous ont reçues dans le passé continueront à se répandre par ce volume sur des milliers d'autres.

Qu'il en soit ainsi, telle est la prière de son auteur!

BROOKLYN, N. Y., 1^{er} octobre 1916.

Charles T. RUSSELL.

APPENDICE IV

**Déposition de Mme Russell
au cours de son procès en séparation
concernant la conduite de son mari**

Extrait du *Paper Book of Appellant*, No. 202 (April Term, 1908), Superior Court of Pennsylvania, « Appearances », p. 10-17. Mme Russell répond aux questions de son avocat. Les principaux passages ont été mis en *italique*.

Q. When did you have your first material disagreement with your husband?

A. The first serious trouble with my husband was what you stated this morning, the first indignity with this woman who was in the office and in our home.

Objected to.

BY MR. PORTER (avocat de Mme Russell): *We don't mean to charge adultery.*

Q. You don't mean by that that your husband was guilty of adultery?

A. No.

Q. What was the name of the girl?

A. Rose Ball.

Q. That is the girl you spoke of a few moments ago?

A. Yes, sir.

Q. How long had she been with you before this trouble arose?

A. She came to us in about 1884.

Q. That would be just about the time you moved on to Clifton Avenue?

A. No, we moved on to Clifton Avenue in 1883. It was about 1889 (*sic*) when she came, just shortly after we moved to Clifton Avenue.

Q. Did she live with you?

A. Yes, sir.

Q. How long did she live with you?

A. She was with us for about ten or eleven years—oh, she was with us about twelve years.

Q. Just state what you observed about your husband's conduct with this girl in your presence in your home.

**Traduction française
de la déposition de Mme Russell**

Q. Quand avez-vous eu votre première dispute sérieuse avec votre mari ?

R. La première difficulté sérieuse avec mon mari, ce fut ce que vous avez raconté ce matin, sa première offense avec cette femme qui vivait au bureau et dans notre maison.

Objection.

M. PORTER (avocat de Mme Russell) : *Nous ne voulons pas dire que nous portons une accusation d'adultère.*

Q. Vous ne voulez pas dire par là que votre mari était coupable d'adultère ?

R. Non.

Q. Quel était le nom de la fille ?

R. Rose Ball.

Q. C'est la fille dont vous parliez il y a un moment ?

R. Oui, monsieur.

Q. Combien de temps avait-elle été avec vous avant que cette difficulté survienne ?

R. Elle est arrivée chez nous vers 1884.

Q. A peu près dans le temps où vous avez déménagé avenue Clifton ?

R. Non, nous avons déménagé avenue Clifton en 1883. C'est autour de 1889 (*sic*) qu'elle arriva, peu de temps après que nous ayons déménagé avenue Clifton.

Q. Vivait-elle avec vous ?

R. Oui, monsieur.

Q. Combien de temps a-t-elle vécu avec vous ?

R. Elle a été avec nous à peu près dix ou onze ans — oh ! elle a été avec nous à peu près douze ans.

Q. Racontez simplement ce que vous avez observé concernant la conduite de votre mari avec cette fille en votre présence dans votre maison.

A. Previous to this time my husband had suggested to me the idea of separation, and he said if I would agree to a separation, he would give me the house in which we were living. He said we were incompatible.

Q. When was that?

A. That was shortly before this objection was made, about 1893. We were still living on Clifton Avenue.

Q. What brought about the proposition from your husband?

A. A number of disagreements, and one thing was this: there had been letters that my husband had written to parties to which I had to make very serious objections. One of them came to me in this way. Mr. Russell had certain letters, certain envelopes that were marked personal, "Personal" was printed on them, and he sent a number of these envelopes to persons that he wanted to correspond with him privately.

Objected to as incompetent.

BY THE COURT: I don't think that tends to show any indignities to the person, unless she is leading up to something.

BY MR. PORTER:

Q. Just state very briefly what brought about this proposition of Mr. Russell, that you should separate, that you were incompatible.

Objected to as incompetent and irrelevant.

BY THE COURT: That is proper if it was brought about by some indignities to the wife. As it appears now, it is not competent. You can give the history of the case and the relations of the parties. Let her commence with the first indignities she observed that he cast upon her, and what they were.

BY MR. PORTER:

Q. I want you to tell us what your husband did in company with this woman Rose, in your presence and in your home.

A. In the first place, I considered it—

Objected to.

Q. Tell us what you saw and what he said and what was done.

A. One evening I spent the evening downstairs, and our library and our bedroom were next to each other upstairs on the second floor, and I spent the evening downstairs reading, and I went upstairs about ten o'clock to my room, and I supposed that he was either in the library or had retired, and when I went up there I found that he was in neither place, and I stepped out in the hall, and I found that he was in his night robe, sitting beside *Miss Ball's* bed and she was in bed. On other occasions I found him going in there and I found she called him in and said

R. Avant ce temps, mon mari m'avait proposé l'idée d'une séparation; il me dit que si j'acceptais, il me donnerait la maison dans laquelle nous vivions. Il dit que nous ne pouvions pas nous entendre.

Q. Quand cela se passa-t-il?

R. C'était un peu avant que cette objection fût soulevée, vers 1893. Nous vivions avenue Clifton.

Q. Qu'est-ce qui provoqua cette proposition de la part de votre mari?

R. Nombre de désaccords, et une chose, celle-ci: mon mari avait écrit à des personnes à propos desquelles j'avais des réserves très sérieuses à faire. Une de nos disputes m'arriva ainsi. M. Russell avait certaines lettres, certaines enveloppes marquées personnelles; « Personnel » était imprimé sur elles, et il en envoyait plusieurs à des personnes avec qui il voulait correspondre privément.

Objection: hors de cause.

LA COUR: Je ne pense pas que cela tende à montrer aucune offense envers la personne, à moins qu'elle n'ait autre chose en vue.

M. PORTER:

Q. Racontez très brièvement ce qui provoqua cette proposition de M. Russell où il disait que vous deviez vous séparer, que vous ne pouviez pas vous entendre.

Objection: hors de cause et non pertinent.

LA COUR: Cela est pertinent si la proposition en question a été provoquée par quelques offenses envers l'épouse. Tel qu'elle apparaît maintenant, elle est hors de cause. Vous pouvez donner l'histoire du cas et les relations des personnes impliquées. Qu'elle commence par les premières offenses dont elle s'est vu affligée par lui et ce qu'elles furent.

M. PORTER:

Q. Je veux que vous nous disiez ce que votre mari a fait avec cette femme, Rose, en votre présence et dans votre foyer.

R. En premier lieu, je considérais —

Objection.

Q. Dites-nous ce que vous avez vu et ce qu'il a dit et ce qui s'est fait.

R. Un soir, je passais la veillée en bas; notre bibliothèque et notre chambre étaient des pièces voisines l'une de l'autre, en haut, au deuxième étage; j'ai passé la veillée en bas, à lire, et je suis montée en haut vers dix heures, à ma chambre, et je supposais qu'il était dans la bibliothèque ou bien couché; quand je suis montée là-haut, j'ai trouvé qu'il n'était ni dans un endroit ni dans l'autre; je suis sortie dans la salle, et j'ai découvert qu'il était en vêtement de nuit, assis à côté du lit de *Mlle Ball*; elle était couchée. En d'autres occasions, je l'ai trouvé qui allait là; elle

she wasn't well and wanted him in, and I objected to this, and I said that it was highly improper, and I said "We have people about the house, and what kind of a name will be attached to this house if you do that kind of thing?" and he got angry.

Q. You state that you found him doing this at other times. How often after that?

A. I found him a number of times, I don't remember how often.

Q. In her room?

A. Yes, sir. And I found him *in the servant girl's room as well, and I found him locked in the servant girl's room.*

Q. Did he make any explanation why he was in the girl's room?

A. No, he did not; he just got angry.

Q. What did you say to him about this conduct, and what did he say?

A. I said to him, "We have a great work on our hands," and I said, "in this work you and I have to walk very circumspectly before the world, and if you are going to do things like this, what will happen? Suppose you are all right, don't you suppose people will talk about things like this?" and I said, "I am not satisfied with it," and he said he wasn't going to be ruled by me. But I felt distressed about that.

Q. What did Rose do at the Watch Tower?

A. She attended to the correspondence.

Q. Where was her desk with reference to the desk of Mr. Russell in the Watch Tower Society?

A. It wasn't near his; it was in the office.

Q. When would he go to the Watch Tower in the morning?

A. I don't remember; he generally went down alone.

Q. Who would return with him?

A. She came with him in the evenings, and they came home about eleven o'clock and the young men that were in the office—she was the only girl, and the young men would go home, and he wouldn't allow her to go home with them, and she must wait and always go with him.

Objected to.

Q. I want the mere fact. Did this girl Rose go home with your husband?

A. Yes, sir.

Q. And the young men came home ahead of them?

A. Yes, sir.

Q. State to the Court and jury what talk, if any, you had with this girl Rose, in regard to her relations with your husband, which you communicated to your husband.

Objected to.

BY THE COURT: The objection is sustained unless you show what you propose to prove.

le faisait venir: en disant qu'elle n'était pas bien et qu'elle le voulait près d'elle; je me suis objecté à cela; j'ai dit que c'était très inconvenant; voici ce que j'ai dit: « Il y a des gens tout autour; quelle sorte de réputation s'attachera à notre maison si tu agis ainsi? » et il s'est fâché.

Q. Vous déclarez que vous l'avez pris à récidiver. Combien de fois?

R. Je l'ai trouvé nombre de fois, je ne me rappelle pas combien.

Q. Dans la chambre de Mlle Ball?

R. Oui, monsieur. Et je l'ai trouvé *dans la chambre de la servante aussi; je l'ai trouvé enfermé à clef dans la chambre de la servante.*

Q. A-t-il donné une raison expliquant pourquoi il se trouvait dans cette chambre?

R. Non, il n'en a pas donné; il s'est fâché tout simplement.

Q. Que lui avez-vous dit au sujet d'une telle conduite, et qu'a-t-il dit?

R. Je lui ai dit: « Nous avons une grande œuvre entre les mains », et j'ai dit: « Dans cette œuvre, toi et moi, nous devons nous conduire avec beaucoup de circonspection aux yeux du monde; si nous allons faire des choses comme celle-ci, qu'est-ce qui arrivera? Supposons que tu ne fais rien de mal, ne supposes-tu pas que les gens vont parler? » J'ai ajouté: « Je ne suis pas contente »; il m'a répondu qu'il ne se laisserait pas conduire par moi. Je me sentais découragée.

Q. Que faisait Mlle Rose à la Watch Tower?

R. Elle s'occupait de la correspondance.

Q. Où se trouvait son bureau par rapport à celui de M. Russell à la Société Watch Tower?

R. Il n'était pas près du sien; il était dans le même local.

Q. Quand partait-il pour la Watch Tower le matin?

R. Je ne me souviens pas; d'habitude il s'y rendait seul.

Q. Qui avait coutume de revenir avec lui?

R. Elle s'en venait avec lui le soir; ils revenaient vers onze heures. Les jeunes gens dans le bureau — elle était la seule fille — les jeunes gens retournaient à la maison, et il ne la laissait pas retourner avec eux; elle devait attendre et toujours l'accompagner.

Objection.

Q. Je veux seulement le fait lui-même. Est-ce que cette demoiselle Rose se rendait à la maison avec votre mari?

R. Oui, monsieur.

Q. Et les jeunes gens revenaient à la maison avant eux?

R. Oui, monsieur.

Q. Déclarez à la Cour et au jury quelle conversation, s'il y en eut, vous avez eue avec cette demoiselle Rose, par rapport à ses relations avec votre mari, conversation que vous avez ensuite rapportée à votre mari.

Objection.

LA COUR: L'objection est maintenue à moins que vous ne montriez ce que vous proposez de prouver.

BY MR. PORTER: We propose to prove by the witness upon the stand that the plaintiff after observing the conduct as stated by her, of her husband with Rose Ball, she went to the girl and secured from her the statement that Mr. Russell at various times embraced and kissed her; that he called her his little wife and jelly-fish, and told her that a man's heart was so big he could love a dozen women, but a woman's heart was so small she could only love properly one man: that after receiving this statement from Rose Ball, the plaintiff told her husband that, and he admitted that it was true.

Objected to as incompetent and irrelevant, and especially because it gives a conversation which, if it occurred would not tend in the slightest degree to prove indignities to the person of Mrs. Russell.

Objection overruled and bill sealed for defendant.

[SEAL]

BY THE COURT: We will not permit you to show what Rose Ball told her. We will permit you to show that she went to her husband and told him that Rose Ball had told her that he was keeping her and telling her she was his dear little wife, and that he said that it was true.

BY MR. PORTER:

Q. You understood the ruling of the Court? You are to tell what you stated to your husband that Rose had said, and his reply to you.

A. I told him that I had learned something that was very serious, and I didn't tell him right away. I let a day elapse, until I felt I had control of myself and would talk, and then I told him that I had something very serious to tell him about this matter, and he said, "What is it?" and I said, "*Rose has told me that you have been very intimate with her*, that you have been in the habit of hugging and kissing her and having her sit on your knee and fondling each other, and she tells me you bid her under no account to tell me, but she couldn't keep it any longer. She said if I was distressed about it she felt she would have to come and make a confession to me, and she has done that."

BY THE COURT:

Q. What did he say?

A. He tried to make light of it at first, and I said, "Husband, you can't do that. I know the whole thing. She has told me straight, and I know it to be true." Well, he said he was very sorry: it was true, but he

M. PORTER: Nous nous proposons de prouver par la déposition du témoin que la requérante, ayant observé la conduite, telle que déclarée par elle, de son mari avec Rose Ball, alla trouver la fille et en obtint la déclaration suivante: M. Russell, à divers moments, lui prodiguait embrassements et baisers, il l'appelait sa petite femme et sa méduse, il lui disait que le cœur d'un homme était si grand qu'il pouvait aimer une douzaine de femmes, mais que le cœur d'une femme était si petit qu'elle ne pouvait aimer convenablement qu'un seul homme. Après avoir reçu cette déclaration de Rose Ball, la requérante en fit part à son mari, et il admit que c'était vrai.

Objection: hors de cause et non pertinent, spécialement du fait que le témoignage rapporte une conversation qui, si elle a eu lieu, ne tendrait aucunement à prouver qu'il y a eu offense envers la personne de Mme Russell.

Objection rejetée, dont acte pour le défendeur.

[SCEAU]

LA COUR: Nous ne vous permettrons pas de soumettre ce que Rose Ball a dit à Mme Russell. Nous vous permettrons de montrer que celle-ci alla trouver son mari et lui dit ce que Rose Ball lui avait dit, c'est-à-dire qu'il la retenait et lui disait qu'elle était sa petite femme chérie et qu'il avait dit que c'était vrai.

M. PORTER:

Q. Vous avez compris l'ordre de la Cour? Vous allez nous dire ce que vous avez déclaré à votre mari que Rose vous avait dit, et sa réponse.

R. Je lui ai dit que j'avais appris quelque chose de très sérieux. Je ne le lui ai pas dit tout de suite: j'ai laissé passer une journée, jusqu'à ce que je sente que je me maîtrisais et que je pourrais parler. Alors je lui ai dit que j'avais quelque chose de très sérieux à lui dire à ce sujet; « Qu'est-ce que c'est? » me dit-il. « *Rose m'a dit que tu as été très familier avec elle, que tu as pris l'habitude de l'embrasser, de lui donner des baisers, de la faire asseoir sur tes genoux et, vous deux, de vous faire des caresses; elle me dit que tu lui as ordonné de ne me rien dire pour aucune considération, mais elle ne pouvait pas se taire plus longtemps. Elle dit que, voyant mon découragement, elle crut qu'elle devait venir me trouver et tout me raconter, et c'est ce qu'elle a fait.*

LA COUR:

Q. Qu'a-t-il dit?

R. Il a essayé de prendre ça à la légère, au début. J'ai dit: « Mon mari, tu ne peux pas faire ça. Je connais toute l'histoire. Elle m'a parlé sans détour et je sais que c'est vrai. » Bon, il me dit qu'il avait beaucoup

was sorry. He said he didn't mean any harm. I said, "I don't see how you could do an act like that without meaning harm."

Q. What year was that?

A. In the fall of 1894.

BY MR. PORTER:

Q. Did you state to your husband at this meeting any endearing terms?

A. Yes, sir.

Q. What were they?

A. I said, "She tells me that one evening when you came home"—I asked her when did these things occur. I said to him, "She says they occurred down at the office when she stayed down there with him in the evenings after the rest had gone, and at home at any time when I wasn't around."

Q. Now, about the endearing terms.

A. She said one evening when she came with him, just as she got inside the hall, it was late in the evening, about eleven o'clock, he put his arms around her and kissed her. This was in the vestibule before they entered the hall, and he called her his little wife, but she said, "I am not your wife," and he said, "I will call you daughter, and a daughter has nearly all the privileges of a wife."

Q. And what other terms were used?

A. Then he said, "*I am like a jelly-fish. I float around here and there. I touch this one and that one,* and if she responds, I take her to me, and if not, I float on to others," and *she wrote that out* so that I could remember it for sure when I would speak to him about it. And *he confessed* that he said those things.

Counsel for respondent moves the Court to strike out the testimony of the witness in relation to the alleged misconduct between Mr. Russell and this girl, Rose Ball, which she says she discovered in 1894, the libel specifically charging that the offences of which she complains began in 1897.

BY THE COURT: You have not mentioned that in the libel. I will grant the motion and strike out that testimony. You must begin your testimony about seven or eight years ago.

Bill of exceptions sealed for libellant.

[SEAL]

BY MR. PORTER:

Q. This suit was brought by you in April 1903, and we will be compelled to confine the testimony to what has happened subsequent to April, 1896, a few days one way or the other is not material.

de regret : l'histoire était vraie, mais il la regrettait. Il dit qu'il ne voulait pas mal faire. J'ai dit : « Je ne vois pas comment tu as pu poser un tel acte sans vouloir mal faire. »

Q. Quelle année était-ce ?

R. A l'automne de 1894.

M. PORTER :

Q. Avez-vous mentionné à votre mari, dans cette rencontre, certains mots doux ?

R. Oui, monsieur.

Q. Quels étaient-ils ?

R. J'ai dit : « Elle me dit qu'un soir quand tu revins à la maison... » Je lui avais demandé à quels moments ces choses arrivaient. J'ai dit à mon mari : « Elle dit qu'elles sont arrivées là-bas au bureau, quand elle restait là, avec lui, le soir, après que les autres étaient partis, et aussi à la maison quand je ne me trouvais pas autour. »

Q. Maintenant, à propos des mots doux.

R. Elle dit qu'un soir, revenant à la maison avec lui, aussitôt qu'elle fut entrée dans le vivoir (il était tard, environ onze heures), il la serra dans ses bras et lui donna des baisers. Ceci se passait dans le vestibule avant qu'ils entrent dans le vivoir. Il l'appela sa petite femme ; elle protesta : « Je ne suis pas votre femme » ; mais il reprit : « Je t'appellerai ma fille, et une fille a presque tous les privilèges d'une femme. »

Q. Et quels autres mots employa-t-il ?

R. Alors il dit : « *Je suis comme une méduse. Je flotte ici et là. Je touche celle-ci et celle-là* ; si elle répond, je la prends, si non, je flotte vers d'autres » ; et *elle écrivit cela* pour que je puisse me le rappeler avec certitude quand je lui en parlerais. Et *il a avoué* qu'il avait dit ces choses-là.

L'avocat du défendeur présente une motion à la Cour demandant de rayer la déposition concernant la prétendue inconduite de M. Russell avec cette fille, Rose Ball, que le témoin dit avoir découverte en 1894, parce que l'acte d'accusation porte spécifiquement que l'offense en cause commença en 1897.

LA COUR : Vous n'avez pas mentionné cela dans l'acte d'accusation. J'accorderai la motion et je ferai rayer le témoignage. Vous devez commencer votre témoignage il y a sept ou huit ans.

Exception maintenue, dont acte pour le requérant.

[SCEAU]

M. PORTER :

Q. Cette plainte a été logée par vous en avril 1903, et nous serons obligés de limiter la déposition à ce qui est arrivé après le mois d'avril 1896 ; cependant quelques jours avant ou après ne feront pas de différence.

BY THE COURT: We will allow you leeway of a year if you want.

BY MR. PORTER:

Q. Begin in January, 1896. Did Mr. Russell and you ever discuss this Rose Ball matter after say January 1, 1896, did it ever come up?

A. Yes, sir.

Q. What was said by you or your husband in relation to this girl Rose after January 1, 1896, and where?

Objected to as incompetent and irrelevant, being a mere attempt to reintroduce the testimony that has been already excluded.

Objection sustained and bill sealed for libellant.

[SEAL]

APPENDICE V

Article du journal *The Washington Post* sur « Russell-la-méduse »

Cet article parut en page éditoriale du journal *The Washington Post*, n° 10,919 (May 4, 1906) p. 6; Russell poursuivit le journal pour libelle diffamatoire. Nous reproduisons le texte de l'article d'après *Reports of Cases, Court of Appeals of the District of Columbia*, vol. 31 (March-June 1908) 278-279.

The Rev. Jellyfish Russell

We seem to have lost the trail of that Pittsburgh divorce suit in which the Rev. Charles T. Russell has been figuring as defendant. The reports do not reach us as regularly as we could wish. We have missed a great many important details, therefore, and, indeed, we now fear that the straight story, complete from first to last, will never come our way.

This is to be regretted on general grounds, and then particularly because the chronicle began so entertainingly and with such promise of useful revelation as the facts developed. When the Rev. Charles T. Russell made the opening statement in his own defense, he riveted the attention of the entire reading public. 'I am like a jellyfish,' said the reverend culprit; 'I float all around and I touch this one and that one,

LA COUR: Nous vous permettrons un jeu d'une année si vous le voulez.

M. PORTER:

Q. Commencez en janvier 1896. M. Russell et vous, avez-vous discuté de cette affaire Rose Ball après, disons, le 1^{er} janvier 1896? la question a-t-elle surgi?

R. Oui, monsieur.

Q. Qu'est-ce que votre mari ou vous-même avez dit par rapport à cette demoiselle Rose après le 1^{er} janvier 1896, et où?

Objection: non pertinent et hors de cause; on essaie tout simplement de réintroduire le témoignage qui a déjà été écarté.

Objection maintenue, dont acte pour le requérant.

[SCEAU]

Traduction française de l'article du *Washington Post*

Le révérend Russell-la-méduse

Nous avons perdu la trace, semble-t-il, de cette poursuite en séparation, à Pittsburgh, dans laquelle le révérend Charles T. Russell figurait comme défendeur. Les rapports ne nous arrivent pas avec la régularité que nous désirerions. Aussi avons-nous manqué plusieurs détails importants, et vraiment, nous craignons maintenant que l'histoire exacte, au complet, du début à la fin, ne nous parvienne jamais.

Il faut le regretter pour des raisons d'ordre général, mais aussi particulièrement parce que la chronique avait commencé d'une manière si divertissante et si prometteuse d'utiles révélations, à mesure que les événements se déroulaient. Quand le révérend Charles T. Russell fit sa première déclaration, dans sa propre défense, il a sidéré tout le public lecteur. « Je suis comme une méduse, dit le révérend prévenu; je flotte

and, if they respond, I embrace them.' Who will deny that this alluring overture opens many vistas to the disciples of physical research? The Rev. Russell is the founder of a new faith. He calls his congregation the 'Russellites.' He doesn't believe there is any hell except right here on earth, and this doctrine he preaches to a very zealous and devoted congregation. We gather, too, that he monopolizes the jellyfish business in his capacity as head of the church. He floats around among the faithful, touching them here and there. Those who respond he promptly embraces. When they don't respond, that is, presumably, his idea of hell.

As we have already explained, the story has not come to us consecutively. It happens, therefore, that we have been compelled to put two and two together. The Rev. Russell says he's like a jellyfish; that he floats about, touching his lady parishioners whenever he gets near enough, and that, when they 'respond,'—whatever that may mean,—he embraces. He adds that the only hell he knows of or believes in is a strictly earthly hell; from which we conclude that he finds devils only among those who do not 'respond' when touched. The particular case which precipitated the divorce suit appears not to have been at all hellish. In that instance the jellyfish touched one Rose Ball, who must have 'responded' very promptly, since Mrs. Marie Frances Russell, the plaintiff in the divorce suit, was an eye-witness to the embrace which followed.

But, upon the whole, this new faith, 'the Russellite', seems to possess a great many of the elements of popularity. Sooner or later, of course, the higher officials of the church, and perhaps a few of the more adventurous gentlemen of the congregation, may conclude that with a little practice they might become pretty active jellyfish themselves, and that would inevitably lead to dissension. For the present, however, we are inclined to mark up the Russellite propaganda as a winner. Of course, it's a pity that the jellyfish's wife came on the scene just at the critical moment. Those accidents will occur, however, even in the most carefully arranged schemes of exaltation. The great truth remains that the Rev. Jellyfish Russell has opened up a mighty attractive pathway to the higher life, and that, barring unforeseen catastrophes, he will get there with enviable frequency.

un peu partout et je touche celle-ci et celle-là, et, si elles répondent, je les embrasse. » Qui niera que cette alléchante introduction ouvre de nombreuses perspectives aux disciples de la recherche physique? Le révérend Russell est le fondateur d'une nouvelle croyance. Il appelle son groupement les « russellistes ». Il ne croit pas qu'il existe d'enfer ailleurs qu'ici même sur terre, et il enseigne cette doctrine à un groupe très zélé et dévoué. Il monopoliserait aussi, apprenons-nous, l'opération-méduse, grâce à son titre de chef de l'Église. Il flotte un peu partout au milieu des fidèles, les touchant ici et là. Celles qui répondent, il les embrasse promptement. Quand elles ne répondent pas, c'est là, probablement, son idée de l'enfer.

Comme nous l'avons déjà expliqué, l'histoire ne nous est pas parvenue de façon régulière. Il arrive donc que nous ayons dû tirer nos propres conclusions. Le révérend Russell dit qu'il est comme une méduse, qu'il flotte de ci, de là, touchant ses paroissiennes chaque fois qu'il s'en approche suffisamment; et, lorsqu'elles « répondent », — quel que soit le sens de ce mot, — il les embrasse. Il ajoute que le seul enfer qu'il connaisse, ou auquel il croie, est un enfer strictement terrestre; d'où nous concluons qu'il trouve des démons seulement parmi celles qui ne « répondent » pas lorsqu'elles sont touchées. Le cas particulier qui a hâté la poursuite en séparation semble n'avoir pas été du tout infernal. En cette occasion, la méduse a touché une certaine Rose Ball, qui dut « répondre » très promptement, puisque Mme Marie-Françoise Russell, la plaignante dans la poursuite en séparation, fut témoin oculaire de l'embrassement qui suivit.

Mais, somme toute, cette nouvelle croyance, dite « russelliste », semble posséder beaucoup d'éléments aptes à gagner la faveur populaire. Tôt ou tard, évidemment, les officiers supérieurs de l'Église, et peut-être quelques-uns des messieurs les plus audacieux du groupe, pourront conclure qu'avec un peu d'exercice ils pourraient devenir eux-mêmes des méduses assez actives; et cela mènerait infailliblement à des dissensions. Pour le moment toutefois, nous sommes portés à classer la propagande russelliste parmi les victorieuses. Évidemment, c'est malheureux que l'épouse de notre méduse soit entrée en scène juste au moment critique. Ces accidents, cependant, arrivent même dans les plans d'exaltation les plus soigneusement préparés. La grande vérité demeure que le révérend Russell-la-méduse a ouvert une route puissamment attrayante vers la vie supérieure, et que, sauf catastrophes imprévues, il s'y rendra avec une fréquence digne d'envie.

APPENDICE VI

Tableaux statistiques

1. Nombre de groupes locaux, nombre annuel moyen de pionniers et de proclamateurs, et nombre d'heures consacrées au ministère, aux États-Unis, au Canada et dans le monde
2. Production annuelle de livres, brochures et périodiques aux ateliers de Brooklyn
3. Activités des proclamateurs
4. Nombre annuel moyen de proclamateurs (pionniers inclus) dans le monde et dans quelques pays
5. Nombre de Témoins de Jéhovah dans chaque province canadienne selon les recensements de 1901 à 1951
6. Nombre total de pays faisant rapport à la Société et nombre total de proclamateurs, par continent

TABLEAU 1

NOMBRE DE GROUPES LOCAUX,
NOMBRE ANNUEL MOYEN DE PIONNIERS ET DE PROCLAMATEURS
ET NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES AU MINISTÈRE

A. AUX ÉTATS-UNIS

	Groupes locaux	Pionniers ¹	Proclamateurs ¹	Nombre total de prédicants ¹	Nombre d'heures ²
1942	3,421	5,290	56,889	62,179	18,240,938
1949	2,905	5,016 ³	77,942	82,958	16,749,899
1951	3,015	6,966	111,496	118,462	19,428,636
1953	3,195	6,921	133,045	139,966	21,978,943
1955	3,484	5,809	158,066	163,875	24,878,721
1957	3,718	7,467	180,295	187,762	31,113,033
1959	4,020	8,978	212,262	221,240	36,890,221

B. AU CANADA

	Groupes locaux	Pionniers ¹	Proclamateurs ¹	Nombre total de prédicants ¹	Nombre d'heures ²
1942 ⁴				7,364 ⁴	907,000
1949	605	1,212	13,093	14,305	2,361,346
1951	644	976	17,693	18,669	2,597,450
1953	672	994	21,356	22,350	2,915,915
1955	732	799	24,507	25,306	2,961,707
1957	734	1,014	27,527	28,541	3,734,733
1959	783	1,322	31,539	32,861	4,617,874

C. DANS LE MONDE

	Groupes locaux	Pionniers ¹	Proclamateurs ¹	Nombre total de prédicants ¹	Nombre d'heures ²
1942	5,232 ⁵	7,624	98,376	106,000	28,030,049
1949	12,535	12,424	266,997	279,421	53,741,547
1951	13,470	17,955	366,739	384,694	62,854,483
1953	14,163	17,443	450,663	468,106	72,344,728
1955	16,044	17,011	553,683	570,694	85,832,250
1957	16,883	20,912	632,361	653,273	100,135,016
1959	19,982	28,688	774,794	803,482	126,317,124

1. Le nombre des pionniers et des proclamateurs en service actif varie au cours de l'année; les chiffres donnés représentent le nombre moyen de ceux qui ont prêché pendant l'« année de service ». Celle-ci se termine avec le mois d'août de l'année en question (cf. 1956 *Ybk*, 36; *W.* 77, 1 [Jan. 1, 1956] 23).

2. Il s'agit, dans cette colonne, du nombre total d'heures consacrées au ministère durant l'année de service.

3. Ici, par exception, c'est le nombre de pionniers à la fin de l'année de service (1950 *Ybk*, 61).

4. Durant la guerre, au Canada, le groupe des Témoins de Jéhovah avait été déclaré hors la loi.

5. « Incomplet » (1943 *Ybk*, 222).

SOURCE: *Yearbook of Jehovah's Witnesses*, 1943, 1950, etc.

TABLEAU 2

PRODUCTION ANNUELLE DE LIVRES, BROCHURES ET PÉRIODIQUES
AUX ATELIERS DE BROOKLYN

A. LIVRES ET BROCHURES

	Livres reliés (bibles incl.)	Brochures	Total des livres et brochures
1936	2,522,877	14,160,174	16,683,051
1939	1,888,734	25,916,475	27,805,209
1942	3,062,737	16,555,214	19,617,951
1945	3,468,586	21,992,757	25,461,343
1946	3,642,036	12,042,345	15,684,381
1947	4,261,345	4,822,309	9,083,654
1948	3,802,920	14,592,450	18,395,370
1949	4,019,326	10,697,588	14,716,914
1950	3,742,420	6,806,775	10,549,195
1951	4,731,329	11,666,279	16,397,608
1952	5,281,878	7,376,041	12,657,919
1953	3,781,216	14,232,080	18,013,296
1954	4,294,404	15,720,976	20,015,380
1955	3,477,472	33,692,962	37,170,434
1956	2,934,579	16,251,545	19,186,124
1957	3,007,727	11,669,375	14,677,102
1958	4,220,812	12,842,434	17,063,246
1959	5,081,553	16,941,303	22,022,856

B. PÉRIODIQUES

	Journal <i>Watchtower</i>	Revue <i>Golden Age,</i> <i>Consolation,</i> <i>Awake!</i>	Total des périodiques	Total des livres, brochures et périodiques
1936	1,548,150	3,233,800	4,781,950	21,465,001
1939	4,441,550	4,927,500	9,369,050	37,174,259
1942	9,922,640	6,642,390	16,565,030	36,182,981
1945	11,575,655	7,757,200	19,332,855	44,794,198
1946	14,559,150	10,683,200	25,242,350	40,926,731
1947	15,557,141	13,121,300	28,678,441	37,762,095
1948	14,701,250	12,439,900	27,141,150	45,536,520
1949	15,706,400	14,077,000	29,783,400	44,500,314
1950	18,038,800	16,493,600	34,532,400	45,081,595
1951	21,737,200	18,037,900	39,775,100	56,172,708
1952	26,135,600	19,999,824	46,135,424	58,793,343
1953	29,034,200	19,952,400	48,986,600	66,999,896
1954	33,858,200	23,538,610	57,396,810	77,412,190
1955	39,063,900	27,592,500	66,656,400	103,826,834
1956	49,307,350	34,425,109	83,732,459	102,918,583
1957	59,701,150	46,909,450	106,610,600	121,287,702
1958	68,840,840	55,527,425	124,368,265	141,431,511
1959	63,957,860 ¹	48,616,100 ¹	112,573,960 ¹	134,596,816

1. La diminution dans la production des périodiques à Brooklyn pendant l'année de service 1959 s'explique par l'installation de deux presses rotatives, l'une à Toronto, l'autre à Londres. Ces deux presses servent maintenant à imprimer *Watchtower* et *Awake!* pour le Canada et le Royaume-Uni. (1960 *Ybk*, 74; 1959 *Ybk*, 114.)

SOURCE: *Annuaire 1937 des Témoins de Jéhovah*, 61; *Yearbook of Jehovah's Witnesses* 1940, 1943, etc.

TABLEAU 3

ACTIVITÉS DES PROCLAMATEURS ¹

	Nombre moyen de proclamateurs ¹	Nombre d'heures consacrées à la prédication ²	Nombre de visites complémentaires (<i>back-calls</i>)	Nombre moyen d'études bibliques dans les maisons ³
1938	47,143	10,572,086	298,489	⁴
1942	106,000	28,030,049	6,707,204	5,593
1946	158,034	38,248,007	10,001,583	106,885
1949	279,421	53,741,547	15,897,544	167,571
1951	384,694	62,854,483	20,438,000	260,187
1953	468,106	72,344,728	22,990,305	281,219
1955	570,694	85,832,250	27,143,319	337,456
1957	653,273	100,135,016	33,327,637	413,049
1959	803,482	126,317,124	44,240,218	606,075

1. Le mot « proclamateurs » s'entend ici au sens large: il inclut les pionniers. L'équivoque se trouve dans les tableaux mêmes des divers *Yearbooks*, où la première colonne s'intitule « nombre moyen de proclamateurs » (*average publishers*); par contre, le texte expliquant les chiffres de cette colonne parle toujours des « ministres prêchant le message du Royaume », ou l'équivalent, ce qui inclut les pionniers.

2. Le chiffre donné indique les heures consacrées à tout genre de ministère; il inclut le temps des visites complémentaires et celui des études bibliques à domicile. (1959 *Ybk*, 50-51; 1958 *Ybk*, 37.)

3. Il s'agit du nombre moyen de réunions d'études bibliques qui se tenaient chaque mois, en 1942, chaque semaine, les autres années. Pendant longtemps, ce furent simplement des « études de livres » (1943 *Ybk*, 47; 1945 *Ybk*, 187; 1947 *Ybk*, 257); aujourd'hui encore, l'étude de Bible se fait avec les livres de la Société (*Qualified to Be Ministers*, 211-213; 1959 *Ybk*, 283).

4. A ce moment, on ne tenait pas une statistique séparée des « études de livres »; celles-ci étaient comptées comme des visites complémentaires. On utilisait alors les brochures de Rutherford intitulées *Model Study*. (W. 76, 23 [Dec. 1, 1955] 708.)

SOURCES: *J. W. in the Divine Purpose*, 313; W. 76, 23 (Dec. 1, 1955) 708; *Ybk of J. W.* 1943, 1947, etc.

TABLEAU 4

NOMBRE ANNUEL MOYEN DE PROCLAMATEURS (PIONNIERS INCLUS)^{1*}
DANS LE MONDE ET DANS QUELQUES PAYS

	A. TOTAL (monde entier)	B. AMÉRIQUE			
		États-Unis	Canada	Mexique	Brésil
1918	3,868	743			
1928	23,988	6,040	998		18
1938	47,143	25,596	3,113	309	103
1942	106,000	62,179	7,364	1,188	338
1946	158,034	62,132	10,216	3,094	442
1948	230,532	72,945	12,603	4,711	1,077
1949	279,421	82,958	14,305	5,547	1,775
1950	328,572	98,468	16,013	6,669	2,858
1951	384,694	118,462	18,669	8,366	4,142
1952	426,704	126,626	20,338	8,937	5,103
1953	468,106	139,966	22,350	9,759	5,774
1954	525,924	153,969	23,944	10,486	6,662
1955	570,694	163,875	25,306	11,873	7,931
1956	591,556	169,835	25,677	13,230	8,953
1957	653,273	187,762	28,541	14,699	10,522
1958	717,088	202,141	30,933	15,623	12,992
1959	803,482	221,240	32,861	18,625	15,971
Population ^{2*}	174,064,000		17,048,000	31,426,000	63,101,627
Nombre d'habitants pour 1 T. de J.	787		519	1,687	3,951

* Les notes se trouvent à la fin du tableau.

Le tableau se continue à la page suivante.

	C. EUROPE			
	Allemagne	Royaume-Uni	France	Belgique
1918		2,784		
1928	9,755	3,066	447	
1938		4,959	845	117
1942		12,436		
1946	8,895	12,272	1,985	804
1948	29,172	14,676	2,627	1,177
1949	38,897	17,239	3,236	1,617
1950	26,805 ³	20,842	4,526	2,150
1951	33,890	23,080	6,073	2,762
1952	37,753	24,847	6,740	3,120
1953	40,158	26,104	7,371	3,406
1954	44,492	27,145	8,056	3,686
1955	48,446	28,073	8,512	3,911
1956	48,077	30,342	8,867	4,009
1957	52,688	34,004	9,970	4,528
1958	57,280	37,416	11,094	4,933
1959	62,393	40,884	12,983	5,565
Population ²	53,339,000	51,455,000	44,000,000	8,989,000
Nombre d'habitants pour 1 T. de J.	855	1,259	3,389	1,615

	D. AFRIQUE				E. ILES DU PACIFIQUE
	Rhodésie du Nord	Rhodésie du Sud	Union sud-africaine	Nyassaland	Philippines
1928			58		
1938	939	323	378	1,065	
1942	2,179	617	1,357	1,973	373
1946	4,798	2,464	3,483	3,016	1,033
1948	9,873	3,599	4,440	4,918	3,589
1949	12,857	4,786	5,506	6,883	5,763
1950	13,560	5,773	7,074	8,310	8,648
1951	17,319	7,932	8,580	10,813	12,743
1952	18,913	9,477	9,571	11,244	14,890
1953	20,373	9,699	10,492	11,296	18,053
1954	22,381	10,530	11,668	11,855	20,690
1955	24,377	10,776	12,253	12,137	22,898
1956	24,740	11,238	12,181	12,012	21,473
1957	25,416	11,287	13,356	12,717	22,108
1958	25,669	11,810	14,451	13,621	23,355
1959	26,944	12,391	15,690	14,164	26,300
Population ²	2,180,000	2,480,000	14,418,000	3,266,000	23,000,000
Nombre d'habitants pour 1 T. de J.	81	200	919	231	875

1. Voir la note 1 du tableau précédent.

2. La population indiquée ici est celle qu'on trouve dans *1960 Ybk* au début du rapport de chaque pays. Il s'agit, semble-t-il, du chiffre de population fourni par les statistiques récentes du pays en question; ainsi, celle qu'on donne pour le Canada correspond au chiffre établi par le Bureau fédéral de la statistique pour l'année 1958. La concentration (1 Témoin par tant d'habitants) a été établie d'après le nombre moyen de proclamateurs durant l'année de service 1959.

3. Depuis 1950, l'Allemagne de l'Ouest, seulement. En Allemagne de l'Est: 21,048 en 1950, 12,815 en 1951; depuis 1952, on donne seulement le chiffre global pour tous les pays situés derrière le rideau de fer.

SOURCE: Pour les années 1918, 1928, 1938, 1948 et 1949, *1950 Yearbook of J. W.* 22-24; pour 1942, *1943 Yearbook of J. W.*, etc.

TABLEAU 5

NOMBRE DE TÉMOINS DE JÉHOVAH DANS CHAQUE PROVINCE CANADIENNE
SELON LES RECENSEMENTS DE 1901 A 1951

		CANADA		TERRE-NEUVE		I.-P.-É.		N.-ÉCOSSE	
		%		%		%		%	
1901	99								
1911	407					1		73	0.01
1921	6,678	0.1				16	0.02	460	0.1
1931	13,552	0.1				16	0.02	474	0.1
1941	6,994 ²	0.1				13	0.01	271	0.05
1951	34,506	0.2		556	0.2	111	0.1	1,401	0.2

		N.-BRUNSWICK		QUÉBEC		ONTARIO		MANITOBA	
		%		%		%		%	
1911	16			1		171		30	
1921	98	0.02		53		2,655	0.09	756	0.1
1931	170	0.04		90		4,486	0.1	2,316	0.3
1941	84	0.02		136		1,649	0.04	966	0.1
1951	522	0.1		1,422	0.04	11,485	0.2	3,173	0.4

	SASKATCHEWAN		ALBERTA		COLOMBIE-B.		YUKON ET T. N.-O.	
	%		%		%		%	
1911	24		60	0.02	31			
1921	800	0.1	627	0.1	1,213	0.2		
1931	3,152	0.3	1,252	0.2	1,596	0.2		
1941	2,028	0.2	1,010	0.1	836	0.1	1	
1951	5,077	0.6	3,493	0.4	7,339	0.6	17	0.07

1. Les pourcentages indiquent la proportion de Témoins de Jéhovah par rapport à la population totale du pays ou de la province. Les pourcentages inférieurs à 0.01% ne sont pas mentionnés.

2. Durant la guerre, les Témoins de Jéhovah avaient été déclarés association illégale.

SOURCE: *Recensement du Canada 1901, 1911, etc.*

TABLEAU 6

NOMBRE TOTAL DE PAYS ¹ ET DE PROCLAMATEURS ² PAR CONTINENT

	AMÉRIQUE DU NORD		ILES DE L'ATLANTIQUE ET DE LA MÉDITERRANÉE		AMÉRIQUE DU SUD		EUROPE	
	Pays	Proclamateurs ²	Pays	Proclamateurs ²	Pays	Proclamateurs ²	Pays	Proclamateurs ²
1942	7	75,589	6	1,297	8	807	13	22,796
1947	12	91,740	12	6,429	12	2,431	19	74,196
1952	12	168,752	15	15,659	13	11,795	24	158,867
1955	12	236,124	38	19,615	12	18,800	24	227,374
1957	12	262,478	40	21,890	12	23,208	26	255,610
1958	12	285,410	40	23,121	12	28,205	27	297,933
1959	12	302,697	42	24,006	12	33,850	25	328,567

	AFRIQUE		ASIE		ILES DU PACIFIQUE		TOTAL	
	Pays	Proclamateurs ²	Pays	Proclamateurs ²	Pays	Proclamateurs ²	Pays	Proclamateurs ²
1942	11	10,070	6	406	3	4,275	54	115,240
1947	17	24,896	8	475	6	7,385	86	207,552
1952	32	72,228	19	2,274	12	26,690	127	456,265
1955	34	98,146	18	4,541	19	38,325	158	642,929
1957	36	106,504	18	6,122	20	41,089	164	716,901
1958	38	112,120	21	7,153	24	44,384	174	798,326
1959	38	122,645	23	8,701	23	51,271	175	871,737

1. Nombre de pays faisant rapport au bureau central de la Société.

2. Il s'agit toujours du nombre total des « ministres » prêchant activement, proclamateurs et pionniers. Toutefois, on indique ici leur nombre maximum au cours de l'année, alors que les tableaux précédents donnaient le nombre moyen; d'où les divergences dans le chiffre global.

SOURCES: Pour 1942 à 1955 incl.: *W.* 76, 24 (Dec. 15, 1955) 742-744; *W.* 77, 1 (Jan. 1, 1956) 6-7; *W.* 77, 2 (Jan. 15, 1956) 41-42. Pour 1957, 1958 et 1959, les chiffres ont été calculés d'après *1958 Ybk*, *1959 Ybk* et *1960 Ybk*.

APPENDICE VII

Analyse et discussion du livre de Jean SÉGUY, *les Sectes protestantes dans la France contemporaine*

Vu l'intérêt de ce livre et l'importance que lui ont accordée les commentateurs, il nous paraît nécessaire de le discuter ici brièvement, surtout par rapport aux Témoins de Jéhovah.

M. Séguy entend par *secte* « un rassemblement volontaire de *convertis*,... à l'exclusion de tout pécheur » (p. 7), et il définit l'esprit sectaire par le débordement de la sensibilité, l'attachement à une vérité particulière et l'imitation mécanique de l'idéal néo-testamentaire (282). Il oppose la secte à l'*Église*, « communauté religieuse se donnant pour but de réunir l'humanité entière sous une seule règle de foi » (7); à cette définition répondent les Églises catholique, luthérienne, calviniste et anglicane (284). La secte est toujours « confessante », à base d'expérience spirituelle personnelle; l'Église est « multitudiniste » (210-211).

A part quelques mentions occasionnelles et le dernier chapitre, où il tente un rapprochement entre les sectes modernes et les sectes médiévales nées du catholicisme, l'auteur a limité son étude aux sectes issues de la Réforme, et parmi celles-ci à celles qu'on rencontre aujourd'hui en France. D'où le titre de son ouvrage.

M. Séguy a voulu combler deux lacunes qu'on trouve dans les écrits sur les sectes, l'une quant à l'origine de ces mouvements, l'autre concernant leur vie religieuse, leur « spiritualité ». Il a tenté de remédier à la première « en proposant... tous les faits historiques (qu'il a pu) récolter... sans avoir peur d'accumuler trop de détails » (6). Nous n'avons pas à juger ici le cas des autres sectes; mais l'exposé relatif aux origines des Témoins de Jéhovah nous paraît pauvre et même, sous certains aspects, inexact.

Russell et Rutherford y apparaissent comme des fondateurs religieux tout à fait honorables; il y a bien une mention des « ennuis conjugaux » de Russell et de ses « derniers moments... troublés » (120), et un sourire discret dans le rappel de leur habileté à proclamer *post factum* la réalisation *invisible* d'événements prédits par eux (118, 121); mais rien de plus. Ailleurs, l'auteur affirme que Russell n'était pas un « mystificateur », mais un « chrétien sérieux » (203). Il n'appartient à personne « de sonner avant l'heure le jugement de Dieu » (286), mais il reste qu'on peut — et qu'on doit — demander ses lettres de créance à qui veut regrouper l'Église du Christ, et ceci sans préjuger en aucune façon de son salut éternel.

Les parjures de Russell, sa vente de blé miraculeux à 60 dollars le boisseau, ses retards à verser la pension alimentaire à sa femme semblent bien des faits historiques. Est-ce le rappel de semblables faits qui pousse l'auteur à reprocher au Père Lavaud (*Sectes modernes et foi catholique*)

« le ton de la plus agaçante polémique » (9) ? Mais si ce sont là des faits, ils peuvent servir à nuancer le portrait de Russell tout autant que l'épisode du drap de wagon-lit rapporté (incorrectement) par M. Séguy. Quant à l'annonce du millénium pour 1914, l'auteur nous apprend que Rutherford dut, après la guerre, « expliquer cette erreur du fondateur » (120); et il ajoute que, par la suite, le « juge » ne précisa plus la date de la destruction des Gentils; mais il néglige de mentionner sa prédiction du retour des Princes, Abraham, Jacob et les autres, pour 1925. — Ce n'est pas à nous de juger si Russell et Rutherford furent des « mystificateurs » conscients des contradictions que révèle leur histoire respective: ici s'applique le commandement de ne pas juger; mais il paraît difficile de les décorer du titre de « chrétiens sérieux ».

L'information de M. Séguy nous semble également déficiente. « Dans les autres pays (que l'Amérique et l'Angleterre), dit-il, leurs effectifs ne dépassaient en aucun cas le chiffre de 600 personnes en 1946. » L'auteur ne nous révèle pas ses sources; mais il avait écrit dans son introduction (10): « Nous avons eu recours, en 1948-1950,... aux responsables nationaux des sectes pour connaître leurs effectifs. Certains, Témoins de Jéhovah, Amis de l'homme, Darbystes, ont refusé de nous répondre, parce que n'établissant pas de statistiques de leurs membres pour des raisons d'ordre religieux. » Ceci paraît étrange, puisque nous trouvons, dans une publication officielle, les chiffres suivants concernant le nombre des proclamateurs (*publishers*) en 1946 (il s'agit d'une moyenne, le nombre maximum au cours de l'année étant toujours plus élevé): Danemark: 2780; France: 1985; Allemagne: 8895; Grèce: 1915, etc. (1947 *Yearbook of Jehovah's Witnesses*, 121, 136, 148, 151). Pour la France d'aujourd'hui (le volume de M. Séguy parut au début de 1956), « en les estimant à 3000,... nous leur attribuons certainement un maximum qu'ils n'atteignent pas » (121). Pour 1955, le chiffre officiel est 9883 (« highest number of ministers preaching in 1955 », 1956 *Ybk*, 145); il se peut que ce chiffre soit soufflé, mais M. Séguy devrait nous expliquer l'écart considérable entre ce nombre-là et celui de 3,000 qu'il tient de « renseignements officieux » (10). Par contre, « en Amérique et en Angleterre, dit-il, ils comptent plusieurs millions d'adhérents » (121); plusieurs millions: deux ou trois? Chiffre fantastique! Les Témoins eux-mêmes donnent celui de 642,929 comme nombre maximum de proclamateurs en 1955, dans le monde entier, dont 54,000 en Allemagne de l'Ouest, près de 40,000 en Rhodésie (Nord et Sud), etc. Vouloir évaluer le nombre de leurs adhérents comporte de gros risques d'erreur; toutefois, si l'on suppose que ce nombre équivaut au nombre maximum de proclamateurs multiplié par une fois et trois quarts (170%: telle est la proportion qu'on peut établir à partir du recensement canadien de 1951 et des chiffres officiels du mouvement), il y aurait eu, dans le monde entier, tout juste un peu plus d'un million d'adhérents aux Témoins de Jéhovah en 1955.

Mais oublions ces imprécisions et considérons la seconde lacune que l'ouvrage veut combler: le pourquoi des sectes. C'est ici la contribution originale de ce volume. M. Séguy propose une hypothèse: le phénomène

sectaire s'expliquerait non par des différences en matière de foi, mais par un besoin de la piété populaire et de la vie intérieure: « La secte, écrit-il (6), n'est pas une dissidence d'ordre théologique et dogmatique, mais essentiellement spirituel. » Dans le phénomène sectaire, le sensible, le personnel prédominant (74, 78, 117,...), souvent même jusqu'au déséquilibre psychique (281-282). C'est toujours une *expérience intérieure* qui fait la base de la vie sectaire, expérience souvent manifestée par des signes extérieurs, comme les trances des Quakers (53) ou les glossolalies des Pentecôtistes (145, 154). Les sommets de cette expérience sont la *conversion*: repentance des péchés et foi salvatrice (211 ss.) et la *sanctification*: victoire complète et définitive sur le diable (244 ss.). La prière et les sacrements ont une valeur par les sentiments qu'ils éveillent (222 ss.) et la Bible est l'instrument d'un contact personnel avec Dieu, le centre et la source de toute la vie sectaire (206 ss.).

L'expérience religieuse des Témoins correspond-elle à la définition de M. Séguy? Que la plupart d'entre eux soient sincères, nous le croyons sans peine; mais les circonstances de certaines « conversions » éveillent des doutes quant au motif religieux qui les aurait inspirées. Telle personne s'est vue assiégée par les Témoins pendant des mois avant de céder à leurs importunités harcelantes; telle autre semble avoir trouvé dans la doctrine jéhoviste l'expression de son agressivité contre son Église ou contre la société en général; telle autre encore a accepté une aide matérielle et ne peut plus, maintenant, reculer. Peut-on parler, dans ces cas, d'expérience religieuse personnelle profonde?

Par rapport à l'ensemble de l'ouvrage, disons que l'hypothèse de M. Séguy n'est pas sans intérêt: elle présente une explication psychosociologique qui éclaire sur plus d'un point le phénomène des sectes. Le seul fait de l'avoir posée et développée manifeste chez son auteur une préoccupation de vie religieuse personnelle qui est tout à son honneur. Il la présente d'ailleurs avec une objectivité qui ne se dément à peu près jamais. Et il faut noter ici la sympathie profonde de ses références fréquentes à l'Église catholique (192, 195 ss. 237, 283).

Malheureusement, quelques passages laissent planer une équivoque pénible quant à la pensée de l'auteur sur certaines vérités catholiques. Rappelant l'attitude des réformateurs devant le sacrement de l'Eucharistie, sa manière de s'exprimer laisserait croire qu'il fait siennes leurs opinions. Ainsi, il mentionne, sans correctif, « les côtés ridicules de l'enseignement et de la croyance à la Transsubstantiation » (21); au culte de la présence réelle, il oppose « l'ancienne conception du Sacrement-Signe » (62), et il note à propos de Wycliff (271): « Déjà le Livre remplace l'Autel. Et n'est-ce pas mieux ainsi quand on ne communie qu'une fois par an et sans trop savoir ce que l'on fait? Le contact avec le Christ des Évangiles remplace la mystérieuse présence réelle opérée par un clergé aux mœurs souvent dissolues. Pourquoi s'en plaindre? » Il faut supposer que l'auteur rapporte ici la pensée des sectaires; mais on regrette qu'il ne l'ait pas dit clairement.

M. Séguy montre beaucoup de sympathie et de respect envers le « plus grand des Réformateurs », Luther, comme envers chacun des

fondateurs des sectes qu'il étudie (41, 203). Personne ne lui en voudrait, s'il n'élevait cette sympathie, apparemment, au niveau de vérité théologique (286): « Certaines figures sectaires, dit-il, se détachent dans l'histoire comme de pathétiques et attachantes annonces de la venue du royaume. » L'auteur semble oublier *l'unité* de l'Église du Christ et placer sur le même pied que celle-ci tout groupe religieux qui rapproche de Dieu par le moyen des Évangiles. Conception protestante de l'Église, qu'un catholique ne peut admettre, puisqu'il croit en une Église unique ayant reçu la mission indéfectible d'enseigner et de sanctifier jusqu'à la fin des temps.

Conception protestante aussi, si elle était élevée à ce même niveau, que la comparaison, faite par l'auteur, entre les sectes hérétiques et les ordres religieux dans l'Église catholique (6, 285), entre les pratiques religieuses sectaires et la piété catholique médiévale (53-54, 62, 76, 203, 241). Ces comparaisons gardent leur valeur sur le plan psychologique et sociologique, puisque la religion révélée ne supprime aucune tendance de la nature humaine; mais sur le plan surnaturel, le rattachement à l'Église du Christ confère aux ordres religieux et aux pratiques de piété catholiques une valeur propre de sanctification que ne peuvent avoir, par eux-mêmes, les exercices en usage dans les sectes.

Conception protestante enfin, si elle aussi était érigée en principe, que l'insistance de l'auteur à minimiser l'importance du dogme pour ne considérer que la vie intérieure et l'expérience religieuse personnelle. L'historien psychologue peut, en toute légitimité, adopter ce point de vue; le théologien ne saurait le faire.

A la fin de son introduction, M. Séguy exprime sa reconnaissance envers l'« un des grands historiens actuels du Protestantisme » (11). Peut-être les idées de son maître, M. Léonard, ont-elles influencé l'auteur en d'autres domaines qu'en celui où il a voulu le choisir comme guide.

En un mot, cette étude des sectes est intéressante et utile du point de vue psycho-sociologique; mais le lecteur catholique regrette d'y trouver, en arrière-plan, certains principes théologiques qu'il ne saurait accepter, sans compter plusieurs erreurs de faits concernant les Témoins de Jéhovah.

INDEX

I. Index des textes d'Écriture sainte

SIGLES

c : citation.

e : explication du texte.

r : simple référence.

C : le texte est mentionné, cité ou expliqué du point de vue catholique.

T : le texte est mentionné, cité et expliqué selon la pensée des Témoins de Jéhovah.

1. ANCIEN TESTAMENT

Genèse		<i>pages</i>	Deutéronome		<i>pages</i>
1: 20, 21, 24	eT	164	12: 16	cT	216
1: 24	ceC	166	12: 27	rT	216
1: 26-27	ceC	166	24: 1	rC	195
1: 28	rT	198	I ^{er} livre des Rois		
1: 30	rT	164	19: 16	rT	48
2: 7	ceT	164-165	II ^e livre des Rois		
	ceC	166	10: 15	rT	60
2: 24	rC	196	23: 29-30	rC	25 n.
3: 4	ceT	167	I ^{er} livre des Paralipomènes		
3: 15	rT	150, 154, 212	11: 18-19	cT	216
	ceC	154		eC	218
3: 17-19	rT	178	Job		
6: 2	rT	151	1: 6-11	rT	155
9: 1	rT	198	26: 5	rC	170
9: 3-5	rT	220	Psaumes		
9: 4	cT	216	16: 4	rT	216
	eC	217	45: 16	rT	57
10: 8-9	eT	220	45: 17	rT	177
22: 18	rT	57	90: 10	rT	123
25: 8	ceC	167, 172	115: 17	rC	170
25: 9	ceC	172	Ecclésiaste		
28: 18-19	rT	70 n.	9: 10	ceTC	169-170
31: 52	cT	99 n.	12: 7	ceC	165
35: 6-7	rT	70 n.	Sagesse		
37: 33	ceTC	172	2: 23 - 3: 5	cC	168
37: 35	ceTC	167, 172	Isaïe		
Exode			14: 12-14	rT	154
3: 13-15	rC	139	43: 10-12	ceTC	62 63
Lévitique			54: 5	rT	212
7: 26-27	rT	216	62: 2	rT	62
	eC	217	65: 17	rC	182
10: 9	rT	221			
17: 10-12	rT	216			
17: 10-14	eC	217			
17: 13, 14	cT	216			
18: 6-18	rC	196			
25: 8ss.	rT	56-57			
26: 18	ceT	30, 32			

Ézéchiel			7: 7ss.	rT	122
4: 6	ceT	30	11: 31	rT	122
28: 12-14	rT	154	12: 2	cC	168
Daniel			Zacharie		
4: 13-20	rT	30	3: 9	rC	153

2. NOUVEAU TESTAMENT

Évangile selon saint Matthieu			28: 19-20	ceC	134-135, 143
2: 1ss.	rC	151	28: 20	cC	54
3: 13-17	rT	189	Évangile selon saint Marc		
5: 8	ceC	168	1: 7-8	rC	189
5: 22	rC	173	2: 5-12	cC	147
5: 31-32	ceTC	194-197	9: 42-48	rC	173
5: 44	cC	214	9: 43	cC	173
6: 5-6	rT	202	9: 47-48	ceTC	172-173
6: 7-8	ceTC	205	10: 11-12	rC	195-196
6: 33	cT	203	12: 17	ceT	210
7: 1	rC	34	13: 35-37	ceC	183
	cC	45 n.	16: 15-16	ceC	134, 180
7: 15-16	cC	34	Évangile selon saint Luc		
10: 28	ceTC	165	1: 5	rC	151
10: 40-41	ceC	209	1: 35, 43	cC	152
12: 28	rC	143	2: 14	cC	152
13: 30	rC	160, 173, 183	2: 29-30	cC	152
13: 42	ceC	173-174	3: 16-17	rC	189
13: 42-43	rC	183	6: 27-35	rC	214
13: 48-49	rC	183	9: 60	ceT	214
13: 50	rC	173	10: 16	cC	223
13: 55-56	eTC	203 n.	10: 33-37	eC	214
19: 1-10	eC	195-196	11: 2	cC	141
19: 9	ceTC	194-197	12: 20-21	ceC	183
22: 13	rC	173	12: 32	ceTC	180-181
23: 2-3	cC	134	12: 35-40	rC	183 n.
23: 9	cT	45 n.	13: 28	rC	173
	ceTC	207-209	16: 9, 13	cC	175
24: 3	ceC	34	16: 18	rC	195-196
24: 15	rT	122	16: 19	cC	174
24: 29	rT	230 n. 37	16: 22-23	ceC	183-184
24: 33-34	cT	94, 123	16: 23-26	ceTC	173-175
24: 36, 42	ceTC	34	18: 9-14	rC	127
24: 42-44	rC	183 n.	19: 10	cC	153, 180
24: 47	eT	47, 66	20: 34-36	ceTC	178-179
24: 51	rC	173	21: 12	ceT	46-47
25: 13	rC	183 n.	21: 24	ceC	29-30
25: 32-34	rT	60	21: 32	cT	177
25: 35-36	ceC	183	22: 19	ceTC	149, 191 n., 193
25: 41, 46	ceC	173-174, 183	22: 42	ceTC	149
26: 26	ceTC	92, 191 n.	23: 43	ceTC	168-169, 184
26: 64	ceTC	92, 147-148	24: 36-43	cC	163
28: 19	rT	189	24: 53	rC	205

Évangile selon saint Jean

1: 1	ceTC	144-145
1: 29-34	rC	189
3: 5	rC	143, 189
3: 5-6	ceC	190
3: 19	rC	182
4: 23	rC	118
4: 35	ceTC	54 n.
5: 23-24	rC	183
5: 29	ceTC	182-183
6: 53-54	rT	216
6: 56	ceTC	193
8: 44	rT	154
10: 14-16	ceC	180-181
10: 16	ceT	61, 180
10: 30-39	ceTC	146-147, 149
12: 31	rC	182
13: 35	cC	174
14: 6	cT	202
14: 13	eTC	207
14: 15-17	ceC	159
14: 16	ceC	143
14: 20, 23	ceC	159
14: 25-26	ceC	143
14: 28	ceTC	149
15: 16	eTC	207
16: 11	rC	182
17: 3	ceC	181
19: 7	cC	148
20: 24-28	cC	163
20: 30	cC	135
20: 30-31	cC	146
21: 15-17	rT	186

Actes des Apôtres

1: 8	cC	63
1: 14	rC	205
2: 41	rC	190
3: 21	rT	57
5: 42	eTC	186
8: 38	rT	189
10: 25-26	eTC	207
10: 34-35	cC	180
10: 38	rC	152
14: 11-18	eTC	207
15: 28-29	cT	216
	eC	217
15: 36	ceTC	92-93, 186
16: 33	rC	189-190
17: 29	rT	206
20: 20	eTC	186

Épître aux Romains

3: 10-18	rC	160
----------	----	-----

5: 5	rC	159
5: 10	cC	158
5: 12-21	rC	158
8: 15-17	rC	159
8: 24-25	eTC	207
9: 6	rC	63
10: 12-13	cC	180
11: 25-26	cC	30 n.
12: 20	rC	214
14: 21	rT	221
15: 19	ceTC	79

I^{re} épître aux Corinthiens

2: 10-12	rC	143
4: 14-15	cC	208
6: 19	rC	159
7: 10-12, 15	eC	196-197
7: 17	ceC	197
8: 1-13	rC	217
8: 9, 12-13	rT	221
10: 4	eTC	191 n.
10: 7, 14	rT	206
10: 14-30	rC	217
10: 18	rC	63
10: 23-24	rT	221
11: 3	eT	194
11: 24	ceC	193
12: 4, 6, 11	rC	143
12: 12ss.	rTC	192-193
13: 12	cC	160, 181
15: 1-58	rC	160
15: 17	cC	162
15: 45	ceC	166 n.

II^e épître aux Corinthiens

3: 14	rC	95
4: 18	eTC	207
5: 7	cC	160
	eTC	207
5: 18	cC	158
6: 16	rC	159

Épître aux Galates

1: 8-9	eC	134
2: 12-14	rC	217
4: 4-7	ceC	158
4: 6	rC	207
4: 24	rC	95
4: 26	rT	212
6: 16	rC	63

Épître aux Éphésiens

1: 3-6	cC	160
1: 7	rT	216

Épître aux Philippiens			3: 8	cT	177
1: 23-24	ceC	168, 184	3: 13	cC	160
Épître aux Colossiens			I ^{re} épître de saint Jean		
1: 15	eTC	148	2: 18	rT	29
II ^e épître aux Thessaloniciens			3: 1-2	ceC	158-159
2: 3	rT	29	4: 12-16	rC	159
2: 15	eC	134	5: 7	ceTC	142
I ^{re} épître à Timothée			5: 21	rT	206
1: 15	rC	153	Épître de saint Jude		
2: 4	cC	181, 225	4	rT	84
3: 2-4, 12	rT	197	Apocalypse		
4: 16	cT	185	7: 4-8	ceTC	28 n., 59, 179
Épître aux Hébreux			7: 9	eT	60
1: 6	eTC	148	7: 14	cT	157
9: 14, 22	rT	216	12: 1-4	rT	212
9: 27	cC	184	12: 17	rT	62
10: 29	cT	216	13: 10	r	73
Épître de saint Jacques			14: 1, 4	ceTC	28 n., 59, 179
1: 21	cC	166	16: 14	eT	25
I ^{re} épître de saint Pierre			16: 14-16	eC	26
1: 9	cC	166	17: 3ss.	rT	122
2: 21	cT	185	19: 10	eTC	207
II ^e épître de saint Pierre			19: 19-20: 3	eC	26
1: 4	ceC	159	20: 1-4	ceC	26-27
1: 21	rC	143	20: 7-9	cT	178
			20: 14-15	ceT	178
			21: 1-3	ceC	182
			22: 8-9	eTC	207

II. Index des matières

Cet index analyse le texte complet de l'ouvrage et des appendices; des notes et de la bibliographie, on n'a retenu que les matières les plus importantes. Les chiffres renvoient aux pages; les principales références sont en *italique*.

- Abel, premier T. de J.: 94, 156.
Action catholique, instrument d'action politique de l'Église: 52, 126.
Adam: création et chute: 94 n., 154-156, 158, 224; Adam, une « âme vivante »: 164-167, 224; Adam et Ève (institution du mariage): 194; déjà jugé, Adam ne ressuscitera pas: 178.
Adhérents (nombre d'adhérents): 104 n., 320. Voir Nombre de T. de J.
Adoption divine: 158-160, 225. Voir Grâce sanctifiante, Vie surnaturelle, Vision béatifique.
Adoration: voir Idolâtrie.
Adultère, motif de divorce: 194-197, 200.
Adventisme, adventiste(s): 21 n., 21-22, 24, 119.
Aéronefs, prédits par le prophète Isaïe: 71.
Afrique: 97, 101, 104, 105, 106, 228, 315, 318.
Age de l'Évangile: 54, 283, 291.
Age d'or (L'): 48, 64, 256 n° 4.
Age judaïque: 54, 283, 291.
Aide-lecture théocratique: 101.
Alcool: voir Boissons alcooliques.
Ame humaine: spirituelle: 164-166, 217, 224; immortelle: 95, 166-170, 219, 223, 224.
« Ame vivante »: 164-165, 224.
Amérique latine: 105, 228, 313, 318.
Amour de Dieu: amour de Dieu envers l'homme: 175, 211; amour de l'homme envers Dieu: 211-214.
Amour du prochain: voir Charité envers le prochain.
Anciens: 64-65.
Ange: 150, 154, 212.
Angleterre: voir Royaume-Uni, Empire anglo-américain.
Année de service: 309 n. 1.
Année symbolique: 30. Voir Jour symbolique.
Annihilation: voir Seconde mort.
Antéchrist: 27, 29.
Apocalypse: 26, 69, 179, 208 n.
Apparitions de Jésus ressuscité: 163, 191, 224.
Après Harmaguédon Dieu établira un monde nouveau: 123, 266.
Arcand, Adrien: 52.
Arrestations: 46, 107-108, 111.
Asie: 97, 104, 105, 315, 318.
Assemblées: voir Congrès, Réunions hebdomadaires.
Assemblées de circuit: 78.
Assemblées de district: 97.
Atlanta (pénitencier): 46.
Atlantic City: 108.
Augustin, saint: 63, 93.
« Autres brebis » (ou Jonadabs): définition de cette classe: 60-61, 180; appelées au bonheur d'un paradis sur terre: 127, 176-181, 225; doivent remplir le mandat divin de procréer: 198-199, 250 n. 24; reçoivent le baptême: 188; ne participent pas au mémorial: 192.
Awake! fondation: 48; nature de la revue: 90-91; tirage: 90, 311; changements de nom: 256 n° 4.
Babylone, symbole de l'Église: 51. Voir Captivité babylonienne, *(The) Fall of Babylon*.
Back-calls: voir Visites complémentaires.
Ball, Mlle Rose: 36, 292-303, 304-305.
Baptême: doctrine: 143, 188-190; nombre de T. de J. baptisés: 47, 97, 189; moment, 78, 83-84.
Barbour, Nelson H.: 21-22, 254.
Belgique: 87 n., 104, 314.
Beth-Sarim: 58, 68.

Béthel (résidence): description: 70, 77, 96, 220; explication du nom: 70 n.; nombre de personnes qui y vivent: 77, 87 n.; on y commença le programme d'éducation en 1942: 99.

Bible:

1. *Doctrine*: Bible et Révélation: 133-136, 222; Bible et Église catholique: 52, 93, 136-137; Bible et doctrine jéhoviste (en général): 21, 127, 157, 223, 225.

2. *Histoire du texte biblique*: 93, 136, 139-140, 142, 145 n.

3. *Manuels d'études bibliques de la Société W. T.*: 93-95.

4. *Traduction de la Bible faite par la Société W. T.*: description: 91-92, 98; exemples d'interprétation tendancieuse: 92-93, 144, 161, 186, 191, 191 n., 193, 193 n.

Voir Chronologie biblique, Études bibliques, Exégèse, Herméneutique.

Blé miraculeux: 39-40, 125.

Boissons alcooliques: 70-71, 218, 220-221.

Bon larron: 168-169, 184.

Boonville, Missouri: 44, 45.

Boucher, Aimé: 112, 117.

Boucher v. le Roi: 111-113, 117, 244 n. 200.

Branch servant: voir Serviteur de succursale.

« Brebis »: voir « Autres brebis ».

Brochures publiées et distribuées (nombre de): 42, 49, 91, 310.

Brooklyn: histoire: 22, 37, 48; bureau principal des corporations civiles: 76, 77; production de l'atelier d'imprimerie: 90, 310-311; centre d'activités jéhovistes: 78, 109. Voir Béthel.

Brooklyn Daily Eagle: 39-40, 45.

Bulletin: 64-65, 256 n° 3.

Camions à haut-parleurs: 48.

Canada: vie du mouvement au Canada: 23, 77 n., 78, 80, 311 n. 1;

nombre de T. de J. au Canada: 87, 89, 104-106, 308, 313, 316-317; procès à Hamilton, Ontario, en 1912-1913: 40-41, 125; procès récents en Cour suprême, en Ontario et au Québec: 110-118; accusations contre l'Église catholique concernant le Canada: 52, 111.

Canon des Livres inspirés: 26 n., 93.

Captivité babylonienne, symbole d'événements futurs: 30, 57, 62-63, 139, 181.

Carte des âges, de Russell: 283.

Cartes d'identification des T. de J.: 86, 98.

Cartes-rapports: 240 n. 75.

Catholicisme: voir Église catholique.

Célibat: 197-198, 198 n.

Cène (Dernière): 92, 191-193.

144,000 (Cent quarante-quatre mille): explication des T. de J.: 28, 28 n., 59, 66, 176, 224; fonctions et privilèges actuels: 76, 188, 191-192, 212; prérogatives eschatologiques: 56, 157, 176, 198, 225; explication catholique: 28 n., 179. Voir Corps (mystique) du Christ, « Reste ».

Cérémonies religieuses, condamnées par les T. de J.: 219, 226.

Chabot v. Commissaires d'écoles de Lamorandière: 115.

Chant des hymnes: voir Hymnes.

Chapelet: 205.

Chapman, Percy: 78.

Chaput v. Romain et al: 116.

Charité envers Dieu: voir Amour de Dieu.

Charité envers le prochain: doctrine et pratique jéhovistes de la charité: 96, 211, 213-214, 226; point de vue catholique: 129, 175, 181, 183, 214-215, 218.

Chasse et pêche comme sports, condamnées: 220.

Chasteté: 198, 212 n.

Châtiment dans une survie (point de vue catholique): 168, 172-175, 183, 184. Voir Enfer.

- Chefs de peuples: voir Gouvernements.
- Children*: 198, 264.
- « Chrétienté » (accusations et luttes contre la « chrétienté »): 29, 50, 61, 175, 213-214. Voir Église catholique, Protestantisme.
- Chronologie biblique: 30-31, 57, 59, 94, 94 n., 119.
- Ciel: doctrine jéhoviste: 25-26, 59, 157, 176, 225; point de vue catholique: 168, 181-182. Voir Vision béatifique.
- Ciel nouveau et terre nouvelle: 182. Voir Terre nouvelle.
- Cinéma (la fréquentation des cinémas est plutôt déconseillée): 220.
- Circuits: 78-79, 238 n. 27.
- Circuit servant*: voir Serviteur de circuit.
- Classe de l'Épouse: 59.
- Classe d'Élie: 48, 56.
- Classe du sanctuaire: 28.
- Classe Mardochee-Noémi: 60, 65.
- Classes d'hommes: selon Russell: 27-29; selon Rutherford: 59-61. Voir 144,000, Jonadabs, Oints, Saints consacrés, « Serviteur fidèle et prudent ».
- Clergé (attaques contre le clergé): 49, 52, 126, 133, 136, 186, 202.
- Coin des rues (prédication au coin des rues): 87, 116.
- Cole, Marley: 269-270.
- Colombie-Britannique: 104, 317.
- Colporteurs: 23. Voir Pionniers.
- Commission fédérale américaine pour les communications: 126.
- Commission fédérale américaine sur la radiodiffusion: 69-70, 125-126.
- Compagnies: voir Groupes locaux.
- Conditions de salut: voir Moyens de salut.
- Conducteur(s) d'étude des livres: 82-83, 84.
- Confession: à un prêtre catholique, condamnée: 52; à l'organisation visible des T. de J., exigée dans le cas de certaines fautes: 85, 203 n.
- Congrégations: voir Groupes locaux.
- Congrès: en général: 96-98, 124; de 1893: 23; de 1919: 47-48; de 1922: 56; de 1931: 62; de 1937: 95; de 1946: 97; de 1950: 97; de 1953: 96, 97, 122-123; de 1958: 75, 97, 122, 123.
- Consolation*: 48, 90, 256 n° 4. Voir *Awake!*
- Contradictions dans la doctrine: 71-72, 120-122, 126.
- Contribution financière des T. de J. au travail de la Société: 214, 221, 245 n. 215. Voir Quêtes.
- Corps (mystique) du Christ: explication des T. de J.: 28, 59, 66, 176, 212; fonctions et privilèges actuels 76, 188, 191-192; prérogatives eschatologiques: 33-34, 56, 157, 176, 284-285; explication catholique: 190, 192-193. Voir 144,000, Église, « Reste ».
- Cour suprême des États-Unis: 109-110, 117, 120, 121.
- Cour suprême du Canada: 111-117, 120, 121.
- Course in Theocratic Ministry*: 100, 264.
- Covington, Hayden Cooper: 75, 76.
- Créatures spirituelles:
1. *Le Christ*: le Verbe avant sa venue sur la terre: 151-152, 212, 224; Jésus après sa résurrection: 162, 191, 224.
 2. *Les membres du Corps de Christ*: les 144,000 (sauf le « reste ») sont déjà des créatures spirituelles depuis 1918: 59, 176, 192, 212; les membres du « reste » le deviennent en mourant: 60, 176, 235 n. 89; grâce à la rançon payée par le Christ: 157, 203.
- Croix (forme de la croix): 161-162 224.
- Dates ayant une signification doctrinale:
- 1575 avant J.-C.: 57.

- 607 avant J.-C.: 32, 155 n.
 606 avant J.-C.: 30-32.
 30-33 après J.-C.: 54-55.
 70-73: 30, 54-55.
 1780: 27, 230 n. 37.
 1833: 27, 230 n. 37.
 1870: 19, 21, 229 n. 1.
 1874: 24-25, 27 n., 53-54, 57 n., 59, 224, 288-289.
 1874-1878: 54-55, 59.
 1878-1918: 54-55.
- 1914: a. *Russell*: calcul prophétique de l'année 1914: 25, 29-32, 119; aveu d'échec: 32-34, 119, 284-291. b. *Rutherford*: nouvelle explication: 55-56, 71; aveu: 58-59. c. *Doctrine actuelle*: calcul de l'année 1914: 32; la génération qui a vu 1914 verra Harmaguédon: 123; Satan vaincu au ciel en 1914: 155 n., 209; Jésus Roi du ciel en 1914: 212, 224.
- 1918: a. *Rutherford*: prophétise la chute de « Babylone »: 55-56; aveu d'échec: 58-59. b. *Doctrine actuelle*: première résurrection, en 1918: 59, 176; reprise de la prédication après la guerre et début du Monde nouveau: 47-48, 71, 175, 203.
 1919: 47-48, 212.
 1922: 61.
 1924: 55.
 1925: 56-58, 58-59, 120, 235 n. 78.
 1984(?): 123.
- Décalogue, abrogé par la Nouvelle Alliance: 157.
- Défections: 49, 60, 65, 65 n., 71 n.
- Démonologie jéhoviste: 155 n. Voir Satan le diable.
- Des millions de personnes actuellement vivantes ne mourront jamais!*: 56, 259.
- Désagrégation: 84-85, 203 n.
- Dessins dans les publications des T. de J.: 52, 102.
- Deuil (porter le deuil n'est pas recommandé): 219.
- Diable: voir Satan le diable.
- Diacres (fonction des diacres sous Russell): 64.
- Dieu: le lieu où il habite: 137-138; son nom: 138-141.
- Dimanche (observation du dimanche condamnée par les T. de J.): 219.
- Dimanche matin (ministère le dimanche matin): 83.
- Directeur de service: 64-65.
- Disfellowship*: voir Renvois.
- Dissidents: 49, 60, 65, 65 n., 71 n.
- Districts: 78.
- District servant*: voir Serviteur de district.
- Divinité du Christ: 143-149, 208 n., 222, 224.
- Divorce: 194-197, 200.
- Drapeau: 209-210. Voir Salut au drapeau.
- Droit à la vie: voir Vie éternelle sur la terre.
- Droit de distribuer de la littérature sans demander de permission: 109, 113-114.
- Droit de sonner aux portes: 109.
- Droit de tenir des réunions dans les parcs: 109.
- Duplessis, Honorable Maurice: 116, 117.
- École: voir Fréquentation scolaire.
- École de Galaad: voir Galaad.
- École de ministère du Royaume: 101.
- École de ministère théocratique: 81-82, 84, 100-101.
- Éducation des enfants: 194, 200-201.
- Éducation des T. de J.: 98-101, 120.
- Église: concept général d'Église: 319; conception catholique de l'Église du Christ: 63, 190, 222-223. Voir Corps (mystique) du Christ, Église catholique.
- Église (édifice): 80, 186-187.

- Église catholique (accusations des T. de J. contre l'Église catholique):
1. *Accusations diverses et injures*: sous Russell: 29; sous Rutherford: 49-50, 51, 52, 71, 72-73, 125; sous Knorr: 102, 111, 122, 126.
 2. *Accusations par rapport à la Bible*: 93, 133, 136-137.
 3. *Accusations par rapport à divers dogmes et pratiques*: 141-142, 186, 205, 206-207, 207-209.
- Eisenhower, général Dwight D. : 121.
- Élie: 48, 56.
- Élisée: 48.
- Élus: voir 144,000.
- Emphatic Diaglott*: 144, 145 n.
- Empire anglo-américain: 51, 122.
- Enemies*: 73, 263.
- Enfants (devoirs des parents envers leurs enfants): 194, 199-200, 200-201.
- Enfer: 21, 92, 160, 170-175, 208 n., 223, 225. Voir Châtiment dans une survie.
- Ennemis*: voir *Enemies*.
- Épouse du Christ: voir Corps (mystique) du Christ.
- Épreuve finale (à la fin du millénium): 178-179.
- « *Équipé pour toute bonne œuvre* » : 93-94, 136, 140-141, 265.
- Eschatologie: voir Ciel, Enfer, Harmaguédon, Millénium, «Moisson», Résurrection, Seconde présence du Christ, Vie éternelle.
- Ésotérisme et initiation chez les T. de J.: 83-84, 90-91.
- Esprit de Dieu (doctrine jéhoviste): 178, 188-190, 211. Voir Esprit Saint.
- Esprit Saint (point de vue catholique): 142-143, 188 n., 190.
- Esther: 60.
- Étang de feu: 178. Voir Seconde mort.
- État: devoirs envers l'État que les T. de J. acceptent et devoirs qu'ils rejettent: 210; condamnation de l'État comme pouvoir politique: voir Gouvernements.
- État de grâce: voir Grâce sanctifiante, Vie surnaturelle.
- État matrimonial après Harmaguédon: 177-178, 178 n., 198.
- États-Unis: accusations contre les États-Unis: 51-52, 122; vie du mouvement aux États-Unis: 22-23, 78, 80, 124, 125-126; procès des T. de J. aux États-Unis: 107-110; nombre de T. de J. aux États-Unis: 87, 89, 104, 106, 308, 313.
- Étude de *la Tour de garde* (réunion d'): 82, 84.
- Études de Bible à domicile: 82, 83, 86-87, 95-96, 127, 312.
- Études des Écritures*: voir *Studies in the Scriptures*.
- Études théologiques préparatoires au ministère: 121-122, 188.
- Étudiants de la Bible: 19, 61. Voir International Bible Students Association.
- Eucharistie: 190-193, 208 n.
- Europe: 23, 103-106, 213, 314, 318.
- Exégèse:
1. *Exégèse des T. de J.*: méthode générale: 94-95, 208 n., 223; utilisation des chiffres bibliques: 26-27, 28 n., 30-32, 57, 94 n.; autres exemples: 79, 92-94, 140-141, 144, 164, 167, 171, 173, 174-175.
 2. *Point de vue catholique*: en général: 94-95, 137 n., 208 n., 223; exemples particuliers: 139-140, 165-166, 168-169, 171-172, 173-174, 179.
- Exil à Babylone: voir Captivité babylonienne.
- Expansion: 105-106, 120, 124. Voir Motifs d'adhésion, Nombre de T. de J.
- Fall of Babylon (The)*: 255.
- Fascisme, Fascistes: 52, 52 n., 126.

« Femme de Dieu » (la « femme de Dieu » ou l'organisation de Jéhovah): 212.

Ferme de la Société W. T.: 91 n., 99.

Fête des mères: 219.

Fève du millénium: 40 n.

Filiation divine: 158-159, 224-225. Voir Grâce sanctifiante, Vie surnaturelle, Vision béatifique.

Film, *la Société du Monde nouveau en action*: 96, 100.

Fils spirituels: voir Créatures spirituelles.

Fin du monde: voir Harmaguédon.

Fin du nazisme (La): 110, 264.

Fisher, George H.: 49.

Foi: la foi comme condition de salut: 131 n., 157, 202; la règle de la foi: 133-135, 222-223; la foi des T. de J. (vue d'ensemble): 223-225.

Fondation (date de fondation du mouvement): 229 n. 1.

Foyers divisés (règles de conduite dans les foyers divisés): 199-201.

France: 78, 87 n., 104, 314.

Fréquentation scolaire des enfants des T. de J. au Canada: 115.

Frères: la classe des « frères »: 28, 60; le vocable de « frère » que les T. de J. utilisent entre eux: 75, 84, les « frères » de Jésus: 203 n.

Funérailles des T. de J.: 219.

Galaad (école de Galaad): 77, 88, 96, 99-100, 105, 122, 124.

Géhenne: 171, 172-173, 178. Voir Enfer.

Glorification des membres du Corps de Christ: 33-34, 55-56, 284-285, 286-287. Voir Corps (mystique) du Christ: prérogatives eschatologiques.

Gouvernement: 65-66, 260.

Gouvernements (et chefs de peuples): accusations et condamnations générales: 48, 49, 50-52, 117, 122, 128, 202; ils sont les instruments de Satan: 25, 50-52, 120-121, 155 n., 211; ils seront renversés: 25, 55-56,

284-287; contre les gouvernements anglais et américain en particulier: 51-52, 122; les T. de J. refusent d'obéir aux gouvernements sur certains points: 210.

Goux, Arthur R.: 69-70.

Grâce sanctifiante: 154, 158-160, 187, 189, 195, 205, 224-225. Voir Vie surnaturelle, Vision béatifique.

Grande-Bretagne: voir Royaume-Uni, Empire anglo-américain.

« Grande multitude »: selon Russell: 28, 60; selon Rutherford et la doctrine actuelle: voir « Autres brebis ».

Grands « témoins » de l'histoire: 63.

Groupes locaux: 77, 78, 79-80, 80-85, 308-309.

Hadès: 171. Voir Enfer.

Haine ardente du Québec (La): 111-113, 117.

Haïti: 87 n.

Hamilton, Ontario: 40-41, 125.

Harmaguédon: explication catholique: 26, 27; explication des T. de J.: 25, 32-33, 94, 155 n., 189; date: 30-31, 31 n., 33, 55-56, 58, 119, 123; ceux qui survivront à Harmaguédon: 176-177, 212, 214; Harmaguédon et le mariage: 177-178, 178 n., 198-199; thème encore actuel: 56, 122-123; instrument de propagande: 72, 127, 128-129, 225.

Harpe de Dieu (La): 91, 259.

Herméneutique: 208 n. Voir Exégèse.

Heures consacrées au ministère: 87, 88, 240 n. 70, 308-309, 312.

Hiérarchies civiles: 209, 211. Voir Gouvernements.

Hiérarchies religieuses: 51, 207, 211. Voir Église catholique.

Histoire écrite par les T. de J.: 124-126, 231 n. 62, 233 n. 38.

Hitler: 71, 209. Voir Fascisme, Nazisme.

« Hommes de bonne volonté »: 60, 157, 203. Voir Jonadabs.

How, Glen: 78.

- Hymne national (chant de l') : 110-111.
- Hymnes (chant des) : 81, 98, 268.
- Idolâtrie : 162, 205-211, 226. Voir Images.
- Images : 72-73, 205-207, 211. Voir Idolâtrie.
- Immortalité de l'âme : voir Ame humaine immortelle.
- Impôts (les T. de J. paient les impôts) 210.
- Imprimerie (ateliers de Brooklyn) : 48, 77, 90, 91 n., 96, 310-311.
- Infailibilité de la Société W. T. : 67-68, 71, 76, 92.
- Inhabitation divine : 159-160. Voir Grâce sanctifiante, Vie surnaturelle, Vision béatifique.
- Initiation et ésotérisme chez les T. de J. : 83-84, 90-91.
- Instruction (degré d'instruction des T. de J.) : 124, 226-227.
- Intercesseurs auprès ce Dieu : 204, 206, 207.
- International Bible Students Assocation : 22, 77, 77 n., 281.
- Interprétation de la Bible : voir Exégèse, Herméneutique.
- Intronisation de Jésus comme Roi en 1914 : 56, 224.
- Inventions, signes de la seconde présence du Christ : 53-54.
- Israël : Israël, peuple de Dieu : 29 n., 63, 283, voir Juifs, Age judaïque; royaume d'Israël, symbole du Royaume de Dieu, 30, voir Royaume de Dieu.
- Jéhovah, le nom de Dieu : le nom de Dieu est-il Jéhovah ? 93, 138-141, 224; Jésus vint « justifier » le nom de Dieu : 153, 156; les T. de J. doivent faire connaître ce nom : 138, 224.
- Jéhu, aidé par Jonadab : 60.
- Jérôme, saint : 93.
- Jérusalem : Jérusalem de l'histoire (au temps de Jésus) : 172, 180; prise et ruine de Jérusalem : 29-30, 55, 55 n., 208 n.; Jérusalem céleste : 179, 182.
- Jésuite(s) : 52, 103, 126.
- Jésus-Christ :
 1. *Vie* : naissance : 150-151, 218-219; baptême : 152, 188; séjour au désert : 204 n.; mort : 142, 161-162, 175, 219, 224; résurrection et apparitions : 162-163, 191, 224, 248 n. 51.
 2. *Théologie* : divinité du Christ : 92, 143-149, 224; Incarnation : 151-153, 224; ordination : 85-86; sacerdoce : 192-193; sacrifice et Rédemption : 156-160, 177, 178, 203, 225; fils humain ou créature spirituelle : 150-152, 162, 191, 212, 224; médiateur : 202, 204; imitation du Christ : 185, 187. Voir Corps (mystique) du Christ.
 3. *Fonctions eschatologiques* : présence invisible depuis 1874 : 24-25, 27 n., 53-55, 224; chef des armées de Jéhovah à Harmaguédon : 26, 33; autorité suprême dans le Royaume de Dieu : 25-26, 66-67, 178; monté sur son trône en 1914 : 56, 224; venu dans son Temple pour le purifier en 1918 : 56, 60, 66, 176.
- Jonadab : a aidé le roi Jéhu : 60; la classe des Jonadabs : voir « Autres brebis ».
- « Jour de colère » : 288-289.
- « Jour de la vengeance » : 34, 288-289.
- « Jour du jugement » : 177, 178.
- Jour symbolique : 55. Voir Année symbolique.
- Jubilé : 56-57, 283.
- Jugement : 183, 184. Voir « Jour du jugement ».
- Juifs : faveur de Dieu accordée aux Juifs, signe de la fin des temps : 25, 27n., 286-289; conversion des Juifs : 29 n.; attaques de Rutherford contre les Juifs : 51; les Juifs et le texte de la Bible : 139-140; croyance à l'âme et à une survie : 165-166, 167-168; précepte concernant les

- images: 205-206; précepte concernant le sang: 216, 217.
- Jus de raisin (ou vin) pour la célébration du mémorial: 220.
- Justes de l'Ancien Testament: 28, 177. Voir Retour des Princes.
- Kerwin, Juge Patrick: 112-113, 114.
- Knorr, Nathan Homer:
 1. *Vie*: 74-75.
 2. *Activités*: administration de la Société W. T.: 75, 120; publications: 89-95, 264-269, 270; congrès: 97-99, 122-123; phonographes et radios: 49, 96, 101; éducation: 99-101, 120; expansion: 103-106, 120.
 3. *Doctrines*: 75, 122-123.
- Lamb v. Benoit et al.*: 116.
- Lamorandière, Abitibi: 115.
- Lazare et le mauvais riche: 122, 174-175, 184.
- Libelle séditieux (définition du): 112-113. Voir Séditieux (caractère séditieux du mouvement).
- Liberté religieuse: les T. de J. invoquent la liberté religieuse en leur faveur: 72, 108-109, 120; devant les tribunaux canadiens: 113-114, 115, 117.
- Libertés civiles: 116-117.
- Libre examen: 133.
- Limitation des naissances: 198.
- Logos: 144. Voir Verbe de Dieu.
- Loi concernant la liberté des cultes: 245 n. 210.
- Loi de prohibition: 70-71. Voir Boissons alcooliques.
- Loi mosaïque, abrogée: 157.
- Loups (classe des): 28. Voir Méchants endurcis, Seconde mort.
- Macmillan, Alexander Hugh: 45, 270.
- Madame Russell: voir Russell, Mme.
- Mages: 218-219.
- Maison des Princes: 58, 68.
- Maison en maison (prédication de): 23, 86-87, 95, 98, 186.
- « *Make Sure of All Things* »: 94, 98, 203 n., 266.
- Mandat divin de procréer: 177-178, 178 n., 198, 199.
- Manuels d'études bibliques: 93-94.
- Mardochée - Noémi (classe d'hommes): 60, 65.
- Mariage: 58, 177-178, 178 n., 194-199, 250 n. 24.
- Mariages mixtes: 199-201.
- Marie, mère de Jésus: 149-150, 151, 152, 203 n., 204, 205.
- Masada (prise de la forteresse de Masada, en 73): 55.
- Masturbation: 198.
- Matthews, Emily: 36, 296-297.
- Méchants endurcis: 178. Voir Loups (classe des), Pêché volontaire, Seconde mort.
- Méditation: 204 n.
- Mémorial: 187, 190-193, 220, 249 n. 15.
- Messe: 187, 190-193.
- Messie: 152, 154, 181, 203. Voir Jésus-Christ.
- Michel (l'archange Michel): 33, 150.
- Mille ans: voir Millénium.
- Millénium:
 1. *Données générales*: description: 25-26, 176-178; il suivra Harmaguédon: 25, 33, 58, 59, 225; point de vue catholique: 26-27, 181-184.
 2. *Pendant le millénium*: démons liés: 155 n.; seconde résurrection: 169, 177, 178; seconde chance: 28, 60, 169, 177, 182-184; privilèges divers: 177, 198-199, 203.
 3. *A la fin du millénium*: épreuve finale: 178-179, 189.
- Ministère: préparation: 81-82, 82-83, 98-101; disponibilité: 197, 198, 220, 221; nombre d'heures demandé: 87, 88, 240 n. 70; nombre d'heures donné: 88, 308-309, 312;

- formes de ministère: voir Prédication. Voir Ministres.
- Ministres: tout T. de J. est ministre: 85, 118, 121, 185, 187-188, 226; consécration symbolisée par le baptême: 188, 189; charité entre eux: 213; service militaire: 109. Voir Ministère, Prédication.
- Missions, missionnaires: 78 n., 88, 124. Voir Galaad.
- Mock, Audrey: 75.
- « Moisson » (période de): 25, 54-55, 234 n. 66, 283, 286-289.
- Monde mauvais: voir Gouvernements, Hiérarchies religieuses.
- Monde nouveau (Société du): 48, 120, 212. Voir Royaume de Dieu, Millénium.
- Morrell, Clayton: 78.
- Mort: mort, suite du péché originel: 154-157, 224; mort du *nephesh*: 167; le sang de Jésus rachète de la condamnation à mort: voir Sacrifice de Jésus; la mort fixe le sort éternel de chacun (point de vue catholique): 182-184; ceux qui refusent d'adhérer aux T. de J. sont des morts spirituels: 214. Voir Seconde mort.
- Motifs d'adhésion aux T. de J.: 88-89, 123-124, 127-129, 226-227, 228.
- Moyens de salut: 131 n., 157, 185-188.
- Mystère de Dieu accompli (Le)*: 49, 55, 258.
- Nahum (prophète) interprété par Rutherford: 71.
- Nations: voir Gouvernements.
- Nation théocratique: 212. Voir Monde nouveau.
- Nazis, nazisme: 52, 126, 212 n.
- Nemrod: 219, 220.
- Nephesh*: 164-167.
- Noé: 198, 250 n. 24.
- Noël: 150-151, 218-219.
- Noémi (classe d'hommes): 60, 65.
- Nom de Dieu: voir Jéhovah, le nom de Dieu.
- Nom du mouvement, variations: 19. Voir Témoins de Jéhovah.
- Nombre de T. de J.: nombre de membres actifs: 42, 103-106, 308-309, 313-318; nombre d'adhérents ou sympathisants: 42, 104 n., 320.
- Nominations (comment se font les nominations dans le mouvement): 65, 67, 78, 84, 100.
- Notre ministère du Royaume*: 65, 81, 256 n° 3.
- « Notre Père »: 203.
- Nouveau nom: voir Témoins de Jéhovah.
- Nouveaux cieux et une terre nouvelle (de): 160. Voir Terre nouvelle.
- Nouvelle terre: voir Terre nouvelle.
- Object and Manner of Our Lord's Return (The)*: 25, 254.
- Œuvres de charité: 213-215, 226. Voir Charité envers le prochain.
- Oints (classe des): 59-60, 76, 191. Voir 144,000.
- Oraison mentale: 204 n.
- Ordination des T. de J.: 85-86.
- Organisation: organisation céleste de Jéhovah: 212; organisation théocratique (universelle) de Jéhovah: 84, 155 n., 210, 212-213; organisation visible de Jéhovah (la Société W. T.): 66, 76, 85, 203 n., 210-211, 212-213, 226.
- Organisation des Nations Unies: 122. Voir Société des Nations.
- Organisation diabolique: 155 n.
- Pacifistes (les T. de J. sont-ils des pacifistes?): 210.
- Pape(s): 29, 52, 126, 204. Voir Église catholique.
- Paradis terrestre (après Harmaguédon): 128, 176, 178, 225. Voir Millénium, Terre nouvelle.
- Pardon des péchés: 203 n. Voir Confession.

- Parents, devoirs envers leurs enfants: 194, 199-200, 200-201.
- Participation à la nature divine: 158-160. Voir Grâce sanctifiante, Vie surnaturelle, Vision béatifique.
- Pasteur d'Herma*s : 197.
- Patriotes (les T. de J. sont-ils patriotes?): 210.
- Pêche (la pêche, comme sport, est condamnée): 220.
- Péché: le péché en général: 154, 157, 175, 188, 189; les sortes de péchés: 156-157; le péché d'Adam: 154-155, 156, 160, 199; le péché originel: 155, 156, 177, 189, 190; le péché volontaire: 156, 178, voir Seconde mort; les péchés de faiblesse: 156-157.
- Pénitence: sacrement de Pénitence: 203 n., voir Confession; jours de pénitence: 219.
- Peoples Pulpit Association: 22, 69-70, 281.
- « Père » (n'appellez personne votre « Père »): 207-209.
- Perron v. Syndics d'écoles de Rouyn* : 115.
- « Petit troupeau »: 28, 55-56, 180, 181. Voir 144,000.
- Petits-fils de Dieu: 203, 203 n.
- Phonographes: 48-49, 69, 101.
- Photodrame de la création* : 23, 258 n° 2.
- Pied dans la porte (tactique du): 102.
- Pionniers: histoire: 22, 23; pionniers généraux: 87-88, 99; pionniers spéciaux: 88, 240 n. 70; pionniers temporaires: 88.
- Pittsburgh: 21, 22, 48, 281.
- Plan des âges: 283.
- Pléiades (la constellation des Pléiades, siège du trône de Dieu): 137-138.
- Pneuma* : 166 n.
- Politesse (comme tactique de propagande): 101-103, 120.
- Porte en porte: voir Maison en maison.
- Prédicateurs de l'aurore du millénum: 61.
- Prédication: description des modes de prédication des T. de J.: 81, 86-87, 95-96, 98; obligation de prêcher (motifs): 88-89, 157, 185-187, 213, 226; disponibilité: 197, 198, 220, 221. Voir Ministère, Ministres.
- « Premier-né »: 148.
- Première résurrection: voir Résurrection.
- Présence invisible du Seigneur: voir Seconde présence du Christ.
- Prière: 187, 202-205.
- Princes: voir Justes de l'Ancien Testament, Retour des Princes.
- Procès: en général: 107, 266; procès aux États-Unis: 107-110; procès au Canada: 107, 110-118. Voir Russell: vie: procès.
- Proclamateurs: histoire: 23; données générales: 83, 88-89, 93, 95-96; les responsables de leur formation: 78, 82-83, 84; nombre de proclamateurs: 308-309, 313-315, 318; activités des proclamateurs: 312.
- Procréation: voir Mandat divin de procréer.
- Propagande, premier souci des T. de J.: en général: 117, 221, 226; sous Russell: 22-23; sous Rutherford: 48, 49, 72; sous Knorr: 75, 89 ss. Voir Ministère, Prédication.
- « Prostituée » (image de l'Apocalypse): 29, 51, 52, 102.
- Protestants, protestantisme (attaques contre les): 49, 51, 52, 186, 215.
- Province de Québec: voir Québec, province.
- Provocations de la part des T. de J. (hypothèse de): 108, 117. Voir Église catholique: accusations sous Rutherford; Gouvernements: accusations; Protestants (attaques contre les).
- Psychè* : 166 n.
- Psychosociologie du phénomène sectaire: 246 n. 26, 320-321, 322.

- Publications de la Société W. T.: description générale: 89-95; nombre: 42, 49, 90-91, 310-311; liste bibliographique: 255-269. Voir Russell: activités: publications; Rutherford: activités: publications; Knorr: activités: publications; *Watchtower* (journal); *Awake!*
- Puissance anglo-américaine: voir Empire anglo-américain.
- Pyramide d'Égypte (prophète de la fin du monde): 31 n., 71 n.
- « *Que Dieu soit reconnu pour vrai!* »: 91, 171, 203, 265.
- Québec, cité de: 113-114.
- Québec, province de: vie du mouvement: 80, 105, 267; procès des T. de J.: 107, 111-118; nombre de T. de J.: 104-105, 243 n. 161, 316.
- Questions, questionnaires: dans les réunions: 81, 82; dans les publications: 82, 269 n° 4.
- Quête: 81, 186, 187. Voir Contribution financière des T. de J. au travail de la Société.
- Qui est « la lumière du monde », la chrétienté ou le christianisme?*: 91, 122, 266.
- Quotas: 78, 89, 128.
- Radio (usage de la radio par les T. de J.): 48, 49, 69, 96, 126.
- Rançon: 156, 157, 177, 203. Voir Rédemption, Sacrifice de Jésus.
- Rassemblement des élus: voir « Moisson ».
- Rédemption: 153-160, 175, 178, 203, 225. Voir Sacrifice de Jésus.
- Régions (ou districts): 78.
- Religion: condamnations injurieuses des « religions organisées »: 48, 49, 50-51, 52, 80, 128, 133; Satan a organisé les religions et il les dirige: 25, 50-51, 52, 95, 120, 155 n.; fausses croyances des religions: 133, 167, 171, 204; pratiques idolâtriques des religions: 162, 206-207, 209-210, 226; les « religieux » (c.-à-d. les adeptes des « religions organisées ») ne ressusciteront pas: 178; les T. de J. sont-ils une religion? 114, 117-118, 120, 226, 245 n. 2. Voir Liberté religieuse.
- Religion a-t-elle servi l'humanité (La)?* 122, 266.
- Religion catholique: voir Église catholique.
- Religion d'imprimerie et de vente: 47, 73, 226.
- Religion protestante: voir Protestants, protestantisme.
- « Religions organisées »: voir Religion.
- « Religionistes », « religieux »: 95, 133, 178, 204. Voir Religion.
- Rémision des péchés: 157, 188, 203 n. Voir Confession.
- Renversement des puissances ecclésiastiques et civiles: 25, 33-34, 55-56, 284-287. Voir Gouvernements, Harmaguédon.
- Renvois: 84-85, 203 n.
- « Reste »: définition: 60, 66, 175; nombre décroissant: 60, 235 n. 89, 249 n. 15; fonctions et privilèges actuels: 67, 191-192, 203, 212; prérogatives eschatologiques: 176, 225. Voir 144,000, Corps (mystique) du Christ.
- Résurrection. première résurrection: 55-56, 59, 176; résurrection des justes de l'Ancien Testament: 56-58, 177; résurrection terrestre: 177-178, 199; résurrection pour la vie: 177, 182; résurrection pour le jugement: 177, 182-183.
- Rétablissement universel à la fin des temps: 28, 57. Voir Millénium, Terre nouvelle.
- Retour des Princes: 56-58, 120, 177, 235 n. 78. Voir Justes de l'Ancien Testament.
- Réunions hebdomadaires: 80-84, 88, 200, 213, 239 n. 43.
- Réveillez-vous!* voir *Awake!*
- Révélation: 135-136, 206. 222. Voir Bible, Apocalypse.

Richesses : 162, 263.

Rinfret, Honorable juge Thibaudeau : 113, 114.

Roncarelli v. Duplessis : 116.

Rosaire (récitation du) : 205.

Ross, J. J. : 40-41, 125 n., 276.

Rouyn, Abitibi : 115.

Royaume de Dieu : description et annonce de son établissement prochain : 25-26, 30, 33-34, 284-287; inauguré au ciel en 1914 : 56; le « serviteur fidèle et prudent » (la Société W. T.) gère les affaires du Royaume de Dieu ici-bas : 47, 66, 76, 212; Jésus annonça le Royaume de Dieu : 94; dans la prière, il faut demander la venue du Royaume de Dieu : 203; les T. de J. annoncent le Royaume de Dieu : 22, 85, 185; après l'établissement du Royaume de Dieu, les morts ressusciteront pour être jugés : 169, 177-178.

Royaume d'Israël : voir Israël.

Royaume-Uni : 22-23, 77, 104, 314.
Voir Empire anglo-américain.

Russell, Charles Taze :

1. *Vie* : premières années : 21-22; études et connaissances : 41, 125; biens et propriétés : 24, 39-40, 43, 45 n.; difficultés conjugales : 35-37, 119, 125, 292-303; procès : 35-41, 45, 119, 125, 277-278, 292-303; titre de « pasteur » : 22, 41, 229 n. 6; commerce de produits « miraculeux » : 39-40, 40 n., 125; corrections à ses prédictions : 33-34, 125, 284-291; mort : 42; souvenir écarté par Rutherford : 43, 49, 69, 69 n.

2. *Activités* : publications : 22, 23, 42-43, 105, 119, 254, 257-259, voir *(The) Object and Manner, (Le) Photodrame de la création, Studies in the Scriptures*; sermons : 23, 38, 42, 258 n° 3; voyages : 22-23, 42; congrès : 23.

3. *Doctrines* : son propre rôle, 25, 66; eschatologie : 21, 24-29, 54, 55, 57 n., 170-171; chronologie biblique : 29-34, 57 n., 94 n., 283;

Noël : 150-151, 219; résurrection de Jésus : 248 n. 51; mémorial : 220; mariage : 194; tabac : 220.

Russell v. The Brooklyn Daily Eagle : 39-40.

Russell v. Ross : 40-41, 125, 125 n.

Russell v. Russell : 35-37, 125, 292-303.

Russell v. The Washington Post : 38-39, 302-305.

Russell, Mme : collabore aux travaux de son mari : 22, 257-258; séparation et procès : 35-37, 125, 292-303, 304-305; au procès *Russell v. Ross* : 41.

Russell-la-méduse : 36, 38, 300-301, 302-305.

Russellistes : 19, 61.

Ruth : 60.

Rutherford, Joseph Franklin :

1. *Vie* : premières années : 44-47, 120; sa famille : 44, 68; titre de « juge » : 44-45, 45 n.; caractère : 46, 68-73, 242 n. 155; résidence à Beth-Sarim : 58; mort : 68.

2. *Activités* : administration : 47-48, 64-67, 79; provocations : 49-52, 106; publications : 49, 67, 69-70, 233 n. 36, 259-264, voir *(La) Harpe de Dieu, (Des) millions de personnes..., Gouvernement, Ennemis, Richesses, Children*; causeries enregistrées : 48-49, 101; proclamation du nouveau nom, T. de J. : 61-63; voir Congrès de 1919, 1922...

3. *Doctrines* : son propre rôle : 67, 69-70; eschatologie : 53-61, 235 n. 78; Dieu et la Trinité : 137, 141; Noël : 219; forme de la croix : 162; résurrection de Jésus : 248 n. 51; mémorial : 220; célibat : 198; salut au drapeau : 210; transfusion de sang : 215; alcool et tabac : 70-71, 220-221; variations et contradictions : 71-73, 120-121.

Rutherfordistes : 19, 61.

Sacrifice de Jésus : mérite à 144,000 de devenir des créatures spiri-

- tuelles: 157, 203; rend aux « hommes de bonne volonté » le droit à la vie naturelle sur la terre renouvelée: 153, 156, 157, 203, 224-225; ne s'applique pas à tous les hommes: 156, 178; point de vue catholique: 158-160, 191, 192-193.
- Saint Esprit: voir Esprit Saint.
- Saints (prières par l'intercession des Saints): 204, 206-207, 211.
- Saints consacrés: 28. Voir 144,000, Oints.
- Salles du Royaume: 73, 80-81, 82, 89, 100.
- Salut (un seul salut offert à tous: point de vue catholique): 179-181, 225. Voir Moyens de salut.
- Salut au drapeau: 109, 110-111, 209-210.
- San Diego: 58.
- Sang (transfusions de): 215-218.
- Sang de Jésus: rapport au sang des sacrifices mosaïques: 216, 217; dans le sacrement de l'Eucharistie: 191-193; comme sacrifice rédempteur: 157, 225, voir Rédemption, Sacrifice de Jésus.
- Santonine, remède « miraculeux »: 40 n.
- Saskatchewan: 104, 317.
- Satan le diable: son histoire (depuis la création): 154-155, 155 n.; chassé du ciel en 1914: 56, 209, 224; à la fin du millénium, relâché puis détruit: 178; organise et dirige les religions: 50-51, 52, 95, 120, 155 n.; organise et dirige les gouvernements: 50-51, 52, 120-121, 155 n., 209, 211; a inspiré la loi de prohibition: 70; a inventé les dogmes de la Trinité, de l'immortalité de l'âme et de l'enfer: 141, 167, 171; le salut au drapeau et la fête de Noël s'adressent à lui: 209, 219.
- Saumur v. Cité de Québec: 113-115, 117.
- Schéol: 167, 171-172.
- Schnell, William J.: 46 n., 69 n., 72-73, 108, 198 n., 214, 276.
- Seconde chance, durant le millénium: 28, 60, 177, 182-183. Voir Résurrection terrestre, Résurrection pour le jugement.
- Seconde mort: 28-29, 59, 178, 210.
- Seconde présence du Christ, depuis 1874: 25, 27n., 53-54, 176, 224.
- Secte: définition d'une secte religieuse: 319; les T. de J. constituent une secte religieuse: 117-118; « secte prolétarienne »: 212 n., 270; psychosociologie du phénomène sectaire: 246 n. 26, 320-322.
- Sectes protestantes dans la France contemporaine (Les): 319-322.
- Séditieux (caractère séditieux du mouvement): 107, 112-113, 118, 210.
- Séguy, Jean: 319-322.
- Séjour des morts: voir Schéol.
- Sens symbolique dans la Bible: 26-27, 28 n., 94 n., 179, 208 n. Voir Exégèse, Herméneutique.
- « Sept temps »: 30-31, 155 n.
- Sermons: sermons de Russell: 23, 38, 42, 258 n° 3; sermons et causeries de Rutherford: 48-49, 101; sermons des T. de J. actuels: voir Prédication.
- Service dans le champ: 83 n. Voir Ministère, Prédication.
- Service militaire: 106, 109, 121, 210, 244 n. 189.
- Serviteur de circuit: 78-79.
- Serviteur de district: 78.
- Serviteur de groupe: 65, 84-85. Voir Directeur de service.
- Serviteur de succursale: 77.
- Serviteur de zone: 78 n.
- « Serviteur fidèle et prudent »:
1. *Le « serviteur fidèle et prudent » de l'Évangile*: Russell avait été ce serviteur: 66; Rutherford déclare qu'il s'agit d'une classe: 47, 66.
 2. *La classe du « serviteur fidèle et prudent »*: le Seigneur lui confie la charge de tous ses biens et lui

- donne pleine autorité: 47, 66, 121, 212, 225; classe identique au « reste » des 144,000: 66; le corps directeur de cette classe: 67, 76; Rutherford a créé ainsi une vraie hiérarchie: 72.
- « Serviteur méchant » (la classe du): 47. Voir Dissidents.
- Shéol: voir Schéol.
- Société des Nations: 51, 52, 126, 209. Voir Organisation des Nations Unies.
- Société du Monde nouveau: voir Monde nouveau (Société du).
- Société Watch Tower:
1. *Histoire et organisation*: fondation: 22; le fondateur est Jéhovah: 69 n.; les corporations civiles de la Société: 22, 76-77, 77 n., 281; élection du président (Rutherford et Knorr): 45-46, 74; conseillers légaux: 45, 75; traitres: 60, voir Dissidents.
 2. *Administration*: démocratique sous Russell: 64; théocratique sous Rutherford: 65-67; mode d'administration et de direction: 75-80, 121; officiers et directeurs: 76-77.
 3. *Propriété financière*: valeur des parts de Russell: 24, 37, 45 n.; la ferme du blé « miraculeux »: 40.
 4. *Fonctions*: agit comme l'instrument de Dieu: 66-67; possède et dirige une grande imprimerie: 48, 90; fait toutes les nominations (depuis 1938): 65, 67, 78, 84, 100; prépare les sujets et plans de sermons, discours, réunions, etc.: 81, 82, 101; autorise les T. de J. à prêcher: 86; aide financièrement les pionniers spéciaux, les missionnaires et les étudiants à Galaad: 88, 99; surveille ses membres et officiers: 69, 78, 86.
 5. *Privilèges*: constitue la partie visible de l'organisation de Jéhovah: 76, 212-213; autorité absolue: 66-67; infailibilité de son enseignement et de ses décisions: 67, 133; seule la pensée authenti-
- que de la Société a droit de cité: 82, 84-85.
6. *Symboles bibliques*: le char d'Élie: 56; le « serviteur fidèle et prudent »: 66, 212.
- Voir Contribution financière des T. de J. au travail de la Société, Organisation visible de Jéhovah, Publications de la Société W. T.
- Some Facts and More Facts...*: 40-41, 125 n., 276.
- Spiritualité de l'âme: voir Ame humaine spirituelle.
- Statues: 206-207, 211. Voir Idolâtrie.
- Stroup, Herbert Hewitt: 214, 271.
- Studies in the Scriptures*: 33-34, 42, 49, 257-258, 284-291.
- Subversif (caractère subversif du mouvement): 210. Voir Séditieux.
- Succursale: 77, 78.
- Surveillant(s): 84, 101. Voir Serviteur de circuit, Serviteur de groupe.
- Survie: 167-170, 225. Voir Ame humaine immortelle, Ciel, Enfer, Jonadabs: prérogatives eschatologiques, Résurrection.
- Sympathisants (nombre d'adhérents ou): 104 n., 320.
- Tabac (usage du tabac condamné): 70, 220, 221.
- Télégraphie sans fil, prédite par l'auteur du livre de Job: 71.
- Témoignage (importance du témoignage pour les T. de J.): 63, 99 n., 202, 219. Voir Ministère, Prédication.
- Témoins de Jéhovah: adoption de ce nouveau nom, en 1931: 61-63, 236 n. 95; orthographe avec ou sans majuscule: 23 n.; il leur appartient de faire connaître au monde le nom de Jéhovah: 138, 224; grands « témoins » de l'histoire: 63. Voir Nombre de T. de J.
- Tempérance dans l'usage des boissons alcooliques: 220-221.

- Temple (venue du Christ dans son Temple en 1918): 56, 60, 66, 176.
- Temps des Gentils: 25, 29-32, 33, 123, 231 n. 62, 283, 284-287, 290-291.
- Terre nouvelle: 26, 160, 177, 181-182, 225. Voir Millénium, Paradis terrestre.
- Tétragramme sacré: 139 n.
- Théâtres (fréquentation des): 220, 221.
- Théocratie: inauguration sous Rutherford et description générale: 65-67, 120; organisation et direction: 75-79; un instrument de domination? 72, 227. Voir Organisation théocratique de Jéhovah, Société Watch Tower.
- Toronto: 78, 90, 311 n. 1.
- Tour de Garde (La)*: voir Société Watch Tower, *Watchtower* (journal).
- Tracts: de Russell: 22, 254; de Rutherford: 255-256 n° 2; actuels: 269 n° 5.
- Tradition et Révélation: 133, 135-136, 222.
- Train, prédit et décrit par le prophète Nahum: 71.
- Transfusions de sang: 215-218.
- Transsubstantiation: 191, 193.
- Tribunaux du Québec: 111, 112, 113, 117.
- Trinité: 141-143, 159, 222, 224.
- Unions ouvrières, signes de la seconde présence du Christ: 54.
- United Cemeteries Company: 24.
- United States Investment Company: 24, 37, 40.
- Venue au Temple: voir Temple.
- Verbe de Dieu: 144-145, 148, 151, 156, 224.
- Vêtements pour les pauvres: 213.
- Vie divine dans l'âme humaine: 158-160, 224-225. Voir Grâce sanctifiante, Vie surnaturelle, Vision béatifique.
- Vie éternelle: sur la terre (doctrine jéhoviste): 155, 157, 179, 224; doctrine catholique: 181. Voir Jonadabs: prérogatives eschatologiques, Résurrection terrestre, Résurrection pour la vie.
- Vie future: voir Survie.
- Vie intérieure: 204-205, 226.
- Vie surnaturelle: 153-154, 158-160, 204, 225. Voir Grâce sanctifiante, Vision béatifique.
- Vin: usage du vin pour le mémorial: 220; comme boisson: voir Boissons alcooliques.
- Vision béatifique: 154, 160, 181, 225. Voir Ciel.
- Visites complémentaires: définition et description: 83, 86-87, 95, 127; fondement scripturaire: 92-93, 186; nombre: 95, 312.
- Voie de Dieu est une voie d'amour (La)*: 102, 266.
- Vous pouvez survivre à Harmaguédon et entrer dans le Monde nouveau de Dieu*: 75, 123, 266.
- Washington Post*: 38-39, 302-305.
- Watch Tower (Société): voir Société Watch Tower.
- Watchtower* (journal):
1. *Histoire*: fondé par Russell: 22, 25; continué par Rutherford: 48; imprimé sur les presses de la Société W. T.: 48; tirage: 90, 311; variations dans le nom: 255 n° 1.
 2. *Nature*: journal doctrinal officiel: 90; l'instrument de Dieu lui-même: 67.
 3. *Rôle*: communique les découvertes doctrinales (exemples): 56, 65, 215; sert de texte d'étude à une réunion hebdomadaire: 82.
- WBBR, poste de radio: 48, 96.
- Woodworth, Clayton J.: 49.
- Zèle des T. de J.: 81, 82, 83, 87, 88, 89, 200-201.
- Zone: 78, 78 n.

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES
PRESSES DE L'IMPRIMERIE DU
MESSAGER, À MONTRÉAL, LE
NEUF SEPTEMBRE DE L'AN
MIL NEUF CENT SOIXANTE.